

Étude spéciale
pour un pays non Membre

1991/1992



ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE



MEXIQUE

OCDE



OECD

ETUDES ECONOMIQUES
DE L'OCDE

MEXIQUE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1er de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE). La Yougoslavie a un statut spécial à l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE 1992

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles de cette publication doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

Table des matières

Introduction	11
I. Contexte historique et performances économiques relatives	13
Contexte historique	13
L'économie mexicaine : comparaison internationale	18
II. Stabilisation macro-économique après la crise d'endettement de 1982	25
De la crise au rétablissement de la confiance : 1983 à 1990	28
Vue d'ensemble du processus de stabilisation	41
III. Évolution récente, politique économique et perspectives	68
Évolution récente	68
Orientation actuelle de la politique économique	80
Perspectives à court et moyen terme	90
IV. Redéfinir le rôle de l'État dans l'économie	94
Aperçu général	94
Recentrage du secteur public	97
Politique sociale et dépenses sociales	109
Environnement : problèmes et mesures gouvernementales	131
Réforme fiscale	139
Évolution de la structure des dépenses et des recettes	144
V. Renforcement du rôle des forces du marché et des incitations	151
Vue d'ensemble	151

Mise en place d'une économie ouverte et assujettie aux lois de la concurrence	153
La réforme de l'agriculture	177
Réforme du secteur financier	191
VI. Conclusions	204
Stabilisation macro-économique et perspectives	204
Réformes structurelles	209
Résumé	218
Notes et références	220
Bibliographie	229
<i>Annexes</i>	
I. Tableaux et graphiques complémentaires	235
II. Statistiques du marché du travail mexicain	245
III. Accords commerciaux internationaux	248
IV. Taux d'intérêt et flux de capitaux	261
V. Statistiques économiques au Mexique	267
VI. Chronologie économique et mesures de réforme structurelle 18982-92	270
Annexe statistique et structurelle	283

Tableaux

Texte

1. Indicateurs de performances économiques, 1940-1991	15
2. PIB et emploi par secteur	19
3. L'économie mexicaine en contexte	22
4. Balance des opérations courantes, réserves extérieures et service de la dette	51
5. Base monétaire, monnaie et prélèvement inflationniste	52
6. Régimes du taux de change : 1982-1992	55

7. Demande et production	69
8. Indicateurs de l'activité d'investissement	70
9. Indicateurs des salaires et des coûts de main-d'œuvre	73
10. Indicateurs du marché du travail	75
11. Décomposition de la variation de la balance des opérations courantes	76
12. Commerce extérieur	77
13. Balance des paiements	78
14. Epargne et investissement	80
15. Comptes du secteur public : budget et résultats	83
16. Agrégats monétaires et principaux ratios financiers	87
17. Scénario à moyen terme	92
18. Nombre d'entreprises d'État	98
19. Les privatisations au Mexique et dans un certain nombre de pays de l'OCDE, 1980-91	99
20. Infrastructures de base	104
21. Opinion des chefs d'entreprises internationales sur les infrastructures mexicaines	105
22. Dépenses publiques au titre de la politique sociale et du développement social	110
23. L'enseignement de base : évolution des taux de scolarisation	111
24. Répartition des élèves et des enseignants, selon chaque composante du système d'enseignement, 1990	112
25. Principaux prestataires de soins de santé, 1988	118
26. Ressources de santé par type de couverture	119
27. Répartition du revenu des ménages	123
28. Répartition du revenu des ménages par multiple du salaire minimum	124
29. Évolution des indicateurs sociaux	125
30. Pollution atmosphérique au Mexique, 1989	133
31. Erosion du sol au Mexique, 1991	134
32. Taux et structure des impôts sur les revenus et sur les sociétés au Mexique et dans certains pays de l'OCDE, 1991	141
33. Taux et structure de la TVA au Mexique et dans certains pays de l'OCDE	143
34. Modifications apportées aux taux d'imposition	145

35.	Dépenses consolidées du secteur public	146
36.	Répartition de l'ensemble des dépenses du secteur public par secteur	147
37.	Transferts publics	148
38.	Sources de recettes publiques	150
39.	Champ d'application des restrictions commerciales	154
40.	Champ d'application des restrictions quantitatives	156
41.	Concentration dans l'industrie	167
42.	Mesures d'aide à l'industrie, par branche d'activité	169
43.	Champ d'application des contrôles de prix, par secteur	170
44.	Opinions concernant la qualité de la gestion et des produits	173
45.	Dépenses de recherche et développement	176
46.	Couverture des obstacles à l'importation dans l'agriculture	181
47.	Interventions encore en vigueur sur les marchés agricoles	183

Annexes

A1.	Répartition des élèves, par niveau, 1990	236
A2.	Enseignement de base : répartition des élèves par autorité	236
A3.	Enseignement secondaire et supérieur : répartition des étudiants par autorité, 1990	237
A4.	Disparités régionales dans les indicateurs de l'éducation	238
A5.	Dépense fédérale par élève, 1989	239
A6.	Investissement public par habitant selon les États	239
A7.	Programme national de solidarité : PRONASOL-1991	240
A8.	Système d'imposition sur le revenu 1992	241
A9.	Part des entités du secteur public dans la production	241
A10.	Dépenses de l'administration fédérale	242
A11.	Recettes fiscales de l'administration fédérale	242
A12.	Production sectorielle par type de propriété dans le secteur manufacturier	243
A13.	Structure des importations et des exportations du Mexique	251
A14.	Champ d'application des obstacles non tarifaires auxquels se heurtent les exportations mexicaines aux États-Unis	255
A15.	Obstacles non tarifaires entravant les exportations mexicaines au Canada et aux États-Unis	256
A16.	Instruments de la dette publique	261

Annexe statistique et structurelle

Statistiques de base

A.	Produit intérieur brut et dépenses – prix courants	284
B.	Produit intérieur brut et dépenses – prix constants de 1980	285
C.	Produit intérieur brut par branche d'activité d'origine	286
D.	Composants coûts du PIB	287
E.	Prix et salaires réels	288
F.	Recettes et dépenses de l'administration fédérale	289
G.	Entreprises publiques sous contrôle budgétaire	290
H.	Tableau récapitulatif du système financier	291
I.	Balance des paiements, d'après les calculs de l'OCDE	292
J.	Commerce extérieur par groupe de produits	293
K.	Commerce extérieur par région	294
L.	Structure de la production et indicateurs de résultats	295
M.	Indicateurs du marché du travail	296
N.	Secteur public	297

Graphiques

Texte

1.	Croissance de la population et pyramide des âges	20
2.	Répartition du revenu et pauvreté	21
3.	Taille, structure et performances relatives de l'économie mexicaine	23
4.	Résultats macro-économiques	26
5.	Vue d'ensemble des politiques d'ajustement : 1983 à 1990	29
6.	PIRE : objectifs et résultats	32
7.	Assainissement des finances publiques	42
8.	Solde budgétaire et investissements du secteur public : comparaison internationale	45
9.	Prix de la dette mexicaine sur le marché secondaire	49
10.	Taux de change vis-à-vis du dollar	56
11.	Différents taux de change «réels»	58
12.	Taux de chômage officiel et part du travail	60
13.	Salaires réels par secteur économique	62

14.	Ajustement des salaires réels au Mexique et aux États-Unis	63
15.	Évolution des prix	72
16.	Évolution des salaires réels et de la productivité du travail	74
17.	Taux d'inflation et taux d'intérêt	86
18.	Taux d'intérêt réel et taux de change	88
19.	Le secteur public mexicain	95
20.	Dépenses au titre de l'enseignement	113
21.	Structure de la fiscalité dans quelques pays : composition et part dans le PIB	149
22.	Salaires réels moyens et taux de chômage officiel	152
23.	Taux de change réel et importations	158
24.	Exportations, hors pétrole	159
25.	Investissements directs étrangers	162
26.	Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier	166
27.	Structure de la production agricole	177
28.	Production, superficies cultivées et rendement du maïs	179
29.	Subventions et investissements publics dans l'agriculture	184
30.	Équivalents subvention à la production dans l'agriculture	186
31.	Structure du système financier mexicain	193

Annexes

A1.	Accroissement de la spécialisation internationale	244
A2.	Indicateurs du marché du travail	247
A3.	Écarts de rendement dus au risque de change	262
A4.	Rendement des bons du Trésor et des actions nationales	264
A5.	Inflation effective et attendue	266

STATISTIQUES DE BASE DU MEXIQUE

LE PAYS

Superficie (km ²)	1 973 000	Population des principales agglomérations urbaines (milliers de personnes) (1990) :	
Superficie agricole (km ²) (1990)	394 600	Mexico	15 048
		Guadalajara	3 044
		Monterrey	2 651
		Puebla de Zaragoza	1 135

LA POPULATION

Population totale (milliers) (1990)	81 249	Emploi (milliers) (1990)	23 403
Densité au km ²	41		
Taux d'accroissement de la population (moyenne annuelle 1980-1990)	2.3		

LA PRODUCTION

Structure de la production (en pourcentage du PIB) (1991)		PIB (millions de dollars EU) (1991)	283.1
Agriculture	7.4	PIB par habitant (dollars EU) (1991)	3 484
Industrie	32.9	Formation brute de capital fixe (en pourcentage du PIB) (1991)	19.7
<i>dont</i> : industries manufacturières	22.9		
Services	59.7		

SECTEUR PUBLIC

Consommation des administrations publiques (en pourcentage du PIB) (1990)	8.0	Composition du Parlement (en % des sièges) (1992) :	Sénat	Chambre des Députés
Dépenses en capital du gouvernement fédéral (en pourcentage du PIB) (1991)	2.2			
Recettes courantes du gouvernement fédéral (en pourcentage du PIB) (1991)	17.3	PRI	95.3	65.4
Dette du gouvernement (en pourcentage du PIB)	44.4	PAN	1.5	16.2
		PRD	3.2	8.0
		Autres	—	10.4

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (en pourcentage du PIB) (1991)	14.9	Importations de biens et services (en pourcentage du PIB) (1991)	17.2
Principaux produits exportés (en pourcentage du total) (1991) :		Principaux produits importés (en pourcentage du total) (1991) :	
Produits manufacturés	59.2	Produits intermédiaires	62.7
Produits pétroliers	32.1	Biens d'équipement	22.5
Agriculture	8.7	Biens de consommation	14.8

LA MONNAIE

Unité monétaire : Peso		Unité monétaire par dollar des États-Unis, moyenne des taux journaliers	
		Année 1991	3 030
		Décembre 1991	3 071

*Cette étude a été établie par le Secrétariat de l'OCDE.
Son contenu a fait l'objet de discussions au cours d'une
réunion spéciale du Comité d'Examen des Situations
Économiques et des Problèmes de Développement
le 9 juillet 1992.*

•
*L'étude est publiée sous la responsabilité du Secrétaire
général de l'OCDE.*

Introduction

Le Mexique, qui était encore en 1940 un pays essentiellement rural exportateur de matières premières, est maintenant la treizième puissance économique et l'une des principales nations commerciales du monde. Son revenu par habitant, calculé à parité de pouvoir d'achat, est aujourd'hui du même ordre que celui des pays de l'OCDE à faible revenu (comme la Grèce, le Portugal et la Turquie). Cette transformation spectaculaire n'est pas allée sans heurt et n'a pas été complète : une rupture majeure dans le développement du pays est intervenue en 1982 lorsque, après quatre décennies d'expansion rapide, la croissance s'est brutalement arrêtée, les créanciers internationaux n'étant plus disposés à financer la dette extérieure qui s'accroissait rapidement. La crise qui a suivi a conduit à une refonte et à une réorientation de la stratégie de développement du Mexique, avec le lancement d'un processus douloureux mais nécessaire d'élimination des principaux déséquilibres macro-économiques qui s'étaient accumulés au cours des douze années précédentes ; simultanément, les gouvernements qui se sont succédé ont progressivement abandonné la stratégie de développement dirigé, reposant sur la substitution de produits nationaux aux importations, et ont mis en œuvre d'amples réformes micro-économiques destinées à redonner un rôle plus important aux mécanismes du marché et à rationaliser les structures d'incitation économiques.

La nécessité de stabiliser l'économie, étant donné la forte détérioration des termes de l'échange et le niveau élevé du service de la dette extérieure, a entraîné une stagnation de la production et une baisse des salaires réels et du revenu par habitant entre 1982 et 1988. Cependant, grâce à la renégociation de la très lourde dette extérieure et à la mise en œuvre d'une politique des revenus fondée sur le consensus associée à un retour à l'austérité budgétaire durant la seconde moitié des années 80, la croissance économique a repris en 1989. Après avoir dépassé 160 pour cent en 1987, le taux annuel d'inflation est revenu à moins de 20 pour cent alors même que le contrôle des prix était progressivement levé. A court terme, on s'attend à une poursuite de l'expansion et à un nouveau ralentissement

de l'inflation. Les exportations non pétrolières, qui ont progressé de façon spectaculaire depuis le début des années 80, pourraient encore être stimulées, de même que les investissements étrangers directs, par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

En dépit des succès notables enregistrés jusqu'à présent, le pays se heurte encore à de graves problèmes économiques. Même si elle est en baisse, l'inflation reste supérieure à celle des principaux partenaires commerciaux et menace donc de nuire à la compétitivité internationale du Mexique. La réapparition d'un important déficit de balance courante conduit à penser que l'épargne intérieure est encore insuffisante, malgré la forte augmentation de l'épargne publique, pour financer l'expansion très soutenue de l'investissement intérieur. De plus, la pauvreté rurale, les disparités de revenus et de richesse et la précarité d'emploi d'une proportion importante de la population active, imputable à un bas niveau moyen d'instruction et de formation, sont préoccupantes. Enfin, et ce n'est pas là le moindre problème, l'environnement n'ayant guère été protégé jusqu'à présent, la situation est devenue critique dans plusieurs centres urbains et industriels et dans leurs environs.

La présente étude donne un aperçu du programme de stabilisation macro-économique et des réformes micro-économiques fondamentales mis en œuvre à la suite de la crise de la dette de 1982; elle établit également une relation entre ces évolutions et les résultats économiques récents, avant de voir quelles sont les tâches qui attendent les responsables économiques. Le premier chapitre passe brièvement en revue les évolutions économiques qui ont abouti au tournant de 1982 et compare la dimension, la structure et la performance récente de l'économie mexicaine à celles des pays de l'OCDE. Suit, dans le chapitre II, une récapitulation et une analyse des mesures de stabilisation macro-économique prises à la suite de la crise de la dette de 1982. Les évolutions économiques récentes, la politique macro-économique et les perspectives à moyen terme sont ensuite examinées au chapitre III. La modification radicale du rôle assigné au secteur public dans le processus de développement, ainsi que les réformes engagées à cette fin, sont étudiées au chapitre IV, tandis que les réformes micro-économiques mises en œuvre depuis 1982 pour renforcer les mécanismes du marché et les incitations économiques sont décrites et analysées au chapitre V. Des conclusions, comportant une évaluation des réformes passées et un examen des tâches qui restent à accomplir, sont présentées dans le dernier chapitre.

I. Contexte historique et performances économiques relatives

Contexte historique¹

La période de croissance rapide qui s'est amorcée en 1940 a mis un terme à trente années de quasi-stagnation économique, marquées au début par la révolution et les troubles qui ont suivi (1910 à 1929), puis par la dépression mondiale. Une autre période de croissance économique rapide, sous la dictature de Porfirio Diaz (1877-1910), s'était achevée brutalement en 1910, lorsque l'incapacité du processus de développement à répondre aux aspirations démocratiques de la classe moyenne naissante, de même que son incidence défavorable sur la répartition du revenu et de la richesse, avaient déclenché la révolution, menant à une longue période d'incertitude politique et économique. Ce n'est qu'avec les années 30 que le pays a retrouvé la stabilité politique, sous la direction conciliante, mais néanmoins ferme, du Président Lazaro Cardenas (1934-1940) qui est parvenu à donner une certaine légitimité démocratique au puissant État central construit sur les décombres de la révolution par son habile et impitoyable prédécesseur Plutarco Elias Calles².

La structure politique et le cadre économique mis en place par Calles et Cardenas entre 1924 et 1940 ont eu une influence décisive sur le climat économique du Mexique et sont devenus la marque distinctive de l'approche « mexicaine » du développement économique. En 1929, Calles avait formé le Parti national révolutionnaire (PNR, prédécesseur de l'actuel Parti révolutionnaire institutionnel, PRI) en rassemblant plusieurs centaines de groupes politiques dispersés, apparus pendant et après la révolution, en un seul parti d'État dominé par le Président et ses proches collaborateurs.

Cardenas transforma le PNR qui était jusqu'alors un instrument de pouvoir personnel (comme l'avait voulu Calles), en une organisation de type corporatiste

chargée de coordonner les intérêts potentiellement divergents des différents groupes constituant la société : sous le nouveau nom de Parti de la révolution mexicaine (PRM), il se compose en 1938 d'une faction militaire, d'une faction ouvrière, d'une faction paysanne et d'une faction « populaire », cette dernière représentant les fonctionnaires et les employés³. Deux caractéristiques de la présidence de Cardenas ont eu une influence durable sur le développement du Mexique : d'une part, l'intérêt authentique que le Président portait au sort des pauvres, paysans et ouvriers, illustré par sa défense inébranlable de la réforme foncière⁴ et le renforcement du mouvement syndicaliste naissant; d'autre part, son approche étatique du développement économique, se traduisant par une mainmise beaucoup plus sensible de l'État sur les industries de base et culminant avec la nationalisation de l'industrie pétrolière en 1938.

Plusieurs phases peuvent être distinguées dans le développement économique rapide du Mexique à partir de 1940 (tableau 1). En plus du rétablissement de la stabilité politique qui avait eu lieu précédemment, le début de la Seconde Guerre mondiale a facilité le décollage économique : non seulement la guerre a entraîné une augmentation de la demande mondiale de ressources naturelles que le Mexique était tout à fait prêt à fournir, mais elle a aussi accéléré le règlement des différends qui opposaient le Mexique à d'autres pays au sujet de la nationalisation de sociétés étrangères (notamment dans le secteur pétrolier) et des indemnisations correspondantes. De plus, la reconversion des capacités des pays industriels à la production militaire a permis à l'industrie mexicaine de se développer pour approvisionner un marché intérieur captif.

La période de « décollage » (1940-1954) s'est caractérisée par un excédent budgétaire persistant (sauf les deux dernières années), utilisé pour rembourser la dette créée par la nationalisation des principales industries avant la guerre. La dette publique extérieure est revenue de 45 à 11 pour cent du PIB entre 1940 et 1954, tandis que la balance extérieure courante accusait en moyenne un déficit de moins de 1/2 pour cent du PIB par an. Les sommes considérables consacrées par l'État aux infrastructures, aux projets d'irrigation et à l'électrification, ainsi que les généreuses incitations fiscales en faveur de l'investissement privé, ont stimulé une très forte expansion de l'activité économique pendant la période d'après-guerre. L'inflation, mesurée par l'indice implicite des prix du PIB, s'est établie en moyenne à plus de 10 pour cent entre 1940 et 1954, si bien que la compétitivité internationale du Mexique s'est progressivement détériorée et que le taux de

Tableau 1. Indicateurs de performances économiques, 1940-1991

	Décollage	Stabilisation de la croissance	Populisme et déstabilisation	Rétablissement de la confiance	«Le présent»
	1940-54	1954-70	1970-82	1982-89	1989-91
Croissance du PIB (en volume)	5.8	6.8	6.2	0.6	4.0
Inflation (indice implicite des prix du PIB) moyenne	10.5	4.7	19.8	74.5	25.1
en fin de période	10.8	4.4	61.2	26.5	17.5
Déficit public (en pourcentage du PIB)					
moyenne de la période	-1.4 ¹	1.2 ¹	7.6	11.7	3.7
en fin de la période	1.2 ¹	2.0	16.9	5.5	1.5
Balance extérieure courante (en pourcentage du PIB)					
moyenne de la période	-1.3	-2.7	-4.8	0.6	3.0
en fin de période	-3.7	-4.2	-3.6	-1.9	-5.0
Taux de change dollar/peso					
en fin de période	12.5	12.5	148.5	2 681.0	3 100.0
dépréciation moyenne annuelle	-6.2	0	-22.9	-51.2	-5.0
Dette extérieure en fin de période					
en milliards de dollars	0.7 ²	4.3 ²	58.9	75.5	65.0
en pourcentage du PIB	11.3	12.7	29.3	37.6	26.0

1. Administration fédérale seulement.

2. Dette publique seulement.

Sources : Maddison et associés (1992); INEGI; Gil-Diaz (1984).

change dollar contre peso a plus que doublé, avec deux fortes dévaluations en 1948 et en 1954.

La période suivante, qui va de 1954 à 1970 («stabilisation de la croissance»), se caractérise par le taux de croissance de la production le plus élevé et le taux d'inflation le plus faible de l'histoire du Mexique. Le taux de change est resté stable à 12.5 pesos pour 1 dollar tout au long de cette période, et le déficit financier du secteur public s'est établi en moyenne à un peu plus de 1 pour cent du PIB, ce qui impliquait, compte tenu du niveau toujours très élevé des investissements publics, une épargne publique considérable tout au long de cette période. La formation de capital a été facilitée par le fait que l'État était partie prenante dans les principales branches d'activité ainsi que par des incitations fiscales en faveur des investissements privés intérieurs et étrangers (ces derniers étant toute-

fois limités à certains secteurs et devant laisser, dans bien des cas, une part majoritaire aux intérêts mexicains). Une politique délibérée de substitution de produits nationaux aux importations a fourni aux investisseurs mexicains et étrangers un marché intérieur captif protégé par des barrières tarifaires et non tarifaires, ce qui a permis une industrialisation rapide aboutissant souvent, toutefois, à une qualité de production inférieure aux normes internationales et à des prix supérieurs aux prix mondiaux.

A la fin de la période de stabilisation de la croissance, c'est-à-dire en 1970, la stratégie de développement tournée vers l'intérieur qui avait été menée depuis 1940 a commencé à montrer ses limites, avec un déficit extérieur dépassant 4 pour cent du PIB et une inflation manifestant des signes d'accélération. En outre, depuis quelques années, la remise en cause de plus en plus nette de la légitimité du système politique en place avait accentué les tensions politiques. Après la répression brutale des manifestations étudiantes de 1968 par les militaires, et à la suite de la récession de 1971 et de l'échec de la réforme fiscale en 1972, le gouvernement de Luis Echeverría (1970-1976) a mené une politique populiste de dépenses massives financées par le déficit et l'expansion monétaire afin de retrouver un appui politique. Cette politique visait à accélérer le développement économique et à en faire partager les fruits de façon plus équitable grâce à une expansion rapide du secteur public et à un net élargissement de son rôle dans le processus de décision économique. Simultanément, le Président a essayé de se faire le porte-parole des pays en développement dans la défense d'un «nouvel ordre économique international». Un certain nombre de programmes de dépenses sociales mis en œuvre pendant cette période ont certes entraîné des progrès durables, mais les politiques menées ont eu globalement pour effet d'aliéner le secteur privé et de déstabiliser l'économie : l'inflation s'est accélérée, le déficit extérieur courant s'est creusé et, à la fin du mandat présidentiel, en 1976, le peso a dû être dévalué, pour la première fois depuis 1954.

Le successeur de Luis Echeverría, J. López Portillo (1977-1982), s'est lancé au départ dans un programme d'austérité destiné à stabiliser l'économie, avec l'appui du Fonds monétaire international. Cependant, lorsque les rumeurs concernant la découverte d'importants gisements pétroliers ont été confirmées, à la suite du premier choc pétrolier, son gouvernement, tablant sur des recettes pétrolières de plus en plus importantes, s'est lui aussi engagé dans une politique systématique de relance par le déficit budgétaire et d'expansion monétaire, aisément

financée par des crédits octroyés par des banques étrangères à des taux d'intérêt réels faibles, voire négatifs. Les producteurs nationaux ont été protégés des effets de l'accélération de l'inflation sur leur compétitivité internationale par un resserrement des restrictions à l'importation lorsque le programme de stabilisation soutenu par le FMI a été abandonné. L'accélération de l'inflation, conjuguée à la fixité du taux de change nominal, a entraîné une appréciation rapide du peso en termes réels; de plus, le contrôle du crédit a été battu en brèche par le recours à des emprunts auprès de créanciers privés étrangers. Les premiers signes d'une détente des prix du pétrole au début des années 80 n'ont pas suffi à infléchir la politique économique menée par le gouvernement, et des déficits de plus en plus importants ont continué à être financés de l'extérieur. En 1981, les autorités ont eu recours massivement aux emprunts extérieurs publics, non seulement pour financer le déficit public, mais aussi pour défendre le peso contre la montée de la spéculation et la fuite des capitaux. Lorsque les prix pétroliers ont encore fléchi, les banques étrangères ont réévalué la capacité du Mexique à rembourser sa dette : leurs prêts au Mexique ont rapidement diminué et, simultanément, un volume de plus en plus important de capitaux privés est sorti du pays en prévision d'une dévaluation imminente. Après les tentatives désespérées, mais inadaptees, faites par le président sortant pour éviter une nouvelle dévaluation du peso, le Mexique a annoncé en 1982 qu'il se trouvait dans l'incapacité d'honorer les remboursements sur sa dette extérieure, déclenchant ainsi la « crise de la dette ».

Le nouveau Président, Miguel de la Madrid, s'est trouvé confronté en 1983 aux résultats de douze années de déficit systématique et de laxisme monétaire : l'inflation galopante approchait les 100 pour cent, le déficit budgétaire atteignait près de 17 pour cent du PIB, la dette extérieure constituait un lourd handicap, aggravé par des taux d'intérêt réels extrêmement élevés dans le monde entier au début des années 80, et le secteur privé, au Mexique comme ailleurs, doutait de la capacité du Mexique à gérer son économie de façon responsable. Les mesures radicales prises par le Président de la Madrid et son successeur pour stabiliser l'économie et rétablir la confiance du secteur privé sont décrites de façon plus détaillée au chapitre II de la présente étude.

L'économie mexicaine : comparaison internationale

Le tableau 2 indique la structure de la production et de l'emploi au Mexique. Une comparaison avec les statistiques correspondantes des pays de l'OCDE met en lumière quelques-unes des caractéristiques propres de l'économie mexicaine :

- Pour ce qui est de la structure de la production, l'agriculture, le commerce et la construction apportent une contribution relative sensiblement plus importante à la production totale au Mexique que dans la moyenne des pays de l'OCDE, tandis que les services financiers, les services d'utilité publique et les services communautaires et sociaux représentent une proportion relativement plus faible.
- S'agissant de l'emploi, les parts respectives de l'agriculture, de la construction et des industries extractives au Mexique sont nettement supérieures aux moyennes correspondantes pour la zone de l'OCDE, tandis que les parts de tous les autres secteurs dans l'emploi total sont inférieures aux moyennes de l'OCDE.

Si l'on utilise les données relatives à la structure de la production et de l'emploi pour calculer la productivité relative du travail suivant les secteurs (la productivité de l'ensemble de l'économie étant égale à 1), on constate que l'agriculture et la construction ont une productivité relative particulièrement faible, ce qui incite à penser que ce sont principalement ces secteurs qui absorbent les excédents de main-d'œuvre en offrant des emplois occasionnels ou à temps partiel. La productivité des industries manufacturières et des services financiers est en revanche exceptionnellement élevée au Mexique, probablement parce que la pénurie de qualifications et/ou le degré limité de concurrence aboutissent à une rémunération des facteurs relativement élevée dans ces secteurs. La productivité relative du travail étonnamment faible dans les industries d'extraction (et étonnamment élevée dans le commerce), par rapport à la moyenne de la zone de l'OCDE, s'explique probablement par une répartition arbitraire de la valeur ajoutée par la PEMEX, qui tout à la fois produit et commercialise le pétrole mexicain, entre les activités d'extraction et les activités de distribution (commerce).

Deux aspects de l'économie mexicaine ayant une incidence importante sur les priorités de la politique économique et les possibilités de développement à moyen terme sont liés à l'évolution démographique et à la répartition du revenu.

Tableau 2. PIB et emploi par secteur
 Mexique et moyenne de la zone de l'OCDE¹
 En pourcentage

Secteurs	PIB		Emploi		Productivité relative de la main-d'œuvre ²	
	Mexique	OCDE Moyenne	Mexique	OCDE Moyenne	Mexique	OCDE Moyenne
Agriculture, élevage, pêche et sylviculture	8.0	3.7	25.6	6.2	0.31	2.12
Industries minières (y compris le pétrole)	2.6	2.0	1.2	0.4	2.11	4.87
Industries manufacturières	23.0	22.2	11.1	20.3	2.08	1.10
Construction	4.0	2.8	10.7	0.9	0.38	3.25
Services d'utilité publique	1.4	6.7	0.5	7.4	2.76	0.92
Commerce, restauration et hôtellerie	26.6	14.9	15.0	18.8	1.77	0.80
Transports et communications	8.3	6.9	4.8	6.2	1.74	1.12
Services financiers, assurances et immobilier	11.2	18.0	2.2	8.9	5.10	2.28
Services collectifs	16.0	22.9	28.9	30.9	0.55	0.76
Ensemble de l'économie	100.0	100.0	100.0	100.0	1.00	1.00

1. 1990 pour le Mexique, dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles pour les autres pays. En raison de l'insuffisance des données disponibles, la moyenne des pays de l'OCDE ne tient pas compte de l'Autriche, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de la Suisse, de la Turquie ni de la Yougoslavie.

2. Par rapport à la productivité moyenne dans l'ensemble de l'économie.

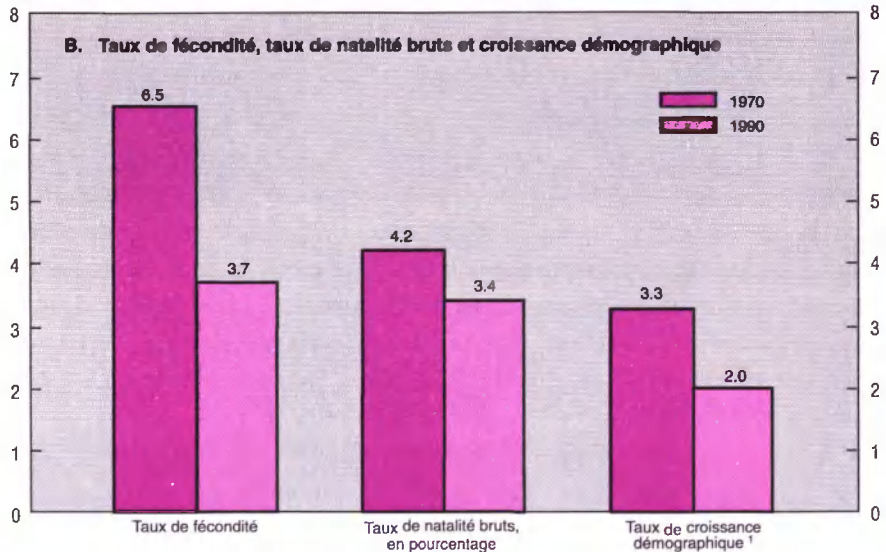
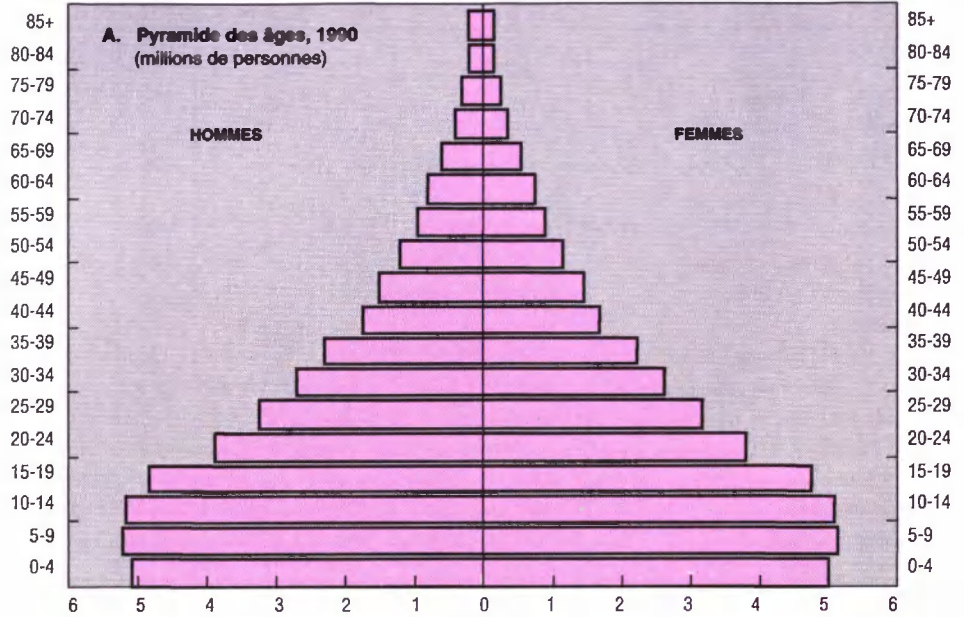
Sources : INEGI; OCDE, *Comptes nationaux annuels*.

Du fait de la croissance rapide de la population depuis le milieu du siècle, la pyramide des âges se caractérise par une très forte proportion de moins de 15 ans (graphique 1). Toutefois, le taux de fécondité aussi bien que le taux de natalité brut ont régulièrement diminué depuis 1965. De ce fait, le taux de croissance démographique est tombé de plus de 3 pour cent dans les années 60 à moins de 2 pour cent à la fin des années 80, mais la population active augmente encore de 3 pour cent par an, conséquence des taux de natalité élevés enregistrés précédemment et de l'augmentation des taux d'activité féminins. Le second aspect est qu'un grand nombre de personnes se trouvent au-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire que leur revenu est inférieur à deux fois le salaire minimum : en 1989, 28 pour cent des ménages étaient dans ce cas (graphique 2).

Graphique 1. CROISSANCE DE LA POPULATION ET PYRAMIDE DES ÂGES

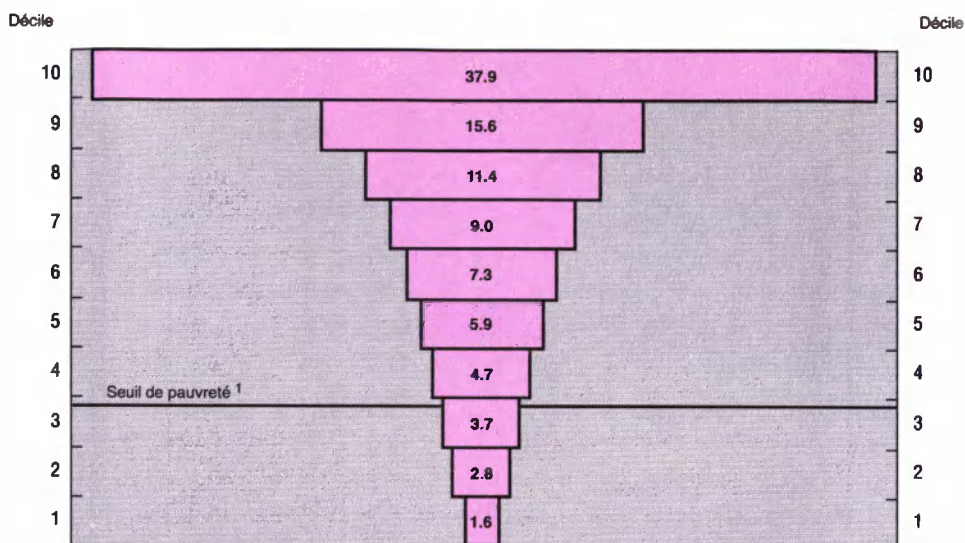
Tranches d'âge

Tranches d'âge



1. Taux de croissance annuelle sur les dix années précédentes.

Graphique 2. RÉPARTITION DU REVENU ET PAUVRETÉ
Pourcentage du revenu total des ménages par décile
1989



1. Ménages recevant moins de deux fois le salaire minimum : 28,4 pour cent du total.

Source : INEGI, Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages, 1989 T3.

Le tableau 3 et le graphique 3 permettent de comparer la taille, la structure et les performances de l'économie mexicaine à celles des pays de l'OCDE. En termes de superficie et de population, le Mexique est comparable aux plus grands pays de l'OCDE et se situe donc nettement au-dessus de la moyenne ; il en va de même pour la population active, malgré un taux d'activité relativement faible. Pour ce qui est de la production totale (PIB), l'économie mexicaine se situe légèrement en dessous de la moyenne de la zone, même si elle vient avant tous les petits pays de l'OCDE lorsque la production est mesurée à parité de pouvoir d'achat (PPA) ; la production est un peu moins importante en termes relatifs si on la mesure aux taux de change courants.

Parmi les caractéristiques structurelles de l'économie mexicaine, on notera un taux d'activité relativement faible, imputable à la proportion importante

Tableau 3. L'économie mexicaine en contexte

Rubrique	Unité de mesure	OCDE (dernière année pour laquelle les données sont disponibles)			Mexique	
		Maximum	Minimum	Moyenne	1990	Rang ¹
A. Importance						
Superficie	millions de km ²	9.97	.003	1.34	1.97	4
Population	millions	251.5	0.3	35.7	81.2	3
Population active	millions	124.8	0.1	16.3	24.1	4
PIB	milliards de dollars	5 513.9	5.9	684.0	241.4	11
	milliards de dollars, PPA	5 392.2	4.1	594.3	445.1	8
B. Structure						
Emploi/population	pourcentage	52.7	30.4	43.2	28.8	23
Salariés agricoles/ ensemble des salariés	pourcentage	47.8	2.1	9.4	22.6	3
Dettes publiques/PIB	pourcentage	130.2	13.5	61.2	50.0	11
Dépenses publiques/PIB ²	pourcentage	60.3	31.6	46.6	26.0	25
Part de la rémunération du travail ³	pourcentage	61.2	29.4	51.4	24.6	25
Formation brute de capital fixe/PIB	pourcentage	32.0	14.6	22.0	18.8	22
C. Performance économique						
PIB/emploi total	dollars, PPA	45 729	11 063	34 913	19 033	23
Inflation moyenne (1989-91)	pourcentage	63.1	2.5	8.3	18.0	2
Croissance moyenne du PIB (1989-91)	pourcentage	5.3	-2.9	1.7	4.0	6
PIB/population totale	dollars, PPA	21 438	3 359	15 150	5 482	24

1. Par rapport aux 24 pays de l'OCDE.

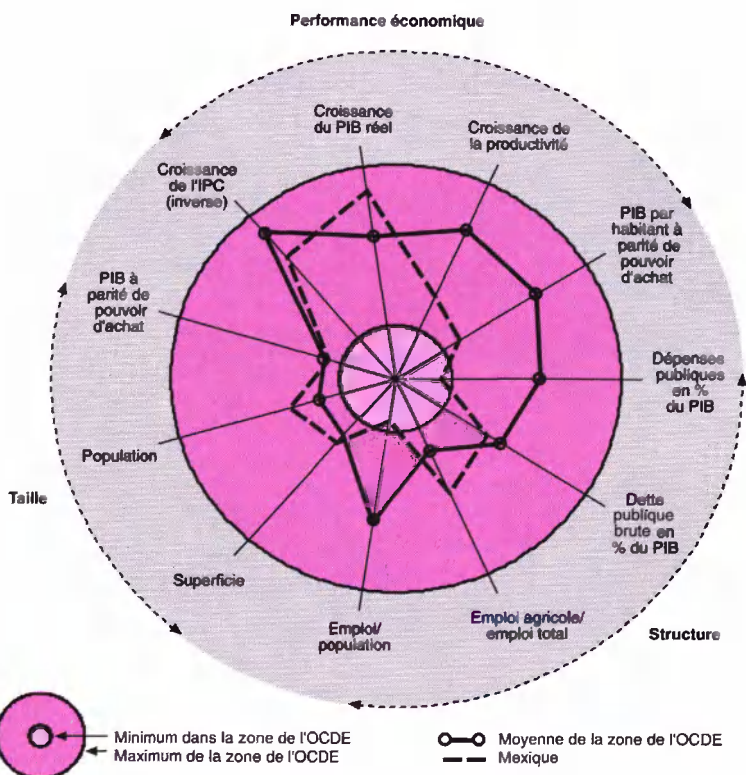
2. Dépenses des administrations publiques.

3. Rémunération des salariés/PIB.

Sources : OCDE; IMF; Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

d'enfants dans la population totale, et la part relativement grande de l'agriculture dans l'emploi total, malgré une baisse très marquée au cours de la période d'après-guerre (partie B du tableau 3). Le rapport de la dette publique au PIB est nettement inférieur à la moyenne observée dans les pays de l'OCDE, et la part des dépenses publiques dans le PIB est plus faible que dans aucun pays Membre. Les dépenses publiques et la dette publique ont fortement diminué en proportion du PIB par rapport aux sommets historiques atteints respectivement en 1982 et

Graphique 3. TAILLE, STRUCTURE ET PERFORMANCES RELATIVES DE L'ÉCONOMIE MEXICAINE



Source : OCDE.

1987, grâce à un programme de privatisation massive et à un effort soutenu d'assainissement des finances publiques.

En termes de productivité (PIB par personne employée, à parité de pouvoir d'achat), le Mexique se situe au même rang que les pays de l'OCDE qui enregistrent les moins bonnes performances et, étant donné le faible taux d'activité que l'on observe, il en est à fortiori de même pour le revenu par habitant. Alors que la croissance du PIB est comparable, depuis 1989, à celle que l'on

enregistre dans les pays Membres où l'expansion est la plus rapide, l'inflation, bien qu'elle se soit beaucoup tassée, demeure plus élevée que dans les pays de l'OCDE, Turquie et Grèce exceptées. La balance des opérations courantes, qui avait dégagé un excédent pendant la plus grande partie de la période de stabilisation d'après 1982, accuse à nouveau un déficit qui est financé par une augmentation rapide des entrées de capitaux privés.

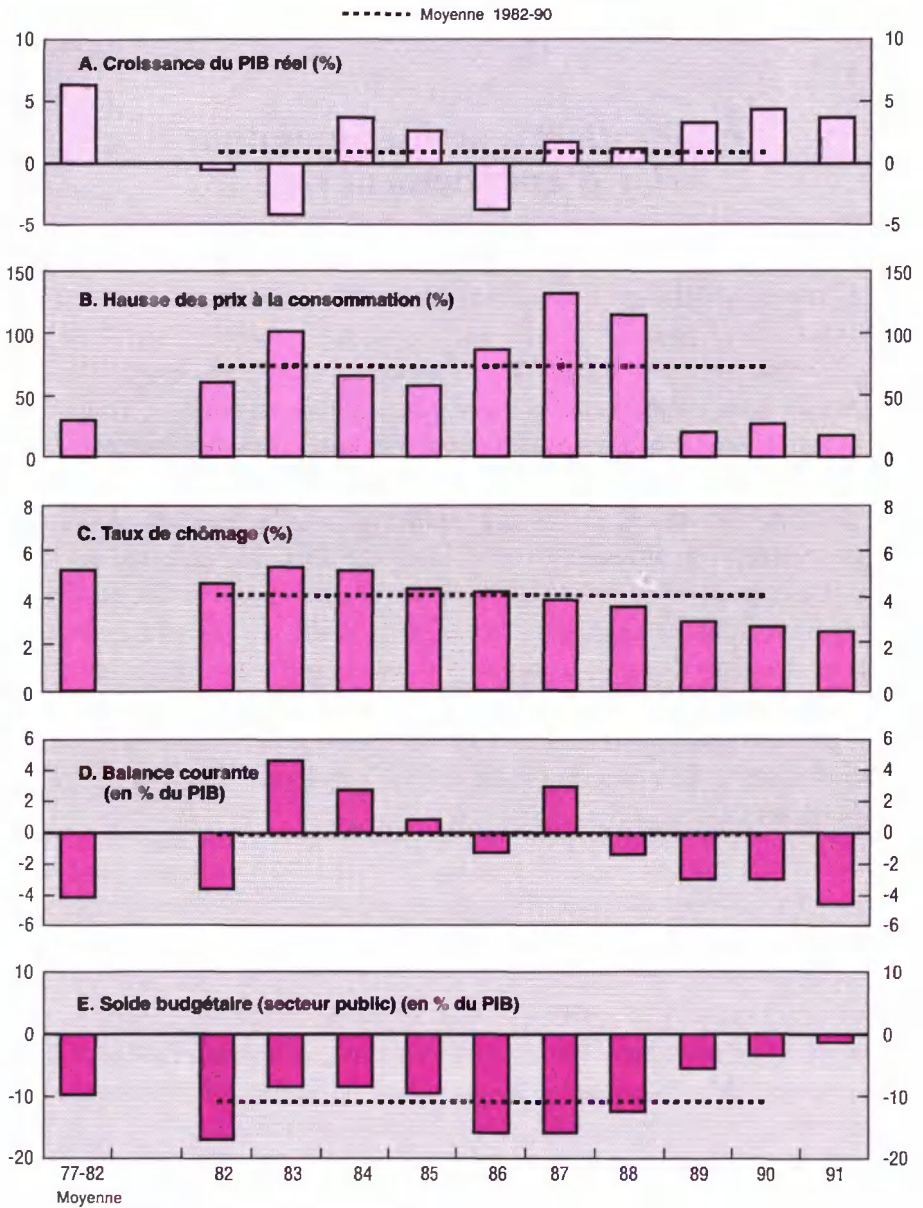
II. Stabilisation macro-économique après la crise d'endettement de 1982⁵

La crise de la dette qui s'est déclenchée au Mexique en août 1982 a marqué un tournant décisif pour l'économie mexicaine, non seulement parce qu'elle a mis brutalement fin à 40 années de croissance ininterrompue et que l'inflation s'est envolée pour atteindre des niveaux jamais vus depuis plus de 70 ans, mais aussi, et surtout, parce que le gouvernement a dû totalement repenser sa stratégie de développement économique. La nouvelle approche adoptée est centrée sur une redéfinition du rôle de l'État et sur la transformation d'une économie extrêmement réglementée et protégée en une économie ouverte, axée sur le jeu du marché. La crise de 1982 avait cependant des racines si profondes qu'il a fallu plus de six ans d'ajustements douloureux et de vastes réformes (dont beaucoup sont encore en cours de mise en œuvre) pour que la nouvelle stratégie commence à porter ses fruits. C'est seulement vers la fin des années 80 que la production réelle a retrouvé le niveau atteint en 1981 ; de même, il a fallu huit ans pour que l'inflation tombe à un niveau inférieur à celui auquel elle s'établissait avant la crise (graphique 4).

Pour comprendre la longueur des délais qui ont été nécessaires pour retrouver un sentier de croissance durable et porter un coup décisif au climat inflationniste qui empoisonnait l'économie, il convient d'analyser les problèmes auxquels s'est trouvé confronté le gouvernement entré en fonction en décembre 1982. Dix années de fortes dépenses publiques financées par le déficit, 40 années de politique commerciale protectionniste et d'intervention grandissante de l'État dans le fonctionnement de l'économie se soldaient par de graves déséquilibres macro-économiques et de profondes distorsions micro-économiques :

- des déficits budgétaires régulièrement élevés, et la présence, dans le secteur public, d'un grand nombre d'entreprises commerciales travaillant à perte ;

Graphique 4. RÉSULTATS MACRO-ÉCONOMIQUES



Source : Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática, FMI.

- une inflation débridée, dont le taux annuel était voisin de 100 pour cent à la fin de 1982;
- des déficits chroniques des échanges de biens et de services non facteurs, et un secteur exportateur fortement tributaire du pétrole;
- le refus des banques étrangères de fournir de nouveaux crédits;
- l'ampleur des transferts de ressources effectués à l'étranger pour assurer le service d'une lourde dette extérieure, alors même que les taux d'intérêt réels atteignaient des niveaux sans précédent sur les marchés internationaux;
- les sérieuses distorsions introduites dans la structure des prix intérieurs par les interventions directes et les contrôles de l'Etat;
- une industrie généralement inefficace, à faible productivité et fournissant des produits de médiocre qualité à un marché intérieur fortement protégé, sans guère d'incitations à exporter;
- un secteur privé hostile au gouvernement et peu convaincu de son aptitude à gérer l'économie.

Du fait de ce contexte économique, les tentatives visant à relancer l'activité se trouvaient soumises à de très strictes contraintes sur le double plan budgétaire et extérieur. La contrainte budgétaire était sérieusement aggravée par le coût du service de la dette publique qui représentait une forte proportion des dépenses de l'Etat. La contrainte extérieure trouvait son origine dans le poids du service de la dette extérieure, l'absence de vocation exportatrice de l'industrie et le rôle prédominant du pétrole dans les exportations totales. Sous l'effet conjugué de ces contraintes, l'économie était extrêmement sensible aux fluctuations du prix du pétrole et des taux d'intérêt internationaux, ainsi qu'à leur impact sur les anticipations et donc sur les flux de capitaux transfrontières. Indépendamment de la situation défavorable qui prévalait au début de la période de stabilisation, la mise en place des conditions propices à une croissance durable a été rendue plus difficile par divers chocs négatifs qui ont touché l'économie après que le gouvernement du président de la Madrid avait mis en route son programme de stabilisation :

- Une dégradation sensible des termes de l'échange qui, du fait surtout de l'effondrement du prix du pétrole en 1985/86, ont accusé une perte de près de 40 pour cent entre 1982 et 1988;
- Un grave tremblement de terre qui a frappé Mexico en septembre 1985.

Dans la section suivante, on examinera l'évolution économique et les politiques mises en œuvre au cours de la période allant de 1983 à la fin de la décennie, moment où la confiance a été enfin rétablie et où la production a recommencé de s'accroître. Dans un premier temps, nous résumerons l'évolution intervenue en distinguant trois sous-périodes dans les efforts menés jusqu'en 1990 pour rétablir la stabilité macro-économique. Nous analyserons ensuite de manière plus détaillée les principaux instruments de politique macro-économique utilisés pour assurer la stabilisation et la reprise de l'activité.

De la crise au rétablissement de la confiance : 1983 à 1990

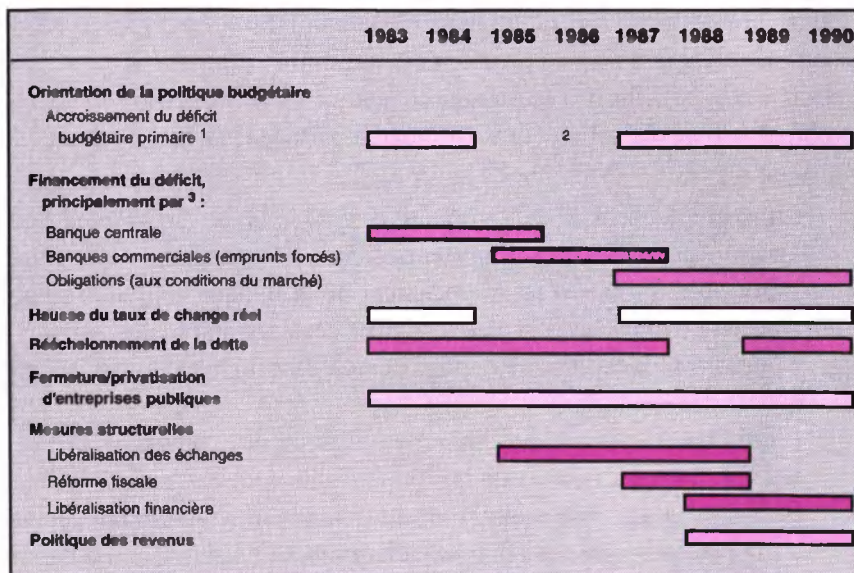
La stabilisation de l'économie au lendemain de la crise de la dette de 1982 n'a pas été le résultat d'un processus régulier et progressif mais s'est au contraire opérée de manière assez chaotique. On peut distinguer trois principales phases au cours de cette période :

- 1983 à 1985 : le « Programme de remise en ordre immédiate de l'économie » (PIRE).
- 1986 à 1987 : nouvelles crises de confiance et effondrement du prix du pétrole en 1986.
- 1988 à 1990 : allègement de la dette, concertation sociale, rétablissement de la confiance et reprise de la croissance.

Le graphique 5 illustre les mesures qui ont caractérisé chacune de ces périodes, et permet de faire les constatations suivantes :

- L'assainissement des finances publiques s'est poursuivi tout au long des huit années du processus d'ajustement, avec une seule interruption en 1985.
- La renégociation de la dette extérieure s'est faite par à-coups tout au long de la période d'ajustement.
- Le financement du déficit du secteur public, d'abord principalement assuré par la banque centrale, a ensuite été opéré par l'émission d'obligations aux conditions du marché.
- Le taux de change effectif réel a été extrêmement instable pendant la période d'ajustement, variant de plus de 20 pour cent de part et d'autre de sa valeur moyenne au cours de la période considérée.

Graphique 5. VUE D'ENSEMBLE DES POLITIQUES D'AJUSTEMENT : 1983-1990



1. Secteur public ; le solde budgétaire primaire est le solde budgétaire moins les paiements nets d'intérêts, qui sont considérés comme échappant au contrôle discrétionnaire du gouvernement. Il représente l'effort d'assainissement des finances publiques.
2. Même si le solde primaire a en fait diminué de 1.8 pour cent du PIB en 1986, cette contraction a été largement imputable à la baisse (exogène) du prix du pétrole, laquelle - toutes choses restant égales par ailleurs - aurait entraîné une diminution des recettes d'exportation du secteur public de 3.2 pour cent du PIB.
3. En général, on utilise simultanément les trois méthodes de financement ; les barres indiquent la méthode dominante. Lorsqu'il y a des barres sur deux lignes à la fois, cela signifie que deux méthodes ont été utilisées à proportions égales.

- Des politiques structurelles ont été appliquées tout au long de la période d'ajustement mais leur importance s'est accrue vers la fin des années 80 et au-delà.
- C'est seulement vers la fin de la période de stabilisation que les autorités ont mis en œuvre une vaste politique des revenus dont le lancement a été accompagné par un durcissement de la politique monétaire et une rigueur budgétaire accrue.

Le Programme de remise en ordre immédiate de l'économie (PIRE)

En décembre 1982, lors de l'entrée en fonction du Président de la Madrid, il fallait en priorité s'attaquer au problème de liquidités extérieures consécutif à la crise de la dette, stabiliser l'économie et rétablir la confiance du secteur privé. Les membres de la nouvelle équipe dirigeante partageaient la même analyse des causes de la crise⁶ :

- l'inflation débridée et l'ampleur des déficits de la balance courante étaient imputables aux importants déficits budgétaires et à leur monétisation, par le biais d'un financement de la banque centrale (ou par des emprunts forcés auprès des banques commerciales ainsi qu'aux taux contrôlés applicables aux dépôts, ce qui s'est traduit par une désintermédiation financière);
- l'initiative privée a moins cherché à réaliser des gains d'efficience qu'à obtenir des rentes en raison de l'absence de concurrence sur les marchés intérieurs et des distorsions introduites dans la structure des incitations, du fait d'une politique commerciale protectionniste, d'une inflation élevée et variable et de l'ingérence de l'État dans le fonctionnement de l'économie.

Les membres du nouveau gouvernement s'accordaient par ailleurs à reconnaître qu'une répudiation unilatérale de la dette, malgré la bouffée d'oxygène que l'on pouvait en attendre à court terme, compromettrait pour de longues années la crédibilité du gouvernement auprès des milieux d'affaires nationaux aussi bien qu'étrangers. Une telle décision rendrait par là-même extrêmement difficile la mise en œuvre des modifications de la gestion économique jugées nécessaires pour revenir à un sentier de croissance durable, entraînée par l'initiative du secteur privé.

C'est sur la base de ces réflexions que le gouvernement a mis sur pied son programme d'action immédiate. Il a engagé des négociations avec ses créanciers étrangers (principalement des banques privées) pour rééchelonner la dette extérieure du pays. Dans le même temps, il présentait le « Programme de remise en ordre immédiate de l'économie » (PIRE) pour la période 1983-1985, dont l'objectif était de rétablir les conditions nécessaires à la stabilité des prix et des conditions financières en s'attaquant de front au déséquilibre budgétaire. Le PIRE visait par ailleurs à remédier aux distorsions que la rapidité de l'inflation et

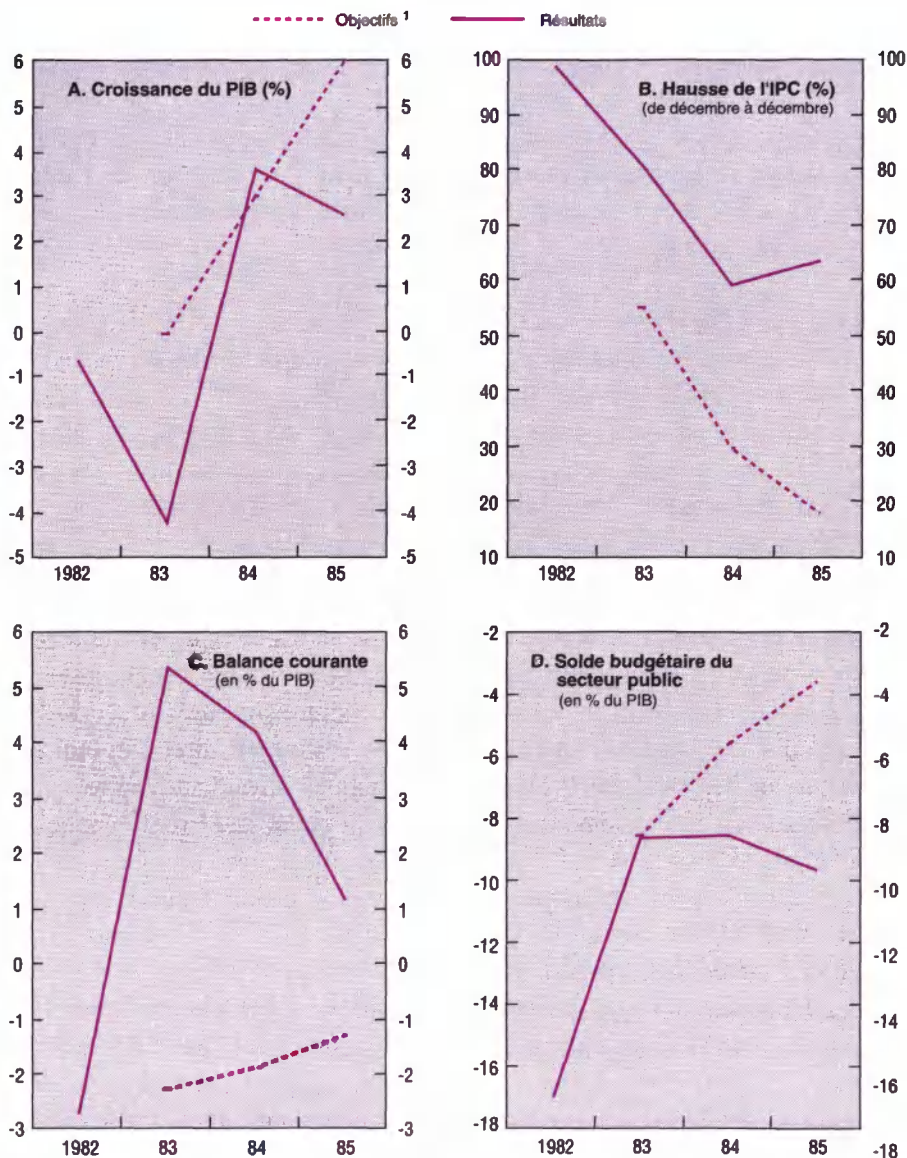
les politiques suivies dans le passé avaient introduites dans deux variables de prix stratégiques :

- le taux de change a été dévalué de 90 pour cent après la levée des contrôles de change généraux imposés sous le gouvernement sortant (López Portillo)⁷;
- les prix réglementés (notamment les prix des produits pétroliers), dont la valeur réelle n'avait cessé de baisser avec l'accélération de l'inflation, ont été à nouveau alignés sur les coûts de production ou les prix internationaux⁸.

Après le premier ajustement opéré au moment du lancement du PIRE, les autorités avaient l'intention d'aligner ces prix réglementés et le taux de change sur le taux d'inflation officiellement prévu, et elles ont procédé à cet effet à une dépréciation progressive pré-annoncée du peso de treize centavos par jour (parité mobile). De même, le salaire minimum a été lié au taux d'inflation prévu et non au taux d'inflation passé pour éviter que la spirale prix-salaires ne s'entretienne d'elle-même.

En ce qui concerne des dépenses, celles du secteur public hors intérêts ont été réduites en termes réels d'environ 11 pour cent en 1983, principalement dans le domaine des dépenses sociales et des investissements publics (voir ci-dessous). Bien que quantitativement moins importantes, d'autres mesures prévues dans le cadre du PIRE prévoyaient certains relèvements des impôts directs et indirects et la fermeture de diverses petites entreprises publiques travaillant à perte, acquises sous le précédent gouvernement pour soutenir l'emploi. Le PIRE bénéficiait du soutien de prêts du FMI, ce qui a permis au Mexique de recevoir 3.7 milliards de dollars pendant la mise en œuvre du programme. Le graphique 6 compare les objectifs du PIRE concernant les principaux indicateurs macro-économiques et les résultats effectifs. Le programme visait à réaliser un «atterrissage en douceur» en ramenant progressivement le déficit financier à 3.5 pour cent du PIB en 1985. On espérait faciliter ainsi la réduction progressive du déficit de la balance courante et le ramener au niveau tolérable de 1.2 pour cent du PIB, le taux d'inflation devant être pour sa part ramené à 18 pour cent d'ici la fin de la période d'application du PIRE (décembre 1985). On prévoyait que la production resterait stationnaire en 1983 mais qu'elle se redresserait ensuite progressivement pour atteindre un taux de croissance de 6 pour cent en 1985.

Graphique 6. PIRE : OBJECTIFS ET RÉSULTATS



1. Prévisions du FMI, fin 1982.
 Source : Lustig (1992).

En l'occurrence, l'objectif ambitieux du PIRE concernant la réduction de 8½ points du besoin de financement du secteur public rapporté au PIB au cours de la première année du programme (1983) a été atteint, mais les autres résultats concernant les principales variables macro-économiques ont été très éloignés de ce que l'on avait prévu : la production s'est fortement contractée au lieu de rester stationnaire, la balance extérieure a dégagé un excédent spectaculaire (5.7 pour cent du PIB) au lieu de la réduction prévue du déficit, et le taux annuel d'inflation n'a diminué que de la moitié de l'objectif visé (20 points de pourcentage au lieu des 40 prévus).

La production étant beaucoup plus faible mais l'inflation plus forte que ne l'avait prévu le scénario d'atterrissage en douceur, le gouvernement s'est trouvé confronté à un dilemme quant à la nature de l'ajustement à apporter à la politique économique. La contrainte extérieure immédiate ayant été atténuée grâce à l'excédent de 5.4 milliards de dollars de la balance courante, ainsi qu'au rééchelonnement de la dette et aux prêts du FMI, et le taux élevé de l'inflation impliquant qu'une large partie des paiements d'intérêt nominaux contribuant au déficit financier correspondait en fait à une réduction de la valeur réelle de l'endettement⁹, le gouvernement a décidé d'assouplir quelque peu l'effort d'assainissement financier d'abord envisagé dans le PIRE. Et lorsque la production s'est fortement redressée en 1984, que la balance courante est demeurée excédentaire et que l'inflation a continué de reculer, le gouvernement a laissé l'excédent primaire se contracter en 1985. Lorsque le ratio déficit public/PIB a de nouveau commencé à augmenter et que le programme de soutien du FMI est arrivé à son terme, les marchés financiers ont été pris de panique : la dépréciation du peso s'est accélérée, les fuites de capitaux se sont poursuivies et les réserves de change ont baissé. Au milieu de l'année 1985, l'inflation a recommencé à s'accélérer, et il est devenu évident que les objectifs du PIRE ne seraient pas atteints.

Chocs et instabilité : 1986 à 1987

La préparation des mesures à prendre en remplacement du programme PIRE inachevé a été interrompue par le terrible tremblement de terre qui a frappé la ville de Mexico en septembre 1985, et qui a entraîné de très importantes dépenses d'urgence en même temps qu'il vidait de leur sens les prévisions budgétaires antérieures. Peu de temps après, un autre choc sérieux frappait l'économie mexi-

caine : à partir de la fin de 1985, les prix internationaux du pétrole ont piqué du nez, le prix moyen du pétrole mexicain tombant ainsi de plus de 50 pour cent en 1986. La moins-value de recettes en devises qui en est résulté a représenté quelque 8 milliards de dollars, soit plus de 4 pour cent du PIB, ce qui correspondait – toutes choses égales par ailleurs – à une réduction des recettes annuelles du secteur public de l'ordre de 13 pour cent.

La dégradation des termes de l'échange imputable à l'effondrement du prix du pétrole a rendu inévitable un ajustement en baisse du taux de change effectif réel, et tout au long de l'année 1986 les autorités ont laissé le peso se déprécier bien au-delà de l'inflation intérieure. La politique budgétaire a été parallèlement durcie, par un relèvement des prix intérieurs du pétrole et une augmentation des recettes non pétrolières ainsi que par des réductions des dépenses d'équipement en termes réels. Les autorités ont en effet réalisé qu'elles avaient assoupli prématurément leur action en 1985 et qu'il était nécessaire de remédier à la moins-value de recettes due au choc pétrolier. Sous l'effet conjugué de la rapide augmentation des prix des importations en monnaie locale et du fléchissement des revenus réels, imputable à la dégradation des termes de l'échange, l'année 1986 a été marquée tout à la fois par une accélération de l'inflation (dont le taux a dépassé 100 pour cent) et une baisse de la production (-3.8 pour cent). L'accélération de l'inflation est allée de pair avec le financement du déficit financier du secteur public par des emprunts bancaires forcés à des taux d'intérêt artificiellement bas, ce qui s'est traduit par des taux négatifs réels sur les dépôts et une rapide désintermédiation financière.

Dans ces conditions, le Mexique s'est à nouveau trouvé en difficulté pour assurer le service de sa dette extérieure malgré les opérations successives de rééchelonnement opérées depuis 1982. Le « plan Baker »¹⁰, auquel participaient des banques privées, a élargi le champ des négociations sur la dette, qui ne visaient plus simplement à assurer le service et le remboursement de la dette, mais aussi à créer les conditions permettant une croissance durable dans les pays débiteurs afin d'améliorer les chances de les voir en fin de compte rembourser leurs créances. Le Mexique a été le premier des quinze pays visés par l'initiative Baker à en bénéficier, et les négociations menées avec succès en 1986 lui ont permis d'obtenir 12 milliards de dollars d'argent frais (crédits en partie liés à l'évolution future des conditions extérieures), outre un nouveau rééchelonnement de la dette et une réduction des taux d'intérêt contractuels. (On trouvera dans la

section suivante une analyse plus détaillée des négociations et des accords de rééchelonnement de la dette).

La nouvelle démarche des créanciers a été accompagnée et étayée par un certain nombre de mesures prises par le Mexique pour créer les bases nécessaires à une croissance durable, par un assainissement des finances publiques, une libéralisation du commerce international et la maîtrise de l'inflation intérieure. Grâce à cette aide extérieure, les autorités mexicaines ont pu se préoccuper moins de la protection de la balance des paiements à court terme et davantage du rétablissement de la stabilité des prix et de la reprise de l'activité. La production a effectivement recommencé à progresser en 1987, ce qui n'a pas empêché un retournement spectaculaire du solde de la balance courante, le déficit induit par le choc pétrolier faisant place à un excédent équivalant à 2 pour cent du PIB. En revanche, les progrès réalisés sur le front de l'inflation sont restés limités, et la rapidité de la hausse des prix maintenant les taux d'intérêt nominaux à un niveau plus élevé qu'en 1986, la poursuite de la contraction des dépenses hors intérêts ne s'est pas traduite par une réduction du déficit financier.

Malgré un excédent de la balance opérationnelle¹¹ du secteur public, la stabilité des coûts intérieurs réels de main-d'œuvre et l'appréciation du taux de change réel, la progression de l'indice des prix à la consommation n'a marqué aucun signe de ralentissement en 1987 : le taux d'inflation élevé, les anticipations inflationnistes et la dépréciation nominale s'entretenaient mutuellement, ce qui n'était cependant possible que dans le cadre d'un régime monétaire d'accompagnement de l'inflation. Il fallait rompre le cercle vicieux d'anticipations de forte inflation entraînant une dépréciation monétaire, conduisant elle-même à une forte inflation (laquelle confirmait et renforçait par là-même les anticipations antérieures en matière de prix). Lorsque la crise boursière mondiale d'octobre 1987 a touché le Mexique et entraîné l'effondrement des prix des actions, la confiance dans la monnaie mexicaine a été à nouveau ébranlée, ce qui a déclenché des sorties massives de capitaux¹².

Concertation sociale, allègement de la dette et reprise de la croissance : 1988 à 1990

Face à l'impossibilité de faire reculer l'inflation et de rétablir la confiance dans la monnaie, malgré les nettes améliorations des paramètres fondamentaux de l'activité économique (comptes financiers du gouvernement et importantes

réformes structurelles), on a été amené à penser que le processus inflationniste était devenu largement «inerte» : le taux d'inflation était élevé parce que les agents économiques s'attendaient à le voir demeurer élevé et adaptaient leur comportement en conséquence, malgré l'absence notable d'accords formels d'indexation au Mexique ; ce processus ne pouvait naturellement se poursuivre qu'aussi longtemps qu'il s'accompagnait d'une expansion de la masse monétaire. Pour parvenir à «casser» les anticipations inflationnistes dans un tel contexte, il fallait soit créer un supplément de production et un sous-emploi des ressources sur le marché du travail, ce qui aurait fini par se traduire par un recul de l'inflation et des anticipations inflationnistes, soit déployer des efforts coordonnés pour faire reculer simultanément l'inflation effective et les anticipations inflationnistes. Les deux méthodes impliquaient l'une comme l'autre un ralentissement de la progression de la demande nominale et de la masse monétaire qui devaient retrouver des taux compatibles avec la faiblesse souhaitée du rythme de l'inflation. La seconde méthode permettant d'espérer que les coûts transitoires d'ajustement seraient nettement moindres que dans le cadre d'une stratégie non coordonnée visant à réduire l'inflation «inerte», le gouvernement et les principaux représentants du secteur privé (et notamment des travailleurs organisés) sont convenus de mettre en œuvre une politique des revenus pour resserrer (et, espérait-on, supprimer) l'écart *ex post* entre l'inflation effective et l'inflation escomptée.

Le programme de stabilisation qui a été alors mis en place était fondé sur un accord de tous les responsables des principaux secteurs de l'économie concernés, et le 15 décembre 1987, le gouvernement et des représentants des travailleurs, des agriculteurs et des chefs d'entreprise ont signé le Pacte de solidarité économique (PSE ou «Pacto») dont l'objectif de base était de freiner l'inflation sans entraîner de récession. Pour accroître la crédibilité du PACTO et ses chances de succès, sa mise en œuvre a été précédée ou accompagnée de diverses mesures :

- les principaux prix, notamment le salaire minimum et le taux de change, ont été ajustés pour éliminer les distorsions flagrantes des prix et des coûts relatifs apparues pendant les mois précédents où l'inflation s'accélérait¹³ ;
- les plafonds imposés aux prêts des banques commerciales ont été révisés en baisse, et le crédit du système bancaire au secteur privé diminué de 22.2 pour cent en termes réels entre décembre 1987 et février 1988 ;

- les mesures de libéralisation des échanges ont été accélérées pour que la concurrence étrangère exerce des pressions à la baisse sur les prix intérieurs : les droits de douane maximums ont été ramenés de 45 à 20 pour cent, et la quasi-totalité des licences d'importation ont été supprimées (sauf pour l'agriculture, l'automobile, l'électronique et les produits pharmaceutiques);
- le taux de la taxe sur la valeur ajoutée pour les produits alimentaires et les médicaments a été ramené à zéro, et les taux de l'impôt sur le revenu applicables aux tranches de revenus les plus faibles ont été réduits; néanmoins, la politique budgétaire a été encore globalement durcie, l'objectif étant que le budget primaire dégage un excédent équivalant à 8.2 pour cent du PIB en 1988 par le biais d'une réduction des dépenses (non compris les paiements d'intérêts) égale à 1.5 pour cent du PIB et d'un ajustement en hausse des prix réglementés¹⁴.

Le gouvernement était, on le voit, parfaitement conscient qu'une politique des revenus ne pouvait remplacer des politiques macro-économiques suffisamment restrictives dans la lutte contre l'inflation. Il ne voulait cependant pas davantage laisser les prix réglementés s'installer durablement à des niveaux inférieurs à ceux des coûts du fait de la politique des revenus. Mais il existait à ses yeux une chance de réduire les pertes de production et d'emploi liées au ralentissement de l'inflation et, compte tenu de l'ampleur des coûts d'ajustement auxquels il avait déjà fallu faire face sous forme d'une réduction des salaires réels et des revenus moyens, il a décidé d'exploiter cette possibilité en s'appuyant sur les consultations et la recherche d'un consensus.

La reconduction du PACTO en mars 1988 s'est traduite par les dispositions suivantes :

- Le taux de change contrôlé était fixé à 2 257 pesos pour 1 dollar.
- Les participants au PACTO devaient s'entendre sur un taux prévu de hausse du prix d'un panier de produits de base composé de 75 produits et services essentiels (notamment les principaux biens et services fournis par le secteur public).
- Les modifications de prix des produits inclus dans le « panier de base » faisaient l'objet de négociations entre les participants au PACTO.

- Les salaires seraient relevés d'un montant équivalant au taux prévu de hausse de prix du « panier de base ».

Le gouvernement a créé une commission de suivi composée de hauts fonctionnaires ainsi que de représentants du secteur privé pour veiller au respect des engagements pris et maintenir le dialogue avec les groupes privés concernés. Le PACTO a été reconduit à cinq reprises à des intervalles de plus en plus éloignés à mesure que sa crédibilité s'affirmait.

Soutenu par une politique économique restrictive, le PACTO est parvenu à faire fortement reculer l'inflation : sur une base mensuelle, le taux moyen d'inflation, de l'ordre de 8.3 pour cent en 1987, a été ramené à près de 1 pour cent à la fin de 1988. Autre indication du succès du PACTO : dans le même temps, la production a augmenté de 1.4 pour cent malgré les politiques monétaire et budgétaire restrictives (les dépenses réelles du secteur public ont diminué de 12.3 pour cent par rapport à l'année précédente) et les conditions extérieures défavorables (les prix moyens du pétrole ont baissé de près de 4 dollars des États-Unis le baril, et le taux d'intérêt de la dette extérieure a augmenté de 3 points, sans que le Mexique dispose de crédits étrangers supplémentaires). Néanmoins, les taux d'intérêt nominaux sur la dette publique ont reculé beaucoup moins rapidement que l'inflation, ce qui s'est traduit par une augmentation des taux d'intérêt réels (*ex post*) qui ont ainsi atteint 40 pour cent en 1988, compromettant par là même les efforts d'assainissement budgétaire du gouvernement.

Le succès que représentait le recul de l'inflation de plus de 100 points pendant l'année 1988 a été quelque peu amoindri par la réduction simultanée des réserves de change de plus de 7 milliards de dollars et la réapparition d'un déficit de la balance courante de 2.4 milliards de dollars. Ces facteurs ont largement tenu à la rapide augmentation des importations qui a suivi l'accélération de la libéralisation des échanges, le poids élevé et croissant du service de la dette extérieure, l'ampleur des remboursements au titre de la dette extérieure privée, et une reprise des fuites de capitaux au lendemain de la crise du peso de 1987¹⁵. Le gonflement du volume des importations est imputable à la brusque progression des achats de biens de consommation qui ont augmenté de 150.3 pour cent, la demande de ces produits ayant été longtemps contenue, et à l'incidence de l'ouverture de l'économie sur les industries jusque-là protégées qui ont vu leurs parts de marché menacées ; elles se sont donc trouvées dans l'obligation d'amé-

liorer leur stock de capital et d'investir pour affronter la concurrence étrangère, donnant ainsi un vigoureux coup de fouet aux importations de biens d'équipement.

Compte tenu de la rapide dégradation de la position extérieure du Mexique alors même que la croissance était seulement modérée – inférieure à ce qu'elle aurait dû être pour maintenir les niveaux de revenu par habitant – il semblait très difficile que le pays procède aux lourds investissements requis pour retrouver un sentier de croissance durable et non inflationniste, tout en transférant des ressources à l'étranger au rythme de 6 pour cent du PIB pour assurer le service de la dette extérieure. Les transferts nets de ressources extérieures¹⁶ sont donc devenus une préoccupation majeure lors de la mise au point de la stratégie économique pour l'année 1989. Il semblait clair que la reprise de la croissance ne pourrait se faire avec une stabilité durable des prix si le Mexique devait rester un exportateur net de capitaux et, partant, continuer de dégager d'importants excédents commerciaux. Les transferts absorbaient l'épargne intérieure, empêchaient le financement des investissements requis et limitaient par là même la croissance. Face à cette situation, le Président Salinas a annoncé en décembre 1988 un programme de stabilisation, le Pacte pour la stabilité et la croissance économique (PECE), et a chargé le Ministère des finances d'engager immédiatement des négociations avec la communauté financière internationale. L'objectif ultime était de réduire les transferts extérieurs nets de ressources liés à l'ampleur du fardeau de la dette extérieure.

S'appuyant sur les progrès faits grâce au PSE en matière de stabilisation, le PECE utilisait le cadre de consultations mis en place par ce dispositif; il était conçu selon les mêmes lignes que son prédécesseur, l'axe central du programme étant la volonté du gouvernement d'encadrer strictement les finances publiques. Parmi les principales mesures décidées pendant la phase initiale du PECE figuraient certains ajustements modérés des prix publics, le remplacement du système de taux de change fixes introduit dans le cadre du PSE par une dévaluation glissante au rythme pré-annoncé de 1 peso par jour, soit une dépréciation annuelle de l'ordre de 16 pour cent en termes nominaux, et un relèvement du salaire minimum de 8 pour cent. Depuis sa signature en décembre 1989, le PECE a été reconduit à cinq reprises, la dernière fois en novembre 1991. Ce programme a permis de relancer l'activité économique tout en contrôlant à peu près l'inflation : depuis la mise en place du programme, le taux annuel d'inflation est tombé

à 19.7 pour cent en 1989, remonté à 29.9 pour cent en 1990, en grande partie du fait d'un réaligement des prix réglementés, pour revenir ensuite à 18.8 pour cent en 1991, tandis que le PIB progressait régulièrement pendant ces trois années, aux taux de 3.3, 4.4 et 3.6 pour cent respectivement.

Le succès du PECE a été favorisé par la sensible réduction des transferts extérieurs nets de ressources depuis 1989, sous l'effet conjugué d'une réduction négociée de la dette extérieure, de la baisse rapide des taux d'intérêt en dollars et du retour des capitaux privés. En mars 1989, Nicolas Brady, Secrétaire du Trésor des États-Unis, a annoncé que le gouvernement américain apporterait son soutien à des programmes de réduction volontaire de la dette et du service de la dette, fondés sur le jeu du marché, pour les pays en développement les plus lourdement endettés – ce que l'on a appelé le « Plan Brady ». En avril 1989, le Mexique a engagé des négociations dans ce sens avec les banques commerciales, négociations qui ont abouti en mars 1990. L'accord prévoyait essentiellement la restructuration de 48 milliards de dollars de dettes du secteur public au moyen de trois mécanismes différents qui seront examinés plus en détail dans la section suivante. L'effet immédiat de cette mesure en termes d'épargne de trésorerie (aux taux d'intérêt internationaux en vigueur en 1990) représentait au total 3.8 milliards de dollars des États-Unis par an sur la période 1990-1994. Les retombées positives de l'accord étaient cependant loin de se limiter aux intérêts épargnés sur la dette extérieure et à la réduction de l'encours de la dette. Ce dispositif a également amené les agents économiques à reprendre confiance dans l'économie mexicaine, comme en témoigne la baisse immédiate des taux d'intérêt intérieurs de plus de 10 points après que les autorités aient simplement annoncé qu'un accord de principe avait été conclu à la fin de juillet 1989. Ce regain de confiance s'est également traduit par une rapide progression des investissements intérieurs et étrangers, des rapatriements de capitaux et la possibilité pour le Mexique d'accéder à nouveau aux marchés internationaux de capitaux. Le fait est que l'objectif officiel de ramener les transferts extérieurs nets de ressources de 6 pour cent en moyenne entre 1983 et 1988 à 2 pour cent entre 1990 et 1994 a été atteint bien avant la date prévue, et depuis 1991, ces transferts sont redevenus négatifs, en raison des entrées croissantes de capitaux privés.

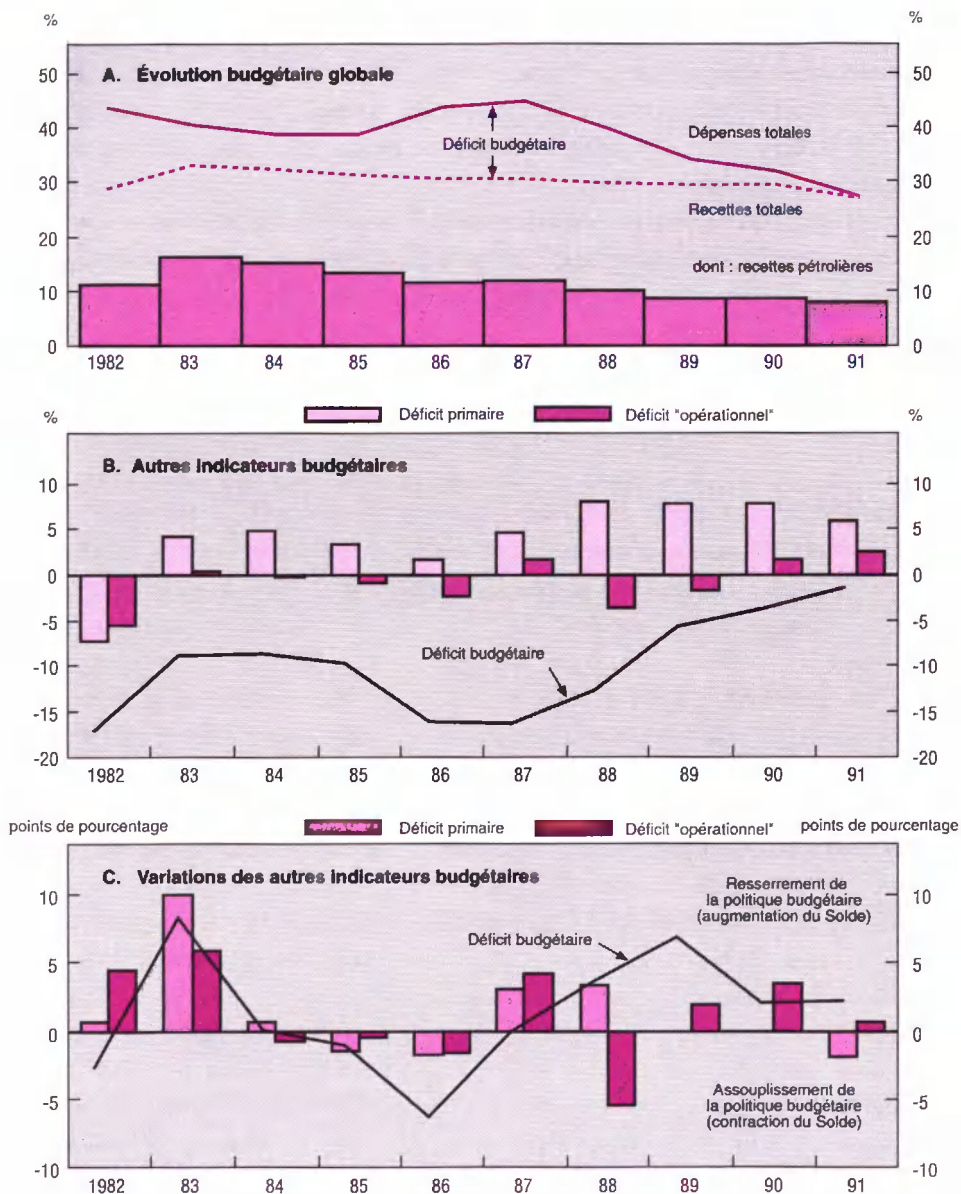
Vue d'ensemble du processus de stabilisation

Après avoir décrit chronologiquement les différentes phases de la stabilisation macro-économique sur la période 1982-1990, nous examinerons ici les principaux aspects de la stratégie utilisée par les pouvoirs publics pour rétablir la stabilité financière et reconquérir la confiance du secteur privé, ainsi que leurs contributions respectives au retour de l'économie sur un sentier de croissance durable. Tandis que l'analyse est axée sur les mesures macro-économiques, le rôle crucial de la réforme structurelle et de la politique des revenus est évoqué en fin de section ; les réformes structurelles sont décrites de façon plus détaillée dans les deux chapitres suivants.

Assainissement des finances publiques

Dès le début de la crise de la dette de 1982, il est clairement apparu que l'assainissement des finances publiques serait une condition nécessaire pour rétablir l'équilibre macro-économique et retrouver une croissance non inflationniste de la production et de l'emploi : résolue à contenir le déficit public, la nouvelle administration a fait de l'assainissement budgétaire la pierre angulaire de sa stratégie macro-économique. On peut voir au graphique 7 comment le déficit financier, équivalant à 16.9 pour cent du PIB au début de la période d'ajustement (1982), a fait place à une situation proche de l'équilibre en 1991. Le plus important ajustement annuel a été opéré la première année du gouvernement de la Madrid, avec une réduction de plus de 8 points du déficit financier rapporté au PIB sous l'effet conjugué de compressions radicales des dépenses (3.4 points) et d'accroissements des recettes (4.9 points). L'année suivante n'a été marquée par aucun progrès véritable dans la voie de la réduction du déficit financier, et celui-ci s'est en fait creusé entre 1985 et 1987 (car les versements d'intérêts nominaux ont augmenté avec la recrudescence de l'inflation) pour retrouver pratiquement son niveau élevé de 1982. A partir de 1988, le déficit financier s'est rapidement contracté jusqu'à disparaître à peu près totalement en 1991, grâce principalement à la diminution régulière du rapport des dépenses au PIB, qui, en 1991, était inférieur de 15 points à son niveau de 1982, tandis que le rapport des recettes au PIB ne variait guère entre ces deux années (moins 1.4 point de pourcentage). Bien que les finances publiques aient pu être assainies sans augmentation significative du rapport des recettes du secteur public au PIB, la baisse

Graphique 7. **ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES**
En pourcentage du PIB



Source : Ministère des finances.

des prix mondiaux du pétrole au cours de la période 1985-1986 et les moins-values de recettes publiques qui en ont été le corollaire impliquaient un alourdissement de la charge fiscale pour maintenir le ratio des recettes au PIB à un niveau constant¹⁷.

Le dérapage apparent du processus d'assainissement financier (mesuré par le déficit financier) entre 1985 et 1987 ne donne pas une juste idée des efforts menés par le gouvernement, l'évaluation de la politique budgétaire pendant la période d'ajustement étant rendue difficile par la rapidité et l'instabilité de l'inflation et par les modifications brutales du prix du pétrole. Les taux d'inflation élevés ayant entraîné une hausse des taux d'intérêt nominaux, les dépenses au titre du service de la dette publique se sont parallèlement gonflées. Dans le même temps cependant, l'inflation réduisait la valeur réelle de la dette publique libellée en monnaie locale, de sorte que la prime d'inflation incorporée dans les taux d'intérêt nominaux pouvait être, sur le plan économique, considérée comme un remboursement (ou un amortissement) accéléré du principal. Le «déficit opérationnel» tient compte de ce phénomène, en déduisant la composante liée à l'inflation des paiements d'intérêts du secteur public. Le «déficit primaire», troisième indicateur de la position financière du secteur public, est obtenu en soustrayant tous les paiements d'intérêts du déficit financier. Cet ajustement trouve sa raison d'être dans le fait que sur des marchés de capitaux libéralisés, les paiements d'intérêts au titre de la dette publique «héritée du passé» échappent au contrôle du gouvernement; il faut donc ne pas en tenir compte lorsque l'on veut mesurer l'effort délibérément fait pour réduire les dépenses budgétaires, et prendre en considération les variations du déficit primaire¹⁸.

Ces trois mesures de la position budgétaire du secteur public (non compris les recettes procurées par la privatisation des entreprises publiques) sont illustrées à la partie B du graphique 7. Chaque indicateur mesure un aspect différent de la politique budgétaire : le solde financier correspond à la différence entre les recettes et les dépenses totales, et donc à l'effet exercé par le budget sur les marchés financiers soit en augmentant (en cas de déficit), soit en réduisant (en cas d'excédent) le volume des actifs financiers dans l'économie¹⁹. En éliminant la composante liée à l'inflation des paiements d'intérêt nominaux, le solde opérationnel mesure les ponctions que le gouvernement opère sur les ressources et qui ne sont pas financées par des recettes ordinaires, tandis que le solde primaire tente de mesurer l'effort délibéré fait par le gouvernement pour équilibrer ses

comptes²⁰. Les variations de ces trois indicateurs qui peuvent permettre d'identifier les changements d'orientation de la politique budgétaire, sont présentées à la partie C du graphique 7. On constate dans tous les cas l'orientation fortement restrictive donnée à la politique budgétaire pendant la première année de l'administration de la Madrid (1983), de même que l'assouplissement opéré en 1985. La détente encore plus accusée que reflète la variation négative des trois indicateurs en 1986 peut cependant être imputée à la forte baisse des prix du pétrole, laquelle a sérieusement réduit les recettes procurées au secteur public par les exportations pétrolières et n'a été que partiellement compensée par une augmentation du volume des exportations de pétrole et un accroissement de divers autres postes de recettes. Pour toutes les autres années, la variation annuelle des trois indicateurs s'est faite dans des sens différents.

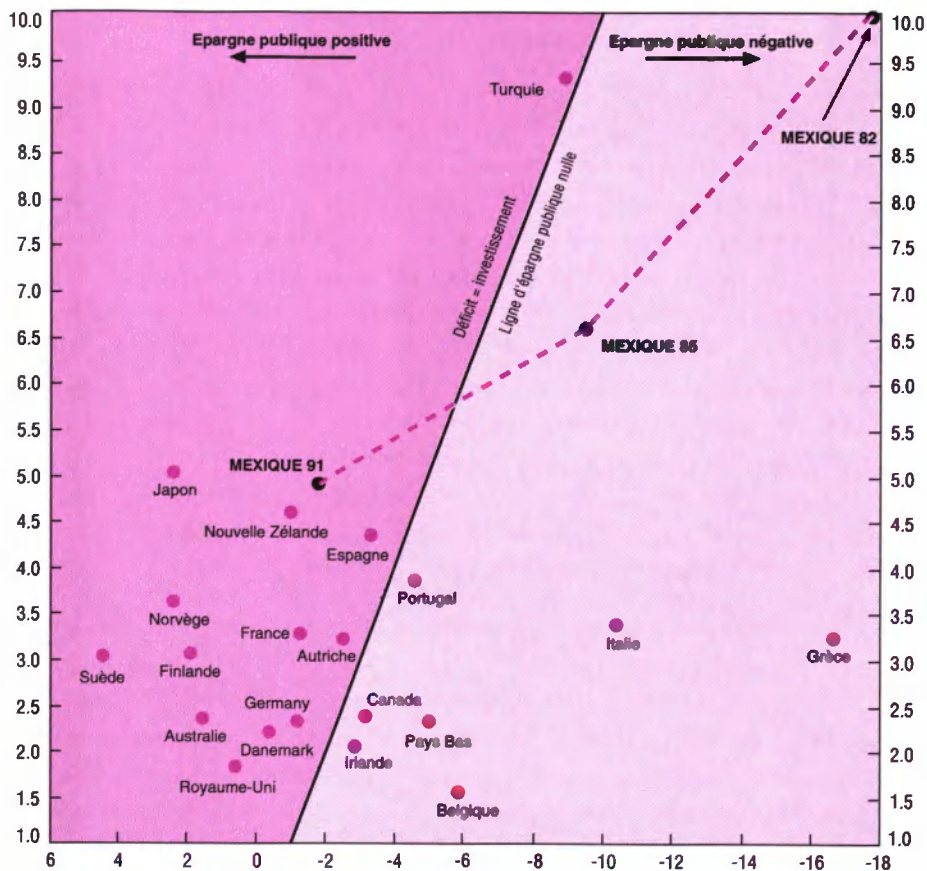
Pour apprécier l'orientation globale de la politique budgétaire, il convient non seulement de prendre en compte le solde budgétaire mais aussi la composition des dépenses, en particulier la répartition entre les dépenses d'investissement et les dépenses courantes. C'est ce que l'on a tenté de faire au graphique 8 qui compare la situation du Mexique avec celle de quelques pays de l'OCDE. Il apparaît clairement qu'au cours du processus d'ajustement budgétaire, la forte désépargne budgétaire qui caractérisait le Mexique en 1982 a fait place à une épargne budgétaire (représentée par l'équilibre financier et le niveau élevé des investissements publics par rapport au PIB), dont l'ampleur n'a d'équivalent que dans un petit nombre de pays de l'OCDE. La forte baisse des investissements publics constatée au cours de cette période est principalement le reflet de la privatisation des entreprises publiques, dont les investissements sont désormais comptabilisés avec le secteur privé et non plus avec le secteur public.

Rééchelonnement de la dette extérieure et accès aux marchés étrangers de capitaux

La crise de la dette de 1982 a été déclenchée par le refus des créanciers étrangers d'accorder des prêts supplémentaires au Mexique, ce qui a conduit le pays à une « interruption involontaire du service de la dette ». En moins de six ans, le Mexique, qui avait été l'un des pays emprunteurs les plus courtisés du monde, était devenu incapable d'obtenir des prêts de bailleurs de fonds privés étrangers. Au cours de ces six années, le pays avait reçu près de 60 milliards de dollars de prêts, le rapport de la dette étrangère au PIB passant de ce fait de 29 à

Graphique 8. SOLDE BUDGÉTAIRE ET INVESTISSEMENT DU SECTEUR PUBLIC:
Comparaison internationale

Investissements fixes du secteur public en % du PNB, 1988-90



Solde budgétaire du secteur public en % du PNB, 1988-90

51 pour cent. La plupart de ces entrées de capitaux avaient correspondu à des emprunts publics auprès de banques étrangères privées, emprunts dont les retombées positives nettes sur l'économie ne sont pas évidentes. Au départ, le gouvernement a utilisé ces fonds pour financer de grands projets ambitieux d'investissement ou des dépenses courantes. Bien que l'on ne dispose guère de chiffres

fiables, on estime qu'une grande partie des entrées de capitaux entre 1976 et 1982 ont en fait servi à compenser les fuites de capitaux privés (surtout en 1981 et au début de 1982), les détenteurs de richesse doutant de plus en plus de la capacité du gouvernement à gérer l'économie.

Peu après le déclenchement de la crise de la dette, la nouvelle administration de la Madrid a pris la décision de rechercher un règlement négocié des obligations du Mexique et de ne pas recourir à une répudiation unilatérale de la dette. Ce principe de base n'a jamais été démenti depuis lors. En conséquence, le Mexique a procédé pendant neuf ans à des transferts nets au reste du monde représentant en moyenne 6 pour cent du PIB, la balance courante hors intérêts restant excédentaire de 1982 à 1990. Deux importantes dévaluations du taux de change réel, en 1982-83 et en 1986-87, ont opéré les modifications de prix relatifs nécessaires pour susciter ce transfert massif de ressources : l'excédent de la balance courante hors intérêts qui, en 1983, atteignait 13 pour cent du PIB n'était plus que de 5.4 pour cent du PIB en 1986, mais – à la suite de la dévaluation de 1986-87 – il est remonté à 8.8 pour cent en 1987. En 1991, pour la première fois depuis 1981, la balance courante hors intérêts est redevenue négative (moins 1.7 pour cent du PIB environ).

Les négociations menées de manière ininterrompue avec les bailleurs de fonds privés et les institutions financières internationales pour éviter que l'incapacité initiale du Mexique d'assurer la totalité des versements au titre de sa dette internationale ne le conduise à un défaut de paiement, et pour lui ouvrir à nouveau le libre accès des marchés de capitaux internationaux, ont fait partie intégrante du processus d'ajustement tout au long de la période 1982-1990. On peut distinguer trois grandes phases dans l'effort ainsi mené par le Mexique pour reconquérir son rang d'emprunteur international fiable :

- 1982-1985 : obtention de *financements d'urgence* auprès de bailleurs de fonds étrangers, publics et privés, et rééchelonnement de la dette extérieure des secteurs public et privé envers les créanciers privés.
- 1986-1988 : rééchelonnement de la dette extérieure privée *plus* octroi de prêts supplémentaires par des bailleurs de fonds étrangers privés et publics pour *faciliter la transition* (phase associée au «Plan Baker»).
- 1989-1990 : allègement partiel de la dette négociée auprès des créanciers étrangers privés et rétablissement du libre accès aux marchés étrangers de capitaux (phase associée au «Plan Brady»).

Le thème central des négociations s'est donc progressivement modifié : alors que dans un premier temps, il s'agissait essentiellement d'obtenir le remboursement des intérêts et du principal, on en est venu à la négociation de crédits supplémentaires pour faciliter la croissance (et réduire ainsi les risques de défaut de paiement éventuel) et d'un allègement partiel de la dette comme condition nécessaire à la reprise – ainsi qu'à un remboursement partiel de la dette. Les conditions consenties dans le cadre des différents dispositifs de rééchelonnement se sont améliorées au fil du temps, avec une baisse des taux d'intérêt internationaux et la réduction, décidée par les créanciers, de la marge prévue pour la dette mexicaine (généralement par référence au LIBOR). En 1982-83, le gouvernement a garanti la dette mexicaine privée contre le risque de change en échange d'un allongement des échéances par les créanciers étrangers. Cette opération a été effectuée dans le cadre d'un fonds fiduciaire de la Banque centrale (FICORCA). Par ailleurs, les paiements au titre du service de la dette ont bénéficié d'une conversion au taux de change contrôlé, lequel s'écartait de 10 à 25 pour cent du taux libre au cours de la période 1983-1985²¹.

Le «Plan Baker» de 1986 a permis au Mexique d'obtenir, par voie de négociation, de nouvelles facilités financières pour un montant total d'environ 8 milliards de dollars en plus de la simple restructuration de la dette. A peu près à la même époque, les marchés secondaires des titres de la dette publique se sont développés en même temps qu'ils devenaient plus complexes. En 1986, dans le cadre d'un accord de confirmation du FMI, les créanciers ont autorisé le Mexique à concevoir et à utiliser des dispositifs pour tirer profit des décotes sur le marché secondaire. Le gouvernement a mis sur pied un arrangement de conversion de créances en prises de participations qui a permis le retrait de quelque 3.4 milliards de dollars (en valeur nominale) de créances extérieures pour une décote moyenne de l'ordre de 15 pour cent entre 1986 et 1988. Qui plus est, un système d'échange de dette a été adopté en 1988, dans le cadre duquel des obligations mexicaines à 20 ans garanties par des bons du Trésor des États-Unis ont été vendues aux enchères en échange de l'annulation de l'encours de la dette. Cette opération a marqué un tournant, en engageant un processus de réduction volontaire de la dette, et a été tout à fait décisive pour l'évolution ultérieure dans ce domaine.

Les négociations sur la dette ont franchi une étape déterminante en 1989, année où, dans le cadre du «Plan Brady» qui concernait 48 milliards de dollars

(47.8 pour cent du total à fin 1988) de la dette extérieure totale du Mexique, toute une série de mesures concernant la réduction de la dette et du service de la dette ont été négociées. Aux termes de cet accord, les créanciers se voyaient offrir trois options :

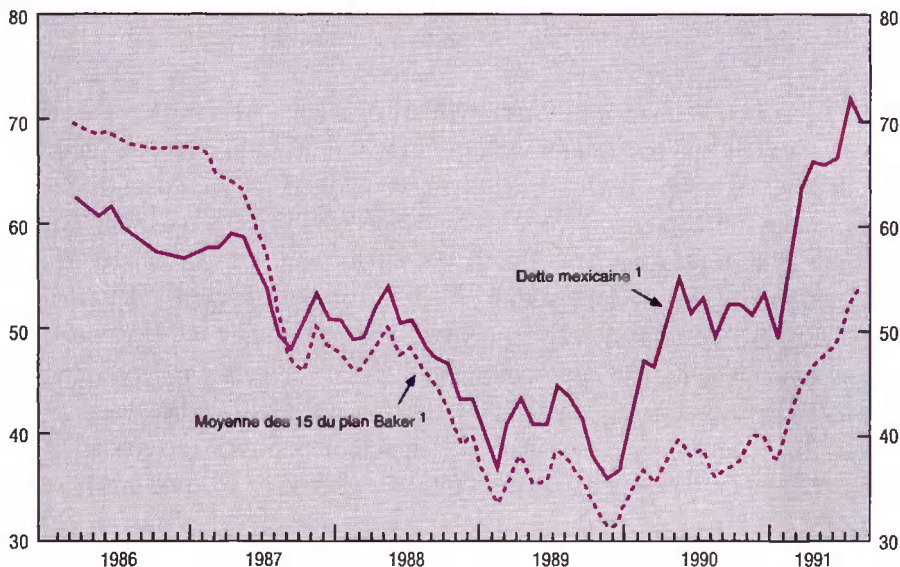
- échange de titres de la dette existante avec une décote de 35 pour cent pour les obligations assorties du LIBOR majoré de 13/16 de point de pourcentage, les achats étant réglés en un seul paiement après une période de 30 ans ;
- échange de titres de la dette existante contre des obligations au pair assorties d'un taux d'intérêt fixe de 6.25 pour cent, le montant des achats devant être réglé en un seul paiement après une période de 30 ans ;
- apport de nouveaux crédits sur une période de quatre ans pour un montant total équivalant à 25 pour cent des créances bancaires au taux LIBOR majoré de 13/16 de point de pourcentage, remboursables à 15 ans avec un délai de grâce de 7 ans.

Les deux premières options s'accompagnaient d'une garantie concernant la totalité du remboursement du principal sous forme d'obligations à coupon zéro émises par plusieurs gouvernements de l'OCDE, plus une garantie reconductible de 18 mois d'intérêts²². En l'occurrence, 42.8 pour cent du montant de la dette renégoiée (48 milliards de dollars) ont bénéficié de la première option, 46.6 pour cent de la deuxième et 9.1 pour cent de la troisième; le solde (1.4 pour cent) résultait de facilités commerciales et interbancaires dans le cadre de l'Accord de restructuration de 1986-87 et n'a pas été couvert. Au total, la valeur actualisée de l'ensemble de l'opération d'allègement de la dette a été estimée à 14 milliards de dollars, soit environ 36 pour cent de la valeur boursière de la dette extérieure publique, soit 40.5 cents pour un dollar à l'époque, ou 15 pour cent de la valeur nominale de la dette extérieure brute.

Les mesures de réduction de la dette ont fortement amélioré la crédibilité de la politique du Mexique aux yeux des créanciers étrangers et de l'opinion publique en général. Les taux d'intérêt intérieurs réels ont accusé une chute brutale (plus de 30 points) au cours de l'année qui a précédé la conclusion finale du montage financier en mars 1990, en raison du regain de confiance des investisseurs; dans le même temps, on observait un redressement spectaculaire de la valeur des titres de créances extérieures du Mexique sur le marché secondaire

(graphique 9). Bien qu'il se soit remarquablement amélioré depuis 1982, le classement du Mexique par les agences de notation internationales demeure prudent²³ : outre la mise en œuvre des politiques adéquates, il faut du temps pour regagner la confiance, et le pays doit prouver qu'il veut et peut rester attaché à des politiques saines. Conformément aux dispositions des montages financiers de 1989-1992, le gouvernement mexicain a mis en œuvre un Programme de conversion de la dette dont l'objet est de poursuivre la réduction de la dette extérieure. Dans le cadre de ce programme, 3.5 milliards de dollars de créances (valeur nominale) devaient être annulées en échange de droits de conversion. Qui plus est, le gouvernement mexicain a racheté des créances sur le marché secondaire, mettant à profit les décotes qui existaient encore²⁴.

Graphique 9. **PRIX DE LA DETTE MEXICAINE SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE**
En cents par dollar E.U. de valeur nominale



1. A partir de janvier 1990, il s'agit du prix moyen pondéré des obligations émises au pair et au-dessous du pair après dissociation du principal et des garanties d'intérêts.

Source : Salomon Brothers.

Outre la négociation d'accords sur la dette, le gouvernement s'est activement employé à retrouver l'accès des marchés internationaux de capitaux. Grâce à la déréglementation entreprise en 1984 pour encourager les investissements étrangers (voir chapitre V), les entrées de capitaux avaient retrouvé dès 1987 leurs niveaux d'avant 1982. Parallèlement aux négociations relatives au Plan Brady, les autorités mexicaines ont étudié d'autres moyens d'accéder à nouveau aux marchés financiers internationaux. En juin 1989 – pour la première fois depuis 1982 –, une institution mexicaine, l'Agence publique de crédit à l'exportation BANCOME XT, a lancé avec succès une émission d'obligations en devises, avec toutefois un fort écart de rendement (8.2 pour cent) et une échéance effective moyenne réduite (2½ ans). Les écarts de rendement des obligations mexicaines émises à l'étranger ont diminué de plus de moitié après la conclusion des arrangements Brady, passant en moyenne de 8 pour cent en 1989 à moins de 3.5 pour cent au début de 1991. En 1991, les emprunteurs mexicains – tant publics que privés – ont pu émettre des obligations pour un montant de l'ordre de 3 milliards de dollars sur les marchés internationaux de capitaux. A la fin de 1991, la qualité de leur signature s'était améliorée à un point tel que les émissions obligataires n'avaient plus besoin d'incitations spéciales telles que nantissements ou options d'amortissement accéléré au choix du créancier.

Le regain de confiance des investisseurs étrangers s'est traduit par de nouvelles entrées de capitaux, dont le volume s'est fortement gonflé entre la dernière année de flux négatifs – 1988 – et 1990 où il atteignait 4.1 pour cent du PIB. Les entrées totales de capitaux privés au Mexique sont passées de 3 milliards de dollars en 1989 à plus de 20 milliards de dollars en 1991, en liaison avec une augmentation des investissements directs et des investissements de portefeuille, et aussi du fait du retour de capitaux fugitifs. Ces capitaux ne sont plus nécessaires au financement d'un important déficit du secteur public mais sont associés à de vastes investissements du secteur privé en machines et outillage, lesquels sont pour la plupart importés et financés – directement ou indirectement – par les entrées de capitaux privés en question. Contrairement à la période antérieure à la crise de la dette où l'essentiel des financements extérieurs revêtait la forme de prêts consortiaux, les emprunteurs mexicains ont désormais recours à un plus large éventail d'instruments, notamment des obligations, des euro-billets de trésorerie et des prises de participation. En 1991, l'encours total du passif extérieur du Mexique, y compris les prises de participation, a augmenté de quelque

Tableau 4. **Balance des opérations courantes, réserves extérieures et service de la dette**

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991*
	En pourcentage du PIB									
Balance courante	-3.6	4.6	2.7	0.8	-1.3	2.9	-1.4	-3.0	-3.0	-4.7
	En mois d'importations de marchandises et de services autres que les revenus de facteurs									
Réserves extérieures brutes	1.0	4.8	6.8	4.1	5.2	9.8	3.2	2.7	3.2	4.4
	En pourcentage des recettes de la balance courante									
Paiements d'intérêts sur la dette extérieure publique	43.6	34.9	35.6	33.0	34.5	26.5	26.5	24.3	17.4	16.1

* Estimations

Source : Banque du Mexique.

10 pour cent en dollars. Du fait des pressions inflationnistes générées par ces entrées, le taux de change réel continue de s'apprécier.

Gestion monétaire et financement du déficit

Pendant la majeure partie des années 80, la conduite de la politique monétaire a été fortement affectée par l'ampleur persistante du besoin de financement du secteur public et par les choix faits par le gouvernement pour y faire face. Les principaux instruments utilisés par la banque centrale pour contenir l'expansion monétaire ont été l'encadrement du crédit bancaire au secteur privé et les coefficients obligatoires de réserve. La méthode de financement du déficit public s'est profondément modifiée pendant les années 80, et la fin de la décennie a vu le remplacement des réserves obligatoires et du plafonnement du crédit par des instruments indirects de politique monétaire. Les mécanismes utilisés pour financer le déficit permettent de mieux comprendre pourquoi l'inflation est restée régulièrement élevée jusqu'en 1987-88 malgré l'ampleur des excédents budgétaires primaires.

En 1982, lorsque les prêts étrangers à l'État mexicain ont été brutalement réduits, les autorités ont remplacé cette source de financement (non inflationniste) par un plus large appel au crédit intérieur, plus de la moitié de leurs emprunts

étant contractés auprès de la banque centrale. La monétisation du déficit qui en est résulté a permis au gouvernement de maintenir le niveau de ses dépenses sans prélever de nouveaux impôts et sans émettre de titres de la dette portant intérêt (« plus-value fiscale liée à l'inflation »). Les plus-values fiscales liées à l'inflation ont culminé en 1982 (plus de 7 pour cent du PIB), année où la base monétaire s'est établie à 15.8 pour cent du PIB et où l'inflation a progressé à un rythme moyen de l'ordre de 60 pour cent. Entre la fin de 1981 et 1984, le stock de monnaie centrale s'est accru de 367 pour cent. Pour réduire le financement inflationniste de la banque centrale, le gouvernement a décidé de financer son déficit entre 1985 et 1987 par des emprunts forcés auprès du système bancaire à des taux inférieurs à ceux du marché. Pour protéger les gains des banques de l'effet de ces emprunts, les taux créditeurs ont été soumis à des contrôles qui maintenaient les rendements nominaux des dépôts bancaires en dessous du taux d'inflation. Les taux créditeurs réels étant ainsi devenus négatifs, on a assisté à une désintermédiation et à une érosion correspondante de la base de l'inflation. De 1985 à 1989, la base monétaire s'est contractée, passant de 12.1 à 4.6 pour cent du PIB, tandis que le rapport de M2 au PIB diminuait pratiquement de moitié entre 1980 et 1988 (tableau 5).

Le fait que, de 1982 à 1988, le rapport de la base monétaire au PIB ait été pratiquement divisé par quatre signifiait que – toutes choses égales par ailleurs – une augmentation relative donnée de la base monétaire (résultant par exemple du financement du déficit par la banque centrale) pouvait se traduire par une pro-

Tableau 5. **Base monétaire, monnaie et prélèvement inflationniste**
En pourcentage

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991*
M4/PIB	37.2	34.1	35.3	33.3	41.2	43.8	34.5	40.2	43.7	45.1
M2/PIB	33.3	29.5	30.4	27.7	32.2	31.9	22.5	24.8	26.9	31.5
Base monétaire/PIB	20.2	17.5	16.5	12.1	10.8	7.7	5.3	4.6	4.6	4.7
Prélèvement inflationniste/PIB ¹	7.4	3.5	1.8	3.5	3.6	2.8	0.5	0.5	0.8	..
Variation de l'indice implicite des prix du PIB	61.0	90.4	59.0	56.8	74.5	139.3	100.0	26.3	25.8	22.6

* Estimations

1. Selon les calculs de Arrau et Oks (1992).

Source : Banque du Mexique.

gression du revenu nominal pratiquement quatre fois plus importante en 1988 qu'en 1982. Ainsi donc, bien que l'expansion de la base monétaire due à la monétisation du déficit se soit effectivement ralentie, passant de 7 pour cent du PIB en 1982 à moins de 1 pour cent en 1987, l'inflation a suivi une tendance inverse entre ces deux années. Comme, en 1987, les comptes du secteur public tablaient encore sur certaines plus-values fiscales liées à l'inflation, bien que les soldes du budget primaire et du budget opérationnel se soient améliorés de 3.1 et 4.2 pour cent du PIB respectivement, l'inflation est montée en flèche.

A partir de 1987, le gouvernement a intensifié ses efforts pour inverser le processus de désintermédiation financière en abandonnant rapidement l'épargne bancaire forcée pour le financement obligataire aux taux du marché. Cette stratégie a été couronnée de succès, et le rapport de M1 au PIB a recommencé d'augmenter en 1988, au prix, il est vrai, de taux d'intérêt réels *ex post* très élevés, nécessaires pour inciter les investisseurs à acquérir des titres de la dette publique, considérés comme un placement à risque. Le niveau élevé des taux d'intérêt réels signifiait que l'excédent budgétaire primaire de 6 pour cent du PIB en 1988 n'était pas encore suffisant pour que le gouvernement puisse totalement abandonner le financement monétaire, mais la remonétisation rapide de l'économie a sensiblement réduit les effets inflationnistes de la monétisation d'un déficit donné ou d'une fraction dudit déficit.

La confiance dans la gestion économique du gouvernement s'est encore raffermie en 1989/90 avec la conclusion de l'arrangement Brady, et les taux d'intérêt réels ont fortement chuté. En 1990, le volume des obligations vendues par le gouvernement au public a été en fait plus élevé que le déficit du secteur public (en nette diminution), de sorte que les pouvoirs publics ont pu réduire leur dette vis-à-vis de la banque centrale. En conséquence, le rapport de la base monétaire au PIB a légèrement reculé pour s'établir en dessous de 4 pour cent en 1991, et l'inflation a continué de se ralentir. Le processus de privatisation des entreprises publiques engagé par le gouvernement a permis à celui-ci de rembourser progressivement sa dette au système bancaire. En 1992, la totalité de la dette publique était financée par des instruments émis sur les marchés monétaire et obligataire, et les taux des bons du Trésor étaient peu élevés en termes réels, de l'ordre de 2 à 4 pour cent en 1991. Le mouvement antérieur de désintermédiation s'est inversé, les multiplicateurs monétaires s'étant inscrits en hausse à la suite de la libéralisation du secteur financier, et la demande réelle de monnaie s'est

accrue. Le rapport de M4 (masse monétaire au sens large plus effets publics) au PIB atteignait 45.1 pour cent à la fin de 1991, soit un niveau nettement supérieur à celui auquel il s'établissait avant la crise de la dette (33.9 pour cent).

Le marché des titres publics se développant, la banque centrale a commencé à avoir de plus en plus largement recours à des opérations d'open market comme instrument de gestion monétaire. En 1988-1989, le plafonnement des crédits bancaires, la plupart des obligations en matière de liquidité et les coefficients marginaux de réserves obligatoires ont été supprimés, de même que les contrôles sur les taux d'intérêt. La déréglementation des taux d'intérêt en 1988-1989 n'a pas eu d'impact visible durable sur les taux réels et a encore élargi l'offre de crédit avec l'expansion de M2. La réduction puis la suppression des coefficients marginaux de réserves ont fait monter le multiplicateur monétaire. Ceci pourrait partiellement expliquer la résurgence de l'inflation, dont le taux est remonté à 30 pour cent en 1990, l'augmentation de la masse monétaire ayant accompagné les ajustements correcteurs de prix du secteur public et l'assouplissement général des contrôles de prix.

Politique de change

A la veille de la crise de la dette, le taux de change se trouvait surévalué sous l'effet conjugué du régime de flottement organisé du peso et du laxisme des politiques monétaire et budgétaire. Malgré le contrôle généralisé des importations, la balance courante du Mexique accusait de ce fait un déficit qui, jusqu'en 1982, avait été financé par les emprunts publics contractés à l'étranger pour couvrir le déficit financier du gouvernement. Lorsque les banques étrangères ont cessé d'accorder de nouveaux crédits en 1982, le taux de change s'est déprécié de manière spectaculaire, ouvrant la voie à une période de rapide inflation intérieure et de fortes fluctuations du taux de change réel. Tout au long de la période d'ajustement, le régime des changes a été modifié à plusieurs reprises, les principales modifications apparaissant par ordre chronologique au tableau 6.

Depuis 1982, on peut distinguer deux grandes périodes concernant l'interaction de la politique du taux de change et de la politique monétaire. Pendant la première phase, c'est-à-dire de la fin de 1982 aux derniers mois de 1987, les efforts faits pour freiner l'inflation ont surtout visé à limiter le déficit budgétaire et donc la demande de crédit du secteur public. Les pouvoirs publics ont utilisé les coefficients de réserves obligatoires et de liquidités pour acheminer vers le

Tableau 6. Régimes du taux de change : 1982-1992

Date/période	Taux de change (pesos/dollar)		Régime du taux de change
	Taux du marché	Taux contrôlé	
31 déc. 1981	26.23	...	Flottement contrôlé.
18 fév. 1982	44.64	...	La Banque centrale se retire du marché, dépréciation du peso.
5 août 1982	104.00	69.50	Introduction d'un double taux de change.
1 sept. 1982	70.00	50.00	Introduction du contrôle complet de tous les taux.
13 déc. 1982	148.65	96.98	Suppression d'une grande partie des contrôles de change (mais les doubles taux sont maintenus).
1983 à 1985	150.29	120.17	La Banque centrale intervient sur le marché libre selon les conditions du marché et les objectifs de l'action gouvernementale.
	310.27	256.96	
25 juil. 1985	347.50	280.92	Modification de la valeur médiane du taux contrôlé, d'où une dépréciation de 16.7 pour cent.
1985 à 1987	310.28	256.96	Flottement contrôlé, fixation quotidienne du taux de change
	1 405.81	1 366.73	
18 nov. 1987	2 272.50	1 753.85	Cessation de l'intervention sur la marché libre.
14 déc. 1987	2 227.50	2 198.50	Dépréciation de 18 pour cent du taux contrôlé; l'écart entre le taux contrôlé et le taux libre est réduit à 1.5 pour cent.
fév. 1988	2 297.50	2 257.00	Rattachement du peso au dollar à un taux de 2 297.50 pesos/dollar.
1 jan. 1989	2 297.50	2 257.00	Dépréciation quotidienne annoncée à l'avance de 1.0 peso/dollar par jour.
10 nov. 1991	3 060.00	...	Fusion du taux libre et du taux contrôlé; introduction d'une marge de fluctuation, qui s'élargira progressivement pour atteindre 4 points à la fin de 1992.

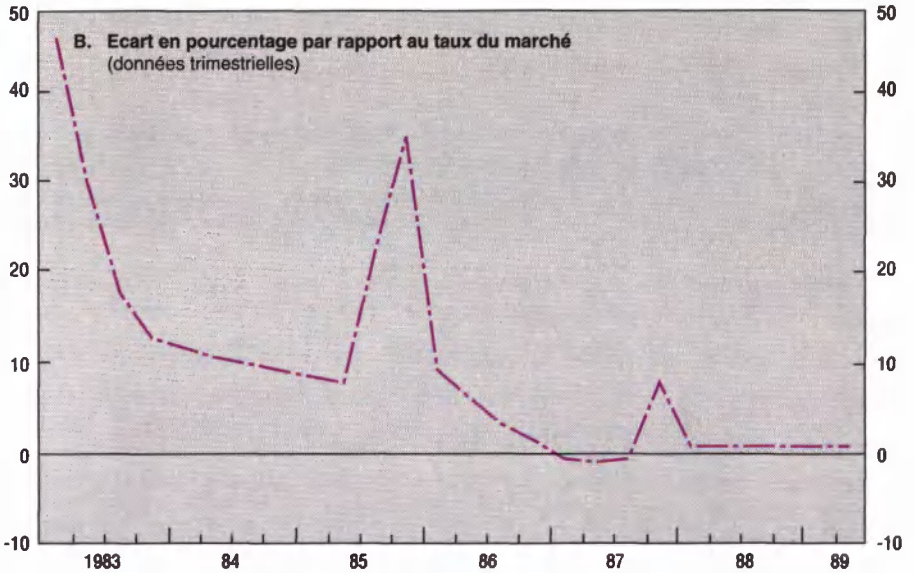
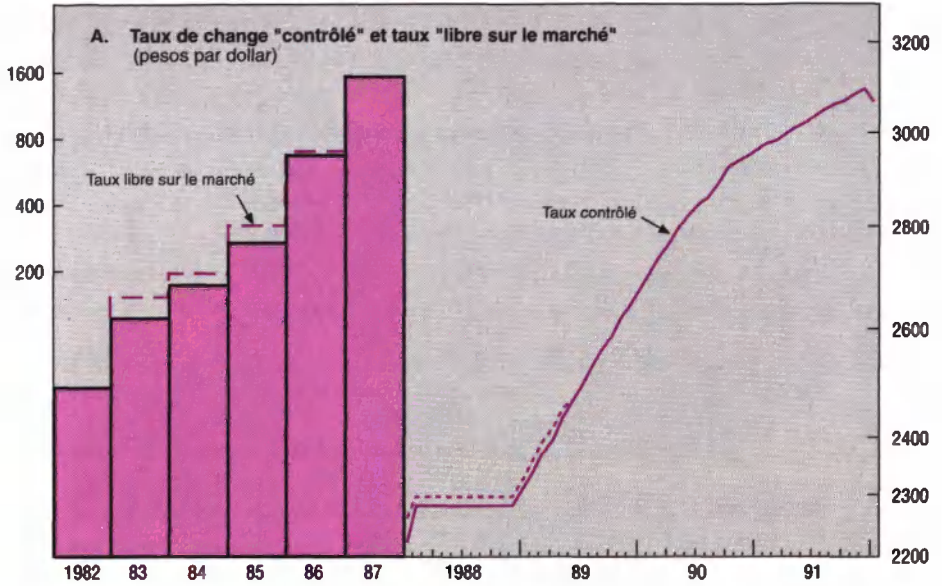
Source : Banque du Mexique.

secteur public les fonds collectés par les établissements financiers, ce qui impliquait une éviction du secteur privé. Dans le cadre du système de double taux de change qui existait alors²⁵, le taux de change nominal s'alignait essentiellement sur les conditions du marché, bien que la banque centrale soit parfois intervenue tant sur le marché libre que sur le marché contrôlé, et l'écart entre les deux taux a accusé de fortes fluctuations, notamment en 1985 (graphique 10).

Graphique 10. TAUX DE CHANGE VIS-À-VIS DU DOLLAR

Moyenne annuelle

Moyenne mensuelle

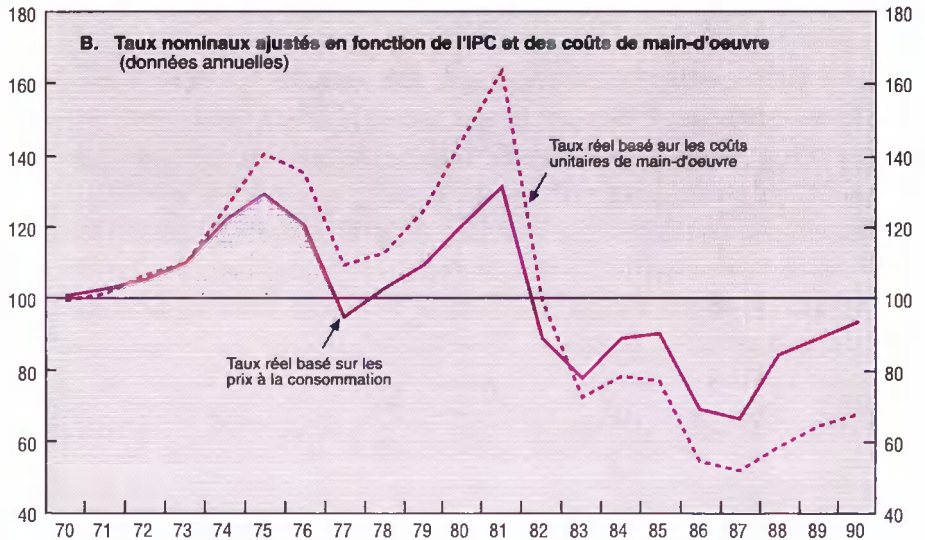
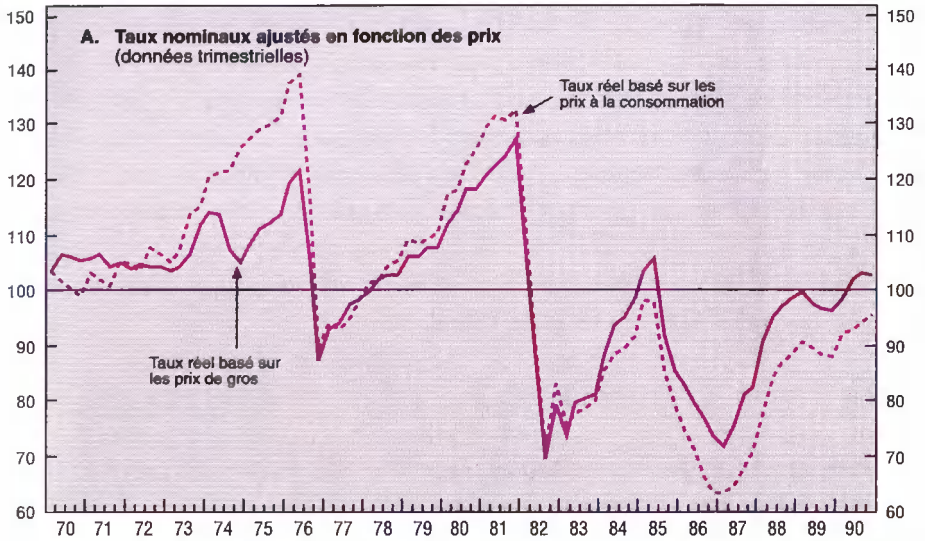


Source : Statistiques financières internationales.

Au cours de cette première phase, le régime du taux de change a eu un impact variable sur les finances publiques. De 1983 à 1985, le gouvernement a maintenu des écarts importants entre le taux contrôlé et le taux libre (graphique 10, partie B). Dans la mesure où le secteur public – compte tenu de ses recettes pétrolières – était vendeur net de devises au secteur privé intérieur, l'écart entre les deux taux représentait une subvention pour le secteur privé, privilégiant les importateurs. Lorsque le taux de change réel a dû baisser en 1986 à la suite de l'effondrement des prix du pétrole, le gouvernement a laissé les taux nominaux se replier fortement. Cette fois cependant, avec l'effondrement des recettes pétrolières, les pouvoirs publics ont nettement resserré l'écart entre le taux contrôlé et le taux libre, réduisant ainsi la subvention au secteur privé et atténuant la contraction des recettes budgétaires.

Au cours de la deuxième phase, qui s'est ouverte en décembre 1987 et qui se poursuit encore, le gouvernement a utilisé le taux de change comme point d'ancrage nominal pour la politique monétaire. La baisse du taux de change ayant été inférieure à l'écart d'inflation entre le Mexique et ses principaux partenaires commerciaux, la monnaie s'est appréciée en termes réels. La politique budgétaire restrictive a continué de limiter la demande de crédit du secteur public et a permis une expansion de l'offre de crédit au secteur privé. La masse monétaire était essentiellement déterminée par le choix du public dans le cadre du système de taux de change en vigueur, bien que la banque centrale ait réussi à stériliser d'importantes fractions des entrées de capitaux une fois couvert le déficit de la balance courante. Plusieurs ajustements ont été opérés. En 1988, le peso a maintenu sa parité avec le dollar. A partir de 1989, le gouvernement a introduit un système de parité à crémaillère qui prévoyait dans un premier temps une dépréciation de un peso par jour. L'ajustement a été ensuite ralenti et ramené à 0.4 peso et, finalement, à partir du 11 novembre 1991, à 0.2 peso par jour. Sous l'effet conjugué des fréquentes modifications du régime des changes, de l'instabilité de l'inflation intérieure et de l'ampleur des chocs affectant les termes de l'échange, les taux de change réels ont été extrêmement variables au cours de la période 1982-1990 (graphique 11). Il convient de noter à ce propos l'écart existant entre le taux réel, fondé sur les prix à la consommation, et le taux fondé sur les coûts unitaires de main-d'œuvre : alors que le taux nominal ajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation avait retrouvé son niveau de 1982 à la fin de la dernière décennie²⁶, le taux réel fondé sur les coûts unitaires de

Graphique 11. DIFFÉRENTS TAUX DE CHANGE "RÉELS" 1
Moyenne de la période = 100



1. Taux de change nominal du peso par rapport au dollar, ajusté pour tenir compte des variations relatives de l'IPC, de l'indice des prix mondiaux et des coûts unitaires totaux de main-d'œuvre respectivement.

Source : Statistiques financières internationales, INEGI Comptes nationaux, OCDE Comptes nationaux.

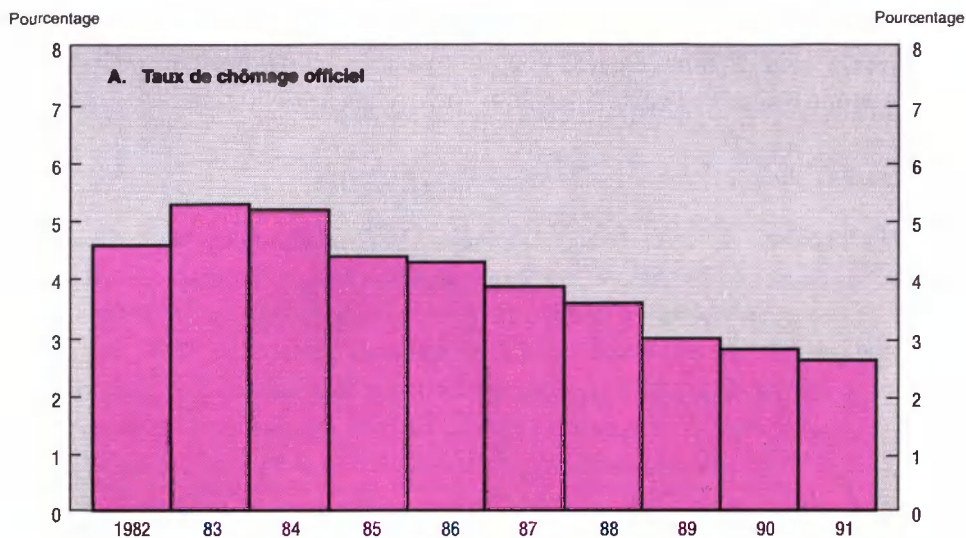
main-d'œuvre, bien que suivant une tendance progressivement ascendante à partir de 1987, était resté très inférieur à son niveau de 1982 en raison de la modération tout à fait remarquable des salaires réels pendant la période d'ajustement.

Ajustement du marché du travail

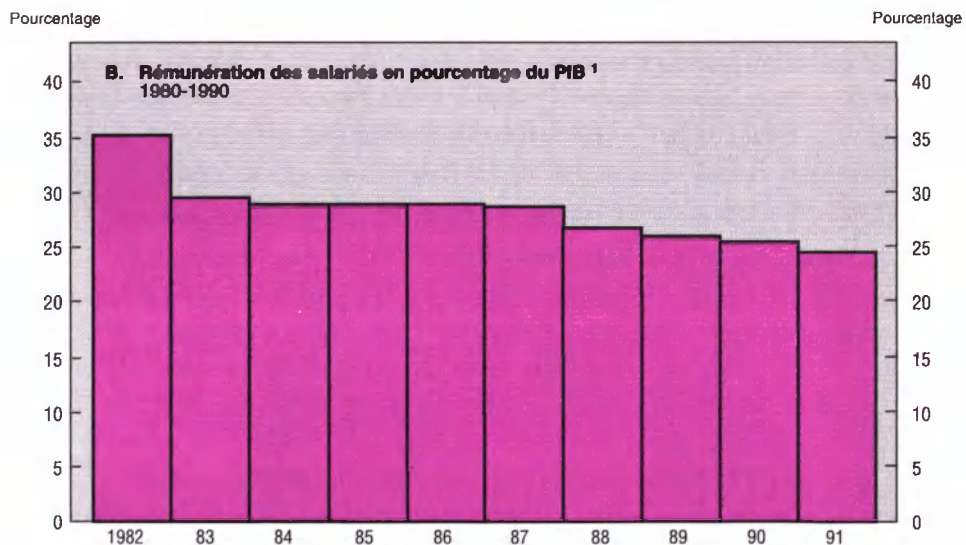
Les marchés du travail se sont révélés extrêmement flexibles pendant la période de stabilisation et ont accompagné les ajustements requis sans coûts excessifs en termes de pertes d'emplois. A la suite de la crise de la dette, le taux de chômage officiel est passé de 4.6 à 5.3 pour cent entre 1982 et 1983²⁷ (graphique 12, partie A). Il a cependant recommencé à baisser par la suite, pour tomber à moins de 3 pour cent en 1989, et ce bien que les années 80 aient été marquées par une forte augmentation de la population active du fait de la rapide expansion démographique des années 60 et 70. Le taux d'activité est resté plus ou moins constant pendant les années 80, en dépit d'une augmentation de la proportion de femmes dans la population active. L'accélération de l'inflation amenuisant la valeur réelle du salaire minimum légal, le gouvernement n'a pas cherché d'autres moyens d'agir sur l'ajustement des marchés du travail, mais a centré ses efforts sur les investissements en capital humain et sur la lutte contre la pauvreté en tant que telle. Bien que l'émigration vers les États-Unis ait contribué à atténuer quelque peu les tensions sur le marché du travail, les sorties annuelles nettes n'ont sans doute pas dépassé 100 000 individus alors même que la population active augmentait chaque année d'environ un million (dans l'hypothèse d'une croissance continue du taux d'activité).

La modération de l'accroissement initial du taux de chômage à la suite des chocs importants intervenus tant en 1983 qu'en 1986 semble tenir à la vigueur et à la rapidité de l'ajustement des salaires réels ainsi qu'à l'absence d'assurance-chômage. Il s'agit là d'un phénomène que l'on observe dans nombre de pays en développement. De 1982 à 1988, la population active s'est accrue de plus de 20 pour cent. Du fait de la chute des salaires réels, cette augmentation a été entièrement absorbée par l'emploi, bien que le volume de la production n'ait pas augmenté au cours de la période. La baisse relative des salaires réels a été supérieure au taux de croissance de la population active, et la part des salaires dans le PIB est tombée de 35 pour cent en 1982 à 26 pour cent en 1988, en raison d'une baisse globale de 40 pour cent du salaire réel moyen par salarié/année

Graphique 12. TAUX DE CHÔMAGE OFFICIEL ET PART DU TRAVAIL



Source : INEGI, Enquête nationale sur l'emploi urbain, couvrant trois zones métropolitaines en 1982, douze en 1983-84 et seize en 1985-91.



1. Salaires et prestations.

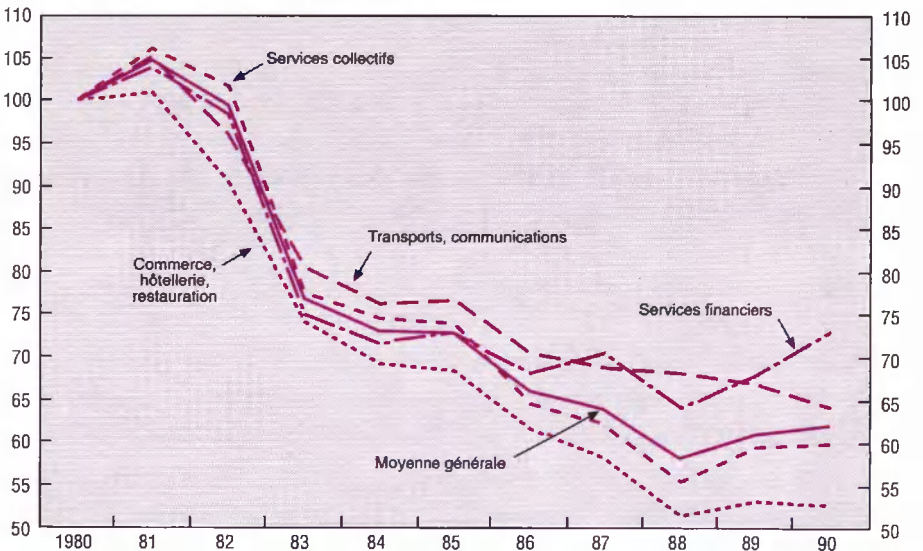
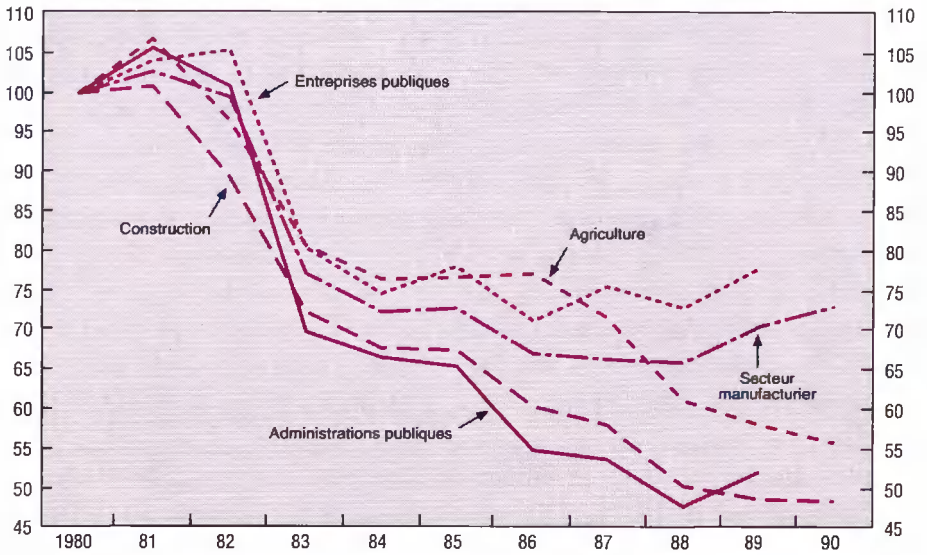
Source : INEGI, système de comptabilité nationale.

(graphique 12, partie B). Au cours de la même période, le salaire minimum, les traitements des agents de la fonction publique fédérale et les salaires dans les commerces, les hôtels et les restaurants ont chuté d'environ 50 pour cent en termes réels. Au sommet de l'échelle, les rémunérations dans les industries manufacturières, les services financiers, les transports et les communications ainsi que dans les entreprises publiques n'ont reculé dans le même temps « que » de 30 à 35 pour cent en termes réels (graphique 13). Depuis 1988, les salaires réels dans tous les secteurs à l'exception de l'agriculture et des transports publics se sont stabilisés ou se sont redressés, l'amélioration étant particulièrement sensible dans les industries manufacturières et les services financiers où les salaires réels ont progressé en moyenne de 5.1 et 6.7 pour cent par an respectivement entre 1988 et 1990. Les salaires agricoles, qui s'étaient relativement bien maintenus vers le milieu des années 80, ont brusquement fléchi entre 1988 et 1990, vraisemblablement en raison des mauvaises récoltes qui se sont traduites par une croissance négative de la valeur ajoutée de l'ordre de 1.5 pour cent par an. L'ampleur de l'ajustement des salaires réels au Mexique par rapport aux États-Unis, pays qui est de loin son principal partenaire commercial, est illustrée au graphique 14 : de 1979 à 1987, les salaires réels au Mexique ont baissé d'environ 35 pour cent, contre 5 pour cent aux États-Unis, soit une baisse relative de 30 pour cent des salaires réels mexicains moyens.

Certains signes donnent à penser que les activités « informelles », qui entrent pour à peu près un tiers dans l'emploi total, ont absorbé l'essentiel de l'augmentation de la population active. Ainsi, les grandes industries manufacturières ont opéré des délestages de main-d'œuvre pendant les années 80 alors que, globalement, l'emploi dans le secteur manufacturier s'inscrivait légèrement en hausse. L'évolution des salaires paraît confirmer ce mouvement. Les rémunérations dans les activités informelles « typiques », par exemple les restaurants et les commerces, ont accusé une chute particulièrement prononcée, ce qui a rendu possible une absorption de main-d'œuvre supérieure à la moyenne pendant la période d'ajustement.

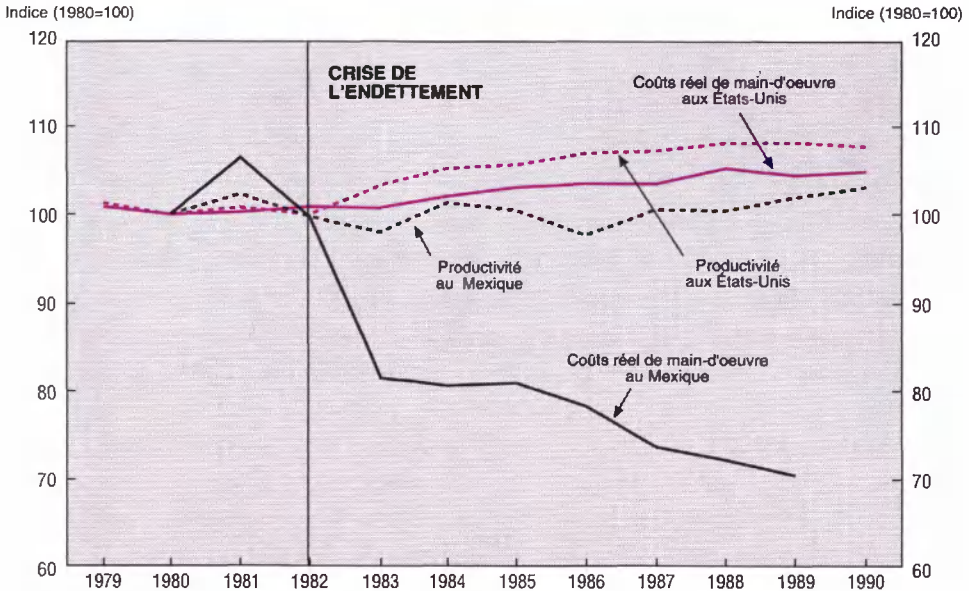
L'essentiel du chômage officiellement recensé correspond à un chômage frictionnel, plus de 70 pour cent des chômeurs inscrits ayant trouvé un nouvel emploi dans un délai de huit semaines au plus. Si l'on en croit les enquêtes, les causes immédiates déclarées du chômage se sont modifiées pendant les années 80, donnant à penser que le marché du travail est devenu plus tendu. En

Graphique 13. SALAIRES RÉELS PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE
1980=100



Note : Les salaires réels sont déflatés à l'aide de l'IPC.
Source : INEGI.

Graphique 14. **AJUSTEMENT DES SALAIRES RÉELS AU MEXIQUE ET AUX ÉTATS-UNIS**



Source : INEGI et OCDE.

1983, un tiers des chômeurs étaient sans travail parce que leur précédent emploi temporaire était arrivé à son terme, alors qu'ils n'étaient plus que 20 pour cent environ dans ce cas en 1991 ; pendant la même période, le pourcentage de ceux qui avaient quitté leur emploi parce qu'ils n'en étaient pas satisfaits était passé de 15 à 35 pour cent.

Les caractéristiques du chômage s'expliquent par l'absence de mécanisme d'indemnisation : les taux de chômage les plus bas sont ceux des catégories de travailleurs qui n'ont suivi aucun enseignement ou seulement un enseignement élémentaire incomplet (et qui disposent de ce fait, en moyenne, des revenus et du patrimoine les plus faibles), ces deux groupes représentant respectivement 1.6 et 8.9 pour cent du nombre de chômeurs ; en revanche, les travailleurs sortant de l'enseignement secondaire ou supérieur représentent 44.4 et 28.9 pour cent des chômeurs respectivement. Les individus dont le niveau d'instruction est relative-

ment élevé appartiennent habituellement à des familles aisées qui ont les moyens de prendre en charge les membres de la famille qui se trouvent sans emploi. C'est dans le groupe d'âge 35-65 ans que le chômage est le plus faible, et dans le groupe 15-19 ans qu'il est le plus élevé. Les taux de chômage des femmes ont été régulièrement supérieurs à ceux des hommes, mais l'écart s'est rétréci et n'était plus que de 0.4 point de pourcentage en 1991, bien que le taux d'activité des femmes n'ait pas cessé de monter pour atteindre près de 35 pour cent.

Le rôle du salaire minimum en tant que niveau plancher des salaires réels en général a perdu beaucoup de sa signification pendant la période d'ajustement, la valeur réelle du salaire minimum ayant à cette époque diminué plus vite que la productivité du travail. La législation relative au salaire minimum ne couvre pas la totalité des travailleurs : on estimait qu'en 1984, 18.7 pour cent des ménages touchaient moins que le salaire minimum. Ce pourcentage a été ramené à 8.5 pour cent en 1989, en partie du fait de la réduction de plus de 40 pour cent de la valeur réelle du salaire minimum. En laissant glisser le salaire minimum en valeur réelle par rapport aux autres rémunérations, le gouvernement a cherché à favoriser l'anticipation d'un ralentissement de l'inflation dans le cadre du PACTO plus qu'il n'a voulu limiter effectivement la baisse des salaires réels. Selon les données empiriques disponibles, cette politique pourrait avoir été couronnée de succès dans la mesure où l'on constate une corrélation entre les variations du salaire moyen et celles du salaire minimum, tandis que les salaires réels ne semblent avoir aucune corrélation avec l'inflation. Qui plus est, une baisse relative du salaire minimum réel – toutes choses égales par ailleurs – accroît les recettes fiscales dans la mesure où elle réduit les abattements au titre de l'impôt sur le revenu qui sont calculés sur la base de multiples du salaire minimum.

Le rôle de la réforme structurelle et la concertation sociale

Réforme structurelle

Outre les politiques de stabilisation macro-économiques analysées ci-dessus, les autorités ont procédé à de nombreuses modifications des politiques structurelles pour améliorer l'efficacité et promouvoir la croissance de la productivité. Si les politiques macro-économiques étaient principalement axées sur le rétablissement de l'équilibre et de la stabilité, les diverses mesures et réformes micro-économiques avaient pour objectif de faire à nouveau de l'esprit d'entreprise

privé le moteur de la croissance et de la création de richesse. Ces réformes visaient dans le même temps à limiter le rôle des pouvoirs publics à la définition et à la sauvegarde du cadre nécessaire au secteur privé pour mener à bien ses activités, et à la correction des imperfections du jeu du marché ou de distorsions socialement inacceptables dans la distribution des revenus. Les chapitres IV et V examinent de manière plus détaillée les différentes réformes structurelles opérées. Si certaines d'entre elles (par exemple la privatisation ou la fermeture des petites entreprises publiques, la promotion des exportations et la libéralisation partielle des investissements étrangers) ont été engagées au tout début de la période d'ajustement, c'est-à-dire en 1983 et 1984, les principales réorientations résultant de la nouvelle stratégie de développement économique des pouvoirs publics sont intervenues dans le cadre de la réforme de la politique commerciale qui a été lancée en 1985, notamment avec l'adhésion du Mexique au GATT. Depuis lors, des réformes ont été opérées dans la plupart des secteurs de l'économie :

- La réforme de la politique commerciale engagée depuis 1985 a ouvert l'économie aux transferts de technologie et à la concurrence internationale.
- La libéralisation du code des investissements directs étrangers a complété la libéralisation des échanges dans le souci d'ouvrir l'économie sur l'extérieur.
- Bon nombre de marchés ont été déréglementés, et le secteur privé s'est trouvé soumis à une concurrence plus intense, tant intérieure qu'étrangère ; les contrôles de prix ont été progressivement levés.
- Les entreprises d'État ont été privatisées tout au long des années 80, le processus culminant avec la vente, en 1990 et 1991, des grandes entreprises et des banques commerciales nationalisées.
- La déréglementation du secteur financier à partir de 1988 a amélioré l'efficacité de l'affectation du crédit au secteur privé, crédit dont le volume s'accroissait rapidement du fait de la rigueur budgétaire.
- La réforme de la structure des incitations agricoles et des restrictions qui entravaient la croissance et qui résultaient du régime foncier, a été entamée à la fin des années 80 et au début des années 90.
- Les réformes fiscales engagées à partir de 1987 ont réduit les taux d'imposition pour les ramener à des niveaux compétitifs au plan interna-

tional et ont supprimé les distorsions, notamment celles qui avaient un effet dissuasif sur le commerce extérieur et les prises de participation.

Bon nombre de ces grandes réformes sont relativement récentes et ne produiront tous leurs effets sur l'efficiace et la productivité que dans les années à venir. Certains signes montrent cependant que les pressions de la concurrence suscitées par la réforme commerciale ont commencé à se faire sentir et contraignent les entreprises à améliorer leur productivité. La preuve la plus évidente en est la rapide progression des exportations manufacturières mexicaines malgré la récession aux États-Unis et l'appréciation du taux de change réel.

Les réformes structurelles ont également confronté les responsables politiques et les fonctionnaires à de nouveaux défis en les contraignant à concevoir et gérer différemment la politique économique. Le gouvernement s'est ainsi trouvé dans l'obligation d'adapter son potentiel et ses méthodes de fonctionnement. Ainsi, la libéralisation du secteur financier a contraint la banque centrale à adopter et appliquer tout un ensemble d'instruments différents de politique monétaire, et à exercer ainsi différemment le contrôle monétaire. Les risques associés à ces nouveaux défis ont été jusqu'à présent maîtrisés grâce à une gestion judicieuse du processus d'ajustement.

Concertation sociale (le PACTO)

Depuis décembre 1987, les politiques macro-économiques classiques du gouvernement sont mises en œuvre dans le cadre d'un effort de concertation qui a été abondamment commenté (le PACTO) et dont la portée va bien au-delà des politiques de revenus telles qu'on les conçoit généralement dans les pays anglo-saxons. Le PACTO se rapproche davantage des méthodes utilisées en Autriche dans la recherche d'un consensus, en faisant intervenir non seulement le gouvernement mais des représentants de tous les principales composantes du secteur privé. Etant donné que l'efficacité de la politique des revenus *stricto sensu* est un sujet controversé qui fait l'objet d'une vaste polémique, il n'est sans doute pas inutile d'analyser de plus près le rôle joué par le PACTO au Mexique. Etant donné la situation de départ, le PACTO était censé atteindre son objectif par un double mécanisme : il s'agissait dans un premier temps de convaincre les agents économiques que l'inflation reculerait effectivement comme le prévoyait le gouvernement, pour leur faire accepter des salaires et des taux d'intérêt plus faibles

en termes nominaux qu'en termes réels. Cette réduction de la croissance nominale des coûts des facteurs devait réduire la progression des coûts réels dans la mesure où l'inflation se ralentirait effectivement sous l'effet de la déflation de la demande nominale, obtenue par le durcissement simultané des politiques monétaire et budgétaire. En freinant la hausse des coûts réels des facteurs pendant le processus de désinflation, on stimulerait l'offre, ce qui empêcherait (ou au moins atténuerait) la récession qui accompagnerait sans cela le ralentissement de la demande nominale.

Comme il est difficile d'observer directement les anticipations, on ne peut dire avec certitude dans quelle mesure le PACTO est effectivement parvenu à influencer les anticipations inflationnistes des agents économiques et – ce qui est plus important – à modérer effectivement les revendications de revenus nominaux. Les résultats obtenus paraissent mitigés. Le niveau extrêmement élevé (plus de 30 pour cent) des taux d'intérêt réels pendant la première phase de désinflation rapide du PACTO donne indéniablement à penser que les détenteurs de richesse n'ont pas été de prime abord convaincus que l'inflation reculerait rapidement. En revanche, les salaires réels ont effectivement diminué pendant la première période du PACTO, ce qui a contribué à améliorer les conditions de l'offre²⁸; ils se sont ultérieurement redressés avec la reprise de la production, et les taux d'intérêt réels sont revenus à des niveaux plus normaux. Cet effet asymétrique du PACTO a entraîné une importante distribution des revenus des facteurs, comme en témoigne la variation des parts de facteurs en 1989 et 1990.

III. Évolution récente, politique économique et perspectives

Évolution récente

Évolution intérieure

Demande et production : poursuite de la reprise

En 1991, pour la troisième année consécutive, la croissance de la production a été plus forte que la croissance démographique. Le PIB a progressé de 3.6 pour cent (tableau 7). L'activité est restée particulièrement soutenue dans le secteur des services. La valeur ajoutée agricole, qui avait atteint un niveau élevé en 1990, n'a augmenté que légèrement en 1991 en raison de conditions météorologiques moins favorables. La production minière (production pétrolière comprise) a stagné par suite de la détente des cours mondiaux. La croissance s'est sensiblement ralentie dans le secteur manufacturier, la métallurgie et la construction mécanique restant les branches les plus dynamiques. Malgré un ralentissement par rapport à 1990, la demande intérieure totale a continué de progresser à un rythme (5 pour cent) nettement supérieur au taux de croissance moyen observé dans les pays de l'OCDE (1/2 pour cent). La consommation privée, bien que n'étant pas la composante qui a connu la plus forte augmentation, a néanmoins continué d'apporter la contribution la plus importante à la croissance de la demande. Le revenu disponible réel des ménages a encore augmenté sous l'effet d'un accroissement du nombre de personnes employées et d'une nouvelle progression des salaires réels par habitant. La pression fiscale est restée à peu près inchangée, les barèmes d'imposition ayant été ajustés en fonction de la hausse des prix. Le taux d'épargne semble avoir encore baissé, et la consommation a continué d'augmenter dans la perspective d'une nouvelle progression des revenus, compensant l'accroissement de l'épargne publique.

Tableau 7. Demande et production
 Pourcentages de variation en volume, au prix de 1980

	1987 A prix courants ¹	1988/1982 ²	1989	1990	1991
A. Demande					
Consommation privée	127.2	0.0	6.3	5.7	5.0
Consommation publique	16.5	1.6	-0.3	2.3	2.7
Formation brute de capital fixe	35.7	-4.3	6.3	13.2	8.5
Secteur public	10.1	-11.4	3.6	12.8	-6.7
Construction privée	11.8	0.2	6.9	1.7	7.9
Autres investissements privés	13.8	-0.5	8.0	25.8	19.5
Demande intérieure finale	179.4	-0.7	5.5	6.7	5.4
Variation de la formation de stocks ³	1.6	0.2	-0.1	-0.3	-0.3
Demande intérieure totale	181.0	-0.6	5.4	6.4	5.1
Exportations de biens et de services	37.7	5.8	2.5	3.5	5.1
Importations de biens et de services	25.9	2.4	21.3	18.8	16.6
Variation du solde extérieur ³	11.8	0.7	-1.7	-1.6	-1.3
PIB aux prix du marché	192.8	0.2	3.3	4.4	3.6
B. Production					
Agriculture, sylviculture et pêche	16.8	0.5	-3.9	7.4	0.5
Industries minières (y compris le pétrole)	9.8	0.5	-0.6	2.8	0.1
Industries manufacturières	49.6	0.6	7.2	5.8	3.7
Construction	7.9	..	2.1	7.0	2.6
Electricité	2.1	..	6.5	2.6	4.1
Commerce	52.4	-1.5	4.1	4.6	4.5
Transports et communications	13.7	1.2	4.0	7.0	6.0
Services financiers	13.7	3.6	2.9	2.2	4.1
Services collectifs	29.2	0.8	1.3	1.9	3.7

1. Milliers de milliards de pesos.

2. Taux annuel.

3. En pourcentage du PIB de la période précédente.

Source : INEGI.

La formation brute de capital fixe a progressé de 8.5 pour cent en volume en 1991, contribuant à hauteur de 1½ point à la croissance de la demande (tableau 7). Le dynamisme de l'investissement s'explique par la poursuite des efforts de modernisation et par l'accroissement des capacités, notamment dans l'industrie. Le rétablissement de la confiance dans la stabilité macro-économique et les perspectives commerciales favorables que laissent entrevoir l'Accord de

Tableau 8. Indicateurs de l'activité d'investissement

Pourcentage de variation d'un année sur l'autre

	1990				1991			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4 ¹
Formation brute de capital fixe	7.8	7.3	14.5	19.0	13.3	12.2	8.1	5.8
Construction	7.5	3.7	9.4	8.9	4.8	4.4	4.7	4.7
Production intérieure de machines et d'outillage	-0.3	5.9	14.0	23.3	19.7	14.4	8.3	7.4
Importations de biens d'équipement	28.9	28.3	39.4	47.2	35.1	38.4	20.6	5.5

1. Estimations provisoires.

Source : Banque du Mexique.

libre-échange nord-américain ont renforcé le climat des investissements privés en cours d'amélioration depuis 1989. Ce processus a été facilité par une détente des taux d'intérêt réels. La croissance de l'investissement tient en outre à l'expansion des investissements étrangers directs, qui ont atteint 4.8 milliards de dollars en 1991, soit un chiffre deux fois plus élevé que l'année précédente. Cumulés sur les trois dernières années, les investissements en machines et outillage ont progressé de plus de 60 pour cent, leur part dans le PIB atteignant 8.5 pour cent, soit un niveau proche de celui de 1982, contre moins de 6 pour cent en 1988. La progression de 8 pour cent enregistrée dans le secteur de la construction tient à la fois à une expansion de la construction de logements et à des investissements de capacité réalisés dans plusieurs secteurs industriels. L'investissement public s'est contracté de plus de 6 pour cent, en partie sous l'effet du transfert d'entreprises publiques au secteur privé²⁹. Les dépenses fédérales d'infrastructure, en revanche, ont sensiblement augmenté; elles ont surtout concerné les services urbains, l'enseignement et les installations sanitaires, au titre notamment du Programme de solidarité nationale (PRONASOL, cf. chapitre IV).

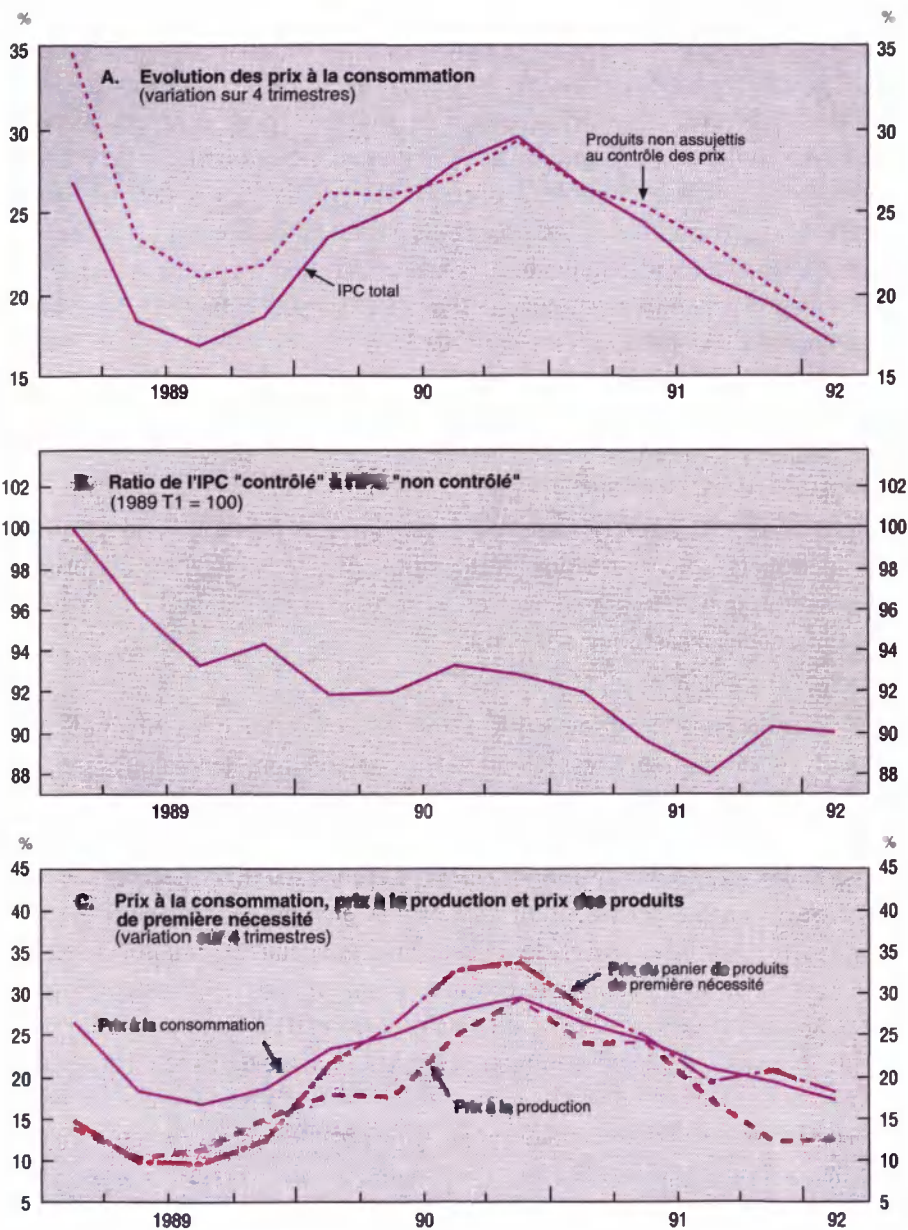
L'incidence négative du solde extérieur sur la croissance du PIB a encore une fois été supérieure à 1 point en 1991, malgré un léger recul par rapport à 1990. Les importations ont continué d'augmenter rapidement en volume, mais les exportations se sont accélérées. Les relations économiques extérieures du Mexique sont examinées de façon plus détaillée ci-après.

Prix et revenus : une nouvelle désinflation

L'inflation mesurée par la progression de l'indice des prix à la consommation s'est régulièrement ralentie en 1991 et au début de 1992. En avril 1992, la hausse de l'indice sur douze mois était d'environ 16½ pour cent, contre près de 30 pour cent au dernier trimestre de 1990³⁰. La gamme des biens et services dont les prix sont soumis à contrôle a encore été réduite. Après des relèvements sensibles des tarifs publics et des prix de l'essence au dernier trimestre de 1991, les prix réglementés ont augmenté à peu près au même rythme que le niveau général des prix au cours des douze derniers mois (graphique 5). L'abaissement du taux normal de la TVA, qui est passé de 15 à 10 pour cent, a eu une influence modératrice sur l'inflation. Le peso se dépréciant plus lentement, les prix de plus en plus compétitifs des importations ont contribué à limiter la hausse des prix des biens durables. Les prix des biens de consommation non durables et des services ont continué à augmenter plus vite que l'indice des prix à la consommation, mais leur hausse s'est elle aussi ralentie régulièrement. Les prix à la production (hors secteur pétrolier) ont accusé une décélération plus sensible que les prix à la consommation, leur hausse revenant en avril 1992 à moins de 14 pour cent en glissement annuel (graphique 15, partie C).

Selon les résultats des enquêtes, les gains réels ont progressé de 4 pour cent dans l'industrie entre 1990 et 1991. Dans les zones franches (maquiladoras), cependant, ainsi que dans le secteur de la construction, les salaires réels ont légèrement diminué en moyenne. L'augmentation du salaire minimum intervenue en novembre 1991 a été inférieure de 4½ points au taux d'inflation enregistré précédemment, et la proportion de la population active concernée a encore diminué, revenant à 8 pour cent en moyenne pour l'année (tableau 9 et graphique 16, partie A). Les termes de l'échange, qui s'étaient améliorés les deux années précédentes, se sont détériorés; le «salaire de la production réelle» (salaires nominaux corrigés de l'indice de prix du PIB) a augmenté plus rapidement que le «salaire de la consommation réelle» (corrigé de l'indice des prix à la consommation) et un peu plus vite que la productivité dans le secteur manufacturier. Dans le secteur des maquiladoras, la productivité, qui avait stagné entre le milieu de 1990 et le milieu de 1991, s'est redressée au second semestre, si bien qu'en moyenne sur l'année, les gains de productivité ont été nettement supérieurs à la progression des salaires de la production réelle dans ce secteur (graphique 16, partie B).

Graphique 15. ÉVOLUTION DES PRIX



Source : GEA, Banque du Mexique.

Tableau 9. Indicateurs des salaires et des coûts de main d'œuvre

Pourcentages de variation

	1989	1990	1991
A. Salaires en termes réels¹			
Gains réels par salarié²			
Secteur manufacturier	7.4	4.7	5.5
Maquiladoras	6.5	0.7	-0.5
Construction	5.2	7.3	-0.1
Services marchands			
Commerce de gros	13.4	3.0	7.5
Commerce de détail	9.5	7.1	6.4
Salaire minimum			
Variation en termes réels ¹	-6.5	-9.2	-4.4
Couverture ³	15.8	12.2	8.2
B. Productivité et coûts			
Industries manufacturières			
Productivité	7.0	6.3	5.5
Coûts unitaires de main-d'œuvre	9.2	3.0	5.3

1. Déflaté à l'aide de l'IPC.

2. Salaires, traitements et prestations sociales par salarié, données fournies par l'enquête.

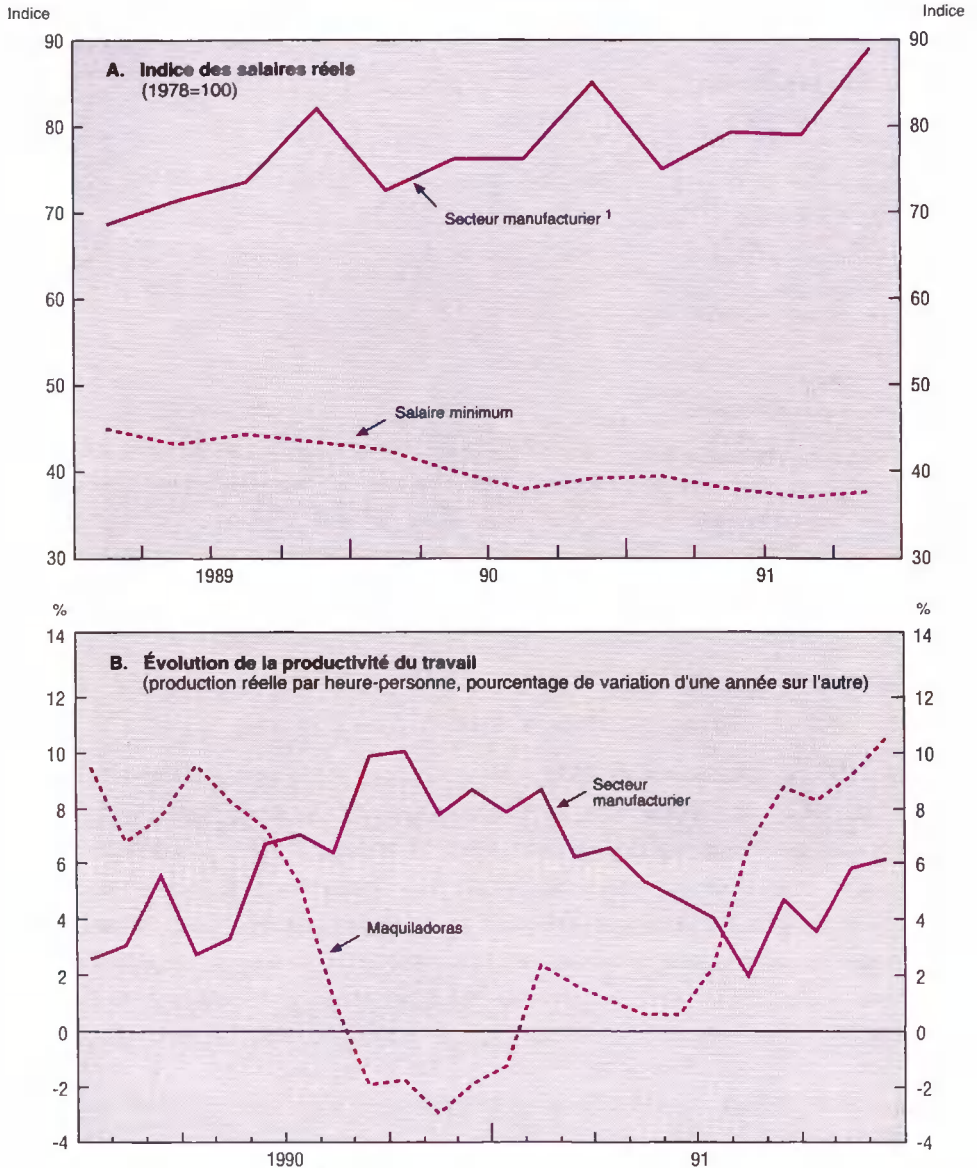
3. En pourcentage de la population active occupée.

Source : INEGI, *Enquête nationale sur l'emploi urbain*; les données correspondent à 16 agglomérations urbaines.

Marchés du travail : augmentation de l'emploi

En 1991, la croissance du PIB s'est accompagnée d'une augmentation des taux d'activité et de l'emploi, si bien que le taux de chômage officiel est resté pratiquement inchangé, à 2.6 pour cent. Etant donné qu'il n'y a pas d'indemnités de chômage, le taux de chômage officiel ne peut donner qu'une idée approximative du sous-emploi de la main-d'œuvre³¹. Le taux de chômage dans un sens plus large, c'est-à-dire y compris les personnes découragées qui se sont retirées de la population active mais sont disponibles pour un emploi, a diminué au second semestre de 1991 d'un demi-point par rapport à l'année précédente (tableau 10). L'incidence du travail à horaires réduits (c'est-à-dire moins de 35 et moins de 15 heures de travail hebdomadaires) a aussi diminué. Les secteurs les plus dynamiques, en termes de création d'emplois, ont été le commerce et les services. Au second semestre de 1991, l'emploi dans les maquiladoras s'est redressé, parallèlement à une augmentation du nombre d'ateliers et de la valeur ajoutée réelle.

Graphique 16. ÉVOLUTION DES SALAIRES RÉELS ET DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL



1. Salaires, traitements et prestations sociales, d'après l'enquête mensuelle sur l'industrie.
Source : INEGI.

Tableau 10. Indicateurs du marché du travail

	1988	1989	1990	1991	1990		1991	
					II	I	II	
	Milliers	Pourcentage de variation par rapport à la période précédente						
Emploi :								
Total	9 943	3.6	1.9	5.0	2.1	4.5	5.4	
Hommes	6 602	0.9	5.0	4.4	1.9	4.3	4.5	
Femmes	3 341	8.9	-3.7	6.7	1.4	4.7	8.6	
Population active :								
Total	10 315	2.9	1.7	5.1	1.7	4.4	5.7	
Hommes	6 808	0.4	5.0	4.3	2.1	4.3	4.3	
Femmes	3 507	7.8	-4.3	6.5	1.1	4.5	8.5	
En pourcentage								
Taux d'activité ¹	51.6	51.8	51.8	53.3	52.3	52.5	54.0	
Hommes	71.7	71.5	72.0	73.9	72.8	73.3	74.5	
Femmes	33.4	33.7	33.3	34.5	33.8	33.6	35.4	
Taux de chômage ²	3.6	3.0	2.8	2.6	2.9	2.5	2.8	
Hommes	3.0	2.6	2.6	2.5	2.6	2.5	2.5	
Femmes	4.7	3.8	3.1	2.9	3.4	2.6	3.3	
Taux de chômage (définition large) ³	5.3	4.4	4.4	4.2	4.7	4.1	4.3	
Taux de chômage des jeunes ⁴	8.1	7.0	6.6	6.1	6.9	6.5	5.8	
Chômage «informel» ⁵	26.3	27.0	26.4	25.8	26.1	25.4	26.3	

1. Population «économiquement active» en pourcentage de la population âgée de 12 ans et plus (16 agglomérations urbaines).

2. Taux de chômage au sens étroit (16 agglomérations urbaines).

3. Les chômeurs au sens étroit plus les personnes qui ont renoncé à chercher du travail, qui ne font plus partie de la population active mais qui sont disponibles pour travailler.

4. Chômeurs âgés de 12 à 19 ans, en pourcentage de la population active dans cette tranche d'âge.

5. Part dans l'emploi total.

Source : INEGI, *Enquête nationale sur l'emploi urbain*. Les chiffres indiqués couvrent 16 agglomérations urbaines.

Transactions extérieures

Balance des opérations courantes : augmentation du déficit

Le déficit de la balance des opérations courantes s'est creusé en 1991 sous l'effet d'une forte augmentation du déficit commercial. Entre 1990 et 1991, ce dernier s'est accru de 6.7 milliards de dollars, pour atteindre 11 milliards, par suite d'une détérioration persistante des échanges en volume à laquelle s'est

ajoutée une évolution défavorable des termes de l'échange (tableau 11). Le taux de croissance des exportations de marchandises en volume a atteint 7 pour cent, chiffre assez remarquable compte tenu de l'évolution des importations des principaux partenaires commerciaux du Mexique, et notamment de la récession aux États-Unis. Les composantes les plus dynamiques ont été une fois encore les exportations de produits manufacturés, principalement automobiles et équipements pour automobiles, produits chimiques et électronique, par suite de l'augmentation des capacités dans ces branches. Les exportations agricoles ont également été très soutenues. Les recettes tirées des exportations pétrolières ont accusé un recul de 19 pour cent en raison de la baisse des cours moyens du brut. Comme en 1989-90, les importations de marchandises ont augmenté, selon les estimations, de 20 pour cent en volume, soit plus de trois fois plus vite que la demande totale (demande intérieure et exportations). La composition des importations a reflété la structure de la demande (tableau 12). L'investissement étant moins soutenu, les importations de biens d'équipement se sont quelque peu tassées. Les importations de biens intermédiaires, qui représentent 60 pour cent des importations totales, ont fortement progressé, sous l'effet de l'augmentation de la production nationale de matériel de transport, de machines et d'outillage. Les importations de biens de consommation se sont quelque peu ralenties avec la disparition des effets initiaux de l'abaissement des barrières commerciales sur les stocks de biens de consommation durables.

Tableau 11. **Décomposition de la variation de la balance des opérations courantes**

En milliards de pesos

	1989	1990	1991
Balance des opérations courantes	-14 976	-20 090	-49 155
Balance commerciale	-6 425	-12 522	-33 447
Variation de la balance courante	-9 241	-5 114	-20 065
<i>dont :</i>			
Variation de la balance commerciale	-7 044	-6 096	-20 925
<i>dont :</i>			
due aux variations du volume ¹	5 561	-29 591	-12 269
due aux variations des termes de l'échange ²	-12 605	23 495	-8 656

1. Calculée sur la base des données des comptes nationaux (prix de 1980).

2. Calculée par différence.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau 12. Commerce extérieur¹
 Pourcentages de variation en volume

	1988	1989	1990	1991
Total des exportations	6.4	-0.1	3.4	7.0
<i>dont :</i>				
Produits manufacturés	18.5	3.4	6.8	6.5
Produits pétroliers	-2.1	-2.7	-0.5	7.3
Autres	1.0	-4.5	7.8	8.3
<i>Pour mémoire :</i>				
Croissance des marchés d'exportation ²	5.4	4.8	2.5	1.6
Total des importations	44.2	21.6	19.2	19.9
<i>dont :</i>				
Biens d'équipement	56.6	12.3	37.1	20.8
Biens de consommation	90.9	74.4	37.8	29.0
Biens intermédiaires	36.6	16.6	10.7	17.3

1. Estimations calculées à partir des chiffres des comptes nationaux. Volumes basés sur les prix de 1980.

2. Croissance en volume des importations non pétrolières des six principaux partenaires commerciaux du Mexique.

Source : INEGI, Comptes nationaux.

La répartition géographique des exportations mexicaines s'est diversifiée en 1991, la part des exportations non pétrolières absorbée par les États-Unis revenant de 76 à 72 pour cent. Les exportations vers les autres pays industrialisés ont progressé de près de 50 pour cent en valeur, les ventes au Canada et à la France, par exemple, ayant doublé.

Le déficit de la balance des invisibles est resté à peu près stable (tableau 13). L'excédent au titre du tourisme a augmenté sous l'effet d'un repli des dépenses des touristes mexicains à l'étranger, qui avaient progressé au cours des deux années précédentes³². Les exportations des maquiladoras ont régulièrement augmenté. Les versements nets au titre des revenus d'investissement ont diminué par suite de la baisse des taux d'intérêt et de la réduction de la dette extérieure en 1991. D'un autre côté, les entrées nettes au titre des transferts ont sensiblement baissé, car les transferts officiels avaient été gonflés en 1990 (quatrième trimestre) par une économie ponctuelle liée à la réduction des intérêts versés aux banques commerciales. Au total, le déficit de la balance courante s'est creusé de 6 milliards de dollars entre 1990 et 1991, pour atteindre 13.3 milliards de dollars, soit 4.7 pour cent du PIB.

Tableau 13. **Balance des paiements**

En milliards de dollars

	1988	1989	1990	1991
Exportations	20.4	22.8	26.8	27.1
Importations (fab)	20.3	25.4	31.3	38.2
Balance commerciale	0.3	-2.6	-4.4	-11.1
Services autres que les revenus des facteurs, net	-	2.3	1.6	2.4
<i>dont :</i>				
Tourisme	-	1.4	1.5	1.9
Industries maquiladoras	-	3.0	3.6	4.1
Revenu des investissements, net	-7.2	-7.8	-7.7	-6.9
Transferts, net	0.8	2.1	3.5	2.2
Balance courante	-2.5	-6.0	-7.1	-13.3
(en pourcentage du PIB)	(-1.4)	(-3.0)	(-2.6)	(-4.8)
Capitaux publics	-1.2	0.6	-3.0	-0.4
<i>dont :</i>				
Emprunts publics	5.0	3.2	9.1	2.5
Capitaux privés	-3.0	5.8	13.3	21.8
<i>dont :</i>				
Investissements directs	2.6	3.0	2.6	4.8
Crédit extérieur net	-1.9	-0.2	5.8	7.8
Intérêts retenus à l'étranger	-1.6	-1.9	-1.6	-1.3
Investissements de portefeuille	-	0.5	2.0	7.5
Autres (y compris les erreurs et omissions)	-2.1 ¹	4.4	4.5	3.0
Variation des réserves (augmentation = -)	7.1	-0.3	-3.4	-7.8

Source : Données communiquées par les autorités nationales.

Mouvements de capitaux et dette extérieure

L'excédent du compte des opérations en capital a plus que doublé en 1991. Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont été sensiblement plus importantes qu'en 1990. Les investissements étrangers directs ont pratiquement doublé, atteignant 4.8 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année, soit environ 10 pour cent de la formation brute de capital fixe. Les investissements de portefeuille, favorisés par la prolifération des fonds de placement mexicains sur les marchés internationaux, auraient atteint un chiffre estimatif de 7.5 milliards de dollars (dont 2 milliards placés par Telmex)³³. Les emprunts à l'étranger ont été essentiellement imputables à des opérations du secteur privé. Parmi les entreprises d'Etat, PEMEX a été le principal emprunteur. De fortes entrées de

capitaux à court terme ont été enregistrées, tandis que les transactions non enregistrées sont restées importantes, en raison notamment de la poursuite du retour de capitaux fébriles. Plusieurs facteurs ont contribué à attirer les capitaux étrangers privés. D'une part, les baisses peu importantes et prévisibles du taux de change ont réduit les risques sur les investissements financiers au Mexique tout en stimulant la demande de crédits étrangers, étant donné l'écart de taux d'intérêt nominaux important et persistant par rapport aux États-Unis. D'autre part, la confiance des investisseurs dans le peso a été renforcée par l'amélioration sensible des finances publiques, accentuée encore par les recettes tirées des privatisations. Enfin, les restrictions concernant les achats directs d'instruments de la dette publique par des étrangers ont été levées à la fin de 1990. Les emprunts officiels nets ont sensiblement diminué, sous l'effet d'une réduction des versements du FMI et de la BIRD, et la dette extérieure du secteur public a diminué en proportion du PIB (de 4 pour cent) pour la deuxième année consécutive³⁴. Secteur public et secteur privé confondus, la dette extérieure s'est accrue de 6 milliards de dollars entre 1990 et 1991, la part du secteur privé non bancaire augmentant sensiblement. En proportion du PIB, elle a cependant continué de diminuer, passant de 47 pour cent à la fin de 1989 à 37 pour cent en décembre 1991. Les réserves officielles nettes se sont accrues de 7.4 milliards de dollars, soit plus du double de leur augmentation en 1990.

Equilibre épargne/investissement

Par définition, le solde des opérations courantes est égal à la différence entre l'épargne nationale et l'investissement intérieur. L'accroissement du déficit de la balance des opérations courantes en 1991 a été dû à une augmentation de l'investissement d'environ 1/2 point de PIB associée à une baisse de l'épargne intérieure de plus de 1 pour cent du PIB. L'augmentation de l'investissement a été intégralement imputable à une progression de 14 pour cent des investissements privés, les investissements publics diminuant quant à eux de près de 7 pour cent en termes réels par suite de la privatisation d'entreprises publiques. L'investissement privé comporte une large part d'importations et son augmentation rapide se reflète donc dans un accroissement des importations de biens d'équipement. Alors que le taux d'épargne du secteur public s'est maintenu, correction faite de l'inflation, la consommation du secteur privé a progressé plus rapidement que le PIB, si bien que l'épargne privée a baissé de l'équivalent de près de 2 pour

Tableau 14. Epargne et investissement
En pourcentage du PIB

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Formation brute de capital	27.2	27.4	22.9	20.8	19.9	21.2	18.3	19.3	20.5	21.6	21.8	22.2
Epargne nationale	21.7	21.0	19.3	25.3	22.5	22.0	16.9	22.2	19.1	18.6	18.8	17.5
Privée ¹	13.7	17.9	14.4	16.6	15.3	15.8	12.9	14.5	17.9	16.0	12.8	10.9
Publique ^{1,2}	8.0	3.1	4.9	8.7	7.2	6.2	4.0	7.7	1.2	2.6	6.0	6.6
Epargne étrangère	5.5	6.4	3.6	-4.5	-2.6	-0.8	1.4	-2.9	1.4	3.0	3.0	4.7

1. Ajustée pour tenir compte de la composante inflation des paiements d'intérêts du secteur public.

2. L'épargne publique comprend celle de l'administration fédérale et des entreprises sous contrôle budgétaire.

Sources : INEGI, Ministère des finances et estimations de l'OCDE.

cent du PIB. Etant donné que cette baisse du taux d'épargne privé coïncide avec une forte expansion de l'investissement privé, il s'agit peut-être d'un phénomène temporaire dû à l'anticipation d'une hausse des revenus. L'excédent croissant du solde opérationnel du secteur public signifie que sa consommation réelle de ressources n'a plus d'incidence négative sur la balance des opérations courantes (tableau 14).

Orientation actuelle de la politique économique

Le principal objectif économique du gouvernement est de rétablir un taux de croissance de 5 à 6 pour cent dans des conditions de stabilité relative des prix, c'est-à-dire avec une inflation compatible avec un taux de change stable vis-à-vis du dollar. A cette fin, il mène une politique rigoureuse en matière de finances publiques et procède à des réformes structurelles, notamment dans le secteur de l'agriculture et en vue d'ouvrir l'économie à la concurrence étrangère. La politique monétaire et la politique de change visent à réduire l'inflation et les anticipations inflationnistes. Une réorientation des dépenses publiques vers les investissements en infrastructures sociales (y compris dans l'enseignement) fait partie intégrante de cette stratégie. La recherche d'une plus grande efficacité s'accompagne d'un ciblage plus précis des garanties de revenu et d'un renforcement de la participation de la collectivité, et notamment des personnes à faible revenu, au

processus de développement. On examinera ci-après l'orientation de la politique budgétaire, en étudiant également la politique menée dans le domaine de la gestion de la dette. On analysera ensuite les caractéristiques de la politique monétaire et de la politique de change afin de voir quels sont les facteurs qui font de l'arbitrage entre la lutte contre l'inflation et le maintien de la compétitivité le principal problème.

Politique budgétaire et gestion de la dette

En 1991, le besoin de financement du secteur public est tombé de 4 à 1.5 pour cent du PIB, tandis que l'excédent du solde opérationnel passait de 1.8 à 2.3 pour cent; ces deux variations ne tiennent pas compte des recettes ponctuelles liées aux privatisations. L'amélioration de la situation budgétaire a été due à une réduction équivalant à 4.5 pour cent du PIB des intérêts versés par le secteur public, résultant principalement du remboursement d'une partie de la dette publique au moyen du produit des privatisations. La réduction du service de la dette consécutive à la baisse des taux d'intérêt réels sur la dette intérieure et extérieure, de même que l'allègement de la dette obtenu dans le cadre du Plan Brady, ont également joué un certain rôle. Le produit des privatisations avait initialement été placé sur un fonds de réserve destiné à amortir des chocs imprévus. Etant donné la bonne situation budgétaire globale, le gouvernement a décidé en septembre 1991 d'utiliser ce fonds pour rembourser un huitième environ de la dette intérieure. La dette publique intérieure a ainsi été ramenée de 29.2 à 17.5 pour cent du PIB entre 1988 et la fin de 1991.

La politique menée par le gouvernement en matière de gestion de la dette a toujours pour objectif de réduire la dette publique intérieure et extérieure et de la restructurer. Au cours du premier trimestre de 1992, le gouvernement a remboursé 14 000 milliards de pesos supplémentaires de dette intérieure à l'aide du produit des privatisations. La totalité de la dette contractée auprès des banques mexicaines est aujourd'hui remboursée, et le gouvernement a exclusivement recours aux marchés de capitaux pour couvrir son besoin de financement. A mesure que l'inflation et les taux d'intérêt baissent, l'État retire du marché les obligations à long terme qu'il avait émises et, afin de réduire ses coûts de financement, il a essentiellement recours à des bons du Trésor à échéances de moins d'un an pour se financer. La gestion de la dette extérieure vise à tirer le meilleur parti possible des décotes sur les marchés secondaires en vertu des

dispositions convenues dans le cadre de l'accord de restructuration de la dette conclu en 1990 avec les créanciers commerciaux. La panoplie de mesures convenues prévoit diverses modalités de conversion des créances, notamment pour financer la privatisation d'entreprises publiques et des investissements d'infrastructure, qui se sont élevés à 194 et 565 millions de dollars respectivement en 1990 et 1991. Grâce à ces mesures de restructuration de la dette, les paiements d'intérêts sur la dette publique consolidée devraient baisser encore de l'équivalent de 1.6 pour cent du PIB en 1992 pour revenir à 4.1 pour cent du PIB, contre 17.4 pour cent en 1988. La dette extérieure totale³⁵ s'établissait à la fin de 1991 à 104 milliards de dollars, soit 36 pour cent du PIB, contre 60 pour cent en 1988.

Si, en 1991, la réduction des paiements d'intérêts sur la dette publique a été supérieure de l'équivalent de 1.3 pour cent du PIB à ce qui était prévu dans le budget, les dépenses effectives de l'ensemble du secteur public, hors paiements d'intérêts, ont dépassé de l'équivalent de 1.7 pour cent du PIB les sommes inscrites au budget. Cependant, la croissance des recettes a dépassé de 0.4 pour cent l'objectif budgétaire, ce qui a permis de respecter l'objectif global retenu pour le besoin de financement du secteur public. Les moins-values de recettes pétrolières plus importantes que prévu, de 0.4 pour cent du PIB, ont été largement compensées par une augmentation des recettes indirectes, de 0.8 pour cent du PIB, au titre de la TVA, de la taxe de vente sur l'essence et des droits de douane. Le gouvernement fédéral est pratiquement parvenu à équilibrer son budget, alors que l'on s'attendait à un déficit de 1 pour cent. Les dépenses courantes (hors paiements d'intérêts) plus importantes que prévu n'ont pas été compensées par un freinage des dépenses en capital, puisque celles-ci ont pratiquement atteint leur objectif. Le déficit des entreprises publiques s'est élevé à 1.4 pour cent du PIB, alors que l'objectif retenu était de 1.1 pour cent.

Le programme budgétaire et de gestion de la dette pour 1992 vise à améliorer encore les grands équilibres budgétaires, tout en utilisant la marge de manœuvre créée par la diminution des paiements d'intérêts pour accroître les dépenses sociales. Alors que les recettes de l'ensemble du secteur public semblent devoir se maintenir au même niveau qu'en 1991 en proportion du PIB, le rapport des dépenses salariales, des transferts courants et des investissements au PIB doit s'accroître de 1.3 point (tableau 15). Etant donné que les dépenses au titre des intérêts devraient baisser de l'équivalent de 1.6 pour cent du PIB et que de nouvelles économies de 1.8 pour cent du PIB doivent être réalisées principale-

Tableau 15. **Comptes du secteur public : budget et résultats**
En pourcentage du PIB

	1990 Résultat	1991 Budget	1991 Résultats	1992 Budget
A. Secteur public consolidé				
Recettes	27.8	26.0	26.4	26.2
Administration fédérale	17.3	16.7	17.3	17.1
Entreprises publiques ¹	10.5	9.3	9.1	9.1
Dépenses	30.2	26.7	26.7	24.4
Administration fédérale ¹	18.9	16.6	16.5	14.8
Entreprises publiques	11.4	10.1	10.1	9.6
Solde budgétaire	-2.4	-0.7	-0.3	1.8
B. Dépenses de l'administration fédérale				
Dépenses totales	20.2	17.7	17.4	15.7
Dépenses courantes	17.5	15.3	15.2	13.3
<i>dont :</i>				
Salaires et traitements	2.7	3.1	3.1	3.6
Biens et services	0.6	0.5	0.8	0.7
Paiements d'intérêts	8.8	6.2	5.1	3.5
Transferts courants	2.0	2.1	2.4	2.8
Partage des recettes fiscales	3.1	3.0	3.1	3.1
Dépenses en capital	2.7	2.3	2.2	2.5
Investissement	0.9	0.8	1.0	1.1
Transferts de capitaux	1.7	1.3	1.1	1.2
C. Recettes de l'administration fédérale				
Recettes totales	17.3	16.7	17.3	17.1
Recettes fiscales	15.5	15.0	15.6	15.0
Contributions de la PEMEX	3.8	3.9	3.6	3.5
Impôt sur le revenu	4.9	5.1	5.1	5.1
TVA	3.9	3.5	3.9	3.0
TVA payée par la PEMEX	0.5	0.5	0.5	0.4
Autres	3.4	3.0	3.4	2.6
Accises	1.7	1.4	1.5	1.8
Essence	0.8	0.7	0.8	1.2
Autres	0.9	0.6	0.7	0.6
Droits à l'importation	0.9	0.8	1.1	1.2
Autres impôts	0.3	0.3	0.4	0.5
Autres recettes	1.8	1.7	1.7	2.1
<i>Pour mémoire :</i>				
Recettes fiscales non pétrolières	10.4	9.8	10.7	10.0
D. Entreprises publiques sous contrôle budgétaire				
Recettes budgétaires	11.8	10.3	9.9	10.0
PEMEX	3.8	3.1	3.0	2.9
Entreprises publiques (sauf PEMEX)	6.7	6.1	6.1	6.2
Transferts	1.3	1.0	0.7	0.9
Dépenses budgétaires	11.4	10.1	10.1	9.6
Dépenses courantes	9.2	7.9	7.9	7.5
<i>dont :</i>				
Salaires et traitements	2.4	2.3	2.5	2.6
Paiements d'intérêts	1.1	0.8	0.6	0.6
Biens et services	5.3	4.6	4.4	4.1
Dépenses en capital	2.2	2.2	2.2	2.1

1. Net des transferts et des paiements d'intérêts entre l'administration fédérale et les entreprises publiques.

Source : Ministère des finances.

ment sur les « autres » postes de dépenses, le secteur public devrait dégager une capacité de financement équivalent à 0.6 pour cent du PIB en 1992. Les moins-values de recettes de 0.9 pour cent du PIB résultant d'un abaissement du taux moyen de la TVA de 15 à 10 pour cent devraient être compensées par une augmentation des recettes due à un accroissement des taxes sur l'essence et des prix de l'énergie, ainsi qu'à une progression des droits de douane, des autres impôts et des recettes non fiscales. Les dépenses prioritaires concernent les secteurs sociaux et l'infrastructure. Alors que les dépenses totales devraient augmenter à peu près au même rythme que le PIB réel, on prévoit des augmentations en termes réels d'environ 18 pour cent dans les programmes de santé et de solidarité, 20 pour cent dans le domaine du développement rural (irrigation, recherche et vulgarisation, en particulier), 26 pour cent dans l'enseignement et 31 pour cent dans la protection de l'environnement, à partir d'un niveau peu élevé, il est vrai. Les dépenses militaires restent inférieures à 2 pour cent de l'ensemble des dépenses de l'administration fédérale, soit environ 0.4 pour cent du PIB.

Politique des revenus

Le Pacte pour la stabilité et la croissance économique (PECE) a été renouvelé en 1991, puis prorogé, en novembre 1991, jusqu'en janvier 1993. La plupart des mesures de contrôle des prix ont été levées et le salaire minimum a de moins en moins d'effet, la hausse des salaires réels moyens ayant repris, alors que le salaire minimum officiel continue de baisser en termes réels. De ce fait, les prix relatifs ont été adaptés aux conditions du marché et aucune pénurie notable n'est apparue. Les décisions ou directives relatives aux salaires et aux prix continuent néanmoins de servir à coordonner les anticipations sans avoir réellement un caractère obligatoire. Le principal instrument utilisé aux fins du PECE est l'ajustement glissant du taux de change, annoncé publiquement, qui doit servir de point d'ancrage aux évolutions en termes nominaux et contribuer à orienter les anticipations.

Politique monétaire et politique de change

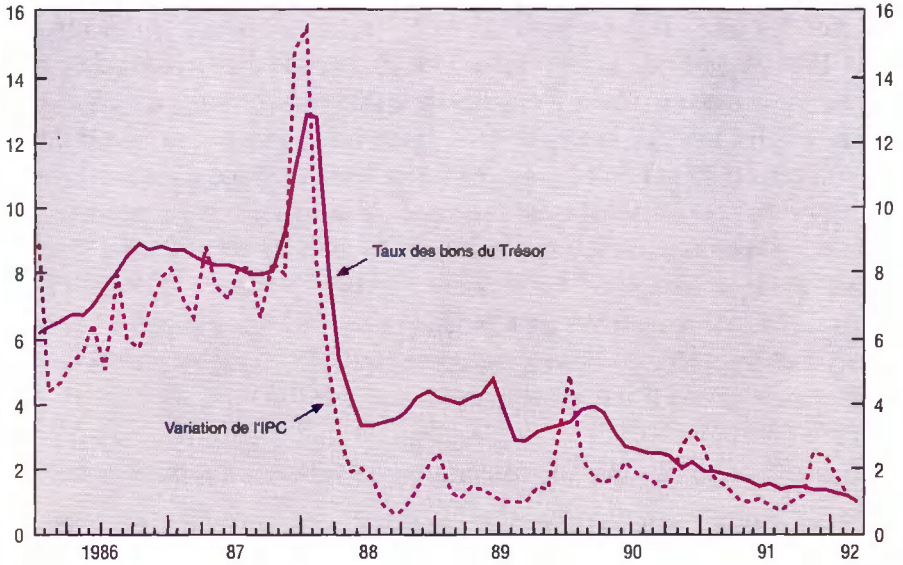
Depuis décembre 1987, la politique de change vise à réduire les incertitudes entourant le taux peso/dollar. A partir de décembre 1988, les autorités ont eu recours à cette fin à un ajustement glissant du taux de change, le taux de

dépréciation quotidienne du peso (annoncé à l'avance) étant périodiquement modifié : il était initialement d'un peso par jour, équivalant à une dépréciation annuelle moyenne d'environ 16 pour cent, à comparer avec une hausse moyenne de l'indice des prix à la consommation de 114 et 20 pour cent respectivement en 1988 et 1989. A partir du 11 novembre 1991, le taux de dépréciation du cours de vente du peso contre le dollar a été abaissé à 20 centavos par jour, équivalant à une dépréciation annuelle moyenne de 2½ pour cent, alors que le taux d'inflation annuel moyen est d'environ 17 pour cent actuellement. Simultanément, le taux de dépréciation du cours d'achat a été maintenu, de sorte qu'il s'est créé une marge qui atteindra 4 points entre le cours d'achat et le cours de vente à la fin de 1992 si la même politique est menée. Etant donné que la dépréciation du peso vis-à-vis du dollar a été inférieure à l'écart d'inflation entre le Mexique et les États-Unis, le taux de change réel du peso s'est apprécié depuis le début de 1987 et il a dépassé à la fin de 1991 le sommet qui avait précédé l'importante dépréciation de 1985/1986, alors que les termes de l'échange se sont détériorés de 30 pour cent depuis cette date en raison principalement de la baisse des prix du pétrole.

Depuis 1990, les taux d'intérêt nominaux accusent une baisse régulière, atteignant en mars 1992, avec un taux effectif annuel de près de 11 pour cent, leur plus bas niveau depuis les années 70 (graphique 17). Ils se sont redressés depuis lors et ont légèrement dépassé le taux d'inflation, le taux réel sur les bons du Trésor étant d'environ 2 pour cent. Comme la banque centrale n'offre pas de concours au secteur privé, et qu'un très faible volume d'obligations à long terme est négocié, ni le taux d'escompte ni les taux obligataires à long terme ne jouent de rôle dans l'économie mexicaine³⁶.

Le tableau 16 résume l'évolution récente des agrégats monétaires par comparaison avec leurs tendances à plus long terme. L'un des aspects les plus notables est la croissance rapide de M1, nettement supérieure à celle du revenu nominal. Cette expansion monétaire rapide tient à deux raisons principales : premièrement, la baisse du taux d'inflation depuis 1988 a fortement réduit le coût des liquidités et a entraîné une remonétisation de l'économie³⁷; deuxièmement, la baisse des taux d'intérêt réels depuis 1988 et l'amélioration très sensible de l'environnement économique, dont témoignent les indicateurs du marché du travail et la progression rapide des investissements productifs, ont favorisé une expansion du crédit intérieur, en partie financé par des entrées de capitaux. Le crédit intérieur a augmenté à un rythme supérieur de plus de 10 points au taux de

Graphique 17. **TAUX D'INFLATION ET TAUX D'INTÉRÊT**
 Pourcentage, taux mensuels



Source : Statistiques financières internationales.

croissance du PIB nominal pendant toute l'année 1991, tandis que dans le même temps sa composition subissait de profondes transformations : vers la fin de 1991, il y a en fait eu une diminution du crédit au secteur public, puisque celui-ci a dégagé un excédent financier (produit des privatisations compris), tandis que le crédit au secteur privé progressait à un rythme d'environ 70 pour cent l'an. Le taux d'intermédiation financière a atteint un niveau sans précédent au début de 1992.

Entre 1980 et 1988, la base monétaire (monnaie en circulation en dehors des banques et créances des banques commerciales sur la banque centrale) a en fait dépassé M1. C'était là la conséquence du niveau élevé des réserves obligatoires non seulement pour les dépôts à vue, mais aussi pour tous les autres postes du passif des banques. Depuis que les réserves obligatoires avaient été supprimées en 1989 et remplacées par un taux de liquidité obligatoire équivalant à 30 pour

Tableau 16. Agrégats monétaires et principaux ratios financiers

	1970	1980	1985	1990	1990				1991		
	Niveaux ¹				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
					Croissance d'une année sur l'autre						
Base monétaire (MB)	28.0	617.5	5 292.5	27 073.5	5.0	9.5	27.0	34.6	39.3	42.3	37.3
Masse monétaire (M1)	51.5	419.9	2 888.5	38 280.5	37.5	43.3	46.1	54.4	66.3	66.5	81.7
Quasi-monnaie	n.a.	7 040.0	7 245.5	91 216.0	246.4	239.2	119.2	81.0	91.0	86.3	70.0
M4 ²	161.4	1 186.4	13 089.4	249 479.0	47.9	49.1	46.7	47.6	46.4	42.7	34.7
Crédit intérieur total (DC)	57.5	1 228.5	13 323.0	202 913.0	52.9	53.9	49.4	45.7	38.4	37.5	38.5
au secteur public (DCG)	24.5	589.0	8 662.5	89 203.5	28.7	31.5	23.8	18.6	4.7	-2.1	-1.3
au secteur privé (DCP) ³	26.5	594.5	4 279.5	111 713.0	95.9	88.6	83.4	77.6	74.7	74.2	69.5
PIB	444.0	4 470.0	47 402.0	668 691.1	23.4	24.8	32.4	36.1	28.2	28.9	21.3
	Ratios										
Multiplicateurs monétaires :											
M1/MB	1.84	0.68	0.55	1.41	1.28	1.37	1.42	1.47	1.53	1.60	1.87
M4/MB	5.76	1.92	2.47	9.21	9.82	11.28	11.88	11.21	10.33	11.31	11.65
Vitesse de circulation de la monnaie :											
PIB/M1	8.62	10.67	16.41	18.00	21.75	23.01	22.38	20.43	16.77	17.79	14.94
Intermédiation financière Total, DC/PIB	0.13	0.27	0.28	0.29	0.28	0.28	0.29	0.28	0.31	0.30	0.33
Secteur privé, DCP/PIB	0.06	0.13	0.09	0.16	0.14	0.14	0.16	0.16	0.19	0.19	0.22

1. En milliards de pesos. Moyenne du début et de la fin de la période.

2. M4 inclut des titres financiers publics et privés.

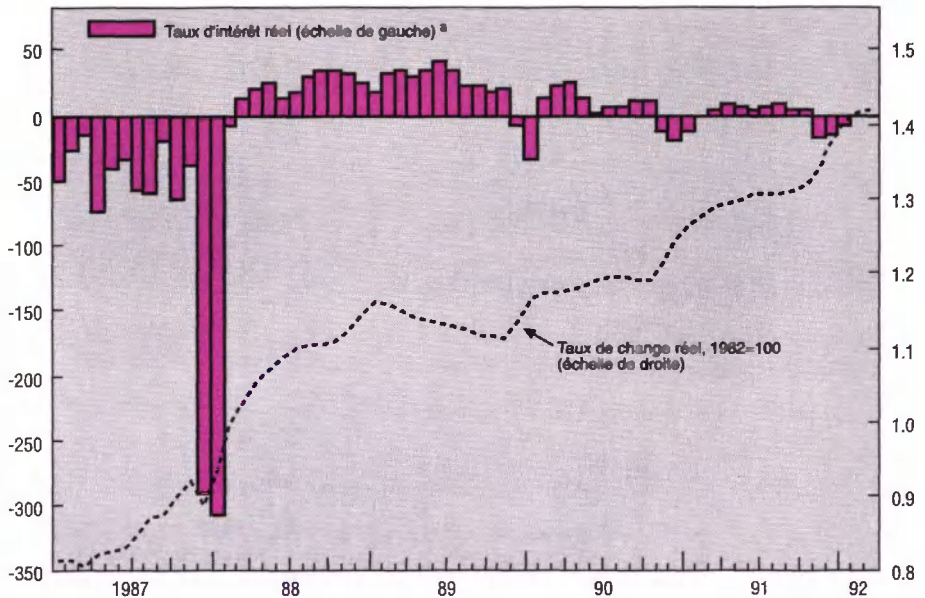
3. A l'exclusion du crédit interbancaire.

Source : Statistiques financières internationales.

cent des dépôts³⁸, la position de réserve des banques commerciales vis-à-vis de la banque centrale était déterminée exclusivement par des considérations de gestion de leurs liquidités. Le coefficient de liquidité de 30 pour cent a été supprimé en septembre 1991.

L'appréciation persistante du taux de change réel et les taux d'intérêt réels négatifs sur les dépôts mettent en lumière l'un des problèmes auxquels se heurte la stratégie monétaire menée actuellement dans le contexte de la libéralisation des mouvements internationaux de capitaux (graphique 18). Tant que le taux de dépréciation annoncé vis-à-vis du dollar sera inférieur à l'écart de taux d'inflation entre le Mexique et les États-Unis, le taux de change réel s'appréciera régulièrement en faisant peser un risque sur la compétitivité internationale du Mexique, encore que les résultats à l'exportation ne donnent pour l'instant aucun signe de

Graphique 18. TAUX D'INTÉRÊT RÉEL ET TAUX DE CHANGE



a. Taux des bons du Trésor moins variation trimestrielle de l'IPC, pourcentage, taux annuel.

Source : Statistiques financières internationales.

faiblesse³⁹. Simultanément, le niveau élevé des taux d'intérêt nominaux intérieurs et le taux de change prédéterminé favorisent les entrées de capitaux à court terme. Ces entrées de capitaux, largement supérieures au déficit de la balance des opérations courantes, accroissent les liquidités et exercent donc une pression à la baisse sur les taux d'intérêt réels intérieurs, alimentant l'expansion du crédit intérieur et rendant ainsi plus difficile la maîtrise de l'inflation. Les tentatives visant à stériliser ces entrées de capitaux sont à la fois coûteuses (pour la banque centrale, les rendements des réserves extérieures sont inférieurs à ceux des bons du Trésor mexicains) et risquent d'être inefficaces, étant donné qu'elles vont entraîner une augmentation des taux d'intérêt intérieurs qui aura seulement pour effet d'attirer encore plus de capitaux étrangers. Dans le but de freiner les entrées spéculatives de capitaux à court terme, un coefficient de liquidité obligatoire de 50 pour cent applicable aux exigibilités en devises des banques a été instauré en août 1991. L'institution, au début de 1992, d'une marge de fluctuation du taux de change, en remplacement du taux de change glissant préannoncé, fait peser quelques incertitudes sur le taux de change nominal, ce qui devrait aussi réduire les entrées spéculatives de capitaux à court terme. En avril 1992 le ratio de liquidité a été remplacé par un plafond applicable au passif en devises des banques équivalent à 10 pour cent des dépôts en monnaie nationale et en devises effectués au cours du trimestre précédent, et 15 pour cent du passif en devises des banques commerciales doivent être investis en actifs liquides étrangers.

La solution de ce problème dépendra en partie de l'efficacité de la stérilisation. La principale question est donc de savoir ce qui motive les entrées de capitaux, qui sont passées de 4.2 milliards de dollars en 1989 à plus de 20 milliards en 1991. La composition des mouvements de capitaux qui ont eu lieu en 1991 donne à penser qu'ils ont principalement été motivés par les rendements attendus sur le marché des valeurs mobilières : 84 pour cent des investissements de portefeuille étrangers, soit environ 6.3 milliards de dollars, ont été placés en actions. Ces placements qui représentaient 31 pour cent des entrées de capitaux de 1991, en étaient aussi, et de loin, la composante la plus dynamique. Il est donc possible que toute augmentation relative des taux d'intérêt intérieurs due à la stérilisation n'ait eu qu'un effet minime sur les entrées de capitaux. Si tel est le cas, la stérilisation semblerait avoir été un instrument efficace pour réduire les pressions inflationnistes dues aux entrées monétaires qui ont eu lieu en 1991.

Cela concorde aussi avec le fait que jusqu'en novembre 1991, la banque centrale a pu stériliser la totalité de l'augmentation de ses actifs extérieurs nets.

Perspectives à court et moyen terme

L'environnement extérieur du Mexique va sans doute s'améliorer avec la reprise économique aux États-Unis. En même temps, cependant, le maintien de la compétitivité exigera d'importants gains de productivité de la part des entreprises mexicaines, l'inflation intérieure continuant d'être supérieure à la dépréciation du peso vis-à-vis du dollar sous l'effet des ajustements progressifs annoncés. De plus, une croissance plus soutenue aux États-Unis pourrait raffermir le dollar vis-à-vis des monnaies des autres principaux marchés d'exportation du Mexique. Cela risque de ralentir le processus de diversification des exportations qui s'est amorcé en 1991.

La politique budgétaire devrait prendre un tour plus restrictif en 1992, aboutissant à une augmentation des soldes financier, opérationnel et primaire. Par la suite, le gouvernement a l'intention de préserver un léger excédent financier à moyen terme, permettant une diminution des excédents opérationnel et primaire par suite d'un allègement de la charge de la dette. Le système d'ajustement glissant du taux de change sera maintenu, avec une dépréciation moyenne de la monnaie d'un peu plus de 2 pour cent par an, mais avec une marge de fluctuation plus large. Diverses mesures destinées à freiner les entrées de capitaux (coefficient de liquidité obligatoire, réglementation relative aux contreparties des devises et élargissement de la marge de fluctuation du taux de change), ainsi que la crainte de plus en plus vive que le déficit de balance courante devienne insoutenable, vont vraisemblablement ralentir les entrées de capitaux, mais dans des proportions insuffisantes pour éliminer la demande excédentaire de pesos au taux de change en vigueur, si bien que les réserves de change vont continuer de s'accroître, mais à un rythme beaucoup moins rapide. La banque centrale s'efforcera de limiter le rythme d'expansion de la base monétaire aux objectifs officiels retenus en matière d'inflation.

Un résumé des prévisions à moyen terme est présenté au tableau 17. Après une longue période de réformes structurelles et le redressement récent des investissements, la croissance de la production devrait s'accélérer pour se situer entre 5 et 6 pour cent au milieu des années 90, tandis que la croissance démogra-

phique devrait se ralentir par rapport au chiffre actuel de 1.9 pour cent l'an. A court terme, la croissance de la production sera sans doute plus faible que ne le suppose le scénario à moyen terme décrit dans le tableau, et les prévisions du gouvernement concernant la croissance du PIB en 1992 ont récemment été révisées à la baisse, à 3-3.5 pour cent, probablement en raison de l'attitude prudente des investisseurs, qui attendaient la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et/ou du fait de la lenteur de la reprise aux États-Unis. Toutefois, à moyen terme, la demande devrait connaître une forte expansion sous l'effet notamment de l'investissement, qui pourrait s'accélérer maintenant que les négociations relatives à l'ALENA ont été menées à bien. Le taux d'épargne privé semble devoir cesser de baisser, les dépenses s'étant adaptées aux perspectives d'amélioration des revenus, avant d'augmenter lentement pour financer des investissements intéressants, à mesure que les entrées de capitaux étrangers se stabiliseront. Les salaires réels vont sans doute s'accroître à mesure que l'activité se redressera, malgré la pression à la baisse exercée par l'augmentation toujours rapide de la population active (3 pour cent l'an). Le chômage déclaré restera faible.

Le déficit de la balance des opérations courantes pourrait atteindre 5 pour cent du PIB en 1992 et environ 5½ pour cent en 1993. Par la suite, il pourrait se résorber si le Mexique maintenait le cap sur une phase de forte expansion avec un taux de croissance atteignant peut-être 6 pour cent l'an à partir du milieu de la décennie, grâce notamment à la persistance de très bons résultats à l'exportation et à une augmentation du taux d'épargne privé.

L'inflation devrait encore baisser progressivement étant donné l'orientation durablement restrictive de la politique budgétaire et le ralentissement prévu des entrées de capitaux, qui devraient réduire les pressions favorisant une expansion des agrégats monétaires et de la demande. Compte tenu du taux d'intérêt réel sur les instruments de la dette publique indexés, il semblerait que le marché monétaire s'attende à ce que l'inflation tombe à 13 ou 14 pour cent d'ici à la fin de 1992 et à moins de 10 pour cent d'ici mars 1993. Vingt-et-un organes de prévision privés s'accordent sur un chiffre d'environ 15 pour cent pour l'année 1992.

Les perspectives d'évolution de l'économie mexicaine restent soumises à divers risques. L'appréciation persistante du taux de change réel pourrait avoir une incidence défavorable sur la compétitivité à l'exportation. Un problème

Tableau 17. Scénario à moyen terme

	Chiffres effectifs	Chiffres provisoires	Programme	Prévision	Scénario ¹			
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Pourcentage de variation annuelle								
PIB réel	4.4	3.6	4.0	4.9	5.6	5.9	6.0	6.0
Prix à la consommation (moyenne)	26.7	22.7	14.5	8.0	7.0	6.0	5.0	5.0
Prix à la consommation (en fin d'année)	29.9	18.8	9.7	6.0	6.0	6.0	5.0	5.0
En pourcentage du PIB								
Secteur extérieur								
Compte des opérations courantes (déficit -)	-2.8	-4.7	-5.1	-5.3	-5.3	-5.1	-4.7	-4.2
<i>Dont :</i>								
Exportations (fab)	12.6	11.1	10.3	10.3	10.7	11.1	11.4	11.9
Importations (fab)	-13.0	-13.5	-13.5	-14.0	-14.3	-14.5	-14.4	-14.4
Paievements d'intérêts	-3.7	-2.9	-2.5	-2.4	-2.4	-2.4	-2.4	-2.4
Capitaux publics (net)	-0.4	0.0	0.3	0.5	0.5	0.5	0.3	0.3
Capitaux privés (net)	4.6	7.4	5.2	5.2	5.2	5.0	4.7	4.1
Variation nette des réserves (augmentation -)	-1.4	-2.7	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3
Secteur public non financier²								
Solde primaire	7.8	5.5	5.8	4.8	4.5	3.8	3.0	2.8
Solde « opérationnel »	2.3	2.2	2.8	2.4	2.4	2.1	1.5	1.5
Solde global (déficit -)	-3.4	-0.2	0.8	0.7	0.9	0.8	0.3	0.4
Dettes publiques totales³								
Intérieure	54.9	44.4	36.6	30.7	25.8	21.6	18.3	15.3
Extérieure	22.9	17.9	13.0	9.1	5.7	2.8	0.9	-1.0
	32.0	26.5	23.6	21.6	20.1	18.8	17.4	16.3
Épargne et investissement⁴								
Investissement intérieur brut	20.7	22.1	22.8	24.0	24.6	25.1	25.4	25.4
Secteur public	5.4	5.7	5.0	5.6	5.8	5.9	6.0	6.0
Secteur privé	15.3	16.4	17.7	18.4	18.8	19.2	19.4	19.4
Épargne nationale brute	17.8	17.4	17.8	18.7	19.3	20.0	20.7	21.2
Secteur public	7.9	7.9	7.8	8.0	8.2	8.0	7.4	7.4
Secteur privé	9.9	9.5	10.0	10.7	11.1	12.0	13.3	13.8
Épargne extérieure	2.9	4.7	5.0	5.3	5.3	5.1	4.7	4.2
En milliards de dollars E.U.								
<i>Pour mémoire :</i>								
PIB nominal	241.4	282.5	320.3	355.8	387.0	421.5	459.5	500.3
Balance des opérations courantes (déficit -)	-6.9	-13.3	-16.2	-18.8	-20.5	-21.7	-21.5	-21.0

1. Sur la base de l'hypothèse de politiques inchangées et en l'absence de chocs importants; les données tiennent compte des opérations de réduction de la dette et du service de la dette.

2. Le produit des privatisations n'est pas pris en compte.

3. Encours net en fin d'année, y compris auprès du FMI.

4. Ces estimations sont dérivées de la balance des paiements et des comptes budgétaires et ne correspondent pas forcément aux estimations des comptes nationaux. L'épargne du secteur public est ajustée pour tenir compte de la composante inflation des paiements d'intérêts sur la dette intérieure. Les entreprises publiques sont classées comme faisant partie du secteur public.

Source : Estimations du FMI basées sur des données fournies par les autorités du Mexique.

peut-être plus important encore est que la baisse de l'épargne privée, si elle se poursuit, pourrait commencer à faire baisser le niveau de l'investissement, car l'épargne étrangère ne sera peut-être pas disponible de façon aussi massive qu'actuellement à moyen terme, si bien que la croissance serait susceptible de se ralentir. L'augmentation du déficit de la balance courante pourrait être plus marquée si la reprise économique aux Etats-Unis était encore retardée ou plus faible que prévu. Si l'ALENA n'était pas ratifié, la confiance dans le potentiel de croissance de l'économie pourrait être ébranlée à un moment où le déficit de la balance courante rend nécessaires d'importants apports financiers étrangers. En revanche, les entrées de capitaux sont susceptibles de s'accroître encore et l'investissement des entreprises sera grandement stimulé si l'accord devient effectif. La ferme orientation adoptée par le gouvernement en matière budgétaire assure une certaine protection contre les chocs. Il n'en reste pas moins qu'après plusieurs années de réduction des dépenses (hors paiements d'intérêts), on ne peut exclure que des pressions entraînent un relâchement prématuré de la politique budgétaire et ravivent les tensions inflationnistes. Même avec une politique budgétaire restrictive, l'inflation ne se ralentira peut-être pas de façon suffisamment sensible si la banque centrale ne parvient pas à stériliser les entrées importantes et persistantes de capitaux.

IV. Redéfinir le rôle de l'État dans l'économie

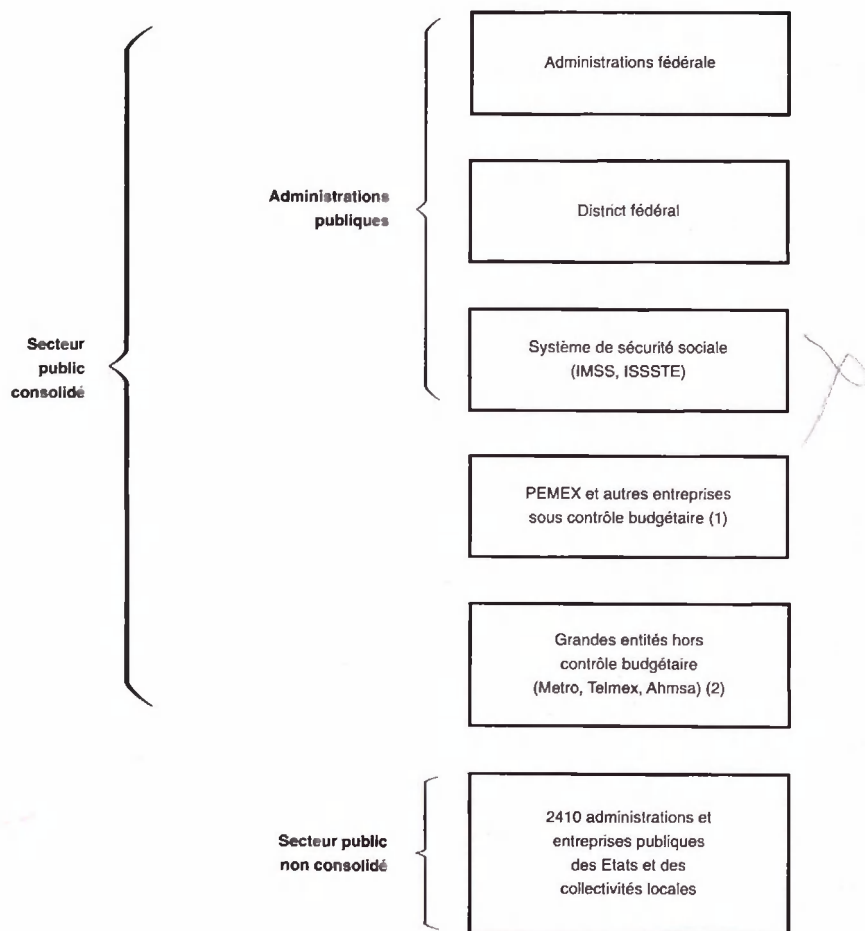
Aperçu général

En proportion de l'emploi total, le secteur public du Mexique a toujours été d'une dimension relativement faible par rapport aux pays de l'OCDE. En 1980, après s'être rapidement accru en raison de la politique menée au cours des années 70, l'emploi dans le secteur des administrations publiques représentait 11.2 pour cent de l'emploi total, contre 15.4 pour cent aux États-Unis (la plupart des autres pays de l'OCDE ayant d'ailleurs un chiffre plus élevé). Même si l'on ajoute l'emploi dans les entreprises publiques, on arrive pour le Mexique à un total de 14.5 pour cent, inférieur aux 17.1 pour cent pour les États-Unis. Avant la forte hausse des prix du pétrole de 1975, la valeur ajoutée dans le secteur public (entreprises publiques incluses) n'atteignait que 14.6 pour cent du PIB ; elle est passée à 25.4 pour cent en 1983 avant de retomber à 22.5 pour cent en 1990.

Le graphique 19 illustre la composition du secteur public mexicain, avec les catégories qui sont habituellement retenues. L'activité économique du secteur public est concentrée à l'échelon fédéral et dans les entreprises publiques. Au milieu des années 80, l'échelon fédéral représentait 72 pour cent environ des dépenses des administrations publiques, les États 23 pour cent et les collectivités locales 5 pour cent. La plupart des dépenses des collectivités locales et des États sont financées par le biais du mécanisme fédéral de répartition des recettes. Les grandes entreprises publiques appartiennent à des agences fédérales et sont supervisées par elles ; les États et les collectivités locales gèrent essentiellement les petits services d'utilité publique et divers autres services.

Le développement du secteur public au sein de l'économie dans les années 70 et au début des années 80 est principalement la conséquence de la nationalisation des banques commerciales en 1982, ainsi que de l'augmentation de la production pétrolière et de la hausse des prix du pétrole, venues gonfler la

Graphique 19. LE SECTEUR PUBLIC MEXICAIN



1. Il y avait 26 entreprises sous contrôle budgétaire en 1985, 17 en 1990 par suite du démantèlement. En dehors de la PEMEX, les plus grandes entreprises sont la Compagnie fédérale d'électricité (CFE); la société nationale de commercialisation (CONASUPO) et les chemins de fer fédéraux.

2. Ahmsa a été placée sous contrôle budgétaire en 1984 et privatisée en 1991. Telmex a été privatisée en 1990-91.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

valeur ajoutée de la société pétrolière nationale, Petroleos Mexicanos (PEMEX). Pour ce que est du secteur financier, la part du secteur public (entreprises publiques comprises) dans la valeur ajoutée est passée de 4 pour cent en 1975 à 16.7 pour cent en 1983. Dans l'industrie, la progression a été très forte, de 15.2 à 69.2 pour cent, à la faveur, surtout, de l'expansion des opérations pétrolières et des activités connexes. Dans les services, où se concentrent ses fonctions traditionnelles, le secteur public a vu sa part dans la valeur ajoutée tomber de 49 à 41.9 pour cent. Sur un plan général, la présence de capitaux publics a trois origines : i) la Constitution, qui impose un régime de propriété publique dans les secteurs « stratégiques » (cas de PEMEX), ii) le renflouement d'entreprises privées en faillite (par exemple la société sidérurgique Altos Hornos Mexicanos S.A. et plusieurs autres entreprises de plus petite dimension) et iii) la création de nouvelles entreprises relevant du secteur public pour la fabrication de produits industriels de base, essentiellement sidérurgiques et chimiques.

Immédiatement après la crise de la dette, la principale préoccupation à l'égard du secteur public a été de rétablir l'équilibre macro-économique (voir le chapitre II). Mais d'emblée le gouvernement était également convaincu qu'il fallait réformer le secteur public en profondeur pour restaurer durablement la discipline budgétaire et améliorer l'efficacité économique. L'idée fondamentale était d'élaguer le secteur public de ses activités commerciales et de le recentrer sur ses activités de base, notamment l'élaboration, la mise en œuvre et la supervision d'un cadre économique amenant le secteur privé à utiliser les ressources aussi efficacement que possible. Ce faisant, on a réduit la taille et les fonctions du secteur public en comprimant les dépenses et en privatisant. Il s'est agi de recentrer les activités du secteur public sur l'amélioration des infrastructures, la santé, l'enseignement et la lutte contre la pauvreté, ainsi que sur la fourniture des biens publics traditionnels, à savoir l'administration publique, le système judiciaire et la sécurité intérieure et extérieure. Avant les réformes, les transferts jouaient un rôle de premier plan dans les dépenses de l'État fédéral ; ils représentaient constamment plus de la moitié des dépenses hors intérêts. Entre 1983 et 1991, les dépenses au titre des transferts ont été ramenées de 7.7 à 3.1 pour cent du PIB, alors que la part des dépenses sociales (santé, sécurité sociale, enseignement, subventions pour les produits alimentaires) dans les transferts totaux est passée de 31 à 51 pour cent. On examinera ci-après dans le détail les différents volets de la réforme du secteur public et on s'attachera à la fin de ce chapitre à

l'incidence globale de l'importance relative et de la composition des recettes et des dépenses du secteur public.

Recentrage du secteur public

Démantèlement des entreprises publiques

Le programme de démantèlement des entreprises publiques a un double objectif : accroître l'efficacité économique et renforcer les finances publiques. Pour ce faire, on a essentiellement procédé à la fermeture d'usines non rentables, ainsi qu'à des fusions et à des privatisations. La privatisation a touché surtout les entreprises appartenant à des secteurs où la concurrence est le mieux à même d'empêcher l'abus de pouvoir de marché par les firmes privées : l'industrie et l'agriculture. On a également privatisé dans certains autres secteurs où, du fait d'une concurrence plus limitée, il a fallu en outre rénover le cadre réglementaire ou en créer un nouveau ; tel a été le cas, par exemple, pour les télécommunications et les routes à péage. S'agissant des institutions financières, la privatisation a été complétée par la mise en place d'un dispositif prudentiel et dans les industries extractives par des mécanismes d'allocation des droits miniers. Les entreprises dites « stratégiques » ont échappé aux privatisations. Il s'agit de monopoles d'Etat jugés impératifs en vertu de la législation actuelle, l'entreprise la plus importante de ce point de vue étant la société pétrolière PEMEX⁴⁰. Il subsiste également des monopoles d'Etat dans des secteurs où les éléments de monopole naturel jouent un grand rôle, notamment les chemins de fer ainsi que la production et la distribution d'électricité.

Le programme de démantèlement des entreprises publiques s'est déroulé en trois phases. De 1983 à 1985, les entreprises non viables, essentiellement des petites entreprises, ont été liquidées ou fusionnées. Entre 1986 et 1988, l'accent a été mis sur la vente de petites et moyennes entreprises. Le gouvernement a pu ainsi acquérir une certaine expérience des privatisations avant de s'attaquer aux grandes entreprises. Cela a permis également une mobilisation politique en faveur des privatisations. Les grandes entreprises ont été privatisées à partir de 1988, dès lors que l'environnement macro-économique s'est amélioré et que la confiance a été rétablie, sur le plan interne et externe, en liaison avec le plan Brady de 1989/1990 pour le règlement des problèmes d'endettement. Entre

décembre 1982 et mars 1992, 1 008 entreprises sur 1 155 ont été liquidées, vendues ou fusionnées (tableau 18). 76 entreprises parapubliques ayant été créées au cours de cette période, on en arrive aujourd'hui à un total de 223 entreprises publiques. Depuis 1989, les recettes annuelles des opérations de privatisation représentent 6.3 pour cent du PIB, niveau qui n'est supérieur que dans deux pays de l'OCDE : le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande (tableau 19). Les recettes totales des privatisations effectuées depuis 1989 dépassaient 19.5 milliards de dollars en mai 1992. Le produit des privatisations a généralement été affecté à un fonds spécial qui a servi par la suite à rembourser la dette publique.

En avril 1992, l'État avait vendu ou était en voie de vendre la plupart des entreprises industrielles et minières, notamment les grandes usines sidérurgiques, les entreprises fabriquant des véhicules automobiles et du matériel roulant pour les chemins de fer, ainsi que FERTIMEX, société productrice d'engrais. Les 18 banques nationalisées avaient été cédées au secteur privé. La première banque du pays, la BANAMEX, a été vendue 3.2 milliards de dollars en 1991. Un bloc de contrôle dans la société téléphonique TELMEX a été cédé en 1990. L'État est en train de vendre sa participation résiduelle dans TELMEX. Les deux grandes compagnies aériennes à capitaux publics, Mexicana et Aero Mexico, ont été privatisées, de même qu'une série d'entreprises agro-alimentaires, notamment des sucreries. Un certain nombre de filiales du géant de l'industrie alimentaire CONASUPO, spécialisées notamment dans l'entreposage, sont également en

Tableau 18. **Nombre d'entreprises d'État**
 Décembre 1982 – Mai 1992

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	Mai 1992
Organismes décentralisés	102	97	95	96	94	94	89	88	82	77	77
Entreprises à participation majoritaire	744	700	703	629	528	437	252	229	147	119	106
Trusts publics	231	199	173	147	108	83	71	62	51	43	40
Entreprises à participation minoritaire	78	78	78	69	7	3	0	0	0	0	0
Total	1 155	1 074	1 049	941	737	617	412	379	280	239	223

Source : Ministère des finances.

Tableau 19. Les privatisations au Mexique et dans un certain nombre de pays de l'OCDE, 1980-1991

Pays	Période	Produit cumulé des privatisations
		En pourcentage du PIB annuel moyen
Nouvelle Zélande	1987-91	14.1
Royaume-Uni	1979-91	11.9
Mexique	1989-92¹	6.3
Portugal	1989-91	4.3
Japon	1986-88	3.1
Turquie	1988-91	1.6
France	1983-91	1.5
Italie	1983-91	1.4
Suède	1987-90	1.2
Pays-Bas	1987-91	1.0
Autriche	1987-90	0.9
Canada	1984-90	0.6
Espagne	1986-90	0.5
Allemagne ²	1984-90	0.5

1. De janvier 1989 à janvier 1992.

2. Avant l'unification.

Source : B. Stevens, «Prospects for privatisation in OECD countries», *National Westminster Bank Quarterly Review* (à paraître).

passé d'être cédées au secteur privé. En outre, le gouvernement est sur le point d'élargir la définition des produits pétrochimiques dits «secondaires», ce qui lui permettra de privatiser plusieurs sociétés du groupe PEMEX. Plus de 30 entreprises déficitaires employant environ 100 000 salariés ont été fermées. A la fin de 1991, les mesures prises avaient plus qu'annulé, tant du point de vue du nombre des entreprises que des secteurs couverts, l'élargissement du secteur public intervenu entre 1970 et 1982.

Le gouvernement a défini les procédures de privatisation à la lumière de l'expérience acquise lors des premières ventes de petites entreprises publiques. Au début de l'administration Salinas, un service central chargé des privatisations a été mis en place au Ministère des finances. Il incombait aux ministères sectoriels d'inventorier les entreprises publiques, de proposer des candidats à la privatisation et de justifier la non-privatisation des autres entreprises. En simplifiant quelque peu, le gouvernement a appliqué les grands principes suivants pour les privatisations : avant d'annoncer leur privatisation, les entreprises ont fait

l'objet d'une évaluation minutieuse menée avec le concours de cabinets comptables et on a étudié avec soin les acquéreurs potentiels. On a veillé à la transparence de la procédure de privatisation à tous ses stades. La vente a été effectuée sans restructuration préalable, en laissant à la charge des acheteurs la modernisation. Les marchés sur lesquels des entreprises privées étaient appelées à opérer ont été déréglementés et les subventions au niveau des prix ont été supprimées avant la privatisation; de même, les contrats de travail ont été renégociés pour faciliter la réorganisation après la privatisation. La privatisation proprement dite a généralement été confiée aux banques. Les candidats à l'achat ont été présélectionnés avant l'appel d'offres final, afin d'éliminer les offres douteuses. Les administrateurs et les mandataires chargés de l'exécution du programme de privatisation se sont vu interdire de prendre part à l'appel d'offres, pour qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts. Enfin, l'acquéreur ne pouvait revendre l'entreprise avant un certain délai, de manière à éviter les offres à caractère spéculatif.

PEMEX

La société qui est de loin l'entreprise publique la plus importante, *Petroleos Mexicanos (PEMEX)*, ne figure pas sur la liste des entreprises privatisées, en raison de son rôle particulier dans l'histoire du Mexique. En vertu de la Constitution de 1917, la nation détient tous les droits de propriété sur les gisements d'hydrocarbures. Le contentieux très nourri entre les gouvernements successifs et les sociétés pétrolières étrangères a culminé avec la nationalisation totale en 1938 et la création de la société pétrolière nationale, la PEMEX. La production, qui était tombée en 1933 à 0.09 million de barils par jour, est lentement remontée pour passer en 1973 à 0.45 million de barils par jour, chiffre inférieur au point haut de 1921. Suite à la découverte de réserves très importantes durant la seconde moitié des années 70 et à la faveur de la politique de prix de l'OPEP, la production a explosé; elle a augmenté annuellement de 23 pour cent en volume et la valeur nominale (exprimée en dollars) des exportations a doublé chaque année jusqu'en 1982. Depuis lors, la production fluctue autour de 2.6 millions de barils par jour. Aujourd'hui, le pétrole et le gaz représentent 90 pour cent environ de la production d'énergie primaire et de la consommation finale d'énergie.

La PEMEX est devenue rapidement l'une des plus grosses sociétés pétrolières au monde : elle occupe le troisième rang pour la production totale de pétrole brut, se place parmi les quinze premières entreprises pour les recettes

totales (19 milliards de dollars des États-Unis en 1989) et vient en première place pour les effectifs, qui s'établissaient à 168 000 personnes en 1988, soit à peu près trois fois ceux de Petroleos de Venezuela, qui produit des quantités similaires de pétrole brut (2.1 millions de barils par jour). Lorsqu'a éclaté la crise de la dette, le Mexique était extrêmement tributaire de la PEMEX, qui représentait en 1982 78 pour cent des exportations totales de marchandises et 38 pour cent des recettes budgétaires du secteur public consolidé. La PEMEX ne se trouve pas soumise à la concurrence puisqu'elle détient à ce jour un monopole quasi total pour la production, la transformation et la distribution du pétrole et des produits pétroliers, y compris les produits pétrochimiques de base⁴¹. A des fins de supervision, l'État a soumis la PEMEX à un contrôle budgétaire, les transferts de recettes à l'État étant négociés chaque année sur la base des résultats d'exploitation (la PEMEX échappe au régime fiscal normal). Lorsque l'assainissement budgétaire est devenu prioritaire à la suite de la crise de la dette, la PEMEX a été tout spécialement mise à contribution pour accroître les recettes du secteur public. Dans le même temps, la réorientation de la politique à l'égard du secteur public s'est traduite par un réexamen de l'organisation et du fonctionnement de la PEMEX. La réforme mise en œuvre comportait quatre volets.

- un contrôle budgétaire et une maximisation des recettes fiscales procurées par la PEMEX ;
- une stratégie de production axée sur l'autosuffisance nationale et le maintien des volumes de production de pétrole brut ;
- le relèvement des prix intérieurs des produits pétroliers aux niveaux internationaux ;
- la restructuration de la PEMEX.

Le gouvernement n'a pas fondamentalement porté atteinte à la position de monopole de la PEMEX ; il s'est borné à favoriser de façon limitée l'accès d'entreprises privées mexicaines et étrangères à certains segments des activités de la PEMEX.

Vu le niveau élevé des réserves mexicaines prouvées (environ 51 milliards de barils de pétrole et 71 billions de pieds cubes de gaz), on a négligé la prospection et la mise en valeur, de sorte que les réserves totales prouvées se sont peu à peu contractées. Mais le Mexique a encore des réserves suffisantes pour produire pendant 50 ans aux niveaux actuels de production. L'extraction est

devenue plus coûteuse, les puits étant en moyenne plus profonds dans les années 80 que dans les années 70. Malgré tout, la PEMEX est parvenue durant les années 80 à réduire de 30 pour cent ses coûts globaux tout en maintenant ses niveaux de production. Les réductions potentielles de coûts de l'ordre de 40 pour cent pour les principaux gisements offshore contribueront à l'amélioration de l'efficacité de PEMEX.

Au fur et à mesure que la production de pétrole brut progressait, celle de produits pétroliers raffinés et de produits pétrochimiques a augmenté (de 50 et 150 pour cent respectivement), ce qui fait que la PEMEX est l'une des entreprises mexicaines qui connaissent le taux le plus élevé de croissance. Dans ces conditions, l'autosuffisance a pu être assurée, avec un minimum d'importations et d'exportations résiduelles de produits pétroliers. Le développement du marché du gaz naturel a été négligé, le Mexique ayant même commencé d'importer des volumes assez faibles (de l'ordre de 250 millions de pieds cubes par jour à la fin de 1991) de gaz bon marché en provenance des États-Unis pour compléter la production nationale, dont plus de 80 pour cent vient de la production de gaz associée à celle de pétrole.

Après le premier choc pétrolier de 1973, le Mexique a révisé à la hausse ses prix du pétrole en les alignant sur les prix mondiaux. En 1975, les prix à la consommation de l'essence et du fioul ont dépassé ceux pratiqués aux États-Unis, où des mesures de contrôle étaient en vigueur. Mais lorsque l'inflation s'est accélérée et que la monnaie a été dévaluée en 1976, l'augmentation des prix intérieurs est restée à la traîne. En 1980/81, les prix mexicains pour les produits pétroliers étaient parmi les plus faibles au monde. Les prix des combustibles destinés à l'industrie et aux ménages étaient de l'ordre de 10 à 45 pour cent des prix pratiqués aux États-Unis, où la déréglementation progressait alors, la différence étant de 40 pour cent environ pour l'essence vendue au détail. Après la crise de la dette de 1982, le gouvernement a relevé les prix. Au début de 1992, les prix de l'essence au détail étaient supérieurs dans la majeure partie du pays de 30 pour cent environ à ceux du Texas. Toutefois, dans la zone frontalière du nord du pays, les prix de l'essence sont au même niveau que ceux pratiqués à la frontière américaine, de façon à éviter des pertes de recettes fiscales liées à des achats aux États-Unis. Les prix à la consommation pour le fioul, le carburacteur et le gaz naturel sont fixés au niveau des prix frontières compte tenu des différences de qualité. Les prix à la consommation du carburant diesel restent de

l'ordre de 70 pour cent des prix américains, tandis que le GPL destiné aux ménages (butane et propane) est encore fortement subventionné, les prix se situant à 25-40 pour cent des prix américains à la consommation. Il est prévu de relever progressivement les prix du carburant diesel et du GPL, de manière à mettre fin aux subventions en 1993. La hausse des prix en termes réels n'a pas freiné la consommation mexicaine de produits pétroliers qui s'accroît de 2.7 pour cent par an, alors que le taux moyen de croissance du PIB en termes réels s'est établi à 1.6 pour cent entre 1980 et 1990.

Pour accroître la transparence et l'efficacité, la PEMEX a été restructurée pour devenir une holding, avec quatre filiales séparées (exploitation et production, raffinage, gaz naturel et produits pétrochimiques de base, produits pétrochimiques secondaires) avec un système de prix de transfert fondés sur les prix frontières ajustés en fonction des coûts de transport. La filiale pétrochimie secondaire pourra éventuellement être privatisée. Dans le cadre de cette restructuration, des mesures sont prises dans trois directions : le renforcement de l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'amélioration de l'organisation interne. On procède actuellement à d'importantes compressions d'effectifs. On limite également considérablement le monopole de l'État pour la pétrochimie de base. Des préparatifs sont en cours pour la privatisation des activités périphériques de la PEMEX (par exemple les magasins destinés au personnel), qui emploient près de 15 000 personnes environ pour les seules divisions de la prospection et de la production. Les entreprises du secteur privé peuvent soumissionner pour les contrats de services se rattachant aux opérations de forage de la PEMEX, mais le régime de partage des risques est exclu. Cette dernière mesure revêt une importance particulière étant donné que dans le passé les sociétés appartenant au groupe PEMEX bénéficiaient de facto de 40 pour cent du forage et de 50 pour cent des autres contrats de services. Le projet d'Accord de libre-échange nord-américain prévoit que les contrats-programmes seront également autorisés.

Les infrastructures et leur entretien

Les mesures radicales d'assainissement budgétaire des années 80 n'ont pas nuí véritablement au développement des infrastructures, et ce pour trois raisons : les décisions de dépenses se sont révélées judicieuses, on a pallié certaines déficiences antérieures et la stagnation de la production durant les années 80 s'est doublée d'une faible demande de services d'infrastructure. En fait, les capacités

en infrastructures ont progressé plus rapidement que le PIB dans les télécommunications, la production d'électricité et le réseau routier (tableau 20, partie A). Il en a été de même pour l'utilisation de toutes les composantes du système de transport, sauf les chemins de fer (tableau 20, partie B). Lors d'entretiens effectués au début des années 80, les hommes d'affaires locaux ne se plaignaient

Tableau 20. **Infrastructures de base**

Indice : 1980 = 100

	1982	1985	1989	1990	1991
A. Capacité					
Routes (km)	101	105	112	113	114
Routes pavées (km)	105	111	123	125	130
Autoroutes à quatre voies (km)	110	250	480	550	720
Véhicules de transport en service					
Véhicules de transport de voyageurs (unités)	114	120	141	147	157
Véhicules de transport de marchandises (unités)	111	110	115	157	180
Capacité de production d'électricité (MW)					
Secteur public	126	142	167	173	187
Hydroélectricité	109	109	130	130	136
Electricité thermique	137	163	188	198	218
Lignes de rattachement direct (unités)	116	136	178	198	222
B. Utilisation					
Transports, par mode					
Route :					
Voyageurs (nombre)	116	134	161	171	179
Marchandises (tonnes)	109	116	123	125	126
Rail :					
Voyageurs (nombre)	88	96	67	71	75
Marchandises (tonnes)	96	93	78	74	68
Mer :					
Voyageurs (nombre)	100	110	175	190	200
Marchandises (tonnes)	120	122	129	129	134
Air :					
Voyageurs (nombre)	100	111	100	111	121
Marchandises (tonnes)	81	106	100	100	106
Total :					
Voyageurs (nombre)	115	132	158	168	176
Marchandises (tonnes)	110	114	117	118	119
<i>Pour mémoire :</i>					
PIB réel	108	110	113	118	122

Source : Salinas de Gortari, C., *Tercer Informe del Gobierno, (1992)*.

d'aucun blocage majeur au niveau des infrastructures. Il ressort d'une comparaison internationale récente que la qualité des infrastructures mexicaines est du niveau de celle des économies de l'OCDE les moins riches, pour la plupart méditerranéennes (tableau 21). La comparaison est à l'avantage du Mexique pour les services aériens et les routes, mais l'approvisionnement en énergie et les télécommunications sont jugés moyens et le système ferroviaire et portuaire est considéré comme étant en mauvais état.

Un problème majeur se pose néanmoins. L'entretien a été négligé durant les années 80, surtout pour les routes et le réseau d'adduction d'eau et d'assainissement. Vers la fin des années 80, des retards d'entretien s'étaient accumulés pour 50 pour cent environ du réseau routier fédéral (quelque 25 000 kilomètres). On

Tableau 21. **Opinion des chefs d'entreprises internationales sur les infrastructures mexicaines**

Degré d'adéquation entre les infrastructures et les besoins des entreprises
0 = faible 100 = élevé

	Routes	Voies ferrées	Transports aériens	Ports	Télécommunication	Approvisionnement en électricité
Mexique	57	35	66	47	59	54
Brésil	56	27	68	53	61	65
Corée	57	57	77	67	70	75
Taiwan	69	57	71	75	76	75
Malaisie	73	50	73	68	77	71
Thaïlande	48	36	73	53	52	62
Indonésie	55	39	61	52	43	43
Grèce	48	33	58	59	39	51
Turquie	70	34	62	60	83	70
Portugal	61	43	56	56	56	60
Espagne	54	44	59	57	51	65
Hongrie	53	49	53	39	48	63
OCDE, degré élevé d'adéquation	82	82	85	88	94	93
Autres pays de l'OCDE :						
Australie	57					
Irlande	49					
Italie			57		58	

Source : The World Competitiveness Report 1991.

estime que le réseau d'adduction d'eau a besoin d'être rénové à concurrence de 40 pour cent en zone urbaine et de 70 pour cent en zone rurale et un tiers seulement des 265 usines de traitement des eaux usées sont en état de fonctionnement. Pour améliorer les infrastructures du pays, le gouvernement centre son action sur les points suivants :

- la répartition des dépenses;
- la tarification et la réglementation;
- la participation du secteur privé;
- une plus grande efficacité des entreprises publiques;
- l'intensification de la concurrence.

Le dosage de ces mesures varie d'un secteur à l'autre, en fonction des problèmes. Les mesures qui ont été prises à ce jour seront donc élargies et/ou complétées ces prochaines années.

La société téléphonique, la TELMEX, a été privatisée tout en conservant son monopole pour huit ans au moins; elle s'est toutefois engagée contractuellement à réaliser certains investissements et ses tarifs sont réglementés. La concurrence a toutefois été introduite et est actuellement encouragée pour les services à valeur ajoutée (télécopie, banques de données, etc) et les entreprises privées peuvent créer des réseaux exclusifs et des systèmes de téléphonie cellulaire. En outre, le marché des matériels périphériques a été partiellement déréglementé. Les prix de la TELMEX ont été révisés pour mieux refléter les coûts, notamment en relevant le prix des appels locaux et en abaissant considérablement le tarif des appels internationaux. La réglementation des tarifs repose sur des méthodes similaires à celles mises en œuvre au Royaume-Uni (plafonnement des prix, avec formule du type IPC moins X). Les appels internationaux longue distance seront ouverts à la concurrence en 1996.

Les dépenses publiques pour la construction et l'entretien des routes sont actuellement en voie d'augmentation. Les grands projets nouveaux sont confiés à des entreprises privées selon le schéma construction/exploitation/transfert; l'entreprise privée finance et construit les routes, puis les exploite pendant une période déterminée, au terme de laquelle les biens sont transférés au secteur public. Entre 1989 et 1994, il est prévu que les entreprises privées construisent et exploitent ultérieurement 6 000 kilomètres de routes et ponts à péage, pour un montant de 10 milliards de dollars environ; ainsi, les grands axes se développe-

ront de plus de 80 pour cent pour passer à plus de 12 000 kilomètres. A ce jour, les marchés ont été attribués pour 38 projets représentant 3 521 kilomètres de grandes routes. Les transports par camion ont été déréglementés au niveau fédéral. Les réglementations qui subsistent au niveau local et au niveau des États ont désormais un caractère obligatoire ; elles font actuellement l'objet d'un réexamen. Le régime en matière d'itinéraire et d'hébergement, ainsi que la commercialisation et la tarification des déplacements touristiques, ont également été déréglementés et l'information des consommateurs a été renforcée.

Les deux grandes compagnies aériennes publiques ont été privatisées, de même que d'autres compagnies de petite dimension. Les tarifs et les dessertes ont été déréglementés, sous réserve de certaines restrictions pour les liaisons régionales, maintenues pour assurer la desserte des petites villes. Le système réglementaire est en voie de réexamen. En ce qui concerne les installations aéroportuaires, les investissements privés ont beaucoup augmenté, surtout pour les terminaux ; ils atteignent maintenant 40 pour cent des investissements annuels de l'autorité nationale aéroportuaire, *Aeropuertos y Servicios Auxiliares*.

La réglementation et les pratiques en vigueur dans les ports conféraient des droits exclusifs pour toutes les opérations de manutention (chargement, déchargement, entreposage, etc) à certaines entreprises et à certains syndicats. Les réglementations spéciales en vigueur dans ce domaine ont été abolies, de sorte que les employeurs et les travailleurs sont désormais soumis au régime commun sur le plan du droit commercial et du droit du travail. On a facilité l'entrée de nouveaux concurrents et de nouvelles entreprises ont pu s'implanter, notamment dans le cas du port de Veracruz, qui joue un rôle clé. Les entreprises du secteur privé prévoient d'investir plus de 150 millions de dollars dans les installations portuaires selon la formule construction/exploitation/transfert, soit un montant égal à l'ensemble du programme d'investissements publics de 1988 et 1989 dans ce domaine.

Les chemins de fer ont perdu de leur importance durant les années 80 ; il y a eu diminution du fret et du trafic passager de plus de 25 pour cent, ce qui s'explique par la dégradation de la qualité du service. Des restructurations et des réductions d'effectifs pourraient permettre de dégager des économies. Les tarifs ont été rationalisés pour mieux refléter les coûts, mais leur niveau moyen a baissé en termes réels. Le constructeur de wagons *CONCARRIL* a été cédé à des investisseurs canadiens.

Les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement relèvent principalement des États et des communes, qui ont bénéficié au cours des années 80 d'un accroissement de leurs ressources par le biais du système de répartition des recettes. Dans le cadre de cette structure institutionnelle traditionnelle, on a privilégié l'entretien, les investissements et la tarification. Les contrats CET (construction, exploitation, transfert) et les contrats de concession sont utilisés pour développer la participation du secteur privé. Le prix de l'eau à Mexico a été relevé sensiblement en fonction des coûts, de même que les redevances d'adduction d'eau en zone rurale. Un nouveau système de tarification et de réglementation, qui devrait se traduire par une utilisation plus efficace de l'eau, a été soumis au Congrès; il est prévu en particulier de favoriser la privatisation des réseaux d'irrigation.

Le monopole d'Etat, la Comisión Federal de Electricidad (CFE) reste l'unique propriétaire et exploitant du système de production et de distribution d'électricité. Le gouvernement a toutefois autorisé les entreprises privées à participer aux activités de production et d'autoproduction. Une réglementation a également été mise en place pour la vente du surplus d'électricité de source privée au réseau national. Les entreprises privées ne peuvent toujours pas vendre directement de l'électricité au consommateur final. La CFE envisage de confier au secteur privé la construction de nouvelles centrales selon la formule construction/exploitation/transfert. Ces centrales privées devraient représenter en 1994 15 pour cent de la production totale d'électricité. Durant les années 80, la tarification de l'électricité a été rationalisée, avec l'introduction de formules plus souples de tarification, notamment aux heures de pointe. Ces dernières années, la CFE a rapproché les prix de l'électricité du coût marginal. Certains prix du tarif général sont proches du coût marginal; exprimés en dollars, ils se situent à 6 cents le kwh; le prix le plus subventionné (pour l'électricité à usage d'irrigation agricole) reste supérieur de 2 cents le kwh, malgré les importantes majorations en termes réels qui ont été opérées ces dernières années. La tarification au coût marginal est maintenant appliquée à toute la clientèle haute et moyenne tension, ce qui représente 55 pour cent environ des ventes totales d'électricité.

Politique sociale et dépenses sociales

La politique sociale a un double but : améliorer la productivité en valorisant le capital humain et protéger les titulaires de bas revenus. L'action des autorités mexicaines s'est déployée dans deux directions complémentaires : on s'est efforcé dans les années 60 et 70 d'élargir l'accès à l'enseignement, aux services de santé et aux prestations sociales (protection maternelle et infantile, pensions en faveur des handicapés et des invalides, retraites), tout en multipliant les infrastructures se rattachant étroitement au bien-être social (par exemple mise à disposition d'une eau de boisson propre à la consommation, assainissement, électricité et routes en zone rurale.).

En 1980, avant la crise de la dette, les dépenses publiques au titre de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale atteignaient 7.2 pour cent du PIB (tableau 22). Après 1982, avec la politique d'assainissement budgétaire, les dépenses sociales ont fléchi. On a réduit les dépenses en faveur de la santé, de l'enseignement et de la lutte contre la pauvreté, ainsi qu'en faveur du développement rural, celui-ci étant également un volet de la lutte contre la pauvreté, puisque les projets d'irrigation figurent à ce chapitre. Les compressions de dépenses pour le développement urbain reflètent dans une certaine mesure un moindre subventionnement des transports en commun de Mexico, mais dans l'ensemble de larges coupes ont été opérées dans les services sociaux de base et les infrastructures d'accompagnement. A partir de 1989, avec la reprise de la production, l'allègement du poids excessif de la dette et un renversement des transferts nets de ressources à l'étranger, des moyens ont été dégagés pour les dépenses sociales et en 1991 leur part dans le PIB est revenue près de son niveau de 1980 (7.4 pour cent).

Une fois l'équilibre budgétaire rétabli, le gouvernement a annoncé qu'il privilégierait davantage la politique sociale, en mettant fin ainsi à une tendance contraire qui s'était manifestée tout au long de cette dernière décennie. L'un des objectifs du gouvernement actuel est de tirer parti d'un regain de croissance de la production pour relever le niveau de vie des catégories les plus pauvres. Une distribution plus égale des revenus est jugée souhaitable à la fois en elle-même et pour préserver un consensus autour de la stratégie économique d'ensemble. Cette stratégie comporte plusieurs facettes : premièrement, il s'agit de conférer une plus grande efficacité à la politique sociale et de renforcer son impact redistribu-

Tableau 22. **Dépenses publiques au titre de la politique sociale et du développement social¹**

En pourcentage du PIB

	1980	Moyenne 1981-82	Moyenne 1983-84	1988	1989	1990	1991	1992 ²
1. Education	3.1	3.7	2.9	2.6	2.7	2.7	3.2	3.7
2. Santé	3.5	3.7	2.9	2.8	3.0	3.2	3.7	3.8
3. Protection sociale ³	0.6	1.0	0.6	0.2	0.3	0.4	0.5	0.7
4. Total 1 + 2 + 3	7.2	8.4	6.4	5.6	6.0	6.3	7.4	8.2
5. Développement urbain	0.8	0.9	0.4	0.4	0.3	0.2	0.3	0.5
6. Développement rural	3.1	2.9	2.2	1.0	1.0	1.0	0.8	1.0
<i>Pour mémoire :</i>								
Ligne 4 en pourcentage des dépenses publiques hors intérêts	-	-	-	26	30	31	35	41

1. Dépenses courantes (y compris les transferts) plus investissements des administrations publiques et des organismes publics sous contrôle budgétaire (à l'exclusion des administrations des États et des municipalités).

2. Dépenses programmées.

3. Comprend les fonds servant à financer divers programmes sociaux, désignés comme « fonds de solidarité » dans les documents budgétaires, même avant l'établissement du Programme national de solidarité (PRONASOL). A partir de 1988, les chiffres représentent exclusivement les ressources fédérales utilisées pour le développement social dans le cadre du PRONASOL.

Source : Données communiquées par les autorités nationales.

tif; deuxièmement, on accroîtra les dépenses publiques (notamment les investissements) pour élargir l'accès à l'enseignement et aux services de santé et développer les infrastructures, afin que les catégories les plus pauvres (et les plus marginales) puissent participer davantage au marché du travail; troisièmement, on ciblera mieux les mesures pour venir plus efficacement en aide aux plus démunis. Aux fins de cette stratégie le gouvernement a mis en place lors de sa prise de fonctions en décembre 1988 un Programme national de solidarité (PRONASOL), qui coordonne les actions de lutte contre la pauvreté. Il renforce les programmes sociaux antérieurs en les axant sur les catégories les plus pauvres, pour lesquelles la politique sociale générale est souvent sans effet.

On examinera tout d'abord l'appareil éducatif et le système de santé, en soulignant les principaux problèmes qui se posent dans ces domaines et en décrivant les mesures prises par les pouvoirs publics. On dressera ensuite un bilan de la pauvreté au Mexique tout en s'attachant à la stratégie mise en œuvre pour lutter contre ce fléau.

Politique de l'éducation

Jusqu'au début des années 80, le Mexique a régulièrement progressé sur le plan de l'accès à l'enseignement et de la qualité de ce dernier. Les taux de participation ont été multipliés par sept entre 1950 et 1980, le corps enseignant a quintuplé et le nombre des établissements scolaires triplé. En 1980, 21.4 millions d'enfants étaient scolarisés, contre 11.5 millions en 1970. Cette progression tient certes pour une large part à une forte croissance démographique, mais les taux de scolarisation ont également augmenté, puisqu'ils sont passés de 79 à 91 pour cent pour le primaire⁴² et de 30 à 48 pour cent pour le premier cycle de l'enseignement secondaire (tableau 23). L'enseignement de base (du niveau préscolaire au premier cycle du secondaire) est assuré presque exclusivement par des établissements publics, les écoles fédérales représentant 70 pour cent des effectifs et les écoles des États 20 pour cent (annexe, tableau A2). Moins de 10 pour cent des élèves de tous niveaux sont inscrits dans une école privée; cette proportion est plus faible qu'au début des années 80, ce qui s'explique par la baisse des revenus des ménages en termes réels et l'augmentation des capacités des établissements fédéraux d'enseignement secondaire (tableau 24). Le développement des classes des communautés rurales (CONAFE) dans les années 70 et 80 a joué un grand rôle dans l'augmentation du taux de scolarisation au niveau primaire des zones les plus isolées⁴³; de plus, les écoles biculturelles ont permis d'assurer un enseignement bilingue aux communautés autochtones. L'accès à l'enseignement préscolaire, gage de réussite pour le cycle primaire, s'est rapidement amélioré durant les années 80. Quinze pour cent des élèves accèdent à l'enseignement supérieur, les grandes écoles ou universités privées représentant environ un cinquième des effectifs (annexe, tableau A3).

Tableau 23. **L'enseignement de base : évolution des taux de scolarisation**

En pourcentage de la tranche d'âge correspondante

Elèves inscrits	1959	1970	1980	1985	1990
Niveau préscolaire	9.9	11.6	24.8	57.0	68.4
Primaire	57.5	79.0	91.4	95.3	98.4
Secondaire, premier cycle	10.8	30.2	48.0	55.0	57.0

Source : Ministère de l'enseignement public, *Prontuario estadístico, cultural y presupuestario, 1991*.

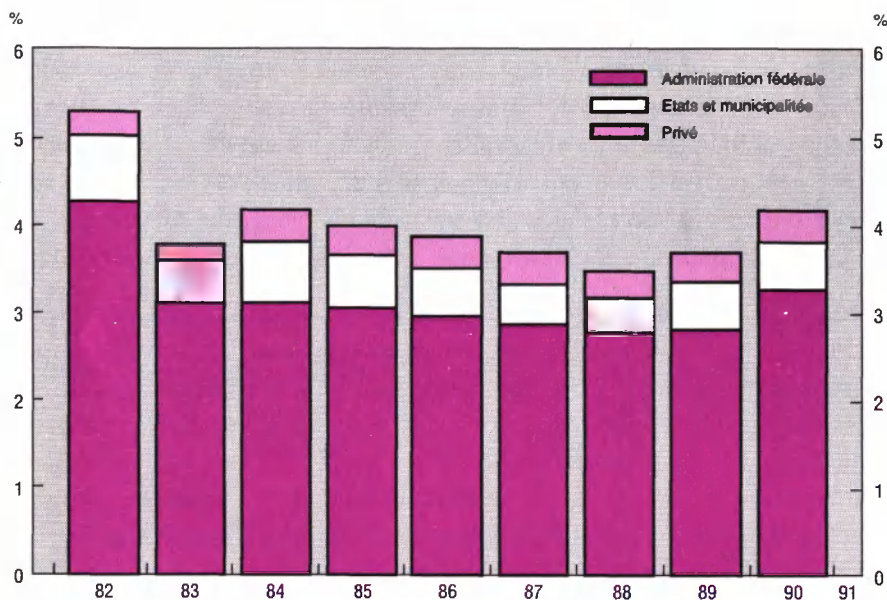
Tableau 24. Répartition des élèves et des enseignants, selon chaque composante du système d'enseignement, 1990

	Milliers d'élèves	Pourcentage	Milliers d'enseignants	Pourcentage
Établissements fédéraux	16 236	64.8	646	58.1
Établissements des États et autonomes	6 385	25.4	308	27.6
Établissements privés	2 471	9.8	160	14.3
Total	25 092	100.0	1 113	100.0

Source : Ministère de l'enseignement public, *Prontuario estadístico, cultural y presupestario, 1991*.

Les dépenses totales pour l'enseignement (y compris les dépenses privées), qui atteignaient 5.3 pour cent du PIB en 1982, sont tombées à 3.5 pour cent en 1988 (graphique 20). Entre 1982 et 1987, les dépenses fédérales ont diminué en moyenne de 7 pour cent par an en termes réels et celles des États de 50 pour cent globalement; dans le même temps, le taux de scolarisation a augmenté de 1 à 2 pour cent par an, ce qui veut dire que les dépenses par tête ont encore davantage diminué. Le traitement moyen d'un instituteur (d'une école primaire fédérale) a été amputé de plus de 33 pour cent en termes réels. L'effort d'assainissement budgétaire s'est fait au détriment de l'action menée pour accroître les capacités et atténuer les disparités régionales. La construction de bâtiments scolaires s'est ralentie, on a différé les dépenses d'entretien et le nombre des écoles communautaires (CONAFE) a diminué sans qu'elles soient remplacées par des établissements du système classique d'enseignement. En raison de la compression des investissements, une grave pénurie régnait à la fin des années 80 (Banque Mondiale, 1991). Malgré la réduction des dépenses consacrées à l'enseignement, les indicateurs globaux de niveau d'instruction (tout au moins sur le plan quantitatif) se sont encore améliorés dans les années 80 grâce à l'effort extrêmement important qui avait été consenti durant les décennies précédentes. Ce phénomène illustre bien la longue période de gestation des investissements en capital humain. Le taux d'analphabétisme, qui était déjà tombé de 40 pour cent en 1950 à moins de 20 pour cent en 1980, a encore baissé, puisqu'il se situait à 12 pour cent en 1990. Depuis 1988, les dépenses au titre de l'enseignement augmentent en termes réels à un rythme supérieur au taux de croissance du PIB.

Graphique 20. DÉPENSES AU TITRE DE L'ENSEIGNEMENT
En pourcentage du PIB



Source : Ministère de l'éducation, Prontuario estadístico, cultural y presupuestario, 1991.

Entre 1988 et 1992, les dépenses fédérales totales sont passées de 2.9 à 4.3 pour cent du PIB.

On manque de données qualitatives détaillées sur les performances du système d'enseignement. Pour avoir un ordre d'idées, on peut néanmoins s'appuyer sur le nombre d'élèves à l'entrée et à la sortie, en utilisant le rapport entre le nombre d'élèves achevant un cycle d'enseignement et le nombre d'entrées. Le taux d'achèvement au niveau primaire était de 56 pour cent pour les promotions 1986-1991, alors qu'il n'atteignait que 43 pour cent au milieu des années 70; on constate néanmoins de fortes disparités régionales (29 pour cent dans l'État le plus pauvre, contre 80 pour cent dans l'État le plus riche) (annexe, tableau A4). Ce taux d'achèvement est relativement faible – ce qui signifie que les élèves progressent lentement, ou que des interruptions se produisent – et montre que les établissements scolaires ne parviennent pas à amener au niveau

recherché une proportion importante de la population scolaire. Ces résultats tiennent essentiellement aux carences de l'enseignement préscolaire, au caractère fragmentaire de l'enseignement dans certaines écoles, qui ne comportent pas les six classes ou sont à classe unique (avec un seul enseignant pour toutes les classes), à la faible rémunération et à la formation insuffisante des enseignants et au manque d'équipements⁴⁴, ainsi qu'aux conditions environnantes, notamment l'éloignement géographique et la malnutrition. De plus, si l'absentéisme scolaire est élevé, c'est aussi parce que les enfants sont mis au travail très jeunes, surtout dans les communautés autochtones et les banlieues pauvres de Mexico.

Les taux de scolarisation et d'achèvement des études sont très faibles en zone rurale. Les disparités sont très marquées d'un État à l'autre sur le plan de l'environnement scolaire et socio-économique. C'est ainsi que les difficultés d'accès constituent un obstacle à la distribution gratuite de livres; en outre, les enseignants qualifiés n'étaient guère incités jusqu'à une date récente à obtenir une affectation (ou à prolonger leur affectation) dans les zones les plus isolées. La part disproportionnée des établissements scolaires ne comportant pas les six classes limite les possibilités éducatives dans ces régions. Dans le cas des communautés autochtones – environ 5 millions de personnes vivant dans certaines des régions les plus isolées – la langue peut représenter un obstacle supplémentaire. On a augmenté ces dernières années les crédits en faveur des écoles destinées à ces communautés dans le cadre du CONAFE et de l'INI (Instituto Nacional Indigenista), ainsi qu'en faveur des écoles bilingues. Entre 1988/89 et 1990/91, le nombre d'élèves des écoles bilingues/biculturelles s'est accru de 3.7 pour cent par an, l'effectif enseignant de 4 pour cent et le nombre d'écoles de 3.2 pour cent. Les services d'accompagnement – repas scolaires, bourses d'études, soins médicaux – qui sont assurés dans le cadre de l'un des programmes PRONASOL («niños en solidaridad») ont tout spécialement contribué à faire reculer l'absentéisme pour les groupes marginaux, mais ce programme reste encore très limité.

La lutte contre l'analphabétisme des adultes s'est renforcée au cours des années 80, avec l'adoption de la loi sur la scolarisation et la formation, qui a obligé les employeurs à assurer à leurs travailleurs une formation; mais l'efficacité de cette loi du point de vue de la réduction des inégalités sociales et géographiques semble restreinte étant donné la forte proportion de la population participant au marché informel du travail, où il est difficile de faire appliquer

cette loi. En outre, le taux élevé de rotation de la main-d'œuvre, tout en traduisant la flexibilité du marché du travail, constitue pour les entreprises une contre-impulsion à la formation des salariés. C'est pourquoi le gouvernement privilégie actuellement les programmes spéciaux de formation à côté de l'enseignement à caractère général. Les financements destinés à l'enseignement technique terminal ont augmenté en termes réels durant les années 80. Un nouveau type d'établissements de formation a été créé il y a dix ans; il présente les caractéristiques suivantes : le programme est déterminé en concertation avec les entreprises, les enseignants sont souvent des salariés détachés par les entreprises et celles-ci fournissent également les matériels et équipements nécessaires pour l'enseignement. L'effort déployé par les pouvoirs publics pour l'enseignement professionnel et les nouvelles formules mises en place dans ce domaine paraissent donner certains résultats. Le taux d'achèvement des études dans les établissements d'enseignement professionnel est passé de 31 pour cent en 1980 à plus de 40 pour cent en 1990. Les écoles coopérant avec l'industrie décernent les deux tiers des diplômes d'enseignement professionnel. Le taux de diplômés recrutés dans les trois mois de l'obtention de leur diplôme est relativement élevé (62 pour cent, contre 52 pour les autres types d'établissement d'enseignement technique). Le gouvernement met actuellement sur pied de nouveaux projets de formation privilégiant la coopération avec les entreprises.

Six millions de Mexicains de plus de 15 ans sont analphabètes, 11 millions d'élèves sont entrés dans l'enseignement élémentaire sans l'achever, les abandons scolaires au niveau élémentaire sont très nombreux (880 000) et 1.7 million de jeunes de 10 à 14 ans ne sont pas scolarisés. Voilà l'arriéré éducatif que doivent rattraper les autorités mexicaines, qui ont en outre à faire face à l'accroissement des effectifs de nouveaux élèves. Le gouvernement s'est assigné deux grands objectifs dans son Programme de modernisation de l'éducation pour 1989-1994 : améliorer la qualité de l'enseignement, en particulier pour l'éducation de base, et scolariser une plus forte proportion de la population. A cela s'ajoutent deux objectifs complémentaires : la décentralisation du système éducatif, que le gouvernement considère comme indispensable à la modernisation, et une participation locale plus importante à la construction et à l'entretien des écoles publiques. Cette stratégie d'ensemble doit être mise en œuvre en prêtant tout spécialement attention aux États obtenant les plus mauvais résultats du point de vue du taux de scolarisation et du taux d'achèvement des études.

Toute une série de réformes sont engagées pour atteindre le premier de ces objectifs. La préoccupation essentielle est de relever le niveau de qualification des enseignants et de les motiver davantage. Des mesures ont été prises pour renforcer la formation dans toutes les catégories d'établissements : les écoles urbaines et rurales, les écoles des communautés autochtones et les classes communautaires mises en place sous l'égide du CONAFE. Des primes sont accordées aux enseignants les plus efficaces et à ceux qui sont en poste dans des zones marginales (où l'absentéisme du corps enseignant était très élevé). Ces primes, égales en gros au traitement de base d'un instituteur, sont fonction du lieu d'affectation de l'enseignant et de la présence au poste de travail. En conséquence, le supplément de rémunération dans les zones très isolées peut être de 50 à 60 pour cent. Au total, des salaires réels des enseignants ont augmenté de près de 70 pour cent depuis 1988. Par ailleurs, les programmes scolaires pour l'enseignement de base ont été révisés en 1991 pour assurer une meilleure continuité entre les niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Pour ce qui est de ce dernier niveau d'enseignement, on privilégie davantage aujourd'hui la science et la technologie, tout en actualisant sur un plan général les méthodes pédagogiques. Enfin, un gros effort est consenti pour le matériel didactique (cartes, ouvrages destinés aux bibliothèques, livres de lecture bilingues), les régions les plus démunies étant prioritaires à cet égard.

Parallèlement aux mesures concernant les enseignants, les autorités mènent une action de rénovation et de développement des écoles publiques. Les investissements émanant du Ministère de l'éducation viendront s'ajouter aux projets PRONASOL (plus spécialement consacrés aux zones marginales), en les coordonnant avec ces derniers. Les besoins d'investissements sont considérables, pour deux raisons : premièrement, les compressions de crédits au cours des années 80, de même que les carences au niveau de l'entretien, ont engendré des pénuries ; deuxièmement, on veut accroître le taux de scolarisation au niveau secondaire et dans les zones à population autochtone.

Le Ministère de l'éducation se propose de mener une action de décentralisation au profit des autorités des États, auxquelles seront en définitive confiées toutes les responsabilités opérationnelles et techniques ; de plus, les États bénéficieraient d'une certaine autonomie financière. Les mesures de décentralisation ont été sensiblement renforcées en 1991. Premièrement, on a créé au niveau des États des commissions chargées de la gestion au jour le jour des écoles. Deuxièmement,

mement, les États ont commencé à définir leur propre programme de travail, sans qu'il ait été toutefois fixé d'échéancier pour aller plus loin dans ce sens. Le financement se répartira entre les autorités fédérales et les autorités des États, en fonction de la capacité contributive des États et de la politique fédérale en matière de péréquation financière entre les États. Au bout du compte, les autorités fédérales conserveront une grande partie de leurs prérogatives actuelles pour la planification, l'établissement des budgets, la définition des programmes, les tâches de supervision et la formation des enseignants. Après la nomination de nouveaux responsables au Ministère de l'éducation en janvier 1992, une convention nationale a été signée en mai entre les autorités publiques (au niveau fédéral et au niveau des États) et le syndicat enseignant. Cette convention précise de quelle manière et par quels moyens sera menée à bien la modernisation de l'enseignement de base, dans la lignée du Programme de modernisation de l'éducation de 1989-1994.

Services de santé et sécurité sociale

Pour ce qui concerne l'accès aux soins de santé, un peu plus de la moitié de la population est couverte par le système public de sécurité sociale : 47 pour cent sont couverts par le régime général pour les salariés du secteur privé, l'IMSS, et 10 pour cent par le régime pour les agents de l'Etat, l'ISSSTE⁴⁵. Indépendamment des services de santé, ces organismes fournissent aussi des pensions de vieillesse, d'invalidité, de veuvage et diverses autres prestations, dont certaines en nature (sous forme, par exemple, d'équipements récréatifs, de crèches et d'établissements de formation). Au total, ces principaux organismes représentent 90 pour cent des assurés. Le reste est constitué principalement des personnels militaires et des salariés des entreprises publiques (électricité, chemins de fer et pétrole), dont bon nombre ont leurs propres régimes indépendants. Les deux organismes publics généraux sont financés par les cotisations des salariés et des employeurs, le rendement des réserves placées et les transferts des administrations publiques dans le cas de l'ISSSTE. Dans le cas des régimes des entreprises publiques, ce sont les employeurs qui couvrent la majeure partie des coûts. Les taux de couverture varient grandement d'un État à l'autre, moins d'un cinquième de la population étant assuré dans certains des États les plus pauvres (tableau 25). Parmi la population non assurée, une très faible part (4 pour cent) bénéficie de soins de santé dispensés par le secteur privé. Les 35 à 40 pour cent de la

Tableau 25. **Principaux prestataires de soins de santé, 1988**

En pourcentage de la population

	Moyenne nationale	Certains États				
		Chiapas	Guerrero	Hidalgo	Oaxaca	District fédéral
Sécurité sociale (IMSS, ISSSTE, autres)	55.1	12.9	16.2	23.2	19.2	64.2
Prestataires du secteur privé	4.2	1.5	9.0	..	5.0	1.9
Autorités chargées de la santé à l'échelon fédéral et des États, DIF, INI	22.0	25.8	59.0	49.1	27.0	22.4
IMSS/Solidaridad	12.5	26.1	1	21.8	31.1	-
Population non couverte	6.2	30.1	6.1	3.4	12.2	7.5
Population totale (en millions)	80.0	3.5	3.4	2.2	2.7	10.7

1. Depuis que l'État de Guerrero a consolidé ses institutions, tous les services de santé offerts à la population non assurée sont fournis par les autorités des États chargées de la santé.

Source : Ministère de la santé, State priorities proposals, novembre 1989.

population qui n'ont pas d'assurance-maladie et qui ne peuvent pas se permettre de recourir à un organisme privé ont, en principe, accès à des soins gratuits dispensés par le Ministère de la santé mais, comme on le verra plus loin, la qualité des soins et les services offerts sont bien inférieurs à ceux dont bénéficient les assurés. Les autorités chargées de la santé au niveau des États sont responsables des soins de santé aux non-assurés dans leur État. Des dispositifs spéciaux financés sur fonds publics sont aussi à la disposition de catégories marginales de la population. Afin de combler les lacunes de couverture, l'IMSS a lancé, au début des années 70, un programme visant à fournir des soins de santé primaires dans les régions rurales de 17 États. Par la suite, un organisme décentralisé, la Coordinación General del Plan Nacional de Zonas Deprimidas y Grupos Marginados (COPLAMAR), a été créé afin d'offrir une protection sociale (santé, nutrition, logement, enseignement) aux habitants des zones rurales marginales, son action étant coordonnée avec celle de l'IMSS à partir de 1979. Par ailleurs, l'Institut pour les populations autochtones (INI) assure des services de santé gratuits à certaines communautés autochtones et le programme de « développement familial » (DIF) offre des soins de santé à certaines familles des zones urbaines⁴⁶.

Au début des années 80, la disparité des services de santé offerts par les différents régimes (IMSS, ISSSTE, Ministère de la santé) était très grande, tant du point de vue des dépenses publiques que du point de vue des équipements et des personnels médicaux. Les deux organismes de sécurité sociale absorbaient près de 90 pour cent des dépenses publiques de santé, alors qu'ils ne couvraient que 46 pour cent de la population. Les normes concernant le nombre de lits, de médecins et d'infirmières par personne étaient nettement plus élevées pour les assurés que pour le reste de la population (tableau 26). L'inégalité dans l'affectation des ressources, conjuguée à l'étroitesse de la couverture sociale dans certains États, faisait que la majorité de la population des États (ruraux) à faible revenu n'avait guère accès aux soins médicaux. Au cours de la période 1982-1988, les dépenses publiques au titre des soins de santé ont été réduites en termes réels. Les travailleurs du secteur de la santé, comme la plupart des autres salariés, ont vu leurs salaires réels baisser ; les ressources allouées aux organismes de sécurité sociale ont diminué, tandis que le nombre d'assurés continuait d'augmenter du fait que certaines catégories de la population qui, auparavant, avaient recours au secteur privé, ont cherché à s'affilier aux systèmes publics par suite de la

Tableau 26. **Ressources de santé par type de couverture¹**

Ratios, par millier de personnes

	1980	1982	Moyenne 1983-85	Moyenne 1986-88	1989	1990
Lits/par millier de personnes						
IMSS	1.6	1.6	1.4	1.2	1.1	1.1
ISSSTE	1.3	1.3	1.3	1.1	1.0	1.0
Autres ²	1.0	1.0	1.2	1.4	1.5	1.4
Médecins/par millier de personnes						
IMSS	1.1	1.2	1.1	1.1	1.0	1.0
ISSSTE	1.6	1.7	1.7	1.7	1.6	1.6
Autres ²	0.6	0.6	0.6	0.7	0.9	0.9
Infirmières/par millier de personnes						
IMSS	1.7	1.7	1.7	1.7	1.6	1.6
ISSSTE	1.6	2.0	2.1	2.0	2.0	2.0
Autres ²	0.7	0.7	0.8	1.1	1.3	1.3

1. Services fournis par le système national de santé.

2. Population totale moins personnes couvertes par l'IMSS et l'ISSSTE, c'est-à-dire la population « potentiellement » couverte par le Ministère de la santé – mais les personnes qui sont couvertes par les régimes d'assurance des entreprises d'État (telles que la PEMEX) et celles qui s'adressent aux services de santé privés y sont aussi comprises.

Source : Salinas de Gortari, C., *Tercer Informe del Gobierno, 1992*.

contraction de leurs revenus. Ce processus s'est traduit par une certaine redistribution de la capacité entre les différents organismes publics⁴⁷. En moyenne, ce phénomène a conduit à un accroissement du nombre de lits et de personnels médicaux par personne dans la catégorie à faible revenu, non assurée. La capacité de soins de santé gratuits est cependant concentrée dans les zones urbaines, tandis que des fractions importantes de la population non assurée vivent dans des régions isolées⁴⁸.

Bien que les indicateurs globaux (mortalité infantile et espérance de vie) aient continué de s'améliorer dans les années 80, certains indices montrent que les normes de santé se sont détériorées à plusieurs autres égards, par suite de compressions réelles des dépenses publiques : l'ISSSTE a fait état d'une multiplication des cas de malnutrition chez les nourrissons et des décès par déficiences nutritionnelles. En 1988, 15 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffraient de graves déficiences nutritionnelles, 2.3 pour cent de déficiences chroniques (plus de 4 pour cent dans les régions rurales du sud : Solidaridad, 1991). Il existe donc, dans le domaine des soins de santé comme dans les autres domaines de la politique sociale, deux poids, deux mesures : une part de la population, la population active « formelle », est couverte par la sécurité sociale ou a accès aux soins médicaux privés. Près de la moitié de la population, qui n'est pas assurée, a accès à des soins médicaux « gratuits », pour lesquels les ressources sont plus limitées. A l'intérieur de ce groupe, composé des catégories « informelles » de la population active (petits exploitants agricoles, ainsi que travailleurs indépendants et personnels domestiques dans les régions urbaines), on observe de nouveau des disparités très marquées entre la population rurale, en grande partie non assurée, et la population urbaine, mieux lotie. Malgré la rareté des indicateurs détaillés, on note une très grande inégalité régionale dans l'amélioration de l'état de santé de la population. L'espérance de vie, qui était en moyenne de 70 ans en 1990, ne dépassait pas 40 ans pour les catégories les plus pauvres dans les zones rurales, mais elle atteignait 75 ans pour les catégories les plus favorisées.

L'actuel gouvernement déploie des efforts importants pour égaliser l'accès aux services publics de santé et pour accroître les ressources qui y sont allouées. Il s'est fixé pour objectif de donner accès à ces services à tous les Mexicains, quel que soit le régime offert, d'ici à la fin de la décennie. Pour atteindre cet objectif, il a décidé d'étendre la couverture du système de sécurité sociale et, surtout, de développer les services de base pour les pauvres non assurés. Les

autorités cherchent des moyens d'améliorer l'efficacité et essaient de trouver d'autres sources de financement des soins de santé. Un processus de rationalisation et de décentralisation a été mis en œuvre afin de résoudre les problèmes d'efficacité. D'importants changements sont en cours au niveau des institutions : le Ministère de la santé reste entièrement responsable de l'établissement des priorités du secteur et de la coordination de l'utilisation des ressources ainsi que de l'extension de la couverture aux catégories qui en ont besoin. Cependant, les responsabilités pratiques concernant la prestation des services de santé sont transférées progressivement des autorités fédérales aux États. Ce processus se heurte, dans certains États, au manque de personnel formé, possédant les compétences de gestion et les qualifications professionnelles nécessaires. Le regroupement des services fournis aux non-assurés par le Ministère de la santé et l'IMSS/Solidaridad est en cours. Un autre objectif du gouvernement est de transférer certaines ressources des soins curatifs aux soins de santé de base, l'assistance nutritionnelle, par exemple.

De plus en plus, le gouvernement se rend compte du fait que la mobilisation de ressources privées qui s'ajouteront aux ressources fédérales peut contribuer de façon décisive à accroître le volume ou à rehausser la qualité des services offerts⁴⁹. La majoration des prix payés par les patients et la privatisation de certains services sont les principales possibilités étudiées. Il est manifeste qu'une grande partie des habitants préfère les soins privés parce qu'ils sont de meilleure qualité, même s'ils bénéficient du système d'assurance public ou s'ils ont accès à des services gratuits, ce qui laisse penser que les usagers sont disposés à payer pour bénéficier de services médicaux satisfaisants. La couverture directe des dépenses n'est cependant pas envisageable pour les pauvres. Afin d'aider ces derniers, le gouvernement a mis en place un programme de santé ciblé, le Programa de Apoyo de Servicios Abiertos de Salud para la Poblacion (PASSPA), qui permet de coordonner tous les soins de santé de base fournis aux pauvres non assurés par les responsables de la santé au niveau des États et de l'IMSS/Solidaridad. Ce programme offre des services de santé visant à réduire la fréquence des maladies courantes parmi les pauvres, en leur apportant une information sur le planning familial et un supplément alimentaire de base (fourni en coopération avec les programmes de la PRONASOL et de la CONASUPO).

Lutte contre la pauvreté

La répartition du revenu est traditionnellement plus inégale au Mexique que dans les pays classiques de l'OCDE (mais pas en comparaison de la Turquie). Dans les années 60 et 70, le coefficient de Gini était compris entre 0.45 et 0.50, contre 0.37 en moyenne dans dix pays de l'OCDE⁵⁰. De même, la concentration du revenu des ménages est élevée. Les estimations de la part du revenu après impôt des personnes physiques reçue par les 10 pour cent de ménages les plus aisés vont de 35 à 50 pour cent (contre 26 pour cent, en moyenne, dans les pays de l'OCDE)⁵¹. La part de revenu du décile supérieur semble avoir diminué jusqu'au début des années 80, tandis que les deux déciles inférieurs réunis recevaient toujours moins de 5 pour cent du revenu total. Les effets conjugués des mesures de stabilisation et de la virulente inflation dans les années 80 ont touché davantage les ménages défavorisés que les titulaires de revenus élevés. Non seulement les pauvres ont moins de possibilités de réduire leur consommation, mais ils sont généralement aussi moins en mesure de faire face aux incertitudes ; ils sont peu informés et ont un moindre accès aux possibilités de couverture. Entre 1984 et 1989, les seules années pour lesquelles on dispose de résultats d'enquêtes comparables sur les revenus des ménages (IES), la part de revenu des déciles supérieurs est passée de 33 à 38 pour cent. Bien qu'il augmente pour la répartition du revenu global, le coefficient de Gini pour les neuf déciles inférieurs est resté constant, ce qui laisse penser que les coûts de l'ajustement ont été supportés par cette fraction de la population, tandis que les 10 pour cent de ménages les plus aisés ont été épargnés (tableau 27). La mobilité du capital (et le niveau élevé des taux d'intérêt) a permis aux riches, qui possèdent des actifs importants, de réduire le coût de l'ajustement (ou même d'accroître leur richesse). Par contre, les salariés des déciles intermédiaires ont été durement touchés par la baisse des salaires réels et une charge fiscale relativement lourde, tandis que les plus pauvres, qui dépendent de la production et des prix agricoles, ont souffert de la baisse des prix agricoles après 1986⁵².

Une grande partie de la population mexicaine vivait dans des conditions précaires avant même le début de la crise de l'endettement et l'ajustement qui s'en est suivi. Bien que les estimations de la fréquence de la pauvreté divergent, la plupart des indicateurs montrent que la situation s'est en fait aggravée au cours de la décennie écoulée. La présente section examine d'abord l'ampleur du pro-

Tableau 27. Répartition du revenu des ménages

Déciles de ménages	1989		1984	
	Revenu moyen des ménages ¹	Pourcentage	Pourcentage cumulé	Pourcentage cumulé
I	548	1.6	1.6	1.7
II	972	2.8	4.4	3.1
III	1 294	3.7	8.1	4.2
IV	1 636	4.7	12.9	5.3
V	2 043	5.9	18.8	6.4
VI	2 522	7.3	26.1	7.9
VII	3 108	9.0	35.0	9.7
VIII	3 952	11.4	46.5	12.2
IX	5 408	15.6	62.1	16.7
X	13 126	37.9	100.0	32.8
Total ²	3 461	100.0	—	100.0

Coefficient de Gini³

Total	0.469	0.429
Revenu monétaire	0.489	0.456
Revenu non monétaire	0.592	0.551
Pour les déciles I à IX seulement	0.406	0.400

1. Revenu (monétaire et non monétaire) moyen des ménages par trimestre en milliers de pesos, au troisième trimestre de 1989.
 2. Equivalent à 1 384 dollar E.U.
 3. Les coefficients de Gini sur la base du revenu par habitant seraient plus élevés parce que le nombre de personnes par ménage est en moyenne plus grand dans les familles à bas revenu.
- Source : INEGI et calculs du Secrétariat de l'OCDE effectués sur la base des résultats de l'INEGI, Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages (*Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares*) troisième trimestre 1984 et troisième trimestre 1989.

blème du Mexique puis les mesures prises par le gouvernement pour y remédier et certains des programmes visant spécifiquement à soulager la pauvreté.

Évaluation de la pauvreté

Il n'y a pas de définition officielle de la pauvreté au Mexique, mais diverses estimations sont disponibles. En 1984, près de 20 pour cent des ménages avaient un revenu total inférieur au salaire minimum, qui était alors considéré comme étant le revenu tout juste suffisant pour acheter un panier de produits de première nécessité pour un ménage moyen. A la fin de la décennie, du fait de la baisse du salaire minimum réel, un revenu égal au double du salaire minimum était consi-

déré comme étant le seuil de pauvreté à retenir pour prendre des mesures – par exemple, pour cibler des programmes d'aide alimentaire⁵³. D'après les résultats de l'enquête de 1989 sur le revenu et les dépenses (IES), 28 pour cent des ménages étaient en-dessous de ce seuil (près de 50 pour cent dans les régions rurales) (tableau 28). Il importe aussi, parmi la population pauvre, d'identifier les catégories souffrant d'extrême pauvreté, c'est-à-dire celles qui n'ont pas la possibilité d'acheter suffisamment de nourriture pour pouvoir travailler normalement. Alors que la pauvreté moyenne est relative – elle dépend du stade de développement d'un pays – l'extrême pauvreté est absolue. Les évaluations faites par Levy (1991) sur la base du coût des besoins en produits alimentaires de base et des statistiques officielles sur le revenu des ménages, indiquent qu'en 1984, 10 à 19 pour cent de la population vivait dans des conditions d'extrême pauvreté⁵⁴. Cette proportion est proche des estimations officielles de la PRONASOL (voir section ci-après), selon lesquelles 17 millions de personnes (plus de 20 pour cent de la population) vivait dans des conditions d'extrême pauvreté en 1987⁵⁵.

Les indicateurs sociaux – mortalité infantile, espérance de vie, accès à l'eau potable, ration alimentaire (ration calorique absorbée) – s'étaient améliorés rapi-

Tableau 28. Répartition du revenu des ménages par multiple du salaire minimum

Multiples du salaire minimum ¹	Pourcentage de ménages : 1989			Pour mémoire : 1984
	Ensemble du pays	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble du pays
Jusqu'à 1	8.5	3.7	17.3	18.7 ²
De 1 à 2 (Jusqu'à 2, cumulé) ²	19.9 28.4	14.8 18.5	29.2 46.5)	28.7
De 2 à 3	18.4	17.5	20.1	20.4
De 3 à 5	24.6	27.1	19.9	18.8
De 5 à 8	15.7	19.5	9.0	9.1
Plus de 8	12.9	17.5	4.5	4.4

1. Le salaire minimum était égal à 8 300 pesos (3.31 dollars E.U.) par jour au troisième trimestre de 1989. Au troisième trimestre de 1984, il était de 719 pesos (4.14 dollars E.U.) par jour. Le seuil de pauvreté était défini comme correspondant à une fois le salaire minimum en 1984 et à deux fois le salaire minimum en 1989.

2. Seuil de pauvreté pour les années respectives.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE fondés sur les résultats de l'INEGI, Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages (Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares) troisième trimestre 1984 et troisième trimestre 1989.

dement au cours de la période 1954-1970 de « stabilisation de la croissance » et au cours de la décennie suivante (tableau 29). Malgré des compressions importantes et durables des dépenses sociales après 1982, l'amélioration s'est poursuivie. Il y a de grands écarts de pauvreté entre les zones urbaines et les régions rurales reculées, d'où des disparités selon les États. Toutes les estimations de la pauvreté indiquent que les populations plus pauvres se trouvent essentiellement dans les régions rurales. A l'autre extrémité du spectre, les États qui ont le plus haut revenu par habitant sont ceux qui ont des centres industriels qui forment des métropoles, les États frontaliers des États-Unis, où se situent les maquiladoras, ceux qui possèdent des gisements pétroliers ou ceux qui sont des pôles de développement du tourisme. Depuis 1985, le gouvernement calcule un « indice de marginalisation », basé sur les chiffres du recensement, pour chaque État, à l'aide d'indicateurs socio-économiques tels que le taux d'analphabétisme, le taux de migration et les conditions de logement⁵⁶. Selon cet indice, en 1980, 34 pour cent de la population vivait dans des communes ayant un degré élevé ou très élevé de marginalisation, et ces communes étaient concentrées dans cinq États.

Tableau 29. Évolution des indicateurs sociaux

	1970	1980 ¹	1990
Espérance de vie à la naissance (années)	61	66	70
Taux de natalité brut (pour mille)	41.7	37.3	33.7
Taux de mortalité brut (pour mille)	9.5	6.7	5.2
Taux de fécondité total	6.5	5.3	3.7
Mortalité infantile (décès pour mille naissances)	68.5	38.8	23.9
Taux de mortalité chez les enfants (pour mille) ²	4.2	3.9	2.4
Médecins pour mille habitants ³	0.5	0.9	1.1
Accès à l'eau potable (pourcentage de la population)	61.0	71.0	79.4
Accès à l'électricité (pourcentage de la population)	58.8	74.8	87.5
Accès au tout-à-l'égout (pourcentage de la population)	41.5	51.0	63.6
Pyramide des âges de la population			
0 - 14 ans	46.2	43.0	38.3
15 - 64 ans	50.1	53.0	56.9
65 ans et plus	3.7	3.8	4.2

1. Les chiffres du recensement ne sont pas strictement comparables pour 1970 et 1990.

2. Enfants de moins de cinq ans.

3. Uniquement les médecins du système de santé national.

Source : INEGI, chiffres du recensement.

Quelle que soit la proportion exacte de la population qui est en-dessous du seuil de pauvreté, toutes les études montrent que les ménages les plus pauvres présentent les caractéristiques suivantes :

- Plus des deux tiers vivent dans des régions rurales montagneuses ou arides, et ils appartiennent, dans leur grande majorité, aux communautés autochtones⁵⁷;
- Ce sont eux qui ont les niveaux d'instruction les plus bas, soit parce qu'ils ne sont jamais allés à l'école, soit parce qu'ils n'ont suivi que quelques années d'enseignement primaire;
- Ils ne bénéficient pas de la sécurité sociale, et leur état de santé est pire que celui du reste de la population, comme en témoignent les taux plus élevés de mortalité infantile et la durée inférieure de l'espérance de vie;
- Les logements ne comportent qu'une ou deux pièces dans 80 pour cent des cas, et ils n'y a généralement ni eau, ni tout-à-l'égout ni électricité;
- Les ménages se composent d'un plus grand nombre de personnes et la proportion de personnes à charge par rapport au nombre d'apporteurs de revenu est plus élevée : le nombre moyen d'enfants par famille dans les régions rurales est le double de celui des zones urbaines (six contre trois);
- Les dépenses alimentaires représentent environ 60 pour cent des dépenses de ces ménages.

L'extrême pauvreté dans les zones urbaines – qui n'est pas si fréquente ni si sévère que dans les zones rurales – est liée essentiellement à la migration des pauvres provenant des régions rurales. Bien que les conditions de logement pour les pauvres des villes soient tout aussi insuffisantes du point de vue de la superficie, les logements sont plus souvent équipés d'éléments de confort (eau, tout-à-l'égout, électricité) que ceux des régions rurales, et le niveau d'instruction y est, en moyenne, plus élevé.

La pauvreté au Mexique est imputable, en partie, au biais qui a longtemps caractérisé la politique de développement poursuivie dans le passé, en faveur des zones urbaines et relativement développées et aux dépens des régions rurales. Au cours des années 60 et 70, tandis que les dépenses publiques affectées aux services sociaux et aux infrastructures sociales ont augmenté en proportion du PIB, la part des ressources allouées aux zones rurales s'est contractée. Comme

les États les plus pauvres n'ont guère de ressources budgétaires, il existe en principe des mécanismes de partage des recettes et de péréquation des dépenses publiques entre les États afin d'assurer aux États les plus pauvres les ressources nécessaires pour leur permettre d'atteindre un niveau minimal d'infrastructures sociales et physiques. Cependant, le système de partage des recettes n'a guère donné de résultats en matière de répartition avant la réforme de 1989⁵⁸. Les dépenses publiques par habitant sont par conséquent très inégales selon les États. Il n'y a eu guère de péréquation au niveau des dépenses courantes de l'administration fédérale allouées aux services de santé et d'enseignement. En 1986, si l'on rassemble les programmes de tous les organismes publics, les dépenses publiques de santé dans les États les plus pauvres ont représenté 63 pour cent de la moyenne nationale par habitant. Dans le domaine de l'éducation, les régions rurales ont reçu autant que les zones urbaines dans les années 60, époque où ont été consentis les plus grands efforts d'extension de l'enseignement primaire; depuis, toutefois, l'effort s'est déplacé vers le développement de l'enseignement secondaire et technique, et ce sont évidemment les régions urbaines qui ont été les plus favorisées. En ce qui concerne les dépenses en capital, on note aussi un biais en faveur des régions urbaines, les dépenses fédérales dans les États pauvres s'établissant à 77 dollars par habitant au cours de la période 1985-88, contre 118 dollars en moyenne nationale, l'écart étant plus marqué pour les infrastructures (voir tableau A6 de l'Annexe). L'octroi de subventions pour les produits alimentaires et les services d'utilité publique tels que les transports et l'eau à Mexico et dans d'autres grandes métropoles a aussi réduit les ressources disponibles pour le développement rural et incité les populations à migrer vers les grandes villes. Avant 1989, les recettes recouvrées à l'échelon fédéral étaient allouées, pour la majeure partie, en proportion des taxes sur les ventes et des impôts indirects prélevés par les États. Les États où la consommation par habitant était plus forte étaient donc favorisés. Les réformes apportées en novembre 1989 au système de partage des recettes ont modifié la formule d'affectation, de sorte que 50 pour cent des ressources seront maintenant allouées à chaque État en proportion du nombre d'habitants.

Les politiques économiques du passé ont, d'une certaine manière, contribué à la pauvreté. L'insuffisance et l'inégalité de la couverture des services de santé et d'enseignement, ainsi que le mauvais ciblage des subventions, ont retardé la formation de capital humain et le développement de la productivité et des reve-

nus dans les régions pauvres du Mexique – les régions rurales en particulier. Le manque d'éducation des femmes a maintenu des taux de fertilité élevés dans les régions défavorisées et retardé l'amélioration des pratiques alimentaires. Les revenus ruraux ont encore pâti de la structure des termes de l'échange intérieurs, qui a favorisé l'industrie manufacturière par rapport à l'agriculture, ainsi que du manque de clarté des droits de propriété foncière, qui a réduit les incitations à investir dans les régions rurales (voir Chapitre V). Les rigidités du marché du travail, en revanche, semblent n'avoir influé que de façon marginale sur la structure et le niveau de la pauvreté. S'il est vrai que la rigidité des salaires dans certaines entreprises syndicalisées des régions urbaines a maintenu les rémunérations au-dessus des niveaux d'équilibre du marché et donc réduit les niveaux des salaires dans d'autres secteurs, le marché du travail a généralement fonctionné de manière flexible. Les migrants venus des régions rurales pour profiter des possibilités qu'offraient les villes ont généralement trouvé rapidement des emplois mieux rémunérés et les salaires dans le secteur informel des régions urbaines ne sont pas restés déprimés par l'afflux massif de migrants mais ont augmenté et diminué en fonction de la conjoncture économique générale (Gregory, 1986). L'instabilité macro-économique et le taux élevé d'inflation ont aussi joué un rôle, comme en témoigne l'aggravation de la répartition du revenu dans les années 80.

Les principales mesures de lutte contre la pauvreté sont donc les suivantes :

- i)* la prestation efficiente de services de santé et d'éducation à un large spectre de la population, en particulier aux femmes ;
- ii)* la réforme de la propriété foncière ; et
- iii)* le maintien de la stabilité macro-économique – une faible inflation en particulier.

L'actuel gouvernement a inversé les termes de l'échange entre le secteur manufacturier et le secteur agricole. Il vient de mettre en œuvre une réforme de la propriété foncière (voir Chapitre V) et a signé l'accord de modernisation de l'éducation. Indépendamment de ces mesures, des programmes spécifiques en faveur des pauvres ont aussi été mis en place. Ces programmes ont été établis au fil des années par les gouvernements qui souhaitaient s'attaquer aux problèmes graves de nutrition, de santé ou d'éducation qui se posent dans les populations extrêmement pauvres, souvent à l'écart des services sociaux généraux en raison de leur isolement géographique ou de leur marginalisation dans les zones

urbaines. La stratégie gouvernementale a évolué vers des actions de plus en plus ciblées et la coordination des divers systèmes d'affectation des dépenses de santé, d'éducation et d'infrastructure aux groupes les plus marginalisés.

Aide alimentaire aux pauvres

Le gouvernement accorde une aide alimentaire depuis des décennies, principalement sous forme de subventions aux prix, en vue de préserver le pouvoir d'achat et de satisfaire les besoins alimentaires de base des ménages démunis. Un organisme public, la Comisión Nacional de Subsistencias Populares (CONASUPO), a été chargé de la réglementation des prix des produits alimentaires à partir des années 60. Au départ, les subventions en faveur de l'alimentation étaient essentiellement des *subventions aux prix de caractère général*, qui profitaient à toutes les couches de la population selon la part des produits subventionnés entrant dans leurs dépenses de consommation. Au fil des ans, des contraintes budgétaires et des préoccupations au sujet de la répartition ont conduit le gouvernement à cibler les programmes alimentaires de plus en plus vers les groupes les plus nécessiteux. *Des subventions quasi ciblées* ont été accordées par l'intermédiaire des magasins de la CONASUPO implantés dans les régions pauvres⁵⁹. Le ciblage, dans ce cas, s'effectue uniquement par le lieu d'implantation des points de distribution, les magasins fournissant des produits bon marché à tous les clients⁶⁰. Comme les subventions générales ont été réduites ou supprimées et que les prix des produits alimentaires ont augmenté, il a été mis en place davantage de programmes ciblés afin de compenser en partie l'effet de ces changements sur le pouvoir d'achat des familles démunies. Les programmes concernant les tortillas et le lait ont démarré au milieu des années 80, afin de fournir des quantités fixes de ces produits à des prix subventionnés aux familles y ayant droit⁶¹. Il s'agit de programmes orientés vers les zones urbaines et la seule aide alimentaire disponible pour les pauvres des régions rurales continue d'être distribuée par les magasins de la CONASUPO. Afin de mieux desservir les régions rurales reculées, des dispositifs spéciaux ont été mis en place par le réseau de santé dans les États ruraux pauvres. Ces programmes s'adressent aux familles qui vivent dans des conditions de pauvreté extrême et ils couvrent la distribution de produits alimentaires et les soins de santé primaires : Le « programme nutrition et santé » (PASSPA) offre des rations gratuites de nourriture ainsi que des services et des informations dans le domaine de la santé ; le programme de « développement familial » (DIF) vise plus particulièrement les

familles à faible revenu ayant des enfants en bas âge et d'autres personnes à charge. Ces programmes se révèlent efficaces pour réduire la mortalité infantile et améliorer l'alimentation des plus démunis. En 1991, les subventions généralisées ne représentaient plus que 0.3 pour cent du PIB, tandis que les subventions ciblées représentaient près de 0.1 pour cent.

« Solidarité »

L'aide alimentaire ciblée n'est qu'un des volets de la stratégie mise en œuvre par le gouvernement afin de soulager la pauvreté. Elle sert à apporter une aide immédiate aux personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté, et elle est complétée par des investissements visant à améliorer dans l'avenir le revenu de ceux qui souffrent de pauvreté moyenne : divers programmes sociaux appelés globalement programmes de solidarité dans les comptes budgétaires avaient été mis en place dans le passé, par exemple dans le domaine de la santé. Le Programa Nacional de Solidaridad (PRONASOL) est le premier programme général : il coordonne les projets de développement dans divers domaines (infrastructure des secteurs de l'éducation et de la santé, routes, électricité, eau et systèmes d'égouts), ainsi que les activités des organismes publics concernés, tels que les caisses de sécurité sociale. La conception et la mise en œuvre des projets sont décentralisées, les communautés visées jouant un rôle déterminant dans la prise de décisions et contribuant à l'exécution des projets en fournissant de la main-d'œuvre ou des matériaux. De fait, la participation des bénéficiaires et la coordination des divers programmes sont des facteurs essentiels pour l'amélioration de l'efficacité des mesures qui s'adressent aux catégories défavorisées de la population. Le Ministère de la santé et la CONASUPO prennent part à certains projets. Par exemple, tous participent au programme Niños en Solidaridad, qui vise à inciter les enfants des écoles primaires à assister aux cours, en allouant aux familles une aide financière et alimentaire, conjuguée à une assistance médicale. Le gouvernement fédéral apporte la majeure partie du financement nécessaire. Les ressources, certes encore faibles en proportion du PIB, ont augmenté notablement (elles sont passées de 0.5 pour cent du PIB en 1989 à 1 pour cent en 1991, soit une croissance réelle de 36 pour cent par an compte tenu de l'augmentation prévue au budget pour 1992).

Certains des projets s'adressent spécifiquement aux régions rurales, d'autres aux zones très peuplées. En ce qui concerne les interventions du PRONASOL, le

rang de priorité des communes est fixé en fonction de leur degré de « marginalisation » et de leur volonté d'aider à la mise en œuvre des projets. Selon les estimations officielles, chaque année depuis 1989, les ressources totales du PRONASOL ont été partagées à peu près à égalité entre les zones urbaines et les régions rurales. Les résultats sont appréciables : la construction d'écoles nouvelles et la rénovation des anciennes ont créé des capacités d'accueil de 2 et 8 millions d'enfants respectivement ; du lait a été distribué à 7 millions d'enfants par l'intermédiaire des magasins PRONASOL ; 6 millions de personnes ont maintenant accès aux services médicaux dans des installations nouvelles ou rénovées (unités médicales rurales et hôpitaux) ; 11 millions d'habitants ont été desservis en électricité, 8 millions en l'eau potable ; 14 000 km de nouvelles routes communales ont été construites et près de 110 000 km ont été remis en état (tableau A7 de l'Annexe). En outre, le PRONASOL a commencé récemment de promouvoir la création de petites entreprises.

Environnement : problèmes et mesures gouvernementales

Au cours des premières phases de développement industriel du Mexique, jusqu'en 1973, les considérations relatives à l'environnement n'intervenaient guère dans la prise de décisions gouvernementales, d'où une utilisation inefficace de ressources collectives rares et des problèmes grandissants de pollution. La dégradation de l'environnement mexicain au fil des années a été le résultat d'une politique qui a négligé les externalités négatives de l'industrialisation et de la migration massive vers les villes. En premier lieu, un Sous-Secrétariat à l'amélioration de l'environnement dans le secteur de la santé a été créé en 1973 et chargé d'établir des normes en matière d'environnement. Ensuite, en 1982, le Secrétariat au développement urbain et à l'écologie (SEDUE) a été créé afin de formuler et de mettre en œuvre une politique de l'environnement, mais dans le sillage de la crise de l'endettement de 1982, les difficultés macro-économiques ont accaparé le gouvernement. Des mesures concrètes ont cependant été prises en 1987, par suite des inquiétudes de plus en plus vives suscitées par la pollution atmosphérique dans la région de Mexico. Avec la reprise économique de la fin des années 80, la nécessité de protéger l'environnement est apparue de plus en plus évidente, et une aide financière internationale – du Japon notamment – a aussi aidé à donner un rang de priorité plus élevé à la politique de l'environnement.

ment dans le programme d'action gouvernementale. Après avoir donné un bref aperçu de l'état de l'environnement au Mexique, la présente section examinera la stratégie du gouvernement – la structure institutionnelle existante et les mesures prises ou prévues pour l'avenir.

Situation actuelle

Les problèmes d'environnement englobent la pollution de l'eau et l'utilisation inefficace des ressources en eau existantes, l'évacuation des déchets solides, l'érosion des sols, le déboisement et enfin, dernier point mais non le moindre, la pollution atmosphérique, surtout dans la région de Mexico. Il est difficile d'établir des comparaisons internationales en matière de pollution, en raison de l'insuffisance des statistiques. D'après les données disponibles sur les émissions nationales de dioxyde de carbone par habitant provenant de sources industrielles, le Mexique arrive derrière tous les pays de l'OCDE (à l'exception de la Turquie) et est proche du Portugal, ce qui s'explique par le niveau relatif d'industrialisation du pays (tableau 30). Les problèmes de pollution les plus graves au Mexique concernent des régions très précises. Par suite de la rapide industrialisation et de la migration urbaine, l'agglomération de Mexico est le plus vaste centre industriel du pays, abritant environ un quart de la population et produisant près de 30 pour cent de la production industrielle totale, même si ces parts ont commencé dernièrement à diminuer. L'industrie et les véhicules à moteur sont responsables de l'émission d'environ 4 millions de tonnes de polluants atmosphériques par an – quantité qui a diminué entre 1987 et 1989. La situation géographique de la ville et l'inversion thermique qui se produit entre décembre et avril aggravent l'incidence de ces émissions sur la santé⁶². L'exposition au plomb (due à des sources multiples, notamment les additifs de l'essence), même si elle diminue, est sans doute à l'origine d'une concentration de plomb élevée, en particulier chez les enfants. La forte densité de la population dans la région a conduit à un épuisement des ressources, et en particulier à un tarissement des lacs qui entourent la capitale. Cela a contribué, à son tour, à la diffusion de particules solides dans l'air (poussière) – qui a un lien avec le taux élevé de morbidité et de mortalité prématurée dû à des maladies respiratoires. En 1989 la Comisión Nacional del Agua (CNA) a été mise en place pour lutter contre la sur exploitation des nappes d'eau souterraine.

Tableau 30. **Pollution atmosphérique au Mexique, 1989**

A. Emissions de dioxyde de carbone provenant de l'industrie (milliers de tonnes par habitant)								
Mexique	Turquie	Portugal	France	Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Canada	Etats-Unis
3.7	2.3	4.0	6.4	6.8	9.9	10.5	17.3	19.7

B. Sources de pollution atmosphérique à Mexico (milliers de tonnes par an)								
	Sources fixes (industrie)	Pourcentage	Sources mobiles (transports)	Pourcentage	Sources naturelles	Pourcentage	Total	Pour mémoire : 1987 total
Particules	17	4.8	10	0.2	424	65.0	451	420
Dyoxide de soufre	161	44.4	45	1.3		0.0	206	243
Hydrocarbures	72	18.8	300	8.9	200	30.6	572	447
Monoxyde de carbone	69	19.1	2 854	85.4	27	4.2	2 951	3 426
Oxydes d'azote	43	11.8	134	4.0	1	0.1	177	179
Total	362	100.0	3 342	100.0	652	100.0	4 356	4 916

Sources : World Resources, 1992-93, Rapport du World Resources Institute, 1992. *Programa Integral contra la Contaminación Atmosférica en el Area Metropolitana de la Ciudad de México*, octobre 1989, pp. 33.

L'évacuation des déchets solides est aussi un sujet de préoccupation en raison des risques potentiels, mais souvent peu connus, qu'elle présente. En premier lieu, la collecte des ordures municipales est inégale (80 pour cent à Mexico, mais 70 pour cent seulement en moyenne dans le pays), d'où un problème d'évacuation. En second lieu, les déchets dangereux provenant de la production industrielle exposent les populations locales à des risques majeurs. Aujourd'hui, les autorités mexicaines ne sont en mesure de localiser qu'une faible partie des déchets dangereux, les décharges sauvages ne sont pas rares, et les dépôts abandonnés de résidus toxiques ne sont ni bien identifiés ni nettoyés. Le problème revêt une grande acuité dans la région frontalière entre les États-Unis et le Mexique (voir plus loin). Sur la base des estimations officielles, on reconnaît qu'il faut construire d'urgence au moins cinq incinérateurs supplémentaires, trente usines de recyclage et trente décharges afin d'apporter des solutions de remplacement au rejet de déchets toxiques dans les cours d'eau, les lacs ou le sol. L'érosion des sols touche environ la moitié du territoire à des degrés divers, ce qui affaiblit la productivité agricole, ce phénomène contribuant, à son tour, à la migration vers les villes (tableau 31). L'épuisement des autres ressources naturelles est aussi grave, par suite de la pollution de l'eau et de la déforestation – cette dernière étant souvent liée à l'élevage⁶³.

L'absence de normes d'environnement au cours de la période initiale d'industrialisation et l'intensification de la pression démographique, conjuguées à une migration massive vers les villes, sont quelques-uns des facteurs qui sont à l'origine de la dégradation de l'environnement, les inefficiences créées par les

Tableau 31. **Erosion du sol au Mexique, 1991**

	Millions d'hectares	Pourcentage
Pas d'érosion	39	20
Faible érosion	51	26
Erosion moyenne	72	37
Erosion grave	24	12
Erosion très grave	9	5
Superficie totale	196	100

Source : Dirección General de Conservación del Suelo y Agua, SARH, 1992.

pouvoirs publics aggravant encore la situation. Les réglementations relatives à l'utilisation du sol ont favorisé le déboisement même dans les régions qui n'étaient pas cultivables, en raison du risque de confiscation des terres encourus par les propriétaires privés en cas de non-exploitation. Une loi sur la forêt a été soumise au Congrès; elle vise à aménager les droits de propriété et améliorer l'exploitation forestière. Au fil des ans, de très nombreux prix ont été réglementés en vue d'atteindre des objectifs sociaux et autres non liés à l'efficacité (stimuler la croissance ou juguler l'inflation) et n'ont plus reflété les coûts marginaux, d'où une surutilisation de moyens de production qui a eu des effets défavorables sur l'environnement (produits chimiques agricoles, énergie) et provoqué l'épuisement des ressources (eaux urbaines, irrigation). Une étude transversale des mesures de la qualité de l'air (Grossmann et Krueger, 1991) indique qu'une fois que le revenu par habitant d'un pays atteint 4 000 à 5 000 dollars, une croissance supplémentaire tend à alléger les problèmes de pollution par suite de l'intensification des pressions politiques en faveur de la protection de l'environnement et, peut-être, d'une modification du comportement des agents économiques. Le Mexique en est peut-être à ce point décisif de son processus de développement.

Politique de l'environnement

Priorités

Jusqu'à la fin des années 80, la politique de l'environnement consistait en une série de mesures ad hoc prises de façon ponctuelle sur décision des autorités et que l'absence d'infrastructure administrative rendait difficiles à appliquer et à suivre. En mars 1988 a été votée la Loi générale sur la préservation de l'équilibre écologique et de l'environnement, qui établissait les règles fondamentales de prévention et de maîtrise de la pollution. Un changement majeur s'est produit en 1989 lorsque les objectifs et les mesures prises pour les atteindre ont été définis explicitement dans le Programme national de protection de l'environnement pour la période 1990-1994, qui représentait un prolongement du Plan de développement national. Ce document a introduit le concept de «développement soutenable», étendant le rôle de la politique de l'environnement au-delà des objectifs étroits de dépollution. Selon le programme d'action pour l'environnement, le gouvernement fédéral partagera la responsabilité de la lutte contre la pollution avec les États et les autorités municipales. La décentralisation a commencé avec la participation de cinq États, et des contrats ont été passés avec des entreprises

privées pour des activités de suivi. Les ressources budgétaires allouées à la protection de l'environnement ont été accrues, mais elles restent faibles⁶⁴. Des moyens nouveaux de collecte de ressources financières pour la protection de l'environnement, sur la base du principe pollueur-payeur, sont à l'étude, mais leur mise en œuvre se heurte à l'insuffisance de capacité de suivi pour permettre l'identification des sources de pollution et la mesure des émissions de contaminants. La mise en place de cette infrastructure de supervision et de normes est inscrite au programme de travail. Jusqu'à maintenant, on a prêté une attention limitée aux incitations économiques, et l'on n'a entrepris que récemment des études sur ces dispositifs, notamment les instruments caractéristiques des économies de marché, du type de ceux qui sont appliqués de plus en plus dans les pays de l'OCDE, comme les redevances de pollution, les redevances d'utilisation, les redevances administratives, les permis négociables, les incitations fiscales, les systèmes de dépôt et de ristourne, etc. ; mais jusqu'à présent il n'a encore été fait aucun usage général de l'un ou l'autre de ces instruments.

Mesures récentes

Tandis que le contrôle du respect des normes en matière de déchets et d'émissions de polluants industriels, ou le prélèvement de redevances à ce titre, nécessite des investissements en équipements de surveillance et des dépenses administratives, le relèvement des prix de l'énergie ou des taxes qui s'y appliquent est une solution de remplacement relativement peu coûteuse. De fait, l'insuffisance de la main-d'œuvre, le caractère limité des ressources financières et le manque d'infrastructures de surveillance font obstacle à l'application effective des réglementations existantes⁶⁵. Certains prix ont été ajustés pour des raisons liées à l'environnement : le Secrétariat à l'énergie, aux mines et à l'industrie publique (SEMIP) a relevé progressivement la qualité des carburants et leur prix intérieur, afin de les rapprocher des niveaux internationaux. Sauf dans les régions frontalières, les prix de l'essence au Mexique sont maintenant bien supérieurs à ceux pratiqués aux États-Unis⁶⁶. Le prix relatif de l'essence sans plomb, plus élevé que celui de l'essence au plomb en raison de difficultés liées à l'offre intérieure, a baissé récemment. En ce qui concerne les déchets solides, les entreprises privées participent déjà, dans une mesure limitée, à la collecte et à l'évacuation, et il est prévu de leur transférer davantage de responsabilités en matière de ramassage et de transformation. Ces dernières années, les prix de l'eau et des produits chimiques agricoles ont été fixés de manière plus rationnelle en

fonction des coûts de production⁶⁷, bien que les modifications de prix aient été progressives afin de réduire les coûts d'ajustement et d'éviter des effets brutaux sur le niveau des prix. Ces mesures se sont accompagnées d'un abaissement des taux de TVA applicables aux biens et services (autres que l'essence et les carburants), ce qui a permis de neutraliser les effets des majorations de redevances sur les revenus. L'augmentation des prix des carburants auto ne devrait toucher que de façon marginale les titulaires de bas revenus parce qu'ils sont de petits utilisateurs. D'après les estimations du SEMIP, l'élasticité-prix de la demande d'essence est faible. Si les récentes hausses de prix ne sont pas suffisantes pour permettre d'atteindre les objectifs de lutte contre la pollution, il est envisagé d'appliquer dans l'avenir d'autres instruments. Globalement, le programme est très complet, mais sa mise en œuvre n'en est encore qu'au stade embryonnaire. Dans de nombreux domaines, des études viennent seulement d'être demandées, et il faudra sans doute beaucoup de temps avant que des mesures soient appliquées. Les services de l'environnement ont été intégrés au Ministère du développement social qui vient d'être créé. L'Instituto Nacional de Ecologia élaborera des mesures et conduira des recherches, tandis que la Procuraduría Federal del Medio Ambiente veillera au respect de la réglementation.

Cas particuliers

A diverses reprises, des mesures d'urgence ont été prises dans *la région de Mexico* lorsque les niveaux de pollution dépassaient les seuils d'alerte fixés par l'Organisation mondiale de la santé. Au début de 1990, il a notamment été mis en place un programme de réduction de la circulation, les voitures n'étant autorisées à rouler que six jours par semaine. La diminution des émissions obtenue grâce à cette mesure « temporaire » a été appréciable mais de courte durée, bien que ce dispositif n'ait jamais été levé. Le nombre de voitures particulières immatriculées a augmenté de 6 pour cent en 1991, certains ménages tournant l'interdiction en achetant une deuxième voiture. En mars 1992, la pollution atteignant de nouveau des niveaux records, le programme a été durci et la circulation automobile réduite à cinq jours par semaine. Des mesures d'urgence ont également été prises en direction de l'industrie : tout d'abord, en mars 1991, une grande raffinerie de pétrole de la région de Mexico a été définitivement fermée ; en mars de cette année, d'importants pollueurs industriels de la région de la capitale ont été astreints à réduire temporairement leurs activités de 30 pour cent. Parallèlement à ces mesures ad hoc, un programme général de lutte contre la pollution dans la

région métropolitaine a été lancé en octobre 1990 en vue de réduire les émissions dans la région de Mexico de 40 pour cent sur trois à quatre ans. D'importants investissements (financés en partie par des prêts du gouvernement japonais) serviront à améliorer les techniques de raffinage et à inciter les automobilistes à utiliser de l'essence sans plomb⁶⁸. Dans les deux principales centrales électriques, le gaz naturel a été substitué au pétrole.

L'un des objectifs à moyen terme du programme est de ralentir l'aggravation de la pollution et la croissance industrielle dans la région de Mexico. Pour ce faire, le gouvernement offre certaines incitations financières (amortissement accéléré), en coordination avec les Ministères des finances et du commerce et de l'industrie, en faveur de la transplantation ou de l'installation des industries en dehors des grandes agglomérations urbaines. Une mesure concrète dans le sens de la décentralisation est l'interdiction des installations consommant de grandes quantités d'eau dans la région de Mexico. Les 1 429 inspections d'usines réalisées dans la région entre 1988 et 1992 ont conduit à 109 fermetures définitives et à 1 112 fermetures partielles ou temporaires. Aussi draconiennes que soient certaines de ces mesures, elles n'ont pourtant pas eu d'effet notable et durable sur la pollution atmosphérique, comme le montrent les problèmes répétés de qualité de l'air qui se sont posés en 1990, 1991 et 1992.

Une seconde zone suscitant de grandes préoccupations pour l'administration est la *frontière entre les États-Unis et le Mexique*, où des efforts ont été entrepris afin de remédier aux cas les plus graves de pollution par déchets toxiques et, partant, de lever les obstacles à la conclusion rapide des négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Aux États-Unis, on craint que les normes moins strictes de contrôle de la pollution en vigueur au Mexique n'encouragent la transplantation d'industries vers ce pays⁶⁹. Des plaintes ont aussi été exprimées au sujet des «maquiladoras» mexicaines qui exportent vers les États-Unis, parce qu'elles ne sont pas soumises à des normes aussi strictes que celles qui sont en vigueur aux États-Unis. Le Mexique, pour sa part, s'inquiète des importations de déchets dangereux en provenance des États-Unis qui sont évacués au Mexique. Au fil des années, la croissance de l'activité économique le long de la frontière États-Unis-Mexique a, de fait, posé de graves problèmes locaux d'environnement dans les villes frontalières – la congestion de la circulation et le développement industriel et urbain incontrôlé sont sources de pollution atmosphérique et de déchets.

Ces questions d'environnement sont au premier plan des négociations relatives à l'ALENA. Soumises à des pressions grandissantes, les autorités mexicaines ont pris des mesures dans ce domaine : des inspections ont été faites, qui ont débouché sur la fermeture des usines les plus polluantes. Parallèlement aux négociations relatives à l'ALENA, un programme d'environnement sur trois ans a été mis en place après une série de consultations dans les villes et de part et d'autre de la frontière avec les administrations locales et des représentants des entreprises, des milieux universitaires et des organisations de défense de l'environnement. La première phase (1992-1994) du programme intégré de protection de l'environnement dans la zone frontalière a été présentée en février 1992. Elle définit les priorités et présente les grandes lignes des programmes de nettoyage et de contrôle de la pollution le long de la frontière, rapprochant les normes mexicaines d'environnement de celles qui sont d'usage courant aux États-Unis. Le Mexique apportera 460 millions de dollars sur deux ans, et les États-Unis 380 millions de dollars. Certains groupes jugent ce plan insuffisant à divers égards : par exemple, il ne donne pas beaucoup de détails sur l'évaluation du progrès de la mise en œuvre, ni sur le «droit de savoir» du public – qui aideraient à faire pression sur l'industrie pour qu'elle se conforme à la législation relative à l'environnement; aucune solution définitive n'est encore proposée au problème des déchets dangereux au Mexique. Le SEDUE et l'EPA prennent toutefois des mesures pour que ces questions soient prises en considération; les mesures mises en œuvre au titre de la première phase du programme seront examinées, et la phase suivante est en préparation.

Réforme fiscale

Mise en œuvre

Le régime fiscal en vigueur lorsque la crise de la dette a éclaté était le fruit de la réforme entreprise en 1978, qui avait porté sur la plupart des grandes catégories d'impôts. Le taux de l'impôt sur les sociétés avait été fixé à 42 pour cent et le taux marginal le plus élevé de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à 55 pour cent. Les bilans étaient partiellement corrigés de l'inflation aux fins du calcul de l'impôt, ce qui créait une distorsion à l'encontre du financement sur fonds propres. Le barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques avait été rendu plus progressif. Une taxe sur la valeur ajoutée avait

remplacé l'ancien système de taxe sur les ventes. Les impôts indirects spécifiques (impôts unitaires sur les produits) avaient été transformés en taxes *ad valorem*, en partie dans le but de protéger les recettes fiscales contre les effets de l'inflation. Les barèmes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés étaient partiellement corrigés de l'inflation.

La réforme fiscale suivante, qui est intervenue en 1987, visait surtout à remédier à la diminution des recettes provoquée par l'effondrement des prix du pétrole en 1986 et à l'érosion, en termes réels, des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés sous l'effet de l'inflation, en raison des retards de recouvrement⁷⁰. Elle tentait également de réduire les distorsions introduites par le système fiscal, en abaissant les taux marginaux d'imposition et en élargissant l'assiette des impôts, conformément aux principes qui ont guidé les réformes fiscales dans beaucoup de pays de l'OCDE pendant la seconde moitié des années 80 (tableau 32). Les principaux éléments de la réforme ont été mis en place en 1987, mais des mesures complémentaires ont encore été prises jusqu'à une date récente. On verra ci-après, sous une forme résumée, à quels résultats le processus de réforme a abouti.

La réforme de 1987 visait surtout l'impôt sur les sociétés. L'indexation totale de l'impôt sur l'inflation a permis de rationaliser le système et les taux multiples, allant de 5 à 42 pour cent, ont été remplacés par un taux uniforme de 35 pour cent, identique à celui qui était applicable aux plus-values (tableau A8 de l'Annexe). Seule la partie des intérêts versés (ou reçus) qui dépassait le taux d'inflation est devenue déductible (ou imposable)⁷¹. L'ajustement pour inflation de l'amortissement et des variations de stocks a également été simplifié et rendu automatique. Une nouvelle option a été offerte en ce qui concerne le traitement fiscal de l'amortissement⁷². Par ailleurs, le gouvernement a supprimé le système de crédits d'impôt (CEPROFI) qui favorisait un petit groupe de grandes entreprises. Afin d'éviter que les entreprises concernées se heurtent à des problèmes de liquidité, le nouveau régime fiscal devait être mis en place progressivement sur une période de cinq ans (ultérieurement ramenée à trois ans à la demande d'entreprises privées), au cours de laquelle l'impôt sur les sociétés était calculé en partie suivant l'ancien système et en partie suivant les dispositions du nouveau régime.

Deux mesures supplémentaires ont été prises pour élargir l'assiette de l'impôt. Premièrement, l'exonération de l'impôt sur les sociétés dont bénéfi-

Tableau 32. **Taux et structure des impôts sur les revenus et sur les sociétés au Mexique et dans certains pays de l'OCDE, 1991**

Taux en pourcentage

	Personnes physiques			Sociétés	
	Impôts prélevés par l'administration centrale		Taux des impôts prélevés par les Etats et les collectivités locales	Taux maximum global	Taux statutaire ¹
	Taux marginal le plus bas et le plus élevé	Nombre de tranches ²			
Mexique	3-35	8	–	35	35
Etats-Unis	15-33	2	2-14	38	15/25/39
Canada ³	17-29	3	16	44-50	36/42
Nouvelle Zélande	24-33	2	–	33	28
Grèce	18-50	9	–	50	40/46 ⁴
Portugal	16-40	5	–	40	31
Espagne	25-56	16	–	56	35
Turquie	25-50	6	–	50	49

1. En combinant les impôts prélevés à l'échelon national, au niveau des Etats et par les collectivités locales. Comme les taux des impôts des Etats et des collectivités locales varient, le taux combiné constitue un cas représentatif.

2. Compte non tenu de la tranche à taux zéro.

3. Il existe, en outre, une surtaxe sur le revenu des personnes physiques et une surtaxe fédérale sur les revenus plus élevés (depuis 1990). En ce qui concerne l'impôt sur le revenu des sociétés, il y a des taux réduits applicables aux entreprises manufacturières, aux entreprises de transformation et aux petites entreprises.

4. Le taux inférieur s'applique au secteur manufacturier.

Sources : Autorités nationales; Secrétariat de l'OCDE.

ciaient *de facto* l'agriculture et le secteur des transports a été supprimée, et le régime normal de l'impôt sur les sociétés s'applique désormais à ces deux secteurs, si ce n'est que l'impôt est calculé de façon simplifiée sur la base de la trésorerie. Des exonérations limitées s'appliquent toutefois encore aux ejidos, à certaines associations agricoles, aux exploitants agricoles indépendants et aux petits négociants dont le revenu est inférieur à quatre fois le salaire minimum. Deuxièmement, tandis que dans le passé environ 70 pour cent des déclarations au titre de l'impôt sur les sociétés ne comportaient aucun revenu imposable, toutes les entreprises doivent désormais payer un impôt de 2 pour cent sur leurs actifs, cet impôt pouvant être déduit de l'impôt normal sur les sociétés; cela revient en fait à un impôt minimum sur les sociétés, indépendant des bénéfices.

Le fait de limiter la déduction des paiements d'intérêts à leur valeur réelle a considérablement réduit la distorsion qui existait précédemment à l'encontre du financement sur fonds propres. En outre, l'imposition des dividendes a été ajustée de manière à accroître la neutralité du système fiscal vis-à-vis du financement par l'emprunt et du financement sur fonds propres. Les dividendes sont désormais imposés à la source et ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Dans les cas où aucun impôt à la source n'a été retenu, les dividendes sont assujettis au taux maximum de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (35 pour cent).

Depuis 1988, le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu des personnes physiques a été ramené de douze à huit (et même à six, pendant un certain temps, en 1989/90), et le taux maximum a été abaissé à 35 pour cent, si bien que le taux marginal de l'impôt sur les sociétés et le taux maximum de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sont désormais identiques et que les possibilités d'arbitrage entre différentes catégories d'impôts se trouvent de ce fait réduites. Les tranches d'imposition ont été indexées sur l'inflation. L'abattement normal, égal à un salaire minimum, a été remplacé par un crédit d'impôt équivalant à 10 pour cent du salaire minimum. Les intérêts perçus par les particuliers résidents ont été assujettis à une retenue à la source équivalant à 1.4 pour cent du principal. On peut interpréter cette mesure comme une simple tentative visant à n'imposer que la composante réelle des intérêts versés, dans le cadre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. L'une des principales caractéristiques de ce régime est la longue liste de catégories de revenus exonérés d'impôt, telles que la rémunération des heures supplémentaires et les indemnités d'assurance sociale, de même que l'exonération dont bénéficient les avantages accessoires (notamment les rémunérations en nature). Les crédits d'impôt supplémentaires récemment institués pour les salariés ayant un revenu inférieur ou égal à cinq fois le salaire minimum sont en partie destinés à remplacer, au bout d'un certain temps, l'exonération applicable aux avantages accessoires.

En 1987, les taux de la taxe sur la valeur ajoutée s'échelonnaient de 0 à 20 pour cent. Le taux nul était applicable aux produits alimentaires de base et, à cette époque, un taux de 6 pour cent était appliqué dans les régions limitrophes des États-Unis. Ces dernières années, des efforts ont été faits pour assurer un meilleur recouvrement de la TVA et pour uniformiser ses taux. Le taux normal a été ramené de 15 à 10 pour cent en 1991 dans le cadre de la politique anti-

inflationniste menée par le gouvernement en matière de revenus (tableau 33). Le taux spécial appliqué dans les régions frontalières a été remplacé par le taux normal, les produits alimentaires étant alors les seuls à bénéficier d'un taux réduit (nul, en l'occurrence). Le recouvrement de la TVA a pu être amélioré grâce au transfert de la responsabilité de son administration des États au gouvernement fédéral, qui s'est assuré le concours des banques à cette fin.

Les droits d'accise spécifiques ont été abaissés en 1991-1992 après avoir été relevés dans le contexte des restrictions budgétaires. Les droits sur les boissons non alcoolisées, le sucre, l'assurance et les communications téléphoniques ont été supprimés, de même que les droits miniers. Les taxes sur les boissons alcooliques et le tabac ont été réduites. Une mesure importante a été l'abaissement de la taxe maximum sur les achats d'automobiles neuves, qui est passée de 50 à 17 pour cent, si bien que le taux généralement appliqué est de 10 pour cent en moyenne. Les droits d'accise sur le tabac, l'alcool et l'essence sont encore inclus dans le calcul de la TVA. Les droits d'importation ont été réduits, parfois dans de fortes proportions (cf. chapitre V). Il sont désormais de l'ordre de 10 à 20 pour cent, sauf en ce qui concerne les produits alimentaires de base et les médicaments, qui bénéficient de la franchise.

Tableau 33. **Taux et structure de la TVA au Mexique et dans certains pays de l'OCDE**

	Structure de la TVA (1991)			
	Nombre de taux ¹	Taux (en pourcentage)		
		Taux ordinaire	Taux inférieur	Taux supérieur
Mexique²	1	10	0	-
Canada ³	1	7	0	-
Nouvelle Zélande ³	1	10	-	-
Grèce	3	18	9	36
Portugal (1992)	3	16	5	30
Espagne	3	12	6	33
Turquie	5	12	1	20

1. Compte non tenu du taux zéro.

2. Appliqué depuis novembre 1991. auparavant, la structure de la TVA comprenait un taux ordinaire de 15 pour cent, un taux supérieur de 20 pour cent, un taux zéro et un taux spécial de 6 pour cent pour les zones frontalières.

3. Au Canada et en Nouvelle-Zélande, cet impôt est appelé taxe sur les produits et services. Au Canada, les taxes provinciales sur les ventes au détail s'ajoutent à la taxe sur les produits et services.

Sources : Autorités nationales; Secrétariat de l'OCDE.

Évaluation des réformes fiscales

Globalement, les réformes fiscales de la fin des années 80 ont visé à accroître les recettes et à réduire les distorsions nuisibles à l'efficacité économique, y compris les possibilités d'arbitrage entre les régimes fiscaux de différents pays, les taux de l'impôt sur le revenu ayant été à peu près alignés sur ceux des États-Unis (tableau 34). Le barème progressif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques a été maintenu, mais le taux maximum a été abaissé. Un certain nombre de questions mériteraient toutefois d'être examinées plus avant :

- L'application d'un taux de TVA préférentiel à certains produits « essentiels » (produits alimentaires et médicaments, par exemple) est un moyen inefficace de venir en aide aux pauvres, puisqu'elle profite tout autant, sinon plus, aux titulaires de revenus élevés. Par ailleurs, une multiplicité de taux de TVA provoque des distorsions et accroît les coûts administratifs. Par conséquent, l'équité de la fiscalité indirecte aussi bien que son efficacité pourraient être améliorées par l'institution d'un taux de TVA unique, avec parallèlement une augmentation de l'aide ciblée en faveur des pauvres.
- L'exonération fiscale des avantages accessoires doit encore être pleinement transformée en un système moins discriminatoire de déductions sur le revenu imposable, qui seraient moins sujettes à abus.
- Il y a longtemps que les États sont insuffisamment incités à recouvrer les impôts. Il serait souhaitable que la mise en œuvre de la réforme administrative en cours dans le système de partage des recettes vise expressément à créer de telles incitations.
- Enfin, la conclusion prévue de conventions de double imposition doit être encouragée.

Évolution de la structure des dépenses et des recettes

Les mesures prises entre 1983 et 1990 pour stabiliser l'économie et pour redéfinir le rôle de l'État dans l'économie se reflètent à la fois dans le niveau et dans la structure des dépenses et des recettes du secteur public. Les réductions de dépenses ont été particulièrement marquées en ce qui concerne les entreprises publiques. Sous l'effet du processus de privatisation, les dépenses courantes de

Tableau 34. Modifications apportées aux taux d'imposition
(1988-92)

Impôt	Taux (pourcentage)	
	1988	1992
Impôt sur le revenu des sociétés	39.2	35.0
Impôt sur le revenu des personnes physiques		
Taux le plus élevé	50.0	35.0
Impôt sur les dividendes reçus ¹	50.0	0.0
Impôt sur les actifs ²	-	2.0
Taxe sur la valeur ajoutée		
Taux ordinaire	15.0	10.0
Taux pour les zones frontalières	6.0	10.0
Produits alimentaires transformés et produits pharmaceutiques	0.0	0.0
Taux le plus élevé	20.0	10.0
Accises spéciales sur les biens et les services		
Boissons non alcoolisées	15.7	supprimé
Jus de fruits concentré	40.0	supprimé
Bière	25.0	25.0
Vin	19.0	21.5
Boissons alcoolisées ³	50.0	44.5/30/21.5
Tabac : ordinaire	25.0	20.9
spécial ⁴	180.0	139.3
Assurances	3.0	supprimé
Services téléphoniques	32 à 72%	supprimé
Taxe sur les voitures neuves (taux maximal)	50.0	17.0
Taxe sur la possession et l'utilisation de voitures	1.5	2.5 à 10
Taxe sur la propriété immobilière ⁵	10.0	6.0
Taxe sur l'extraction de produits minéraux ⁶	3.8	supprimé

1. Il s'agit du produit des dividendes après impôt.

2. Appliqué depuis 1989.

3. En 1992, il existait trois taux, selon le degré d'alcool.

4. Le taux de 1992 sera abaissé en proportion des hausses de prix.

5. Le taux sera abaissé de 2 points par an jusqu'à ce qu'il soit ramené à 2 pour cent.

6. Le taux général de la taxe sur l'extraction de produits minéraux était de 3.8 pour cent et divers taux s'appliquaient selon l'importance de l'entreprise d'extraction.

Source : Ministère des finances.

l'ensemble des entreprises sous contrôle budgétaire ont été réduites de moitié environ en pourcentage du PIB au cours des années 80. Leurs dépenses en capital ont été réduites dans des proportions comparables, sauf en ce qui concerne la PEMEX, où les compressions ont atteint 70 pour cent (tableau 35).

En proportion du PIB, les dépenses salariales du gouvernement fédéral ont été réduites de plus de 20 pour cent, tandis que l'investissement diminuait de près de 30 pour cent (tableau A10 de l'Annexe). Toutes les catégories de transferts ont été très sensiblement réduites. Les transferts en capital ont été amputés de plus de 70 pour cent, et les transferts courants de plus de moitié. Simultanément, le fonctionnement de l'État a été assuré par une augmentation des dépenses courantes en biens et services et le programme de décentralisation budgétaire s'est poursuivi avec une augmentation d'environ 40 pour cent, en proportion du PIB, des transferts au titre du partage des recettes.

Les changements intervenus dans la répartition de l'ensemble des dépenses publiques entre les différents secteurs de l'économie (tableau 36) reflètent le regain d'importance du secteur social, favorisé par la reprise de la croissance et l'amélioration de la situation budgétaire après 1988. Les dépenses consacrées à la santé, à l'enseignement et aux autres programmes sociaux sont passées de 34 à 38 pour cent des dépenses hors paiements d'intérêts de l'ensemble du secteur

Tableau 35. Dépenses consolidées du secteur public
En pourcentage du PIB

	1982	1991	1991 en pourcentage des dépenses de 1982
Dépenses totales hors intérêts	38.0	21.6	57
Dépenses courantes hors intérêts	27.5	17.2	63
Enterprises publiques	8.4	4.3	51
Administrations publiques	19.1	12.9	68
Administration fédérale	(13.5)	(10.0)	74
Dépenses en capital	10.5	4.4	42
Enterprises publiques (à l'exclusion de la PEMEX)	2.5	1.3	52
PEMEX	2.9	0.9	31
Administration fédérale	5.1	2.2	43

Source : Ministère des finances.

Tableau 36. Répartition de l'ensemble des dépenses du secteur public par secteurs

	1982	1988	1990	Variation de la part 1982-90
	Pourcentage			Points de pourcentage
A. Dépenses totales				
Secteurs sociaux	34	32	38	+4
Développement rural	11	6	6	-5
Transports/énergie	33	34	32	-1
Industrie/commerce/tourisme	16	20	16	-
Administration/justice	6	8	8	+2
Dépenses totales	100	100	100	
Total en pourcentage du PIB	27.0	19.1	17.3	
B. Dépenses d'équipement				
Secteurs sociaux	17	18	26	+9
Développement rural	19	8	10	-9
Transports/énergie	56	63	55	-1
Industrie/commerce/tourisme	5	8	5	-
Administration/justice	3	3	4	+1
Investissement total	100	100	100	
Total en pourcentage du PIB	8.1	3.7	3.6	

Source : Ministère des finances.

public entre 1982 et 1990. Les dépenses d'infrastructure ont baissé en termes relatifs, en particulier dans les transports, sous l'effet d'une participation accrue du secteur privé. Bien que la part des dépenses consacrées aux secteurs exportateurs soit restée constante, celles-ci ont accusé une forte augmentation initiale, puis une forte baisse après 1988, par suite des privatisations. Ce sont les dépenses consacrées au développement rural qui se sont le plus contractées. Il est encore difficile de dire si ces réductions ont été préjudiciables aux populations pauvres des zones rurales ou si elles ont porté sur des subventions qui ne visaient pas exclusivement les pauvres.

Une analyse plus détaillée de l'évolution des transferts courants confirme que, si le volume global des aides a diminué, celles qui ont été maintenues ont de plus en plus été consacrées à la santé, à la sécurité sociale, à l'enseignement et à

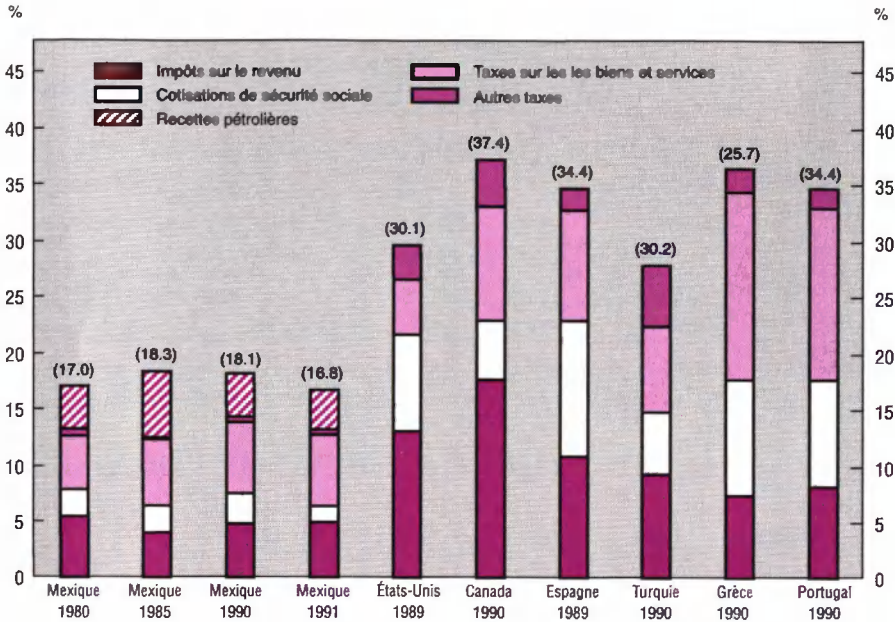
l'approvisionnement en produits alimentaires de base (tableau 37, partie A) : la part de ces postes dans l'ensemble des transferts est passée de 31 pour cent en 1983 à 51 pour cent en 1990. Les transferts aux entreprises publiques ont en revanche diminué, revenant de 35 à 11 pour cent au cours de la même période. Hors budget, des aides de plus en plus nombreuses sont fournies sous la forme de subventions aux prix des intrants ou aux prix à la production. Les aides en matière de crédit et les incitations fiscales spéciales ont été en grande partie supprimées (tableau 37, partie B).

Bien que les dépenses hors paiements d'intérêts aient été fortement réduites, les recettes publiques (y compris les cotisations de sécurité sociale) sont restées stables en proportion du PIB entre 1983 et 1991, et peu élevées par comparaison avec les pays de l'OCDE (graphique 21). Recettes des entreprises publiques comprises, les recettes totales ont baissé au cours des années 80 d'environ 3 points de PIB, mais sont restées constantes en termes réels. Cependant, cette

Tableau 37. **Transferts publics**

	1983	1988	1990	Variation de la part 1983-90
A. Par secteur				
Secteurs sociaux	13	28	24	+11
Denrées de première nécessité	18	18	27	+9
Electricité/chemins de fer	23	12	8	-15
Autres entreprises publiques	12	5	3	-9
Secteur financier et autres	34	37	38	+4
Total	100	100	100	
Total en pourcentage du PIB	7.7	4.0	4.0	
B. Par catégorie				
Budgétaire	55	48	53	-2
Soutien des prix	35	39	41	+6
Crédit préférentiel	8	11	4	-4
Exonération d'impôt	2	2	2	0
Total	100	100	100	
Total en pourcentage du PIB	12.8	4.1	4.3	
<i>Source : Ministère des finances.</i>				

Graphique 21. **STRUCTURE DE LA FISCALITÉ DANS QUELQUES PAYS :
COMPOSITION ET PART DANS LE PIB ¹**



Note : Les chiffres indiqués au-dessus des colonnes représentent les parts totales des impôts dans le PIB.
1. Administrations publiques pour les pays de l'OCDE, administration fédérale et sécurité sociale pour le Mexique.
Source : Autorités mexicaines ; OCDE, Statistiques de recettes publiques.

constance masque une modification très sensible de la répartition des recettes suivant les sources (tableau 38). Pendant la phase initiale de l'ajustement (1982-84), la plupart des recettes (57 pour cent) provenaient des entreprises publiques. Les impôts fédéraux et autres ne représentaient que 43 pour cent des recettes totales. Lorsque la contribution de la PEMEX a baissé à la suite de l'effondrement des prix pétroliers en 1986, l'essentiel de l'effort pour rétablir l'équilibre a été fait par les autres entreprises publiques, avec, ensuite, des augmentations des recettes fiscales fédérales. Ces problèmes de finances publiques ont constitué une incitation en faveur de la grande réforme fiscale de 1987, qui a clairement modifié les méthodes et les modalités de recouvrement des recettes et qui, avec les réformes ultérieures, notamment celles de 1989, a contribué à porter la part des impôts fédéraux dans les recettes totales de

Tableau 38. Sources de recettes publiques

	1982-84	1985-87	1988-91	1982-84	1985-87	1988-91
	En pourcentage du PIB			Parts dans le total		
PEMEX	12.4	10.1	7.2	39	33	26
Autres entreprises publiques	5.7	6.6	5.1	18	21	18
Administration fédérale	11.0	11.7	13.5	35	38	48
Autres	2.7	2.4	2.4	8	8	8
Total	31.8	30.8	28.2	100	100	100

Source : Ministère des finances.

l'ensemble du secteur public à 48 pour cent entre 1988 et 1991. Les privatisations ont contribué à réduire la part des recettes para-étatiques, qui sont globalement tombées à 44 pour cent.

L'évolution de la composition des recettes fédérales montre bien qu'au début des années 80, la matière imposable était très instable (tableau A11 de l'Annexe). Si les recettes fiscales de l'État fédéral se sont accrues, entre 1979 et 1982, de l'équivalent de 1.7 pour cent d'un PIB en forte expansion, cela a tenu à la hausse rapide du produit des taxes sur le pétrole, puisque les autres recettes fiscales ont baissé de l'équivalent de 2.2 pour cent du PIB. En particulier, le produit de l'impôt sur les sociétés a diminué d'un point en pourcentage du PIB. Entre 1982 et 1991, l'importance relative des taxes sur le pétrole a régulièrement diminué, reculant de l'équivalent de 1.5 pour cent du PIB au total, tandis que les mesures prises pour gonfler les autres recettes fiscales se sont traduites par une augmentation de 2.3 pour cent du PIB. La réforme fiscale de 1987 a ramené la part de l'impôt sur le revenu à son niveau d'avant 1982. Dans le cas de l'impôt sur le revenu comme dans celui des droits d'importation, on voit comment une réduction des taux, accompagnée d'un élargissement de l'assiette effective de l'impôt, peut en fait aboutir à une augmentation globale des recettes.

V. Renforcement du rôle des forces du marché et des incitations

Vue d'ensemble

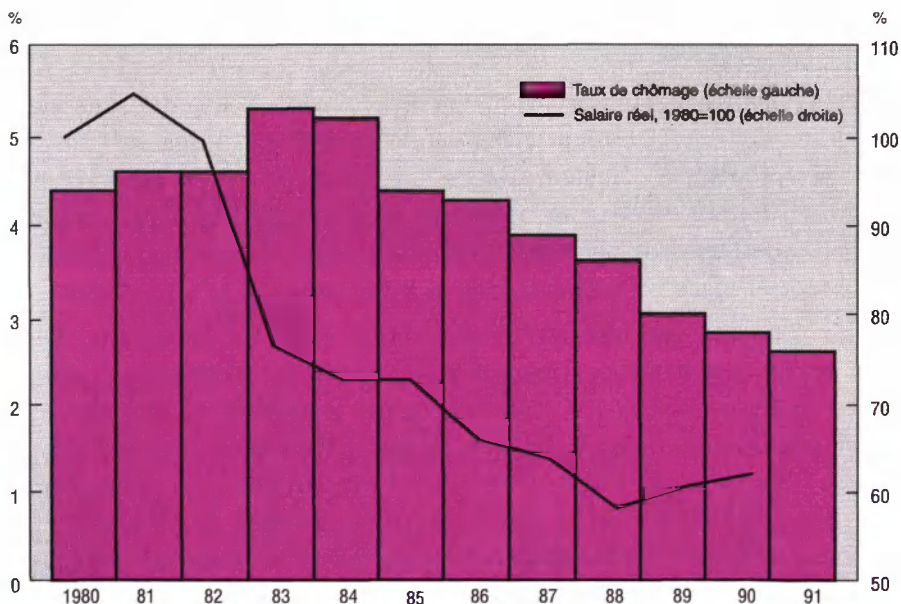
Un ensemble complet de réformes renforçant le rôle des marchés et de l'activité privée dans l'économie a complété la réduction de l'intervention de l'État dans les années 80. S'il est vrai que l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie mexicaine a parfois été généralisée, les marchés et la propriété privée ont toujours joué un rôle important et le programme d'ajustement structurel des années 80 a pu s'appuyer sur cette tradition. Le gouvernement a établi sa stratégie de manière que les entreprises privées ne profitent pas, sur le plan économique, de leur liberté accrue sans effort productif («privatisation du secteur privé»). L'établissement de règles du jeu dépourvues d'ambiguïté et de mesures visant à intensifier les pressions concurrentielles devait inciter le secteur privé à centrer ses efforts sur l'amélioration de la productivité et non sur la recherche d'une rente. En fait, l'économie a réagi au programme d'ajustement comme on l'espérait – des gains de productivité ont été enregistrés régulièrement, d'abord dans le secteur manufacturier puis dans d'autres secteurs de l'économie.

La politique de substitution de la production locale aux importations mise en œuvre par les gouvernements précédents avait atténué les pressions concurrentielles dans l'économie et réduit les possibilités d'améliorer la productivité par l'importation de biens ou de services à forte intensité de technologie. Cette stratégie a donc porté atteinte à la compétitivité des exportateurs et conduit à une diminution à long terme de la part des exportations dans le PIB, sans offrir à l'économie les produits nationaux diversifiés et compétitifs sur le plan international dont elle avait besoin. L'intervention accrue des pouvoirs publics dans les années 70 n'a pas pu renverser la tendance et s'est révélée inefficace, surtout dans le secteur agricole. L'effet «mal hollandais»⁷³ de l'explosion de l'exploita-

tion pétrolière a aggravé le problème en détournant les ressources des autres secteurs et en soutenant temporairement un taux de change réel qui les a rendus moins compétitifs. La crise de l'endettement qui s'en est suivie a obligé le gouvernement à réviser sa stratégie.

Face à la crise de l'endettement, le gouvernement a d'abord recouru à la limitation des importations comme mesure d'urgence pour contenir les pressions que subissait la balance des paiements. Par la suite, toutefois, il a décidé de s'attaquer aux causes des problèmes de productivité de l'économie. La libéralisation des échanges et la déréglementation de l'investissement étranger ont ouvert l'économie aux importations de technologie et de compétences d'experts et ont soumis les producteurs nationaux aux pressions concurrentielles. La concurrence intérieure, les droits de propriété intellectuelle et les incitations à rehausser la réputation et la qualité des produits mexicains ont été en même temps renforcés.

Graphique 22. SALAIRE RÉEL MOYEN ET TAUX DE CHÔMAGE OFFICIEL



Source : INEGI.

La panoplie d'instruments d'intervention de l'État a été progressivement démantelée. Non seulement les autorités ont ouvert l'économie à la concurrence étrangère et stimulé la concurrence intérieure, mais elles ont aussi supprimé les incitations fiscales ainsi que les subventions directes et entrepris le démantèlement des contrôles sur les marchés financiers, qui, auparavant, représentaient un important instrument d'intervention pour la réalisation des priorités fixées par l'Etat. La restructuration économique qui s'en est suivie dans les années 80 a été facilitée par la flexibilité du marché du travail, qui a permis un ajustement draconien des salaires réels en ne provoquant qu'une hausse limitée et temporaire du chômage déclaré (graphique 22).

Le présent chapitre examine les problèmes qui exigeaient une action immédiate des pouvoirs publics, l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale face à ces problèmes, et les résultats déjà perceptibles. L'analyse portera en premier lieu sur la politique d'ouverture de l'économie, à savoir la libéralisation des échanges et la déréglementation de l'investissement étranger. Suivra un examen des autres réformes touchant les marchés industriel et agricole, notamment la politique de la concurrence, la déréglementation et la réforme du régime foncier. Le dernier point examiné sera la réforme du secteur financier.

Mise en place d'une économie ouverte et assujettie aux lois de la concurrence

Libéralisation des échanges

Afin d'associer l'ajustement aux gains de productivité, le gouvernement a entrepris dans le domaine de la politique commerciale l'une des réformes les plus vastes de la période récente. La proportion de produits soumis à des licences d'importation a été ramenée de 92 pour cent en 1985 à 20 pour cent en 1990 (tableau 39). Les droits de douane moyens sont revenus de 24 à 13 pour cent sur la même période, tandis que la dispersion des taux a été réduite de façon draconienne de 26 à 6 pour cent, la plupart des taux étant contenus dans une fourchette allant d'un taux maximum de 20 pour cent à un taux minimum de 10 pour cent (à l'exception de certains articles tels que les produits pétroliers, les imprimés et certains produits alimentaires qui bénéficient d'un taux nul ou d'un taux préférentiel de 5 pour cent). Les prix spéciaux d'évaluation en douane

Tableau 39. **Champ d'application des restrictions commerciales**

	avril 1980	juin 1985	déc. 1985	juin 1986	déc. 1986	juin 1987	déc. 1987	juin 1988	nov. 1989	juin 1990
Licences d'importation ¹	64.0	92.2	47.1	46.9	39.8	35.8	25.4	23.2	20.3	19.9
Prix de référence ¹	13.4	18.7	25.4	19.6	18.7	13.4	0.6	0.0	0.0	0.0
Droits de douane ² :										
Maximum	..	100.0	100.0	45.0	45.0	40.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Moyens	22.8	23.5	28.5	24.0	24.5	22.7	11.8	11.0	12.8	12.5
Contrôles à l'exportation ¹	24.8	23.4	17.9	17.6
<i>Pour mémoire :</i>										
Taux de change effectif réel ³		100.0	78.2	65.3	54.8	64.0	71.5	87.4	85.0	86.9

1. Pourcentage couvert de la production de biens entrant dans les échanges internationaux ; poids de 1986.

2. Pondéré par la production de biens entrant dans les échanges internationaux ; poids de 1986.

3. Une augmentation de l'indice représente une appréciation du peso en termes réels.

Source : Banque du Mexique.

(«prix de référence»), qui servaient pour le calcul des droits à l'importation, ont été complètement supprimés. La part de la production soumise à des restrictions à l'exportation a été ramenée de 25 pour cent en 1987 à moins de 18 pour cent en 1990. Les obstacles restants à l'importation touchent i) les produits agricoles et agro-industriels, ii) le pétrole, le gaz et les produits pétroliers et iii) quelques produits industriels – principalement les voitures et les camions. Afin de lutter contre la «concurrence déloyale» des importations, un système anti-dumping a été mis en place⁷⁴.

Avant le démantèlement quasi général des restrictions à l'importation en 1985, le Mexique avait amélioré le régime des exportations. Le système de production manufacturière non dédouanée (maquiladoras) existait déjà depuis 1965; il permettait à des entreprises étrangères (des États-Unis, principalement) de transformer des produits destinés à la ré-exportation vers les États-Unis sans que les moyens de production importés au Mexique soient soumis à un droit d'importation, ce dernier étant payable aux États-Unis uniquement sur la valeur ajoutée au Mexique. Au cours des années 80, le gouvernement a réussi à libéraliser ce système, qui en 1991 employait plus de 16 pour cent de la main-d'œuvre manufacturière et générait 4.1 milliards de dollars d'exportations nettes, provenant essentiellement de la production de textiles et du montage de produits électriques et électroniques. Au milieu des années 80, le gouvernement a aidé les exportateurs à se procurer des importations aux prix internationaux en mettant en place des systèmes d'admission temporaire et de ristourne de droits et en améliorant les mécanismes de crédit à l'exportation (notamment le crédit avant expédition accordé aux exportateurs indirects). Aujourd'hui, avec l'abaissement des barrières à l'importation, les incitations offertes par les dispositifs d'encouragement des exportations sont de moindre importance et il n'existe pas de subventions spéciales à l'exportation.

Les contrôles à l'exportation ont été réduits. Ces contrôles, qui couvraient encore 17.6 pour cent de la production en 1990 (tableau 40), visent principalement à décourager l'arbitrage sur les produits faisant l'objet de contrôles de prix intérieurs et de programmes spéciaux de subventions, tels que les produits alimentaires de première nécessité (sucre, lait, pain, tortillas, farine, œufs), les engrais et les produits pétroliers. En 1991, les droits à l'exportation s'appliquaient à 1.2 pour cent seulement des exportations. Les possibilités d'exportation du Mexique sont toutefois notablement limitées par les mesures commerciales

Tableau 40. **Champ d'application des restrictions quantitatives**

Février 1990

Secteur	Importations		Exportations	
	Champ d'application des contrôles ¹	Contribution à la couverture totale ²	Champ d'application des contrôles ¹	Contribution à la couverture totale ²
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	40.1	7.1	36.7	6.4
Produits agro-industriels	20.1	5.0	15.7	3.7
Industrie	5.1	2.3	11.4	5.7
Pétrole et dérivés	95.0	5.5	31.8	1.8
Total	19.9	19.9	17.6	17.6
Total hors pétrole	n.d.	14.4	n.d.	15.8

1. Pourcentage de la production de biens entrant dans les échanges internationaux dans ce secteur/groupe de produits.

2. Production de biens entrant dans les échanges internationaux, poids de 1986.

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

des pays partenaires. Environ 13 pour cent des exportations mexicaines se heurtent à des obstacles non tarifaires à l'étranger. Les restrictions liées à l'Arrangement multifibres font que les contingents d'exportation alloués au Mexique sont fonction essentiellement des résultats passés des entreprises. Les enquêtes et les mesures anti-dumping sont beaucoup moins importantes – jusqu'à présent elles n'ont pas touché plus de 1 pour cent des importations d'un pays partenaire en provenance du Mexique.

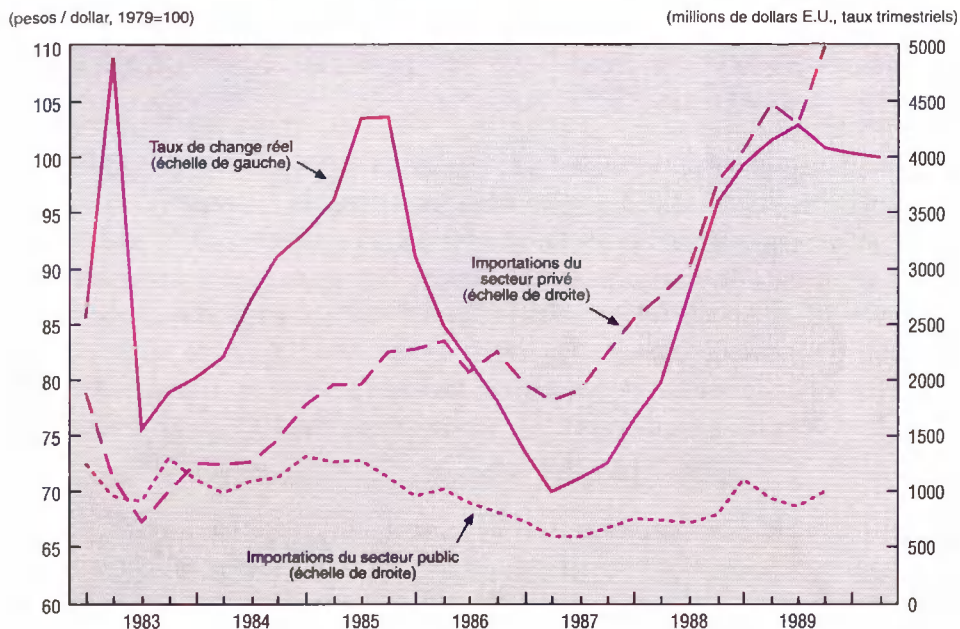
Après la réforme du régime commercial, le gouvernement s'est attaqué à la réforme du régime douanier en 1989. Traditionnellement, les agents des douanes avaient la possibilité et la tentation de faire obstacle au commerce du fait qu'ils disposaient d'une grande liberté d'action et arrivaient à extorquer des « commissions personnelles » qui pouvaient contrebalancer certains effets de la libéralisation. C'est pourquoi on a simplifié les réglementations, réduit au minimum les pouvoirs discrétionnaires des douaniers, établi des contrôles aléatoires et des procédures transparentes, créé des incitations monétaires à l'amélioration des résultats etc. D'après des études pilotes effectuées à certains points de contrôle douanier, l'économie totale réalisée grâce à cette réforme pourrait représenter l'équivalent de plus de 5 pour cent de la valeur des échanges de marchandises

(plus de 2 milliards de dollars par an), en raison de la réduction des coûts de transaction et des paiements accessoires. Ce chiffre est à rapprocher des quelque 2.2 milliards de dollars de recettes fédérales que les taxes sur les échanges ont rapportées au total en 1990.

La libéralisation des échanges a été rendue possible à la fois par l'évolution économique et par des décisions politiques judicieuses et opportunes. Si, dans le passé, le Mexique se servait des obstacles à l'importation pour s'adapter aux variations du taux de change réel, l'ampleur de l'ajustement nécessaire au milieu des années 70 et au début des années 80 l'a obligé à s'appuyer davantage sur les variations du taux de change. En même temps, l'explosion de la production pétrolière a fait du secteur public un vendeur net de devises. L'État a donc tiré profit de la dévaluation, qui a accru la part du revenu national qui lui revenait : la dévaluation est devenue compatible avec l'assainissement budgétaire.

Les producteurs nationaux touchés par la réduction des restrictions à l'importation n'ont guère protesté au moment de la libéralisation : la levée du dispositif de protection semble avoir été intégralement compensée par l'importante dépréciation du taux de change réel en 1985/86 – due en partie à la baisse des prix du pétrole – de sorte que les importations n'ont pas marqué une augmentation spectaculaire par suite de la libéralisation des échanges (graphique 23). Par ailleurs, le gouvernement a amorti au départ l'ajustement en remplaçant les restrictions quantitatives par une majoration des droits de douane (ce qui a permis, en même temps, d'accroître les recettes fiscales) et il a supprimé les restrictions quantitatives d'abord sur les biens intermédiaires, ce qui a temporairement renforcé la protection effective. En 1987, l'inflation restant obstinément élevée et s'aggravant même, les autorités ont accéléré ostensiblement la réduction des droits de douane afin de freiner les hausses de prix. Cette initiative a été renforcée lorsque le Pacto a été introduit à la fin de 1987 et que la concurrence des importations est devenue le principal instrument utilisé pour limiter la hausse des prix des produits faisant l'objet d'échanges internationaux. C'est après cela que la libéralisation des échanges a commencé de produire ses effets et a forcé les producteurs à chercher à améliorer leur productivité afin de maintenir leurs ventes. A partir du deuxième trimestre de 1987, le taux de change réel et la production ont commencé de remonter et les importations ont progressé rapidement.

Graphique 23. TAUX DE CHANGE RÉEL ET IMPORTATIONS

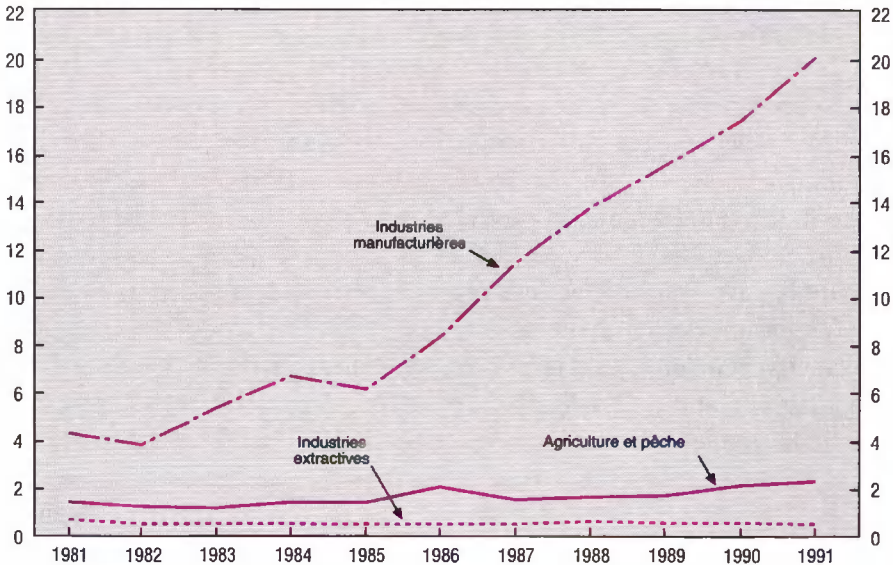


Source : Banque du Mexique.

Le calendrier de la libéralisation des échanges n'a pas suivi la règle traditionnelle, qui veut que les opérations courantes soient libéralisées avant les opérations en capital. Les mesures générales de contrôle des changes avaient déjà été levées en décembre 1982 et les restrictions restantes n'empêchaient guère la fuite des capitaux. Aussi la libéralisation commerciale a-t-elle été mise en œuvre plus ou moins parallèlement au gros des mesures de stabilisation – en fait, elle était censée les compléter. Le gouvernement a rejeté des propositions de libéralisation «sur mesure» des échanges et a procédé à une réduction générale des obstacles à l'importation, évitant ainsi de s'enliser dans de laborieuses négociations politiques. En même temps, il a cherché à assurer la crédibilité de la réforme commerciale afin d'éviter des revirements d'action, notamment en adhérant au GATT en 1986.

Avec le début de l'appréciation de la monnaie en termes réels et le maintien des mesures de réforme, la pression en faveur de l'ajustement du secteur privé s'est intensifiée. Le rapide accroissement des exportations manufacturières, qui s'est poursuivi même au moment du ralentissement de l'activité économique des États-Unis en 1990, montre que l'industrie mexicaine a réussi à relever ce défi (graphique 24). De nombreux secteurs tels que l'industrie textile ont procédé à une restructuration draconienne afin d'améliorer leur productivité. La forte progression de l'investissement des entreprises au cours de ces dernières années témoigne de la confiance des investisseurs et des efforts déployés pour rehausser l'efficacité. Les gains de productivité ont permis aux exportateurs de soutenir des taux de croissance des exportations de plus de 10 pour cent par an (en dollars) de 1989 à 1991, malgré une appréciation moyenne du taux de change réel de 3.5 pour cent par an et en dépit de la récession aux États-Unis. Le progrès

Graphique 24. **EXPORTATIONS, HORS PÉTROLE**
En milliards de dollars E.U.



Source : Banque du Mexique.

technologique se manifeste aussi dans l'évolution de la structure des exportations, où ce sont les produits à forte intensité de technologie (produits pharmaceutiques, produits électriques/électroniques et voitures et pièces de rechange) qui ont marqué la plus forte progression entre 1980 et 1990 (plus de 8.8 pour cent par an) alors que les exportations de produits «traditionnels» (produits agro-industriels et miniers) ont augmenté beaucoup moins vite.

Libéralisation du code de l'investissement étranger

Depuis 1984, le Mexique a réduit progressivement les obstacles aux investissements étrangers afin de profiter des avantages que ces investissements peuvent procurer : en premier lieu, conjugués à un système de licences pour la technologie, ils facilitent l'accès à la technologie ainsi que l'amélioration de la gestion. En second lieu, l'entrée d'entreprises étrangères est un moyen de renforcer la concurrence sur les marchés intérieurs. En troisième lieu, les investissements directs étrangers sont source de financement et améliorent la structure des risques des engagements étrangers du fait que les entreprises étrangères partagent les risques.

Dans le passé, les autorités mexicaines ont considéré avec plus ou moins de bienveillance l'investissement étranger : à l'époque du Porfiriato (1876-1910), les investisseurs étrangers avaient librement accès au pays et ils ont cherché à en mettre en valeur les ressources naturelles – pétrole et produits minéraux. En même temps, ils ont construit la majeure partie du réseau ferré et, plus tard, du réseau d'électricité. Pourtant, les investisseurs étrangers – venant principalement du Royaume-Uni, de France et des États-Unis – étaient considérés comme exploitant le pays et transférant des profits excessifs (de monopole) à l'étranger. La révolution mexicaine de 1910 a été en partie une réaction à ce sentiment d'exploitation et a fait place à une vision nationaliste de l'investissement étranger (reflétée par la Constitution de 1917), pour conduire finalement à la nationalisation des compagnies pétrolières étrangères en 1938. Toujours est-il que le Mexique a continué d'attirer l'investissement étranger – essentiellement en provenance des États-Unis – après la Seconde Guerre mondiale. L'investissement s'est concentré dans le secteur manufacturier et a été autorisé en complément de la politique de substitution aux importations afin d'avoir accès aux capitaux et aux compétences d'experts étrangers.

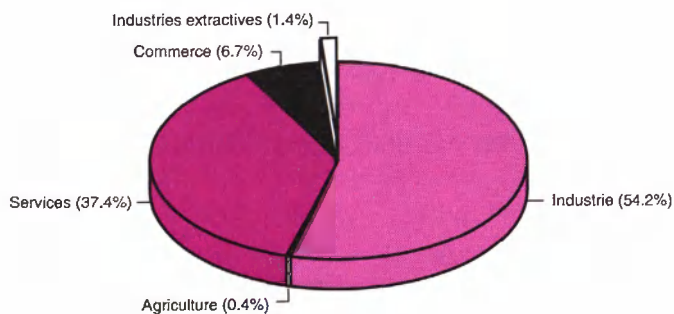
Des flux importants d'investissements directs étrangers sont entrés au Mexique dans les années 60 et 70, du fait notamment de la mise en place du système de production manufacturière non dédouanée (maquiladoras) en 1965. Dès le début de la crise de l'endettement, l'investissement étranger a été notablement réduit. La valeur des investissements étrangers au Mexique est revenue d'une moyenne annuelle de 2.5 milliards de dollars en 1980-81 à 0.4 milliard de dollars au cours de la période 1983-85. Les flux sont remontés à 2.9 milliards de dollars par an en moyenne entre 1987 et 1990, avant d'atteindre un niveau record de plus de 4 milliards de dollars en 1991. La majeure partie de l'investissement étranger est concentrée dans le secteur manufacturier, le tourisme et les services informatiques (graphique 25).

Le gouvernement a décidé de libéraliser le code de l'investissement étranger à partir de 1984. Les directives publiées cette année-là ont donné une interprétation libérale de la loi de 1973 sur l'investissement étranger. Les directives publiées en 1989 ont encore libéralisé les procédures et accentué le caractère automatique des autorisations. De nouveaux secteurs de l'économie nationale ont été ouverts aux investisseurs étrangers, notamment les banques commerciales (jusqu'à 30 pour cent), les compagnies d'assurances (jusqu'à 49 pour cent) et certaines activités pétrochimiques. De surcroît, toutes les restrictions limitant l'octroi de licences pour la technologie ont été supprimées. La loi de 1973, qui interprète la Constitution de 1917, est reexaminée dans le contexte du projet d'Accord de libre-échange nord-américain. Mais à la mi-1992 d'importantes restrictions fondamentales s'appliquent encore aux activités suivantes, sur un total de 754 :

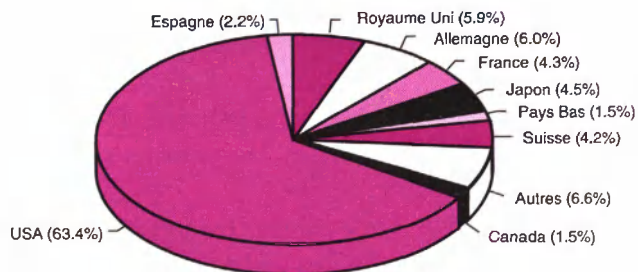
- 14 activités économiques restent la propriété de l'État – les plus importantes étant le pétrole et le gaz, les produits pétrochimiques de base, l'électricité et les chemins de fer.
- 33 activités sont réservées aux ressortissants mexicains – radio et télévision, sylviculture, distribution du gaz, transports routiers, transports aériens intérieurs et transports maritimes.
- 37 activités n'admettent qu'une participation étrangère minoritaire, notamment les banques commerciales (30 pour cent), les pièces automobiles et les produits pétrochimiques secondaires (40 pour cent), les services financiers, les services d'assurance et de télécommunications

Graphique 25. INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS
1991

A. Par secteur



B. Par pays d'origine



Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

(49 pour cent), les industries minières (34 à 49 pour cent) et la pêche (49 pour cent).

Un système de sociétés fiduciaires (Fideicomisos) a cependant été créé afin de permettre à des étrangers d'avoir une participation majoritaire indirecte dans certaines de ces branches d'activité (transports aériens intérieurs et transports maritimes, distribution du gaz, activités minières, produits pétrochimiques secondaires et pièces automobiles), de manière à faciliter l'investissement étranger dans les régions côtières et frontalières. Ces sociétés offrent les avantages économiques (mais non les droits de vote) liés à la détention d'actions. Tous les autres investissements directs étrangers sont autorisés, bien que certains soient soumis à une approbation préalable, en particulier lorsqu'ils dépassent 100 millions de dollars. La libéralisation des procédures s'est traduite par un taux d'approbation de 98 pour cent et les investissements directs étrangers ont marqué une reprise spectaculaire, la réforme économique ayant rétabli la stabilité et amélioré les perspectives.

L'évolution de l'une des principales branches d'activité mexicaines – l'industrie automobile – illustre les effets de ce revirement de situation et de la modification du contexte économique au Mexique. La protection et les réglementations déterminant la part de marché avaient fait entrer sur le marché mexicain un nombre excessif d'entreprises qui produisaient des voitures à une échelle sous-optimale – environ 25 000 véhicules par modèle. Au départ, le gouvernement a eu recours à des moyens interventionnistes pour corriger les distorsions, obligeant, par exemple, en 1983, chaque entreprise automobile (Chrysler, General Motors, Ford, Nissan, Volkswagen) à produire un seul type de voiture au lieu de plusieurs modèles. Il était aussi devenu évident que les obligations d'exportation faites à l'industrie automobile en 1969 et 1972 restaient sans effet. Avant même que le processus de libéralisation ne s'accélère, l'industrie automobile a réagi très fortement à l'évolution de la demande intérieure et du taux de change réel après 1982. Les voitures sont devenues la principale exportation du secteur manufacturier mexicain, leur part dans le total passant de 10 à 30 pour cent entre 1981 et 1987, tandis que le total des exportations de produits manufacturés a été multiplié par 2.6 en dollars. Avec l'assouplissement des règles régissant l'investissement étranger, des entreprises étrangères ont commencé d'investir au Mexique dans le cadre de leur stratégie d'approvisionnement mondiale et en vue d'exporter vers les États-Unis en particulier. L'usine Ford d'Hermosillo

– construite dans les années 80 et qui applique les méthodes de production « japonaises » – a été considérée comme la meilleure usine de montage du monde dans une étude réalisée en 1990 par le MIT sur l'industrie automobile mondiale, malgré son degré relativement faible d'automatisation.

L'Accord libre-échange nord-américain (ALENA)

Parallèlement à la libéralisation unilatérale de ses échanges et à l'assouplissement des restrictions à l'investissement étranger, le Mexique – depuis l'été 1990 – prépare un accord de libre-échange avec les États-Unis et le Canada, ainsi qu'avec divers pays d'Amérique latine (voir Annexe III). A l'ordre du jour de l'ALENA figurent divers domaines de l'action gouvernementale qui n'ont pas encore été libéralisés (réforme des échanges agricoles, politique industrielle à l'égard de la construction automobile, investissement étranger dans le secteur financier, pétrole et gaz et autres secteurs de services). Les questions traitées dans le cadre de l'ALENA peuvent être groupées en six grands domaines : l'accès au marché, les règles commerciales, les services, l'investissement, les droits de propriété intellectuelle et le règlement des différends. Diverses études montrent que le Mexique gagnerait beaucoup à avoir libre accès aux marchés des États-Unis et du Canada, où il se heurte actuellement à d'importants obstacles commerciaux – principalement non tarifaires – dans les domaines des produits alimentaires transformés, des fruits et des légumes, des boissons, des textiles et des vêtements, du cuir, de la sidérurgie et du matériel de transport. Les agriculteurs des États-Unis et du Canada tireraient profit de la levée des obstacles à l'importation de céréales alimentaires au Mexique, tandis que les institutions financières et les entreprises pétrolières de ces pays auraient avantage à ce que soient assouplies les restrictions à l'investissement étranger et aux échanges de services au Mexique. L'accord sur les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle et au recours à des mesures de sauvegarde commerciale a été facilité par le fait qu'avec les récentes réformes, les lois et réglementations mexicaines applicables en la matière sont maintenant tout à fait conformes à la pratique internationale.

Les syndicats et (certains) hommes politiques des États-Unis et du Canada s'inquiètent des transplantations d'usines destinées à tirer parti de la main-d'œuvre à bon marché qu'offre le Mexique. Des préoccupations s'expriment aussi au Mexique au sujet de la migration de plus en plus forte des régions

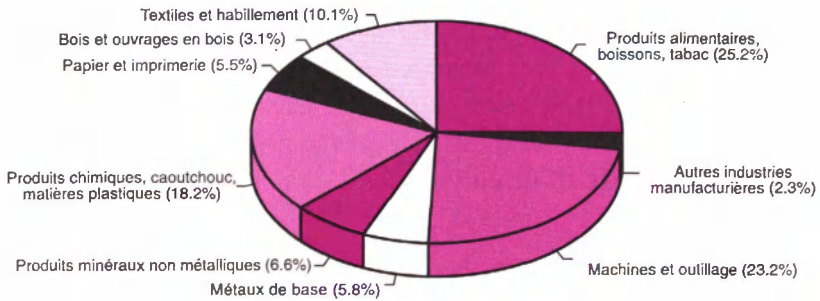
rurales vers les zones urbaines qu'engendrera une ouverture rapide des marchés céréaliers mexicains. Par conséquent la libéralisation prévue par l'ALENA s'opérera progressivement sur une période assez longue. S'il est vrai que l'ALENA n'était pas et n'est pas censé harmoniser toutes les mesures de politique économique et sociale entre ses membres, des négociations bilatérales entre les États-Unis et le Mexique se déroulent parallèlement sur les questions d'environnement et de législation du travail, et des programmes spéciaux de protection de l'environnement ont été établis pour les régions frontalières. Les négociations ont été conclues en août 1992 et la date d'effet est prévue pour le premier janvier 1994 (on trouvera dans l'Annexe III de plus amples détails, notamment les résultats de modèles d'évaluation des avantages de l'ALENA).

Réforme de la réglementation, politique de la concurrence et politique industrielle

Le secteur manufacturier du Mexique est assez diversifié et représente environ 23 pour cent de la valeur ajoutée totale, en légère progression par rapport à 1965 où sa part était de 20 pour cent. La production est concentrée dans la transformation de produits alimentaires, les dérivés du pétrole, les machines et équipements, principalement l'automobile et les matériels de transport (graphique 26). L'évolution structurelle des années 80 s'est traduite par une contraction relative de la part des produits du bois, des vêtements et des textiles ainsi que de l'agro-industrie. Ce sont le secteur automobile (y compris les pièces détachées), les produits électriques et électroniques, la fabrication de montres et de bijoux et les articles en papier qui ont connu la croissance la plus rapide.

Le gouvernement considère la concurrence intérieure et internationale comme un puissant moyen d'amélioration de la performance économique. Les pressions concurrentielles aident à produire des gains importants de productivité et à affecter les ressources de manière plus efficiente entre les secteurs. Dans la plupart des industries, le degré d'efficience varie grandement d'une entreprise et d'une usine à l'autre. La concurrence force les entreprises et les usines à réduire les facteurs d'inefficience, de sorte qu'en moyenne elles se rapprochent de la production obtenue avec les équipements les plus performants. L'expérience acquise dans différents pays semble indiquer que c'est ainsi qu'un pays en développement comme le Mexique peut améliorer le mieux sa productivité, ce processus accélérant le rattrapage par rapport aux économies plus avancées. La

Graphique 26. VALEUR AJOUTÉE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER
1991, pourcentage



Source : INEGI.

politique industrielle d'aide sélective à certaines industries est en cours de démantèlement, à l'exception du programme d'aide à l'industrie automobile. Les interventions restantes sont ciblées sur des secteurs ou des entreprises – par exemple, les petites et moyennes entreprises – qui sont supposés avoir des difficultés d'accès au marché, et plus particulièrement au crédit.

Les études existantes sur la structure du marché⁷⁵, la concurrence et les résultats obtenus donnent quelques indications, certes limitées, sur l'ampleur de la concurrence avant les réformes des années 80; mais aucune ne couvre les années 80. Ces études montrent que la concentration sur le marché, telle qu'elle est mesurée par les taux de concentration de quatre entreprises – compte non tenu de la concurrence des importations – était plus forte au Mexique que dans les grandes économies développées comme celle des États-Unis, mais nettement plus faible que dans bon nombre de grands pays en développement (tableau 41). Les études ne font apparaître aucun lien évident entre le degré de concentration et les taux de profit, et dans les cas où la concentration était forte c'était dû en partie à des économies d'échelle. Certaines observations indiquent qu'au cours des

Tableau 41. Concentration dans l'industrie

Type de produit	Part de marché des quatre plus grandes entreprises :		Taille du marché en 1980	Echelle optimale minimum en 1975	Part de marché en 1980 :	
	Mexique 1980	Etats-Unis 1977			Entreprises transnationales	Petites entreprises nationales
	Pourcentage		Milliards de pesos		Pourcentage	
Biens de consommation :						
Traditionnels						
Non-durable	48.3	44.5	12.1	8.1	16.0	49.0
Durable	38.8	35.4	6.1	8.9	13.5	49.7
Modernes						
Non durables	67.8	54.9	8.9	13.2	54.3	16.4
Durables	61.8	61.2	13.7	11.6	48.8	16.8
Biens intermédiaires :						
Différenciés	32.0	53.4	26.5	5.3	15.7	54.7
A usages multiples	49.8	41.3	10.3	10.1	27.1	36.9
Biens d'équipement :						
Non normalisés	39.8	32.1	8.1	6.1	31.6	30.4
Normalisés	67.5	44.2	4.6	17.3	44.4	18.2
Moyenne générale	48.8	43.1	10.5	9.6	26.7	38.2

Source : Casar, Padilla, Marvan, Rodriguez, et Ros : *La Organización Industrial en Mexico*, Mexico, 1990.

années 70 les résultats moyens dans les secteurs où les entreprises nationales dominaient étaient plus proches de la meilleure performance, alors que dans les secteurs comportant une proportion élevée de capitaux étrangers les entreprises étrangères amélioraient plus rapidement leur productivité que les entreprises nationales, ce qui maintenait ou creusait l'écart entre les résultats moyens et la meilleure performance. En somme, ces résultats laissent penser que le marché du Mexique était assez étendu pour permettre une concurrence intérieure efficace, ce qui a peut-être réduit les inefficiences les plus flagrantes même en l'absence de forte concurrence des importations.

Les obstacles à l'entrée mis en place par les pouvoirs publics ont accentué la concentration. Les systèmes de licences obligatoires pour les importations, la limitation de l'investissement étranger et les difficultés liées aux procédures d'implantation des entreprises ont rendu difficile l'accès au marché. Sur le plan

des procédures, il devait souvent s'écouler plus d'un an avant qu'une nouvelle entreprise puisse démarrer ses activités – pour des raisons purement administratives. Par ailleurs, l'accès au crédit normal et préférentiel, l'offre d'incitations fiscales et les possibilités de déductions fiscales – en particulier pour les paiements d'intérêts nominaux – étaient autant de facteurs favorisant les grandes entreprises qui avaient de l'influence au niveau politique et qui pouvaient prétendre à des avantages fiscaux au titre d'investissements nouveaux en échange de restitutions sur des activités parvenant à maturité et générant d'importants flux de trésorerie; il s'agissait souvent d'entreprises para-étatiques, de grandes firmes nationales privées et d'entreprises à participations étrangères (tableau A12 de l'Annexe). Au milieu des années 80, les secteurs du sucre, du papier, des engrais, de l'acier et de l'automobile recevaient 46 pour cent du total des crédits accordés au secteur manufacturier et 85 pour cent des crédits bancaires de développement; 74 pour cent des crédits d'impôt spéciaux étaient accordés à 23 entreprises. Certaines industries bénéficiaient d'une protection et de subventions spéciales : l'automobile, les pièces automobiles, les produits pharmaceutiques et produits chimiques connexes, les micro-ordinateurs ainsi que les biens d'équipement, les produits sidérurgiques, le ciment, les pâtes et papiers, les engrais et le matériel de transport (tableau 42). La protection effective offerte dans le cadre de la politique commerciale était plus élevée pour les biens de consommation durables et les biens d'équipement, notamment les machines électriques et électroniques, le matériel de transport, les voitures et les pièces automobiles, les produits chimiques, les produits pharmaceutiques, les articles en caoutchouc, les vêtements et les produits cosmétiques. La protection effective pour les biens de consommation courante était faible et parfois négative, en particulier pour les produits alimentaires et les boissons.

La panoplie d'instruments d'intervention du gouvernement comporte encore trois types de contrôles des prix, même si ces instruments sont maintenant beaucoup moins utilisés : les « contrôles stricts », les « contrôles enregistrés » et l'« enregistrement des prix ». Dans le système des contrôles stricts, les prix sont fixés selon la méthode du coût majoré, sur la base d'analyses des coûts approuvées par le gouvernement. Le système de contrôles enregistrés autorise des relèvements de prix allant jusqu'à 95 pour cent du taux d'inflation de l'IPC et des études périodiques sur les coûts sont nécessaires pour justifier des hausses plus importantes. Le système d'enregistrement des prix permet au gouvernement de

Tableau 42. Mesures d'aide à l'industrie, par branche d'activité
1987/88

	QR (NTB) ¹	LCR ²	Crédits d'impôt ³	Admission en franchise des biens intermé- diaires	Crédit à taux préférentiel	Subventions en faveur de l'énergie ⁴
Industries prioritaires						
- programmes						
Produits pharmaceutiques	x		x			x
Produits chimiques destinés à l'industrie pharmaceutique	x	x	x			x
Micro-ordinateurs	x	x	x			x
Automobiles	x	x	x	x	x	x
Pièces pour voiture	x	x				x
Produits pétrochimiques						x
Autres industries prioritaires						
Sidérurgie		x		x		x
Ciment		x		x		x
Cellulose/papier		x		x		x
Produits chimiques de base		x		x		x
Engrais		x		x		x
Matériel de transport		x		x		x

1. QR : Restrictions quantitatives; NTB : obstacles non tarifaires. Avant la libéralisation des échanges qui a commencé en 1985, toutes ces industries étaient protégées par des restrictions quantitatives.

2. LCR : Contenu local requis.

3. Les crédits d'impôt ont été suspendus en décembre 1987.

4. Les subventions en faveur de l'énergie prenaient la forme de prix réduits. Ces subventions ont diminué depuis 1987.

Source : Banque mondiale.

suivre l'évolution des prix pour certains produits. La plupart des contrôles de prix restants concernent les produits agricoles. Comme on l'a indiqué plus haut, des contrôles complémentaires à l'exportation servaient à limiter l'arbitrage sur les prix. Il en va de même pour les produits pétroliers, deuxième groupe de produits dont le prix est contrôlé (tableau 43). Le système de contrôle des prix servait aussi à appuyer la politique des revenus.

Afin de renforcer la concurrence et de réduire les distorsions, le gouvernement s'est lancé dans un programme de déréglementation. Les contrôles des prix ont été supprimés, sauf pour les produits pétroliers et certains produits alimentaires et agricoles. Les crédits d'impôt spéciaux ont été supprimés lors de la réforme fiscale de 1987. Les bonifications de crédits accordées à l'industrie et à

Tableau 43. Champ d'application des contrôles de prix, par secteur

	Produits soumis à contrôle					
	Novembre 1988 En pourcentage du PIB de 1986			Février 1992 En pourcentage du PIB de 1991		
	CS	CE	PE	CS	CE	PE
Agriculture ¹	7.4	-	-	1.5	-	-
Produits alimentaires, y compris le conditionnement ²	11.8	0.7	2.2	2.3	-	0.3
Produits sidérurgiques	-	4.1	-	-	-	-
Pétrole et dérivés	6.3	-	-	6.3	-	-
Biens de consommation courante	-	0.7	0.2	-	-	-
Biens de consommation durable	-	0.6	1.4	-	-	-
Autres ³	-	0.4	0.9	-	-	-
Total	25.5	6.5	4.7	10.1	-	0.3

Note : CS = contrôle strict

CE = contrôles enregistrés

PE = Prix enregistrés.

1. Prix de soutien pour le maïs et les haricots.

2. Lait pasteurisé, tortillas, pain et sucre.

3. Y compris les engrais.

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

l'agriculture ont été fortement réduites après 1984, puis supprimées progressivement. Les programmes restants d'aides spécifiques à certains secteurs industriels sont tous en voie de démantèlement – les micro-ordinateurs en mars 1993, les produits pharmaceutiques en octobre 1993, les camions poids lourds en 1994. La suppression du programme d'aide au secteur de l'automobile et des camions légers est prévue dans le cadre de l'ALENA.

Aux termes de la loi anti-monopole de 1934, le gouvernement est généralement habilité à limiter explicitement le pouvoir sur le marché. Dans la pratique, toutefois, la solution privilégiée en cas de domination sur le marché a été l'imposition de contrôles des prix ou la nationalisation (non soumise aux dispositions anti-monopole). La loi a donc servi principalement à imposer une réglementation supplémentaire plutôt qu'à renforcer la concurrence. Depuis le milieu des années 80, la politique de la concurrence a été révisée. La réduction des obstacles commerciaux et des contrôles de prix a intensifié les pressions concurrentielles

dans les secteurs prenant part aux échanges internationaux, y compris pour les entreprises privatisées. Ces effets ont été accentués par la libéralisation de l'investissement direct étranger. Plusieurs marchés de produits et de moyens de production agricoles ont été déréglementés ou sont en train de l'être. Le camionnage a été déréglementé à l'échelon fédéral. La déréglementation touche également d'autres domaines du secteur des transports, les télécommunications, l'industrie pétrochimique, ainsi que les règles concernant le conditionnement et la mise en bouteille, et le secteur de l'électricité. Les restrictions concernant la production et le conditionnement des textiles, ainsi que les réglementations couvrant les industries du maïs, du sel et des allumettes, ont été levées totalement ou en grande partie. Aspect plus important, le Congrès a adopté des lois qui prévoient de déréglementer la pêche et les activités minières, et notamment de faciliter l'accès d'entreprises étrangères à ces secteurs. Le gouvernement porte maintenant son attention sur les restrictions restantes qui entravent l'accès au secteur des biens entrant dans les échanges internationaux, les problèmes qui se posent dans les autres secteurs, en particulier les ports et aéroports, et les mesures destinées à faciliter la sous-traitance.

Bien que de vastes pans de l'économie soient déjà déréglementés, le gouvernement procède actuellement à un examen systématique de la réglementation existante et des règles régissant la concurrence en vue d'identifier d'autres réglementations indésirables et de créer de nouvelles lois axées sur le marché. Dans le cadre de cette activité, une nouvelle législation sur la concurrence et la protection des consommateurs est en cours d'élaboration. La nouvelle loi sur la concurrence doit refléter les orientations récentes en matière de politique de la concurrence, notamment l'interdiction systématique des accords horizontaux «essentiels», une approche pragmatique des autres accords horizontaux et des accords verticaux, une dérogation pour les accords verticaux entre des entreprises n'ayant pas de pouvoir de marché, l'interdiction de l'abus de position dominante, le contrôle des fusions et la notification avant fusion. Il est également envisagé d'instaurer de lourdes pénalités en cas de non-respect des dispositions et de mettre en place une commission de la concurrence puissante et indépendante. L'attention est centrée sur les réglementations en vigueur dans les États, qui pourraient devenir des contraintes après la déréglementation à l'échelon fédéral – comme cela s'est produit dans le cas du camionnage. L'examen de la réglementation existante au

niveau fédéral auquel procède actuellement le Ministère du commerce et de l'industrie (SECOFI) se déroule selon les étapes suivantes :

- i) identification des réglementations existantes (repérage dans la législation);
- ii) analyse et étude de ces réglementations; comparaison entre les résultats souhaités et les résultats obtenus, après une rigoureuse analyse coûts-avantages;
- iii) élaboration, chaque fois que possible, d'une solution meilleure;
- iv) envoi de la proposition de solution de remplacement au gouvernement pour approbation;
- v) mise en œuvre des modifications adoptées par le gouvernement.

Aucune réglementation nouvelle ne peut être adoptée sans qu'une minutieuse analyse coûts-avantages soit réalisée au préalable;

Mesures en faveur de la qualité et de l'innovation

S'il est vrai que le Mexique a fait de grands progrès en ce qui concerne l'ouverture de son économie et la compétitivité de ses exportations, les observateurs estiment que la qualité des produits mexicains est comparable à celle des produits des pays les moins performants de la zone de l'OCDE et qu'elle est loin d'égaliser celle des produits des EDA (tableau 44). Bien que l'on s'accorde généralement à dire que c'est au secteur privé qu'il incombe d'améliorer la qualité de la production, les pouvoirs publics cherchent à renforcer les incitations à se forger une image de marque, à améliorer les mécanismes de contrôle de la qualité et de certification, et à réduire les coûts de transaction dus à la diversité ou à l'incertitude des normes et pratiques d'évaluation.

En 1988, le gouvernement a réformé le système mexicain de normes et de métrologie. Le système d'établissement de normes (obligatoires et facultatives) prévoit des consultations avec les producteurs et les consommateurs. Des laboratoires agréés par l'État et financés par l'industrie offrent des services de mesure et d'essais. En 1990, le Mexique comptait 89 laboratoires agréés, essentiellement dans le secteur de l'électronique. L'État ne gérait pas de laboratoires spécialisés mais conservait le pouvoir de vérifier et d'étalonner les instruments de mesure essentiels pour le commerce (métrologie légale). Jusqu'à une période récente, il ne fonctionnait aucun institut primaire de métrologie. Le gouvernement est en

Tableau 44. **Opinions concernant la qualité de la gestion et des produits**

0 = faible 100 = élevée

	Qualité de la gestion			Qualité des produits				
	Initiative des cadres	Technologie de l'information au service de la gestion	Entreprise et droit	Qualité des produits	Conception, style, conditionnement	Sécurité des produits	Service après-vente	Commercialisation
	1	2	3	4	4	4	4	5
Mexique	63	57	60	54	46	48	43	56
Brésil	66	56	57	48	52	45	45	54
Corée	72	58	53	55	50	55	65	65
Taiwan	77	70	51	54	52	45	49	59
Malaisie	67	61	69	63	62	55	56	62
Thaïlande	72	61	55	59	54	45	50	67
Indonésie	65	63	51	52	48	44	46	56
Grèce	64	55	57	54	52	48	47	55
Turquie	67	60	63	57	51	46	51	57
Portugal	61	56	63	56	44	51	44	49
Hongrie	58	50	53	48	34	53	37	50
Degré maximum de la zone de l'OCDE	72	76	83	95	85	85	89	82
Autres pays de l'OCDE ⁶ :								
Finlande								56
Italie			56			41		
Nouvelle-Zélande	59							55
Norvège	60							49
Espagne		52	59	51		48		54
Royaume-Uni		56						

1. Esprit d'entreprise, dynamisme et sens de responsabilités des cadres.

2. Utilisation et connaissance de la technologie de l'information par les cadres.

3. Degré de compréhension, d'application et d'acceptation des droits légaux et des réglementations relatives aux entreprises.

4. Produits d'origine nationale, notés par les responsables.

5. Degré d'orientation des entreprises nationales vers le marché, en comparaison de leurs concurrentes internationales.

6. Pays où la qualité est jugée inférieure à celle du Mexique.

Source : The World Competitiveness Report, 1991.

train de créer le Centre national de métrologie (CENAM). En tant qu'institut primaire, ce centre fournira des services d'étalonnage pour des laboratoires secondaires, vérifiera la conformité des normes (c'est-à-dire qu'il s'assurera que les essais nationaux correspondent aux normes internationales), et offrira certains services de haute précision qui débordent le champ d'activité des instituts secondaires. La vérification de la conformité rehausserait la crédibilité des essais effectués par les laboratoires mexicains secondaires et réduirait ainsi les coûts de transaction car il peut être fait davantage d'essais, en particulier pour les entreprises exportatrices, au Mexique qu'à l'étranger (aux États-Unis, par exemple), encore qu'il soit plus rentable d'effectuer certains essais à l'étranger. Bien que l'on puisse utiliser abusivement un système complexe de normes comme instrument de protection de facto, la réforme des normes d'hygiène en 1991 a, jusqu'à présent, permis de libéraliser les restrictions non tarifaires aux échanges. Une nouvelle loi sur les normes et la métrologie a été récemment adoptée par le Congrès. Elle prévoit que les nouvelles normes seront soumises à l'analyse coûts/avantages; toutes les normes existantes devront être révisées en fonction du nouveau système dans un délai de 15 mois. La loi fixe également un cadre d'élaboration de normes volontaires par le secteur privé et favorise le recours aux laboratoires privés pour la certification de qualité.

L'existence de normes et de procédures de certification offre à l'industrie des moyens crédibles de prouver la qualité de ses produits. L'incitation à se forger une image de marque est aussi forte. La réputation d'une entreprise se bâtit par le biais d'investissements dans le maintien des normes de qualité et, une fois établie, elle est récompensée par la possibilité de pratiquer des prix plus élevés. Afin d'éviter la contrefaçon de marques de fabrique et de commerce, le gouvernement a renforcé la protection dans ce domaine par la nouvelle loi de 1991 sur les droits de propriété intellectuelle qui étend la protection à 20 ans, avec renouvellement tous les trois ans. Le plus important est que cette loi a amélioré les mécanismes de contrôle, comme en témoigne le procès concernant le piratage des marques de commerce. Cela arrive à une époque où les chefs d'entreprise mexicains cherchent de plus en plus à établir leur réputation, et le nombre de marques de commerce commence à dépasser celui des marques étrangères représentées au Mexique. En raison de goulots d'étranglement administratifs, le taux d'approbation des marques de commerce et de fabrique avait diminué de plus de

50 pour cent au milieu des années 80, mais le retard a été rattrapé entièrement depuis.

L'industrie mexicaine a donné la preuve, dans le passé, de sa capacité d'innovation. Le processus de réduction directe pour la production d'acier a été inventé au Mexique. L'entreprise mexicaine de verre, Vitro, est réputée à l'échelon international pour l'amélioration des produits et l'innovation. Un nombre important – quoique faible par rapport aux pays de l'OCDE – de brevets est enregistré chaque année : environ 150 par des entreprises nationales et à peu près dix fois plus par des entreprises étrangères. Néanmoins, au stade actuel de développement du Mexique, le moyen le plus avantageux de se rapprocher des méthodes de production les plus performantes reste, d'une manière générale, l'importation des technologies existantes et de compétences d'experts, l'acquisition de qualifications pour utiliser ces technologies, et leur adaptation aux besoins locaux. Dans certains secteurs, tels que celui du verre, l'amélioration sur place des technologies existantes et l'innovation peuvent aussi être avantageuses par rapport à leur coût. De ce point de vue, il n'y a pas lieu, pour le moment, de s'inquiéter de la faiblesse des dépenses globales de R-D du Mexique, qui représentent environ 0.6 pour cent du PIB. Le Mexique dépense beaucoup plus en R-D que la Malaisie, la Thaïlande, la Grèce et la Turquie, même si ces dépenses sont inférieures à celles de la Corée (1.8 pour cent), de Taiwan (1.3 pour cent) ainsi que des pays plus avancés de l'OCDE.

La majeure partie des dépenses de R-D au Mexique est financée par l'Etat, et les dépenses des entreprises privées au titre de la R-D paraissent faibles en comparaison des autres pays (tableau 45). Alors qu'au milieu des années 80, 82 pour cent des dépenses coréennes et près de 50 pour cent des dépenses taiwanaises et thaïlandaises de R-D étaient le fait d'entreprises privées, les entreprises mexicaines y contribuaient pour environ 1 pour cent. Les dépenses mexicaines de R-D ne sont guère liées au développement industriel et dépendent de programmes gouvernementaux qui ne sont pas forcément centrés sur les domaines considérés comme les plus prometteurs par les entreprises. De fait, une petite part seulement (10 pour cent du total en 1984) des dépenses totales de R-D est consacrée au secteur manufacturier, qui revêt une importance croissante pour l'économie. Par contre, le Japon, la Turquie et la Corée concentrent plus de 90 pour cent de leurs dépenses de R-D sur le secteur manufacturier. Ce sont les industries minières et le secteur agricole qui ont été les principaux bénéficiaires

Tableau 45. Dépenses de recherche et développement

	Entreprises Pourcentage du total	Total Pourcentage du PIB
Mexique	0.9	0.58
Brésil	19.8	0.38
Corée	81.9	1.83
Taiwan	47.8	1.31
Thaïlande	46.9	0.21
Indonésie	—	0.24
Grèce	28.2	0.38
Turquie	8.4	0.14
Portugal	26.3	0.45
Hongrie	55.8	1.88
Maximum dans la zone de l'OCDE	78.0	2.91
Minimum dans la zone de l'OCDE	8.4	0.14

Source : *The World Competitiveness Report*, 1991.

des dépenses de R-D subventionnées par l'Etat. Un premier résultat de cette stratégie a été la mise au point de variétés miracles de riz et de céréales qui ont été à l'origine de la révolution verte.

Les lois et réglementations mexicaines concernant les droits de propriété intellectuelle sont mises en conformité avec les normes et accords internationaux. Afin de réduire le problème de l'« usurpation » de l'innovation, la loi de 1991 sur les droits de propriété intellectuelle a allongé notablement la durée de la protection des brevets (20 ans), des dessins industriels (15 ans), et a introduit le concept de certificats d'utilité (10 ans). Elle protège aussi les secrets de fabrication, elle modernise et étend la protection des droits de reproduction, notamment pour les logiciels informatiques. Afin de gérer le nouveau système, il est créé un Office quasi autonome des brevets et des marques de fabrique. Cet organisme travaille exclusivement avec ses propres examinateurs de brevets (une trentaine au départ) et gère aussi une bibliothèque des brevets, qui est ouverte au public mais peu utilisée pour le moment (250 consultations par an). Particulièrement importante pour les inventeurs mexicains est la protection offerte pour les inventions mineures par les certificats d'utilité (d'usage courant en Allemagne et au Japon), qui assurent une protection rapide et peu coûteuse, quoique moins sûre que pour

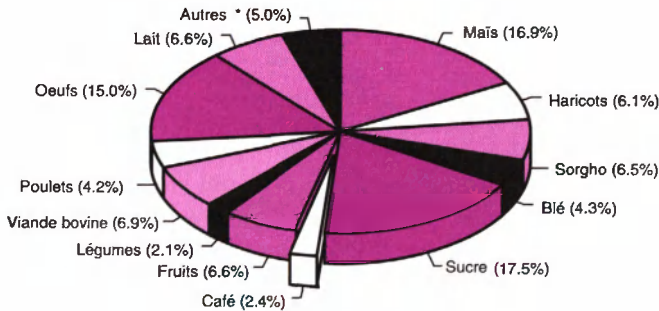
les brevets intégraux. En l'espace de six mois, 49 demandes de certificats d'utilité avaient été présentées – toutes par des entreprises mexicaines. La nouvelle loi répond aussi aux préoccupations internationales concernant le piratage. En particulier, elle étend la protection des brevets au domaine auparavant très disputé des produits pharmaceutiques et renforce le cadre de contrôle légal.

La réforme de l'agriculture

Historique

La production agricole mexicaine est très diversifiée, à l'image des sols et des conditions climatiques du pays (graphique 27), et la productivité est également très variable. Dans le nord-ouest, où les terres sont irriguées et les cultures intensives, les rendements sont deux fois plus élevés, et la productivité de la main-d'œuvre trois fois plus élevée, que la moyenne nationale, alors que sur les plateaux consacrés aux cultures pluviales, la productivité reste faible. Les condi-

Graphique 27. **STRUCTURE DE LA PRODUCTION AGRICOLE**
part en valeur, 1990



* Les autres produits sont l'orge, le soja, le riz, le cacao, le tabac et les graines oléagineuses.

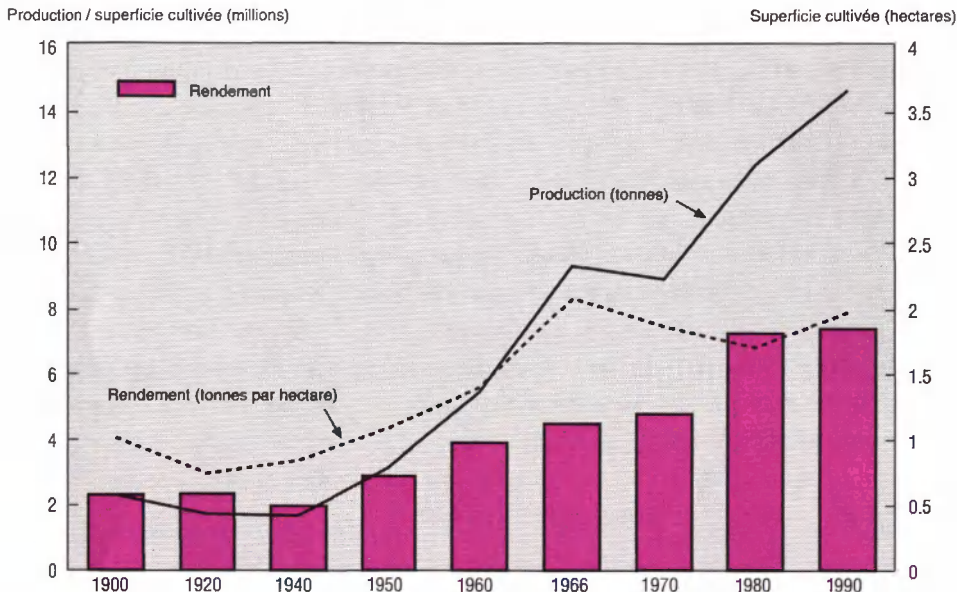
Source : Ministère de l'agriculture.

tions climatiques du sud permettent la culture de produits tropicaux. En 1985, quelque 25 pour cent des superficies cultivées étaient irriguées. C'est le maïs qui, des huit principales cultures, occupe la plus grande partie des superficiesensemencées (54.4 pour cent), suivi par les haricots et le sorgho (environ 13.5 pour cent chacun). Le Mexique n'exporte pratiquement aucune denrée alimentaire de base et doit acheter à l'étranger un important volume de maïs, de sorgho, de soja, de poudre de lait et de sucre. Les exportations agricoles sont pour l'essentiel constituées de fruits et légumes, de café, de coton, de sucre et de viande. En termes de valeur, les productions les plus importantes sont le sucre, le maïs, les œufs, et les fruits et légumes. Environ 57 pour cent des superficies sont cultivées par des exploitants de terres communales ou d'«ejidos», le reste appartenant à des agriculteurs privés dont les exploitations sont le plus souvent de petite dimension.

C'est parce que les grands propriétaires terriens s'étaient approprié les terres communales, qu'ils avaient pour habitude de résider hors de leurs terres («absentéisme») et que les inégalités de revenus s'accroissaient, que la réforme agraire a pris une place de premier plan lors de la révolution mexicaine de 1910. La Constitution de 1917 a rétabli une forme typiquement mexicaine de propriété des terres communales – l'ejido. Le détenteur de droits d'utilisation des terres, l'«ejidatario» pouvait léguer ses droits mais il ne pouvait pas vendre la terre, la louer ou l'utiliser comme nantissement d'un prêt. Les années 30 ont été marquées par une importante distribution de terres. De 1948 à 1965, les résultats de l'agriculture se sont sensiblement améliorés, la production augmentant d'environ 6.7 pour cent par an, en partie du fait d'une extension des terresensemencées (à un rythme de l'ordre de 3 pour cent par an). Les rendements se sont par ailleurs accrus grâce à un développement de l'irrigation – principalement financée par des fonds publics – et par l'introduction de variétés à rendement élevé. Il est enfin très probable que les incitations à travailler ont été plus fortes qu'à l'époque de l'absentéisme.

Néanmoins, en 1966, les superficies cultivées ont cessé de s'étendre (graphique 28). A la même époque, sous la présidence de Diaz Ordaz (1964-1970), la redistribution des terres s'est fortement accélérée, créant une atmosphère d'incertitude de plus en plus vive autour des droits de propriété et freinant par là-même l'investissement privé. Par ailleurs, la politique de substitution de productions industrielles locales aux importations a modifié les termes de l'échange au détri-

Graphique 28. **PRODUCTION, SUPERFICIES CULTIVÉES ET RENDEMENT DU MAÏS**
1900-1990



Source : INEGI.

ment de l'agriculture, poussant la main-d'œuvre et les investisseurs à se retirer de ce secteur. Le taux de croissance annuel de la production agricole s'est ralenti pour s'établir autour de 2.9 pour cent entre 1966 et 1979. La part de l'agriculture dans le PIB est tombée de 19 pour cent en 1950 à 9 pour cent en 1990. Les migrations vers les zones urbaines ont ramené la part de l'agriculture dans la population active de 58 pour cent en 1950 à 23 pour cent en 1990. Au cours de cette période, l'exode rural a concerné chaque année en moyenne 300 000 à 400 000 personnes.

Face au ralentissement de la production au milieu des années 60, le gouvernement s'est résolu à intervenir plus activement sur les marchés agricoles. Il s'est efforcé de maintenir les prix des denrées alimentaires à un faible niveau, notamment dans les zones urbaines en rapide expansion, tout en cherchant à assurer l'autonomie du pays pour les principales cultures vivrières. Pour atteindre les

objectifs officiels de production, l'administration a fait appel à toute une série de mesures d'intervention – prix garantis à la production, subventionnement des intrants, fabriqués en grande partie pour des entreprises publiques, restrictions complémentaires aux importations et aux exportations et large mainmise de l'État sur le système de distribution des principaux produits. L'avantage comparatif, qui aurait dû jouer en faveur non pas des fruits et légumes mais des denrées de base – du fait du soutien des prix dont ces dernières bénéficiaient – ayant été négligé, la balance commerciale agricole est devenue de plus en plus négative alors même que les exportations globales chutaient. Le faible niveau des prix contrôlés à la consommation, s'ajoutant aux aides accordées aux producteurs par le biais des prix garantis et des subventions aux intrants, s'est traduit par un coût-budgétaire de plus en plus lourd : 19 pour cent de la valeur ajoutée dans l'agriculture en 1982. En partie du fait des multiples interventions de l'Etat, les termes de l'échange intérieurs entre l'agriculture et l'industrie manufacturière sont restés défavorables au secteur agricole tout au long des années 60, des années 70 et des années 80 jusqu'à la réforme commerciale.

Déréglementation et renforcement de l'initiative privée

L'application d'une telle politique agricole exigeait des réserves de devises et des transferts budgétaires de plus en plus importants. La crise de la dette de 1982 a contraint les autorités à revoir leur action à ces deux égards. La période d'austérité budgétaire qui a suivi a été marquée par de fortes contractions des investissements publics dans l'agriculture. La baisse des dépenses d'investissement consacrées à l'irrigation s'est traduite par un tassement des rendements. La production est restée stationnaire de 1982 à 1987. Les autorités ne pouvant pas maintenir le niveau global des subventions, celui-ci a été ramené de 2 à 3 pour cent du PIB entre 1982 et 1986 à moins de 0.7 pour cent en 1991.

Le gouvernement a choisi une nouvelle stratégie de réforme agricole pendant les années 80. Les réglementations excessives et inefficaces devaient être supprimées et les droits de propriété devaient être réaffirmés pour renforcer l'incitation à l'investissement. Il fallait dans le même temps assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires de base, notamment en tortillas, pain et lait. Les subventions alimentaires générales devaient être remplacées par des programmes de soutien en faveur des plus démunis. A la différence du processus de libéralisation des échanges et de déréglementation entrepris dans l'industrie, et

dans une certaine mesure dans les services, la réforme agricole a été plus progressive dans les domaines concernant les denrées alimentaires de base, et généralement plus diversifiée en fonction des produits. La méthode utilisée s'inspirait davantage d'un réglage en douceur, et, vers la fin des années 80, les termes de l'échange intérieurs ont basculé en faveur de l'agriculture. A l'heure actuelle, le processus de libéralisation agricole concernant en particulier le marché des céréales (et, du côté des États-Unis, celui des fruits et légumes) a été accepté lors des négociations de l'ALENA.

Avec la libéralisation des marchés agricoles (tableau 46), les licences d'importation qui étaient exigées pour différents groupes de produits agricoles et qui représentaient largement plus de 50 pour cent de la production en 1985 ne se situaient plus qu'entre 20 et 40 pour cent en 1990. Les droits de douane ont été sensiblement réduits pour le tabac, les boissons et, dans une moindre mesure, les produits alimentaires transformés. Les contrôles de prix des produits agricoles de base et des denrées alimentaires transformées ayant été très largement réduits à la fin des années 80, les taxes à l'exportation ont été supprimées, les obligations en matière de licences d'exportation ont été elles aussi assouplies dans la mesure où la concurrence pouvait plus librement jouer. Les obstacles à l'accès au marché

Tableau 46. Couverture des obstacles à l'importation dans l'agriculture
En pourcentage de la production

	1980	1985	1990
Agriculture			
Licences d'importation	95.1	62.4	40.1
Droits de douane	8.8	12.9	9.2
Prix officiels à l'importation	0.2	2.6	–
Produits alimentaires transformés			
Licences d'importation	68.5	56.0	20.2
Droits de douane	24.0	31.5	11.9
Prix officiels à l'importation	2.0	8.7	–
Boissons et tabac			
Licences d'importation	18.3	99.5	19.8
Droits de douane	72.9	77.0	19.7
Prix officiels à l'importation	42.2	57.5	–

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

dans des secteurs jusque-là contrôlés par des monopoles publics et parfois privés – essentiellement les opérations de stockage et de distribution – ont été levés et bon nombre des établissements para-publics concernés ont été soit fermés, soit privatisés. La CONASUPO, Société nationale pour les produits alimentaires de base, est restée le principal agent du secteur public chargé d'éviter des ruptures d'approvisionnement en denrées alimentaires de base (maïs et haricots uniquement) et d'assurer le versement des subventions encore accordées, mais désormais de manière spécifique, aux produits essentiels. Les autres subventions ont fait l'objet de réductions spectaculaires, de même que les investissements dans l'agriculture, lesquels ont cependant commencé à se redresser en 1990.

D'une manière générale, la déréglementation des marchés de produits agricoles pendant la fin des années 80 a conduit à la situation suivante : les denrées alimentaires de base (maïs, haricots, blé, orge, volaille, œufs et lait et, dans une mesure limitée, huiles de cuisson) restent soumises à diverses formes de contrôle des importations, des exportations et des prix, mais moins que par le passé (tableau 47). Néanmoins, l'entreprise privée est désormais autorisée à opérer dans des domaines où les établissements para-étatiques disposaient jusque-là d'un pouvoir de monopole. Ainsi, l'entrée dans la production de tortillas a été libéralisée. Le système de distribution de ces produits, qui était dominé par la CONASUPO, s'est lui aussi ouvert à l'entreprise privée. Les importations de denrées alimentaires de base sont désormais également effectuées par des entreprises privées. Bon nombre de filiales de la CONASUPO, notamment ses entrepôts et ses supermarchés urbains, ont été ou sont en voie d'être privatisés. Du fait du monopole dont disposaient précédemment les établissements publics de distribution et de commercialisation, le secteur privé hésite à s'engager dans les activités de distribution. Pour éviter des goulets d'étranglement au stade de la distribution et donner confiance aux investisseurs privés, la CONASUPO poursuit ses activités et le gouvernement a créé un organisme, l'ASERCA, chargé d'attirer les investisseurs privés et d'améliorer les échanges d'informations commerciales. Cet organisme s'emploie également à développer des marchés à terme pour les principaux produits agricoles. Les cinquante raffineries de sucre du gouvernement ont été privatisées et le monopole de distribution des sociétés sucrières publiques (Azucar S.A.) a été supprimé. Les exportations restent cependant soumises à licence et le gouvernement continue de contrôler les prix du sucre de manière à assurer l'approvisionnement intérieur.

Tableau 47. Interventions encore en vigueur sur les marchés agricoles

1992

	Importations	Exportations	Formation des prix
Production vivrière			
Maïs	P	P	G
Sorgho	-	-	F
Tortillas	-	-	C
Blé	-	-	F
Farine de blé	-	-	F
Haricots	P	P	G
Orge	P	-	F
Huiles de cuisine	-	-	F
Lait frais	P	-	C
Volaille	P	-	-
Oeufs	P	-	F
Cultures de rapport			
Café	P	-	F
Tabac	P	-	F
Sucre	-	P	C

Note : P = autorisation requise
 G = prix garanti à la production
 C = prix contrôlé à la consommation
 F = contrôles de prix souples

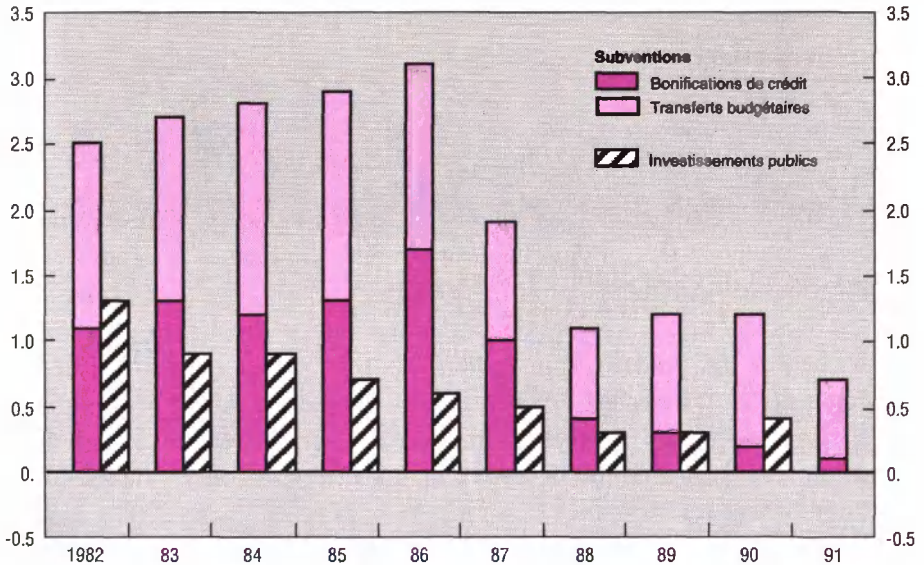
Source : Ministère de l'agriculture.

Avant les réformes mises en œuvre pendant la seconde moitié des années 80, le gouvernement appliquait un système de quotas de production, ou d'autorisations de plantation, pour le café, le cacao, le tabac, les fruits et les légumes. Des licences d'importation et d'exportation étaient exigées pour la quasi-totalité de ces produits et le système de distribution/commercialisation du café, du cacao et du tabac était dans les mains du secteur public ou contrôlé par celui-ci. Le marché des fruits et légumes est désormais pratiquement libre à l'exception d'un petit nombre de restrictions à l'importation applicables à certains fruits provenant de zones tempérées. Le marché du cacao a été totalement déréglementé et privatisé, de même que le système de distribution du tabac, du cacao et du café. La société publique des tabacs, Tabamex, a été vendue. Le café, et surtout le tabac, continuent d'être soumis à des restrictions à l'importation et à

des contrôles de prix. Les obstacles à l'entrée et les restrictions aux échanges intérieurs qui s'appliquaient au secteur privé ont été également supprimés dans les pêcheries, et le marché du bétail sur pied (volaille exceptée) est libre, exception faite des réglementations classiques en matière de santé publique et de sécurité. Les marchés des semences et de la pêche ont été également déréglementés.

La déréglementation s'est faite parallèlement à la réorientation des dépenses publiques vers les investissements au détriment des subventions, bien que le milieu des années 80 ait été marqué par une réduction de ces deux catégories de dépenses dans le cadre de l'effort d'assainissement des finances publiques (graphique 29). Jusqu'en 1986, les compressions ont surtout porté sur les investissements publics. En particulier, le gouvernement a continué d'assurer, par le biais de la CONASUPO, un niveau relativement élevé de subventions pour les denrées

Graphique 29. **SUBVENTIONS ET INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS L'AGRICULTURE**
En pourcentage du PIB



Source : Ministère des finances et ministère de l'agriculture.

alimentaires de base. En revanche, les subventions ont diminué plus rapidement pendant la seconde moitié des années 80 alors que la part des investissements agricoles publics dans le PIB a continué de baisser jusqu'en 1989. En 1990, celle-ci s'est redressée, passant de 0.3 à 0.4 pour cent du PIB, tandis que les subventions faisaient l'objet de nouvelles réductions. Exprimées en pourcentage des investissements totaux du secteur public, les dépenses d'équipement dans l'agriculture ont retrouvé leur niveau de 1983, soit un peu plus de 30 pour cent du volume total des investissements publics, après avoir chuté à 19 pour cent en 1986.

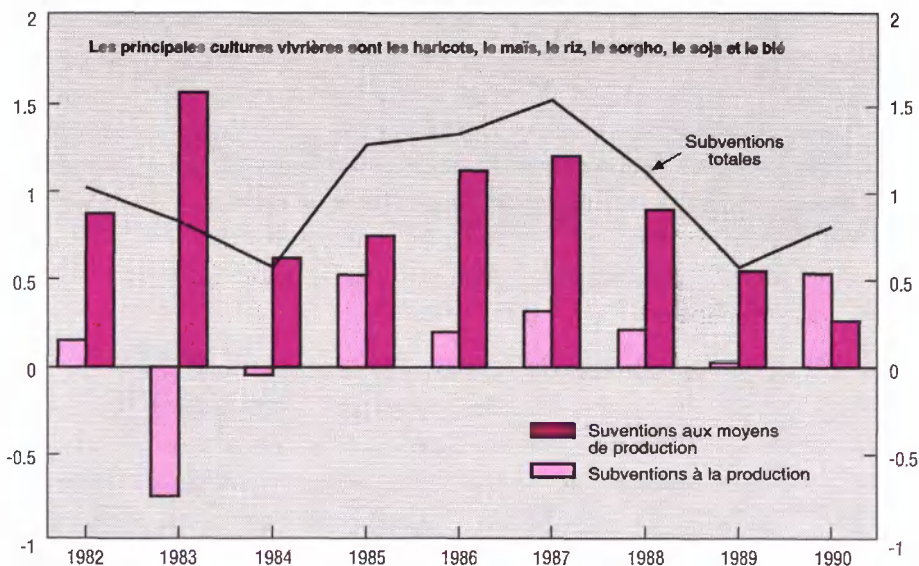
En 1982, les subventions budgétaires explicites à l'agriculture représentaient environ 1.4 pour cent du PIB. En 1991, elles n'étaient plus que de 0.6 pour cent. Le principal poste de subvention restant inscrit au budget est celui de la CONASUPO, dont la part dans le PIB se maintient entre 0.5 et 1 pour cent. Les autres catégories de subventions ont été pour la plupart supprimées. Les bonifications de crédit – accordées par des banques publiques de développement – sont tombées de 1.3 pour cent du PIB en 1982 à 0.1 pour cent en 1991. Les subventions aux intrants (tarif réduit de l'eau pour l'irrigation et de l'électricité pour les pompes) sont plus difficilement quantifiables mais n'ont vraisemblablement jamais dépassé 0.2 pour cent du PIB pendant les années 80. Il existe un certain nombre de programmes qui visent à éliminer ou à réduire les dernières subventions aux facteurs de production. Les prix des engrais sont maintenant proches des niveaux internationaux alors qu'ils leur étaient inférieurs à peu près de moitié en 1986. Le tarif de l'eau pour l'irrigation couvre actuellement quelque 50 pour cent des frais de fonctionnement et de maintenance contre 16 pour cent en 1988. Quant aux tarifs de l'électricité destinée à actionner les pompes hydrauliques, ils ont été portés d'environ 25 pour cent du coût marginal à long terme en 1988 aux alentours de 40 pour cent au début de 1992.

La réduction des subventions ne s'est pas faite sans mal. Les prix réglementés des facteurs de production et les redevances d'utilisation n'ont pas augmenté aussi vite que l'inflation, notamment en 1987, ce qui a freiné les efforts de réduction. Dans le cas par exemple du fonctionnement et de l'entretien des systèmes d'irrigation, le taux de couverture des dépenses par les recettes, qui était passé de 12 pour cent en 1982 à 36 pour cent en 1986, est à nouveau retombé à 16 pour cent en 1988 avant de s'établir à 54 pour cent en 1991. Qui plus est, dans le cadre du Pacto, les tentatives visant à contenir la progression des prix à la

consommation sans affaiblir les incitations à la production ont entraîné une augmentation des subventions aux prix.

L'analyse qui précède a mis en lumière les différentes formes de soutien agricole. Les équivalents subvention à la production (ESP) permettent de mesurer l'incidence de tous ces types de soutien au niveau de la production. Si l'on en juge d'après le graphique 30, les subventions à la production sont demeurées importantes tout au long des années 80 et ont même augmenté en pourcentage de la valeur ajoutée agricole entre 1984 et 1987 avant de diminuer en 1989 et 1990. Ce phénomène a essentiellement tenu au creusement de l'écart entre les prix alimentaires intérieurs et internationaux. C'est aussi pour cette raison que les subventions à la consommation ont reculé vers la fin des années 80.

Graphique 30. **EQUIVALENTS SUBVENTION À LA PRODUCTION DANS L'AGRICULTURE**
En pourcentage du PIB total



Source : Ministère de l'agriculture.

Réforme du régime foncier

Les caractéristiques du régime foncier ont une importance déterminante pour les résultats du secteur agricole. En février 1992, le Congrès mexicain a approuvé une importante modification de l'Article 27 de la Constitution, qui mettait un terme au programme de distribution de terres lancé en 1917. Cette mesure vise à donner aux «ejidatarios» la pleine propriété des terres qu'ils exploitaient jusque-là en usufruit dans le cadre du système de l'«ejido»; par ailleurs elle autorise toutes les formes d'entreprise rurales. Cette importante réforme s'inscrit dans la ligne de la nouvelle stratégie analysée plus haut et marque une nette rupture, tant économique que politique, avec les principes de la révolution.

Il existe trois modes de faire-valoir rural des terres au Mexique : la propriété privée, les «ejidos» et les communautés. La propriété privée (43 pour cent de la superficie totale des terres utilisées en 1988) est limitée par la loi à des exploitations de 100 hectares au maximum pour les terres irriguées, ou l'équivalent en superficies non irriguées. En 1988, les superficies exploitées selon le système de l'ejido représentaient 95 millions d'hectares, soit 52 pour cent de la superficie totale des terres arables, contre 5 pour cent pour les terres communales. Les ejidatarios et les exploitants des terres communales représentent 60 pour cent des agriculteurs. Les ejidatarios se consacrent principalement à des productions végétales (84 pour cent), et plus particulièrement à la culture du maïs. La production agricole sur les exploitations privées est plus diversifiée : la part de l'élevage est plus importante, et une plus large proportion de la production est commercialisée tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger.

L'ancien régime foncier introduisait différentes distorsions dans les décisions relatives à l'investissement et à la production. Du fait des réglementations relatives à l'utilisation des terres, les mécanismes du marché, qui tendent à assurer une productivité marginale identique des facteurs de production sur les différents types d'exploitation, ne pouvaient pas fonctionner normalement. Les restrictions auxquelles étaient soumis les agriculteurs privés variaient selon que leurs terres étaient ou non irriguées et selon la nature de la culture produite. En particulier, dans le cas des grandes exploitations privées, ces restrictions empêchaient souvent les exploitants de modifier l'utilisation des sols ou les cultures en réponse aux signaux du marché. De même, dans l'agriculture privée, la superficie des exploitations et donc – dans une certaine mesure – l'entrée dans le secteur,

étaient limitées. Les incitations à investir des agriculteurs privés se trouvaient freinées dans la mesure où la réforme agraire était en fait devenue un programme permanent et où le risque d'expropriation restait toujours présent. Dans le cas des ejidatarios, les incitations à investir étaient réduites, car ils ne pouvaient pas vendre les terres et – dans le cas des terres communales – ils pouvaient se trouver dans l'obligation de partager les bénéfices avec les copropriétaires. Il fallait donc que le secteur public procède à des investissements pour compenser ces effets négatifs. Les droits de propriété communaux ou incertains réduisaient en outre l'incitation des agriculteurs à procéder aux investissements nécessaires pour mettre un terme à la dégradation de l'environnement. La loi interdisait enfin la conclusion de contrats de longue durée.

Les marchés du crédit agricole étaient eux aussi affectés par le régime foncier dans la mesure où les ejidatarios ne pouvaient vendre ou hypothéquer leurs terres. Ils ne pouvaient donc fournir de nantissement et dépendaient en conséquence des crédits du secteur public. Ils ne pouvaient en outre procéder à des emprunts que collectivement, avec, par voie de conséquence, le risque d'une affectation inefficace des ressources entre les membres du groupe. On pouvait en outre craindre que certains cherchent à tirer un profit personnel des crédits accordés. Dans la mesure enfin où les crédits étaient spécifiquement destinés à des cultures déterminées dans le cadre des efforts faits pour atteindre les objectifs de production, leur utilisation ne pouvait pas être totalement efficace.

Le bon fonctionnement des marchés du travail agricole était également entravé par les réglementations foncières. Par exemple, l'interdiction d'utiliser des terres de pâturage pour des plantations impliquait que l'intensité en travail de la production était peut-être plus faible qu'elle ne l'aurait été si les signaux du marché avaient guidé les décisions en matière d'investissement et de production. Les exploitants des ejidos ne pouvaient ni pratiquer le métayage, ni louer les terres à des exploitants privés, ni embaucher de la main-d'œuvre afin de pouvoir exercer d'autres activités. Il fallait qu'ils exploitent la terre eux-mêmes ou avec l'aide de leur famille. Dans la mesure où ils risquaient de perdre leurs parcelles s'ils exerçaient d'autres activités, il en résultait une réduction de la mobilité de la main-d'œuvre. Autant d'éléments qui affaiblissaient l'efficacité des travailleurs et celle de l'utilisation des sols.

La réforme constitutionnelle de février 1992 a mis officiellement un terme à la redistribution des terres, laquelle s'était déjà ralentie sous les derniers prési-

dents. Tous les ejidatarios ont le choix entre devenir propriétaires à part entière de leur parcelle ou rester dans le système de l'ejido. Ils peuvent acheter des terres d'ejido, louer leur parcelle, embaucher de la main-d'œuvre pour exploiter leurs terres et s'associer à d'autres producteurs et à des tiers, et ils peuvent conclure des contrats ou des arrangements de co-entreprise avec des partenaires intérieurs ou étrangers. Des personnes morales mexicaines et étrangères peuvent aussi désormais posséder et exploiter des terres pour l'agriculture, l'élevage et la sylviculture dans des limites définies par la Constitution. Les obstacles à l'entrée ont donc été effectivement levés, les économies d'échelle peuvent être exploitées, le fonctionnement des marchés privés du crédit est désormais possible dans le secteur de l'agriculture et les restrictions aux contrats de travail et à la mobilité de la main-d'œuvre ont été grandement réduites. En levant les incertitudes qui entouraient les titres de propriété et en autorisant la conclusion de contrats de longue durée, on a donné au secteur privé des incitations à procéder à des investissements à long terme et la possibilité de les financer.

Si la réforme globale du secteur agricole est trop récente pour que l'on puisse en apprécier l'impact sur la production et la productivité, il y a lieu de noter qu'elle n'a pas désorganisé la production agricole. En 1990, la valeur ajoutée a augmenté au rythme de 3.4 pour cent. Bien que les subventions aient été réduites, les termes de l'échange entre l'agriculture et l'industrie se sont modifiés. L'agriculture et, plus particulièrement, la production de céréales de base sont maintenant relativement mieux protégées que l'industrie, encore que l'élevage souffre actuellement d'une protection effective légèrement négative. La réforme du régime foncier aura une incidence plus ou moins grande selon que les agriculteurs respectaient ou non auparavant les restrictions légales. En fait, il est probable que son principal avantage sera d'avoir mieux défini les droits de propriété et d'avoir autorisé la conclusion de contrats à long terme.

Différentes études ont tenté d'apprécier l'incidence globale de la libéralisation agricole, y compris l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), sur l'efficacité de la production, les migrations, la distribution du revenu rural et la pauvreté. La conclusion escomptée de l'ALENA compléterait les réformes engagées en ouvrant le marché céréalier mexicain en échange de la libéralisation, par les pays d'Amérique du nord, des importations de fruits et légumes en provenance du Mexique. Ce dernier réduirait en conséquence sa production de céréales mais accroîtrait ses exportations de fruits et de légumes. D'après une importante

étude, les gains d'efficacité statique globaux seraient de l'ordre de 0.6 pour cent du PIB, soit à peu près 7 pour cent de la valeur ajoutée agricole si la libéralisation était immédiate (Levy et Van Wijnbergen, 1992). Essentiellement du fait de la libéralisation du marché du maïs, quelque 700 000 producteurs de cette céréale risqueraient dans ce cas de perdre leurs moyens d'existence et seraient contraints d'émigrer vers les zones urbaines (en plus des 300 000 à 400 000 personnes qui quittent chaque année les campagnes). En procédant progressivement à la libéralisation, on pourrait atténuer l'ampleur de ces migrations sans réduire les gains d'efficacité.

Il est difficile d'évaluer l'incidence nette des diverses mesures de réforme et de libéralisation sur la distribution du revenu et la pauvreté dans les zones rurales. L'actuel système de protection et de subventions assure toujours une sécurité de base en soutenant les revenus agricoles et en augmentant les rentes procurées par les terres non irriguées. Le gouvernement a tenté de mettre au point un programme qui pourrait compenser la perte de bien-être imputable à la réforme commerciale tout en préservant les gains de productivité. Une réduction des subventions publiques au profit des investissements, notamment dans des travaux d'irrigation (à petite échelle) où il existe encore bon nombre de possibilités d'équipements potentiellement rentables, accroîtrait la valeur des actifs des agriculteurs et les dédommagerait tout en augmentant la productivité. La réforme du régime foncier renforcerait les incitations à des investissements privés complémentaires et permettrait aux marchés du crédit de répondre à cette demande accrue d'investissements privés.

Une augmentation des investissements publics et privés se traduirait aussi – au moins momentanément – par des créations d'emplois, ce qui contribuerait à réduire les pressions migratoires. Dans la mesure où les terres arables irriguées utilisent une plus forte proportion de main-d'œuvre que les terres non irriguées, et où l'intensité de main-d'œuvre de la production de fruits et légumes est également plus forte que celle de la production de maïs, la demande de main-d'œuvre serait déplacée de manière durable. Au total, s'il est difficile d'estimer l'effet à moyen terme sur les migrations, qui dépend de la demande supplémentaire créée par le développement des investissements d'infrastructure, il ne fait guère de doute qu'un développement agricole réussi se traduira au bout du compte par une forte contraction de la part de l'agriculture (actuellement 23 pour cent) dans l'emploi total. Quant à savoir s'il en résultera un exode rural massif,

cela dépendra du succès des efforts engagés pour décentraliser l'activité économique et créer des possibilités d'emploi non agricole en dehors des principales agglomérations. Dans les régions où ce processus de développement rendra momentanément plus difficiles les conditions de vie de la population, il pourra être bon de prendre des mesures temporaires de lutte contre la pauvreté. Le gouvernement a tenté d'identifier les zones dans lesquelles une telle intervention pourrait s'avérer nécessaire.

Les pouvoirs publics ont l'intention de mettre en œuvre un programme de libéralisation par étapes du marché des céréales parallèlement à une intensification des investissements publics agricoles sur la base d'analyses coûts-avantages. Les programmes visant à améliorer l'accès des agriculteurs privés au crédit et à développer les investissements dans les services de base d'enseignement et de santé, en particulier sous forme de programmes spéciaux de nutrition, feront partie intégrante du processus de réforme. Des projets pilotes de nutrition sont déjà en cours et les premiers résultats sont prometteurs (voir chapitre IV). Outre le programme de base, le gouvernement pourrait créer des fonds d'investissement conjoncturels pour le financement de programmes de travaux publics dans les zones rurales et mettre sur pied des programmes de recyclage ainsi que des programmes d'aide spécifiquement axés sur les personnes âgées.

Réforme du secteur financier

Historique

A partir de 1988, le gouvernement a lancé un vaste programme de libéralisation du secteur financier pour compléter l'effort antérieur d'ajustement structurel. Les mesures prises ont été particulièrement efficaces grâce aux deux séries précédentes de réformes institutionnelles et administratives du secteur financier. Au milieu des années 70, le gouvernement avait modernisé le cadre institutionnel du système financier et entrepris de créer un marché pour les bons du Trésor. Après que la dévaluation de 1982 ait affaibli la position financière de plusieurs banques commerciales, l'administration sortante de Lopez Portillo a décidé de nationaliser ces établissements. Le gouvernement suivant a redressé les bilans des banques nationalisées et les a recapitalisées avant d'entreprendre la libéralisation du secteur financier. Ceci a permis au gouvernement Salinas de vendre au

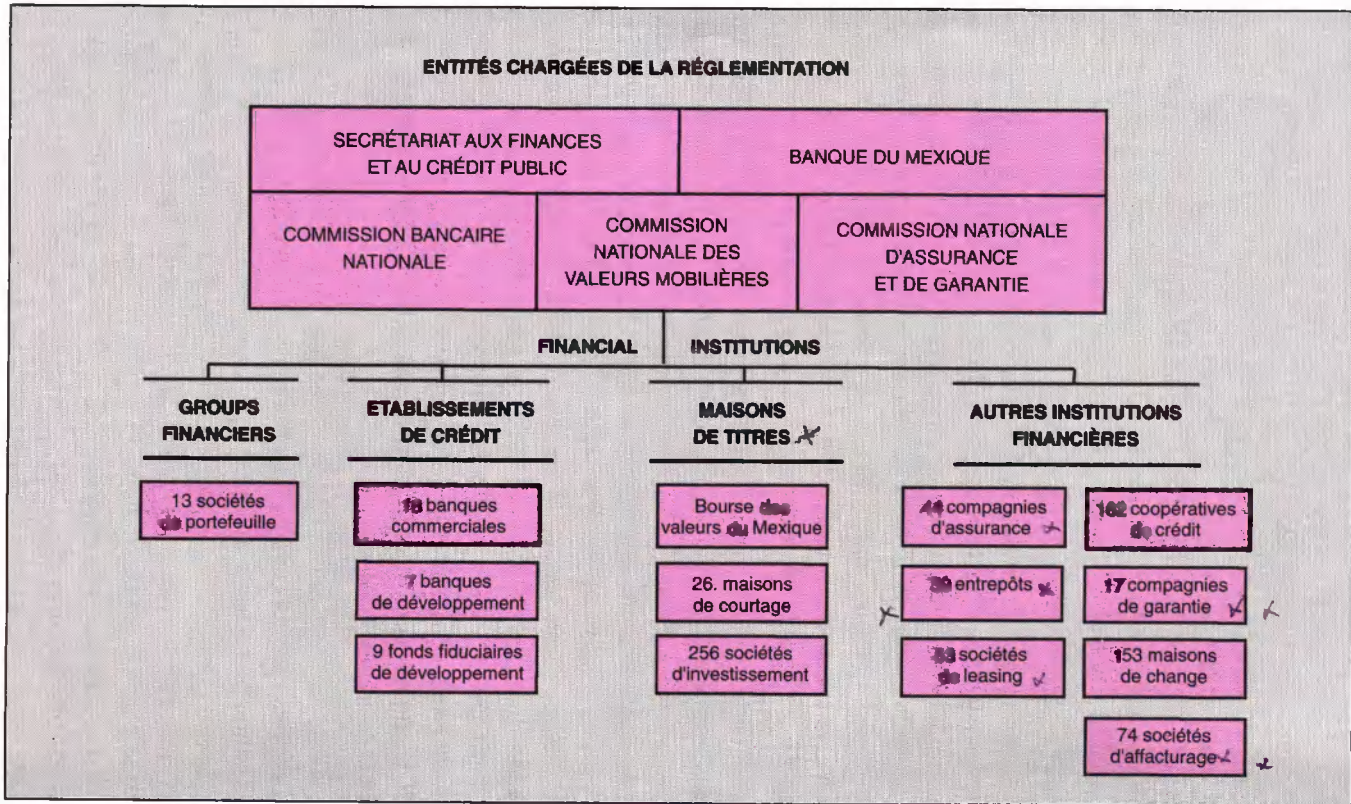
cours des deux dernières années la plupart des établissements bancaires à des prix nettement supérieurs à leur valeur comptable. La privatisation des banques commerciales a été précédée par d'importantes modifications du cadre juridique et réglementaire pour permettre à l'industrie bancaire privée de devenir véritablement compétitive.

En mai 1992, le système financier du Mexique était composé de la banque centrale (Banco de Mexico), de 18 banques commerciales (dont trois seulement sont encore sous contrôle public), de sept banques publiques de développement, de neuf fonds fiduciaires (fideicomisos) publics de développement, de 26 maisons de courtage privées et de 256 sociétés d'investissement (graphique 31). On comptait en outre 544 autres établissements financiers, notamment 44 compagnies d'assurances. Treize holdings financiers étaient en activité, offrant de multiples services dans tous les domaines des activités financières, et plusieurs demandes d'autorisation étaient en cours d'examen.

Avec des actifs de l'ordre de 132.6 milliards de dollars des États-Unis à la fin de l'année 1991, les banques commerciales sont les principaux intermédiaires financiers, suivies par les banques de développement dont les actifs s'élèvent à 39.3 milliards de dollars. En 1991, la capitalisation boursière de 209 sociétés cotées est passée de 41.1 à 101.8 milliards de dollars, et, en avril 1992, elle atteignait 140 milliards de dollars. A la fin de 1991, la Bourse de Mexico venait au deuxième rang des nouvelles places boursières hors OCDE, derrière Taiwan et Hong Kong, mais avant la Corée. Le secteur des assurances est encore peu développé par rapport aux normes internationales, avec un montant total d'actifs de 3.5 milliards de dollars à la fin de 1988, et des primes (assurance-vie, accidents et maladie) qui représentaient la même année 1.13 pour cent du PIB – moins qu'au Chili, en Inde, en Colombie ou au Pérou à la même époque.

Au cours des années 70, le gouvernement a créé les bases nécessaires au développement d'un système bancaire commercial offrant un éventail complet de services; il a modernisé la structure, la réglementation et le contrôle du marché des valeurs mobilières et créé un marché pour les titres de la dette publique. Les années 60 et le début des années 70 avaient été marquées par la multiplication de toute une série d'établissements de crédit spécialisés – banques commerciales, banques hypothécaires et «financieras» pour l'artisanat et le commerce – du fait du cloisonnement du marché. En 1974, le gouvernement a autorisé la fusion de ces établissements pour créer des banques commerciales offrant tout l'éventail

Graphique 31. STRUCTURE DU SYSTÈME FINANCIER MEXICAIN



193

Source : Banque du Mexique

des services, susceptibles de bénéficier d'économies de gamme et d'améliorer la diversification des risques. De 1970 à 1977, 225 banques ont été regroupées en 87 établissements. En 1975, une loi a modernisé la structure du marché des valeurs mobilières en autorisant les maisons de courtage à opérer comme mandants aussi bien que comme agents et en renforçant le rôle réglementaire de la Commission nationale des titres. Les bourses locales ont été regroupées en une bourse centrale, la Bolsa Mexicana de Valores, et un système central de dépôt de titres a été créé.

L'accélération de l'inflation au milieu des années 70 a rendu caducs les contrôles existants sur les taux d'intérêt. Les taux des dépôts ont dû être ajustés en hausse en 1974 et le gouvernement a laissé les taux de prêt s'aligner sur un indice du coût moyen de l'argent (CPP). En 1978, les bons du Trésor mexicains (CETES) ont vu le jour pour fournir au gouvernement un instrument négociable de la dette et permettre la réalisation d'opérations d'open-market. Le rendement des CETES est devenu le principal taux de référence du système financier.

Pendant la majeure partie des années 80, l'efficacité de l'affectation du crédit a continué d'être entravée par des restrictions quantitatives et des contrôles de taux d'intérêt. Les taux créditeurs étaient encadrés, tandis que les taux débiteurs n'étaient que partiellement libéralisés, ce qui s'est traduit par d'importants écarts entre les taux réglementés et non réglementés. L'existence d'un grand nombre d'objectifs sectoriels en matière de crédit et d'un système complexe de coefficients de réserve et de liquidité avait pour effet de canaliser les ressources vers des utilisations jugées prioritaires par l'administration et de réduire l'autonomie des banques concernant la composition et la qualité de leurs portefeuilles. Seuls 20 à 30 pour cent des crédits n'étaient soumis à aucun objectif sectoriel ou contrôle d'intérêts.

L'efficacité de l'intermédiation s'en est trouvée compromise, et les taux créditeurs réels étant négatifs pendant la majeure partie des années 80, un processus de désintermédiation s'est enclenché. Qui plus est, du fait des coefficients de réserve et de liquidité conçus pour canaliser le crédit vers des emplois publics à des taux inférieurs à ceux du marché, l'intermédiation financière a été soumise à une lourde fiscalité implicite dont on estime qu'elle aurait représenté 0.7 pour cent du PIB en 1988. La désintermédiation « manifeste » n'a été que partiellement compensée par le développement d'un important marché non bancaire qui a cependant porté atteinte à l'efficacité de la politique monétaire fondée sur

l'encadrement du crédit. Les maisons de courtage, qui appartenaient traditionnellement aux banques, ont été privatisées après 1982 et ont mis au point des systèmes de comptes fiduciaires et autres mécanismes sur lesquels il était possible de tirer des chèques. Alors que de 1982 à 1989, la capitalisation nominale des maisons de courtage passait de 6 à 30 milliards de pesos, celle des banques s'inscrivait en baisse, passant de 94 à 70 milliards. Les banques nationalisées elles-mêmes recherchaient les moyens qui leur permettraient de gérer les fonds de leurs clients hors bilan par le biais de comptes fiduciaires non réglementés. Leur passif hors bilan atteignait de ce fait à la fin des années 80 quelque 100 pour cent de leur passif classique.

De nombreux handicaps entravaient le développement du marché des actions. La possibilité de déduire les paiements d'intérêts nominaux du revenu imposable favorisait nettement le financement par l'emprunt au détriment des fonds propres, notamment en période de rapide inflation. Les objectifs sectoriels de crédit et les bonifications d'intérêt avantageaient les grandes entreprises – souvent des établissements para-publics et des multinationales – c'est-à-dire précisément celles qui auraient été sans cela les mieux à même de recourir à un financement par actions. L'octroi, par les banques publiques de développement, de crédits à long terme assortis de conditions préférentielles aux grandes entreprises faisait que ces dernières étaient encore moins tentées de collecter des fonds sur les marchés de capitaux.

Libéralisation du marché du crédit et du marché des capitaux

De 1982 à 1987, sous l'effet conjugué de l'accélération de l'inflation, déjà rapide, et des contrôles imposés aux taux créditeurs, la désintermédiation s'est accentuée. Le contrôle monétaire est par ailleurs devenu plus difficile dans la mesure où les fonds transitaient de plus en plus par des intermédiaires financiers non bancaires qui n'étaient pas soumis à l'encadrement du crédit. C'est en partie pour réagir contre cet état de choses que le gouvernement a décidé de libéraliser le système financier, opérant de vastes réformes entre 1988 et 1992. La libéralisation a été complétée par un renforcement des réglementations et du contrôle de la discipline financière, améliorant ainsi la valeur des banques commerciales nationalisées visées par le processus de privatisation. L'objectif de ces réformes était d'améliorer l'efficacité de l'intermédiation financière et – en conformité avec cet objectif – de créer un système de gestion monétaire qui tablait davantage sur la

transmission des signaux du marché que sur des contrôles directs du crédit ou des taux d'intérêt. Dans les paragraphes qui suivent, nous exposerons rapidement les résultats de ces réformes parallèles.

La politique monétaire n'utilise plus de plafonds de crédit visant spécifiquement les banques. Ce type d'instrument avait été introduit en 1988 pour soutenir la mise en œuvre du Pacto et a été supprimé en 1989, de même que les coefficients de réserves obligatoires. Le coefficient marginal de liquidité applicable à la plupart des éléments de passif des banques est égal à zéro depuis août 1991. Depuis juin de la même année, les dépôts que les banques choisissent de placer auprès de la banque centrale ne sont pas rémunérés mais peuvent être pris en compte, de même que les bons du Trésor ou les espèces, pour le calcul des coefficients de liquidité qui ont été maintenus. En 1991, les emprunts à court terme à l'étranger ont été soumis à un coefficient de liquidité de 50 pour cent pour freiner les entrées de capitaux étrangers. A l'heure actuelle, les exigibilités extérieures à court terme des banques sont limitées à 10 pour cent des dépôts totaux, et 15 pour cent de ces fonds doivent être investis en actifs liquides étrangers. Les opérations d'open-market sont devenues le principal instrument utilisé pour la conduite de la politique monétaire. Les émissions nettes de titres de la dette publique ayant fléchi de manière spectaculaire et l'encours de la dette ayant été réduit grâce au produit de la privatisation, la pénurie des bons du Trésor a incité le gouvernement à continuer de lancer des émissions d'ampleur modérée, essentiellement pour maintenir l'activité et la régularité du marché et stériliser les entrées de devises.

Du fait de la déréglementation des marchés des capitaux et de la réforme fiscale, l'arbitrage entre marchés n'est plus faussé par les réglementations et les différences de traitement fiscal. Le gouvernement a créé de nouveaux types d'instruments de la dette en 1988-89, dont le rendement est lié au taux de change du dollar des États-Unis et à la hausse de l'indice des prix intérieurs à la consommation pour faciliter l'allongement de l'échéance de la dette publique et la gestion des risques dans le secteur privé. Le marché mexicain des valeurs à revenu fixe, qui représentent 97 pour cent du marché, est désormais le plus important et le plus liquide en dehors de la zone de l'OCDE. Il n'existe plus d'objectifs en matière de crédit, et tous les taux d'intérêt sont déterminés par le jeu du marché. La réglementation des marchés des capitaux et de l'assurance repose désormais moins sur la détermination des prix, les commissions et les

obligations concernant la constitution des portefeuilles, et accorde plus d'importance au niveau des fonds propres. Les contrôles de change ont été totalement supprimés en novembre 1991. Il faudra un certain temps pour que le vaste programme de déréglementation fasse pleinement sentir ses effets, à mesure que viendra à échéance le stock d'actifs et d'engagements accumulés dans le cadre de l'ancien système réglementé. La concurrence devrait s'intensifier à l'intérieur des différents compartiments du marché et entre eux, en particulier si les banques étrangères peuvent intervenir, comme on le prévoit dans le cadre de l'ALENA.

On l'a vu au chapitre IV, le système fiscal a été réformé, les taux étant ramenés à des niveaux comparables à ceux de l'étranger (taux maximum de 35 pour cent sur les revenus d'intérêt, partiellement retenu à la source), ce qui réduit les incitations à la désintermédiation compte tenu de la libre circulation des capitaux. Les distorsions introduites par l'impôt entre les différents instruments ont été réduites au minimum, et l'on a par exemple éliminé la double imposition des dividendes. Le traitement nettement défavorable aux fonds propres, qui résultait de la possibilité de déduire les paiements d'intérêt nominaux du revenu imposable, a été progressivement supprimé sur une période de trois ans dans le cadre de la réforme fiscale de 1987 qui a mis fin à la déductibilité de la composante «inflation» des intérêts versés.

Les contrôles introduits en 1982 n'ont pas réussi à endiguer les fuites massives de capitaux. L'ensemble des mesures d'encadrement qui avaient été assouplies en décembre 1982 n'étaient pas assez vastes et leur incidence sur le système financier est restée limitée⁷⁶. En 1991, la plupart des contrôles encore en vigueur avaient été supprimés. Seules subsistent les restrictions à l'entrée d'établissements financiers étrangers.

Réforme des institutions financières

Un important volet de la réforme institutionnelle, à savoir la restructuration des banques commerciales, a été abordé aussitôt après la crise de la dette. La dévaluation du 25 août 1982 a affaibli les fonds propres du système bancaire qui avait de lourdes exigibilités en dollars (dépôts en devises) et s'est trouvé menacé par toute une série de faillites potentielles de ses emprunteurs. Le 1^{er} septembre 1982, le gouvernement a annoncé la nationalisation des banques et mis en place différentes mesures de contrôle des capitaux en se réclamant de la «nouvelle stratégie» qu'il voulait adopter pour la gestion du secteur financier. En fait,

dans la mesure où jamais dans le passé les autorités mexicaines n'avaient laissé des banques faire faillite et où elles souhaitaient éviter une crise systémique plus accentuée, elles n'avaient guère d'autre choix que de prendre le contrôle de plusieurs établissements bancaires, de les renflouer et de modifier l'équipe dirigeante. La nationalisation a également défait les liens étroits existant entre plusieurs conglomérats industriels et commerciaux et leurs banques. En inscrivant dans la constitution le statut public des banques, le gouvernement sortant manifestait son intention de créer un secteur financier géré et contrôlé par l'Etat.

Les administrations suivantes ont cependant entrepris de mettre en œuvre une vaste stratégie de restructuration et ont préparé les banques en vue de leur privatisation. Dans un premier temps, le gouvernement a regroupé les 60 banques et établissements financiers qui avaient été nationalisés, en a liquidé certains et constitué à partir des autres 18 banques offrant tout l'éventail des services financiers. Ce faisant, il n'a pas eu recours à une institution spéciale pour reprendre les mauvaises créances. C'est au sein des banques nouvellement organisées qu'il a réussi à diviser par 8 les créances non productives entre 1983 et 1987. Contrairement à ce que l'on a pu constater dans divers autres pays, la volonté de veiller à la qualité des portefeuilles n'a pas été entamée par la mainmise de l'État sur leur capital. Ceci peut avoir tenu en partie au fait que la restructuration a été engagée peu de temps après la nationalisation, de sorte que les pratiques bancaires internes des banques antérieurement privées n'ont pas été entravées et gangrenées par l'indifférence bureaucratique et par des procédures complexes de prise de décision.

Les coefficients de fonds propres des banques ont commencé à se redresser en 1984. En 1985, le gouvernement a modifié la loi bancaire pour autoriser les banques à émettre des actions sans droit de vote réservées à des citoyens privés mexicains à concurrence de 34 pour cent de leur capital total. De telles actions ont été émises en 1987 dans le cadre de la stratégie de recapitalisation. Les politiques suivies en matière de taux d'intérêt et de crédit avaient permis aux banques, au milieu des années 80, de s'assurer des taux de rendement supérieurs à 40 pour cent, ressources que les pouvoirs publics ont capitalisées pour leurs avoirs d'actions bancaires tandis que les paiements de dividendes aux détenteurs privés de portefeuilles étaient également maintenus à un faible niveau. Enfin, la réévaluation des actifs physiques en 1987-88 a encore renforcé les fonds propres bancaires. En 1988, le gouvernement a élargi l'autonomie des responsables de

banques publiques et a plus largement ouvert leurs établissements à la concurrence, notamment en 1989-1990. En 1990-1991, les banques ont été vendues avec un coefficient moyen de capitalisation des résultats de 9 à 10 et un multiple moyen de 3 de leur valeur comptable. Le marché a ainsi nettement confirmé l'évaluation comptable de l'amélioration de l'état de santé des banques. A la fin de 1991, le coefficient de fonds propres pondéré en fonction des risques était monté à 7.66 pour cent en moyenne sur la base d'audits récemment achevés, qui tenaient compte des nouvelles règles financières plus strictes adoptées en 1991 pour la classification des créances et leur provisionnement.

Outre la restructuration et la privatisation des banques commerciales, de vastes réformes institutionnelles ont été opérées pour étayer l'importante libéralisation des marchés financiers à partir de 1988. L'objectif des pouvoirs publics était de créer un système financier qui soit tout à la fois bien contrôlé, privé, concurrentiel et universel. Le Congrès ayant approuvé au milieu de 1990 une modification de la constitution autorisant la privatisation des banques commerciales, le gouvernement a privatisé toutes les banques nationalisées. Le processus de privatisation bancaire doit être achevé au milieu de l'année 1992. Selon la loi bancaire de juillet 1990, le capital des banques commerciales doit être largement distribué et les prêts à leurs responsables et leurs actionnaires sont limités. Les ressortissants étrangers sont autorisés à détenir 30 pour cent au plus des actions des banques commerciales et 49 pour cent des titres des autres établissements financiers. Les dernières restrictions qui limitaient encore le champ d'activité des établissements financiers ont été levées, un certain nombre de holdings financiers étant désormais autorisés à diriger des groupes financiers composés de banques commerciales, de compagnies d'assurances, de maisons de courtage et d'autres organismes de services financiers (par exemple leasing, affacturage, opérations de change, etc.). Ces groupes ne doivent comporter qu'un seul établissement de chaque catégorie, sauf dans le cas des fonds de fiducie et des compagnies d'assurances si ces intermédiaires couvrent des risques différents. De même, une banque ou une maison de courtage peut être à la tête d'un groupe, mais, dans ce cas, l'éventail des opérations autorisées est limité. En mai 1992, on comptait 13 groupes financiers en activité, pour conjuguer les avantages que leur offre la fourniture de tout un éventail de services et les avantages prudentiels du cloisonnement des marchés, les holdings sont entièrement responsables de leurs propres pertes et de celles de tous les membres du groupe. Néanmoins, aucune des filiales

n'est responsable des pertes d'une autre filiale ou de la société de holding proprement dite. Par ailleurs, les participations croisées entre filiales d'un même holding sont interdites, de même que la participation des filiales au capital de la société de holding. La société de holding proprement dite ne peut pas gager ses actifs ou – mises à part quelques exceptions limitées – contracter de dettes directes ou potentielles.

Les pouvoirs publics ont également entrepris une réforme des banques publiques de développement. Dans le passé, 8 banques de développement et 22 fonds fiduciaires de développement, dont les activités se chevauchaient plus ou moins, finançaient des crédits bonifiés au logement, aux industries extractives, au tourisme, aux projets d'infrastructure, aux agriculteurs, aux exportateurs et à toute une série de grandes entreprises – appartenant souvent à l'Etat – ainsi qu'à de petites et moyennes entreprises. Le gouvernement s'efforce de rationaliser le secteur des institutions de financement du développement en supprimant les chevauchements inefficients par des fusions et des fermetures. Il n'existe déjà plus que sept banques de développement et neuf fonds fiduciaires. Si la plupart des taux de prêt des banques de développement restent liés au taux CETES, les bonifications ont été pour une large part progressivement supprimées sauf dans le cas des agriculteurs et des petites et moyennes entreprises. Au lieu de fournir des financements bonifiés, le gouvernement privilégie désormais l'octroi de crédits à des secteurs où des défaillances du marché risquent de se produire du fait du manque d'informations et des coûts de transaction, par exemple le secteur des petites entreprises (agricoles notamment).

Les textes législatifs et réglementaires qui régissent toute une série d'autres établissements financiers ont été modifiés ou votés en décembre 1989. L'idée directrice était d'assouplir les restrictions en matière de prix et de portefeuille, tout en donnant aux autorités de tutelle le moyen de faire appliquer les réglementations prudentielles en veillant plus particulièrement à la bonne santé financière des institutions et à la prévention d'abus tels que les opérations d'initiés. La déréglementation a touché les commissions de courtage, les primes d'assurance et les tarifs, de même que d'autres mécanismes contractuels sur le marché des assurances et le marché du cautionnement, mais aussi les règles que doivent respecter les courtiers pour négocier en compte propre et les émetteurs de titres pour négocier leurs valeurs, les opérations transfrontières et l'internationalisation des fonds communs de placement, et la Bourse.

La récente réforme (mars 1992) du système de retraites devrait donner un coup de fouet supplémentaire au système financier. Dans le cadre d'un système d'épargne obligatoire, les employeurs effectueront un versement supplémentaire de 2 pour cent des salaires sur des comptes de particuliers gérés par des banques commerciales. Le gouvernement garantira un taux de rendement réel minimum de 2 pour cent. Les salariés ont également la possibilité d'investir ces ressources auprès de sociétés de placement agréées de leur choix dont les portefeuilles sont réglementés par les autorités monétaires. Une fraction de 5 pour cent des salaires est déjà versée à un fonds de logement (INFONAVIT) qui, dans le passé, s'occupait également d'activités de construction. Traditionnellement, les syndicats disposaient d'un grand pouvoir de décision sur l'utilisation de ces fonds. INFONAVIT doit être maintenant transformé en une banque dont les activités, transparentes, seront strictement limitées au domaine immobilier. Il est probable que ces réformes accroîtront l'offre d'épargne à long terme, et donc de capitaux prêtables, ce qui facilitera les investissements de longue durée. Qui plus est, les investisseurs institutionnels devraient introduire plus de stabilité sur la Bourse mexicaine, qui en est relativement dépourvue.

Après la mise en œuvre de la loi bancaire de 1942, le marché financier intérieur était pratiquement fermé aux étrangers à l'exception d'une succursale de la Citibank et d'une participation limitée à des banques commerciales avant la nationalisation. De ce point de vue, les barrières à l'entrée d'opérateurs étrangers ont déjà été très nettement réduites, puisque ceux-ci peuvent désormais avoir une participation de 30 pour cent au capital des banques commerciales et des maisons de courtage, et de 49 pour cent maximum au capital d'autres établissements financiers. Les étrangers sont autorisés à vendre et à acheter des titres mexicains à revenu fixe sans aucune restriction. Ils peuvent acquérir des actions assorties de droits de vote de certaines sociétés mexicaines par de biais d'investissements de portefeuille mais ne peuvent jamais – en tant qu'investisseurs de portefeuille – détenir une participation majoritaire.

Réglementation et contrôle pruden­tiels

Pour éviter les crises systémiques, le gouvernement a sensiblement renforcé le système de réglementation prudentielle. Cette mesure s'imposait d'autant plus que les pouvoirs publics n'ont jamais laissé une banque faire faillite, bien qu'il n'existe au Mexique aucun système explicite de garantie des dépôts. Les dépôts

bancaires bénéficient d'une assurance de fait, et les banques pouvaient donc être incitées à prendre des risques excessifs en l'absence de contrôle effectif. Le système de contrôle est assuré par cinq institutions principales (graphique 31). Le Ministère des finances est responsable des règles et des procédures pour l'entrée et la sortie des établissements financiers. La banque centrale fixe les coefficients de liquidité et était chargée de l'application des dernières mesures de contrôle des changes. La Commission bancaire nationale et la Commission nationale des assurances et des cautionnements sont des organismes semi-autonomes qui dépendent du Ministère des finances et qui sont chargés, pour le premier, de la supervision des banques et des établissements auxiliaires de crédit et, pour le second, des compagnies d'assurances et de cautionnement. La Commission nationale des titres, qui dépend elle aussi du Ministère des finances, est chargée des activités réglementaires normales d'autorisation et de surveillance des maisons de titres, des prescriptions relatives à l'information du public lors du lancement d'émissions et des règles gouvernant les opérations boursières.

Les réglementations prudentielles des banques sont strictes et conformes aux tout derniers développements en la matière. Un nouveau système détaillé de classification des prêts, de provisionnement et de règles concernant le niveau des fonds propres a été adopté en 1991 en même temps que des limites étaient fixées à la concentration des prêts et que d'autres règles prudentielles étaient définies. Ces dernières sont conformes aux lignes directrices de la BRI en ce sens que les banques mexicaines sont tenues de porter d'ici la fin de 1993 – et de maintenir par la suite – leurs fonds propres à 8 pour cent au minimum de leurs actifs pondérés en fonction des risques. Des provisions obligatoires de 1, 20, 60 et 100 pour cent des prêts doivent être constituées selon la catégorie de risque (quatre au total) à laquelle appartiennent les prêts. On peut juger l'incidence de la nouvelle réglementation lorsque l'on sait que les prêts classifiés, qui représentaient 2.2 pour cent de l'ensemble des prêts en décembre 1990, atteignaient, selon les estimations, 19.5 pour cent en juin 1991. Bien que ce taux paraisse élevé, le montant total des fonds propres, correction faite des risques et après constitution des provisions requises, atteignait 7.66 pour cent du capital à la fin de 1991, et la plupart des prêts classifiés (14.5 pour cent) appartenaient à la catégorie à faible risque des autres actifs spécialement mentionnés, tandis que seulement 3.5 pour cent étaient classés comme inférieurs à la moyenne, 1.2 pour cent comme douteux et 0.4 pour cent comme pertes.

Un fonds spécial, le FOBAPROA (Fondo bancario de protección al ahorro), créé en 1986 et financé par un prélèvement qui représente maintenant 0.3 pour cent des actifs bancaires, aide les banques à se restructurer et à se doter des nouvelles technologies. Le gouvernement envisage actuellement de transformer le FOBAPROA en un fonds régulier de garantie des dépôts. Les règles de surveillance ont été également renforcées pour les autres institutions financières. Ainsi, la Commission nationale des titres a vu ses pouvoirs élargis à l'égard des opérations d'initiés et d'autres pratiques déloyales ou restrictives. La Commission veille tout particulièrement à assurer une liquidité suffisante des titres cotés. En 1991, elle a retiré de la cote plus de 20 titres, dont elle estimait qu'ils n'étaient pas correctement échangés et qu'ils étaient détenus par un trop petit nombre de porteurs.

VI. Conclusions

Depuis 1982, année où la crise de la dette a éclaté, l'économie mexicaine s'est profondément transformée. Les principaux déséquilibres macro-économiques dont elle souffrait alors ont été éliminés et d'importantes réformes structurelles ont été mises en œuvre dans le but de transformer le Mexique, qui était jusqu'alors un pays replié sur lui-même où l'État intervenait largement dans le processus de décision économique, en une économie axée sur les exportations et reposant en grande partie sur l'initiative du secteur privé. Au départ, l'accent a été mis, ce qui est compréhensible, sur la gestion de la crise, mais avec le temps la politique économique a de plus en plus été formulée dans le cadre d'une stratégie de réforme globale cohérente et de grande envergure, ce qui a grandement amélioré les chances de reprise d'une croissance rapide et de stabilisation monétaire.

Stabilisation macro-économique et perspectives

La durée de la phase de stabilisation macro-économique, de plus de six ans, témoigne à la fois de la gravité des déséquilibres initiaux et des conditions difficiles dans lesquelles la stratégie de stabilisation a dû être mise en œuvre. S'agissant des déséquilibres, la situation économique présentait au départ les caractéristiques suivantes :

- un déficit du secteur public important, équivalant à 17 pour cent du PIB ;
- une inflation annuelle voisine de 60 pour cent et en augmentation rapide ;
- un important déficit de balance courante, de près de 4 pour cent du PIB.

L'élimination de ces déséquilibres a été rendue encore plus difficile par les conditions défavorables auxquelles se sont heurtées les autorités après 1982 :

- l'absence de crédits étrangers et la nécessité d'assurer un service de la dette très important, qui ont forcé le pays à passer, pratiquement du jour au lendemain, de la situation de grand importateur net de ressources à celle de gros exportateur net (sur la base de la balance des opérations courantes hors paiements d'intérêts);
- une dégradation très sensible des termes de l'échange, de près de 40 pour cent entre 1982 et 1988, due principalement à l'effondrement des cours du pétrole en 1986;
- un tremblement de terre dévastateur, qui a touché Mexico en septembre 1985;
- un manque de crédibilité, aussi bien sur le plan extérieur qu'à l'étranger, le secteur privé doutant de la capacité du gouvernement à gérer l'économie.

Pendant cette longue période d'ajustement, le revenu par habitant a baissé, en termes réels, d'environ 3 pour cent par an en moyenne, alors que les salaires réels moyens diminuaient à peu près deux fois plus vite.

La clé du succès de la politique de stabilisation a été la mise en œuvre déterminée de mesures de stabilisation budgétaire qui ont permis de passer d'un déficit financier de 17 pour cent du PIB à l'équilibre budgétaire en 1992, principalement grâce à une réduction de 16 points des dépenses publiques en pourcentage du PIB. Le processus de stabilisation a tenu pour une large part à la grande flexibilité des salaires réels, qui ont accusé une baisse moyenne de près de 40 pour cent durant les six années de la période d'ajustement. Cette flexibilité a été un élément capital qui a permis d'éviter que la situation de l'emploi ne se détériore de façon trop sensible pendant l'ajustement : en fait, au cours du processus d'assainissement budgétaire, le marché du travail a absorbé une augmentation de 25 pour cent de la population active, malgré une stagnation de la production, et sans que s'élève la taux de chômage officiel.

En dépit d'une action monétaire restrictive, l'inflation est restée élevée et fluctuante pendant la plus grande partie de la période de stabilisation, en partie parce qu'au départ les détenteurs de capitaux nationaux et étrangers n'étaient pas disposés à prêter à l'Etat, et donc que le déficit du secteur public a essentiellement été financé par une taxe d'inflation importante. Cette dernière a entraîné une démonétisation croissante de l'économie. Ce n'est que lorsque le gouvernement a

renoncé pour l'essentiel à financer le déficit (qui s'amenuisait) par le recours à la banque centrale et le crédit bancaire forcé, pour émettre des obligations aux conditions du marché, que l'inflation a fini par baisser, revenant aux alentours de 19 pour cent en 1991 après avoir culminé à plus de 100 pour cent. Le coût de la transition vers une politique monétaire plus rigoureuse de lutte contre l'inflation a été considérablement réduit par un processus global de concertation sociale (et notamment par une politique des revenus flexible), qui a permis d'éviter une augmentation excessive des salaires réels pendant la phase de désinflation rapide, même si cette stratégie a été moins efficace pour éviter une augmentation temporaire des taux d'intérêt réels, celle-ci étant nécessaire pour convaincre les détenteurs de capitaux d'acheter à nouveau des titres publics.

Le scepticisme persistant des marchés financiers quant à la viabilité de la stratégie de stabilisation menée par le gouvernement a finalement été vaincu lorsque les efforts redoublés d'assainissement budgétaire ont été complétés par des négociations réussies concernant le rééchelonnement et la réduction de la dette extérieure, en 1989/1990 (« Plan Brady »). Lorsque l'accord de principe sur la réduction de la dette a été annoncé au milieu de 1989, les taux d'intérêt réels ont immédiatement baissé de 10 points, les capitaux fébriles ont commencé à revenir et le Mexique est redevenu un important importateur net de capitaux. La production et l'emploi ont recommencé à augmenter depuis lors, sous l'effet d'une forte expansion de l'investissement fixe privé et des exportations non pétrolières.

On s'attend à court terme à une poursuite de la reprise et à une nouvelle diminution du taux d'inflation, qui atteint encore deux chiffres bien que le budget de l'État soit légèrement excédentaire. La rapidité de la reprise dépendra en partie de l'évolution de la conjoncture économique chez les principaux partenaires commerciaux du Mexique ; de fait, la faiblesse de la reprise aux États-Unis semble avoir entraîné un ralentissement de la croissance de la production mexicaine depuis quelques mois.

Après une baisse rapide de l'inflation grâce au consensus social, il s'est révélé difficile de la réduire encore, les indicateurs du marché du travail témoignant d'une réduction du sous-emploi de la main-d'œuvre et de pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Il est en outre devenu plus difficile de lutter de façon vigoureuse contre l'inflation au moyen d'une politique monétaire restrictive, en raison du système d'ajustement glissant du taux de change et de la grande

mobilité internationale des capitaux. Par ailleurs, la question de savoir quel point d'ancrage donner à la politique monétaire de manière à assurer la maîtrise de l'inflation à plus long terme n'a pas encore été totalement résolue. Les entrées de capitaux ont été très soutenues, en partie à cause du raffermissement de la confiance dans les perspectives du Mexique et en partie parce que les instruments libellés en pesos ont un rendement nettement supérieur aux instruments libellés en dollars. Les efforts déployés par la banque centrale pour stériliser les effets sur l'offre de monnaie de l'augmentation des réserves officielles qui en a résulté ont été coûteux et d'une efficacité limitée, puisqu'ils ont maintenu des conditions propices à de nouvelles entrées de capitaux. Par conséquent, ces entrées ont été dans une large mesure monétisées. Les tentatives visant à limiter les entrées en introduisant un peu plus d'incertitude (en élargissant la marge de fluctuation du taux de change) et par l'imposition de certaines conditions restrictives aux banques n'ont pas arrêté ces entrées, et des mesures du même ordre mais encore plus draconiennes risqueraient de compromettre les efforts mis en œuvre pour créer des marchés financiers efficaces.

Les autorités pourraient en principe recourir à deux types de mesures pour définir leur politique monétaire. La première consiste à prendre comme point d'ancrage la poursuite directe d'un objectif d'inflation intérieure explicite, en s'appuyant sur toute une gamme d'indicateurs et d'objectifs intermédiaires de gestion monétaire, tout en laissant le taux de change flotter. L'autre serait de prendre comme point d'ancrage un engagement ferme et durable en matière de taux de change : dans le cas du Mexique, ce serait vis-à-vis du dollar. Dans les deux cas, le taux de change réel risque de s'apprécier au détriment de la position concurrentielle du Mexique au cours de la transition vers la stabilité monétaire. Il est très difficile d'interpréter les mouvements des indicateurs et de dire quelles actions devraient être mises en œuvre en ce qui concerne les objectifs intermédiaires, au cas où l'accent serait mis sur la maîtrise de l'inflation intérieure, en particulier dans un pays comme le Mexique où les marchés financiers évoluent rapidement. Par conséquent, cette option se traduirait par de plus grandes incertitudes pour les marchés, et donc par un plus grand risque que les anticipations des marchés financiers soient déstabilisantes, même si la politique menée est fondamentalement saine. En revanche, s'agissant du taux de change, les conditions sont pratiquement réunies pour passer à une parité stable au lieu de laisser le taux s'ajuster progressivement : les finances publiques sont maîtrisées, les résultats à

l'exportation sont satisfaisants et l'inflation revient progressivement vers un taux dont l'écart vis-à-vis des États-Unis pourrait être approprié pour une économie en développement rapide où les prix relatifs des services qui ne font pas l'objet d'échanges internationaux augmentent. Par conséquent, globalement c'est cette option qui semblerait la plus adaptée au cas du Mexique ; de fait, les autorités ont l'intention de rattacher le peso au dollar dès que les conditions le permettront. Un tel engagement réduirait les incertitudes financières tant qu'il serait respecté, en permettant aux transactions internationales d'être déterminées par le marché sans être limitées par des mesures de protection commerciale ou de contrôle des mouvements de capitaux, et tant que les emprunts extérieurs ne serviraient pas à financer les dépenses publiques. Etant donné la flexibilité dont les marchés du travail mexicains ont fait preuve et la perspective d'une augmentation rapide de la productivité, il devrait être possible de corriger à faible coût toute augmentation excessive des prix et des salaires au Mexique et, par conséquent, toute surévaluation du taux de change. En même temps, le maintien d'une parité fixe avec le dollar à long terme exigera que la hausse des prix des biens faisant l'objet d'échanges internationaux soit à peu près identique à la hausse des prix aux États-Unis.

Autre aspect potentiellement préoccupant de la reprise en cours, le déficit de la balance des opérations courantes s'est rapidement creusé : à 5 pour cent du PIB, il est en fait supérieur à ce qu'il était au début de la période d'ajustement. Cependant, contrairement à ce qui était le cas en 1982, il n'a pas pour contrepartie des emprunts publics destinés à financer un important déficit budgétaire. Au contraire, les entrées massives de capitaux privés viennent financer les investissements croissants des entreprises privées. En dépit d'une appréciation régulière du peso en termes réels depuis 1987, le déficit ne semble pas attribuable, pour l'instant, à une compétitivité insuffisante des exportations mexicaines sur le plan des coûts : les résultats à l'exportation, mesurés par la croissance des exportations non pétrolières et les gains de parts de marché dans le domaine des produits manufacturés, sont restés soutenus ces dernières années. Le déficit de la balance des opérations courantes reflète, en plus de l'augmentation des investissements intérieurs, un important écart de croissance vis-à-vis des partenaires commerciaux du Mexique et une certaine baisse de l'épargne nationale, de plusieurs points de PIB depuis 1988. On peut interpréter celle-ci comme une réaction du secteur privé à une augmentation manifeste de l'épargne publique et à l'anticipa-

tion de revenus futurs plus élevés. Cependant, il pourrait une fois encore se révéler difficile de financer un déficit de balance courante qui, en pourcentage du PIB, est proche du taux de croissance du PIB, puisque cela impliquerait que le rapport de la dette extérieure au PIB atteigne un niveau beaucoup plus élevé que ceux qui ont été observés dans le passé.

A moins que le taux d'épargne nationale ne se redresse, l'investissement devra donc sans doute être ralenti, ce qui retardera la modernisation souhaitable de l'économie et freinera la croissance du revenu par habitant à moyen terme. Bien que les possibilités dont les autorités disposent pour influencer sur l'épargne privée semblent limitées, celles-ci devraient chercher à éliminer les facteurs qui ont un effet dissuasif sur l'épargne privée. La réforme récente du système de sécurité sociale, qui rend obligatoires les régimes d'épargne-retraite par capitalisation pour les salariés, pourrait apporter une contribution utile à cet égard, encore qu'il soit difficile de dire si cette épargne viendra effectivement s'ajouter à l'épargne privée ou si elle viendra simplement s'y substituer. Une nouvelle diminution de la part relative des impôts sur le revenu et une nouvelle augmentation de celle des impôts sur la consommation sembleraient également utiles, mais elles risquent d'aller à l'encontre des tentatives visant à réduire l'inflation et l'inégalité dans la répartition du revenu. Quelques-unes des réformes structurelles examinées ci-après permettent cependant d'espérer une inversion possible de la baisse tendancielle du taux d'épargne privée.

Réformes structurelles

Le processus de stabilisation macro-économique a été accompagné, dès le départ, par des mesures structurelles qui ont pris de l'ampleur et de l'importance à mesure que la réforme s'est accentuée, qu'elle a été mieux acceptée sur le plan politique et qu'elle a eu de plus en plus de partisans. Si les réformes structurelles ont complété et facilité le processus de stabilisation (comme cela a été le cas, par exemple, pour le transfert des entreprises publiques au secteur privé), leur principal objet va au-delà de la tâche immédiate consistant à stabiliser l'économie : elles s'inscrivent dans un processus de réorientation fondamentale de la stratégie de développement du gouvernement, qui vise à accroître considérablement le rôle des forces du marché et des incitations privées, tout en limitant le rôle de l'État à l'établissement d'un cadre législatif et administratif approprié pour que le secteur

privé puisse créer des emplois productifs et de la richesse. En vertu de ces réformes, l'État a aussi pour tâche de chercher à obtenir de meilleurs résultats dans les domaines où les marchés sont défaillants (par exemple, en luttant contre la pollution et en offrant des infrastructures de base, dont l'enseignement) et de réduire la grande pauvreté.

Réduire la mainmise de l'État sur les entreprises commerciales est l'un des principaux objectifs de la stratégie de réforme menée par le gouvernement, et le *programme de privatisation* mexicain est l'un des plus importants qui aient été entrepris dans le monde : le nombre des entreprises d'État a été ramené de 1 155 à moins de 300 entre 1982 et 1992, et le produit total des privatisations, de l'ordre de 6.3 pour cent du PIB, n'a été dépassé qu'au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, au point culminant de la privatisation. Le programme de privatisation a été coordonné avec d'autres éléments du programme de réforme, car il visait principalement des entreprises de secteurs où la concurrence peut constituer un mécanisme de régulation efficace (industrie, banque, agriculture et, dans une certaine mesure, télécommunications). La privatisation a été précédée ou accompagnée par des mesures destinées à améliorer le cadre concurrentiel des marchés, surtout par la libéralisation des échanges et la déréglementation du secteur financier. Il est encore trop tôt pour juger des effets que la privatisation aura, au bout du compte, sur l'efficacité. Le gouvernement, à juste titre, tient à étudier des expériences de participation du secteur privé dans des domaines présentant d'importantes caractéristiques de monopoles naturels, susceptibles de donner lieu à une exploitation du pouvoir de monopole, comme les télécommunications et divers projets du type réalisation-exploitation-transfert. Il convient d'accumuler une certaine expérience pour évaluer les résultats et en tenir compte lorsque de nouveaux projets seront lancés ou que d'anciens projets seront à renouveler.

L'un des grands absents du programme de privatisation est la plus grande entreprise du pays, *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, qui conserve le monopole de la prospection, de l'exploitation et de la transformation du pétrole et du gaz provenant des riches gisements mexicains. Cela tient clairement à des restrictions constitutionnelles (qui ont toutefois été écartées dans le cas de la privatisation des banques et de la réforme agricole). Les arguments économiques en faveur du statu quo sont essentiellement que la privatisation permettrait au secteur privé de s'approprier des rentes dont l'État aurait autrement bénéficié. On peut toutefois

se demander si l'État peut plus facilement obtenir des rentes de puissantes entreprises publiques ou d'entreprises privées en concurrence, et il ne fait guère de doute que les gains d'efficacité se concrétiseraient plus rapidement dans le cadre d'un système concurrentiel. D'après diverses estimations, les pertes d'efficacité actuelles de la PEMEX seraient de plus de 1 pour cent du PIB chaque année. Même si la privatisation totale de la PEMEX n'est pas possible actuellement pour des raisons politiques, il faudrait s'efforcer d'améliorer son efficacité. Par exemple, il serait sans doute possible de décentraliser cette entreprise géante et de privatiser ceux de ses secteurs qui peuvent l'être dans le cadre de la Constitution. Même dans les secteurs qui resteraient aux mains de l'Etat, l'efficacité pourrait être considérablement améliorée par une confrontation à la concurrence internationale et aux meilleures pratiques, de la même manière que, par exemple, la Norvège laisse des entreprises étrangères participer à la prospection et à l'exploitation de ses gisements de pétrole en recourant à des contrats concurrentiels de partage des risques. L'accord récent intervenu lors des négociations sur l'ALENA à propos des contrats-programmes représente un pas dans cette direction.

La réforme de la politique commerciale mise en œuvre au Mexique depuis 1985 représente l'une des ruptures les plus importantes avec la tradition interventionniste de ce pays : elle vise à exposer l'économie à la concurrence internationale et à revenir sur la politique de substitution de produits nationaux aux importations menée pendant plusieurs décennies, qui avait entraîné une diminution régulière du rapport entre les exportations et le PIB. Cette réforme a été l'une des plus importantes qui aient été entreprises dans un pays en développement et, par comparaison avec les pays de l'OCDE, seules les réformes mises en œuvre en Nouvelle-Zélande ont eu une portée plus large. Le niveau moyen des droits de douane est aujourd'hui légèrement supérieur à 10 pour cent, tandis que les restrictions quantitatives qui touchent encore les importations visent essentiellement des marchés qui n'ont pas encore été déréglementés au niveau national, à savoir l'agriculture et le pétrole. Grâce à des mesures bien conçues et à une conjoncture favorable, la réforme n'a guère rencontré de résistance à l'échelon national. Etant donné que les entreprises jugent cette réforme irréversible, elles s'efforcent aujourd'hui d'améliorer leur efficacité au lieu de réclamer une protection. Les gains d'efficacité attendus devraient se concrétiser dans les années à venir et se reflètent peut-être déjà, dans une certaine mesure, dans les remarqua-

bles résultats à l'exportation du secteur manufacturier. Les questions non encore résolues de la libéralisation des échanges dans le secteur agricole et de la déréglementation du secteur pétrolier et gazier font l'objet des négociations qui se poursuivent avec la création d'une zone de libre-échange nord-américaine. Les progrès qui seront faits à l'avenir dans la voie de la libéralisation seront sans doute plus progressifs et s'inscriront plus souvent dans le cadre de réductions négociées du degré de protection, au lieu d'être rapides et unilatéraux comme dans le passé, si bien qu'il sera un peu plus difficile de préserver l'élan de la réforme.

Diverses mesures de *réforme fiscale* ont été adoptées entre 1987 et 1989. Leur objectif global était d'accroître la capacité de l'État à lever des recettes fiscales, tout en réduisant les distorsions créées par l'ancien système. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec précision toute l'incidence de cette réforme, il est probable qu'elle a rendu le système fiscal à la fois plus équitable et plus efficace. L'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu a permis d'abaisser les taux marginaux d'imposition. La compétitivité internationale a été renforcée par l'harmonisation du système mexicain avec les systèmes en vigueur à l'étranger, notamment aux États-Unis. Les efforts déployés pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales portent leurs premiers fruits et contribuent à améliorer l'équité du système. Néanmoins, il y aurait sans doute lieu d'envisager d'apporter de nouvelles améliorations au régime fiscal. Par exemple, une extension de la TVA à toutes les catégories de dépenses de consommation, y compris la consommation de produits alimentaires, conjuguée à un accroissement de l'aide publique ciblée en faveur des personnes qui sont réellement dans le besoin, permettrait de renforcer la base des recettes publiques et, en principe, d'améliorer l'équité et l'efficacité des impôts indirects. Le chapitre IV décrit de façon plus détaillée les domaines qui mériteraient de retenir l'attention à cet égard.

La *réforme du système financier* a été mise en œuvre à une date relativement tardive dans l'ensemble du processus de réforme. Au départ, le gouvernement s'est appuyé sur les mécanismes existants de contrôle du crédit et des taux d'intérêt pour gérer les marchés financiers pendant les premières phases de l'ajustement macro-économique. Cependant, le développement d'un important marché parallèle et la diminution de la demande réelle de monnaie dans le public ont rendu plus difficiles le contrôle monétaire et la lutte contre l'inflation. Le gouvernement a donc décidé de déréglementer totalement les marchés financiers

vers la fin de la décennie. Une réforme en profondeur du système de supervision bancaire et de la réglementation prudentielle a accompagné le programme de libéralisation. Les banques, qui avaient été nationalisées en 1982, ont été restructurées puis privatisées une fois que la déréglementation financière a permis la mise en place d'un cadre concurrentiel et a ouvert des perspectives de gains plus importants. Le gouvernement a encouragé la création de sociétés de holding dans le secteur financier afin de profiter d'une partie des avantages offerts par les banques universelles sur le plan de la diversification, mais en maintenant des cloisons étanches entre les différentes filiales des holdings. Seule l'expérience prouvera si ces cloisons resteront étanches. La gestion de la politique monétaire a évolué sans trop de heurts vers l'utilisation presque exclusive d'instruments indirects, principalement les opérations d'open-market, une fois que le gouvernement a eu créé toute une gamme d'instruments de la dette publique.

L'une des principales questions en suspens, à savoir le niveau des participations étrangères autorisées dans le secteur financier, était à l'étude dans le cadre des négociations relatives à l'Accord de libre-échange nord-américain, et les milieux bancaires mexicains s'attendent à un assouplissement progressif, à moyen terme, des restrictions qui pèsent sur l'entrée de concurrents étrangers. Le rôle de l'assurance des dépôts demeure un problème. Dans le passé, le Mexique a en fait assuré les banques contre les défaillances, sans qu'il y ait de garantie explicite. La mise en place d'une assurance officielle des dépôts est à l'étude. Il faudra veiller à limiter le bénéfice de cette assurance aux déposants les plus vulnérables. De plus, il faudra concevoir un mécanisme qui en dernier ressort tienne les actionnaires pour responsables de leurs mauvaises décisions économiques, en leur laissant perdre leur mise, même si l'État ne laisse pas les banques faire faillite. Il couviendrait probablement aussi de réfléchir au degré d'autonomie à accorder à la Banque centrale, qui n'a pas d'indépendance statutaire pour l'instant. A mesure que la situation macro-économique se stabilisera, il y aurait sans doute lieu de donner à la Banque centrale davantage d'indépendance en la chargeant expressément de poursuivre plus vigoureusement l'objectif de stabilité des prix.

Le gouvernement a déjà pris un nombre impressionnant de mesures, généralement bien conçues, dans le but d'améliorer les marchés et la structure des incitations économiques. Il compte poursuivre dans la voie de la réforme en procédant à de nouvelles privatisations, en déréglementant les marchés et en

recherchant des remèdes aux défaillances du marché, par exemple en tirant parti de la politique de la concurrence, en assurant un meilleur accès des petites entreprises aux crédits des banques de développement, et en diffusant des informations. Il se pourrait toutefois que les imperfections du marché et la capacité de l'État à améliorer la situation soient trop facilement considérées comme acquises. Par exemple, on justifie l'existence de banques de développement d'État en arguant des imperfections du marché et de la plus grande compétence de l'Etat, ce qui reste à prouver. D'un autre côté, la participation du secteur privé à des activités présentant certaines caractéristiques importantes de monopoles naturels doit être soumise à un contrôle attentif. Si des règlements sont adoptés pour remédier aux imperfections du marché, il faut mettre simultanément en place des mécanismes permettant de limiter les risques de défaillance des organismes de contrôle. Par exemple, dans le contexte de la nouvelle législation concernant la politique de la concurrence, il y aurait lieu d'envisager la création d'organismes de contrôle indépendants et une séparation fonctionnelle entre les organismes de décision et les institutions chargées d'assurer le suivi de la politique économique et des performances économiques. Il serait sans doute possible d'obtenir plus de transparence en organisant des délibérations publiques et en faisant participer le secteur privé, et notamment des représentants des consommateurs, à la collecte d'informations et/ou à la prise de décisions. Le gouvernement a généralement utilisé de tels mécanismes, par exemple pour la conception de programmes d'aide aux personnes les plus démunies, et il devrait continuer à le faire.

Jusqu'à ces dernières années, la *législation relative à l'environnement* était peu développée et mal appliquée au Mexique, par comparaison avec les pays de l'OCDE les plus avancés. Lorsque la croissance économique a repris, à la fin des années 80, l'apparition de problèmes environnementaux de plus en plus aigus a fait de la lutte contre la pollution et de la protection de l'environnement des éléments importants du programme gouvernemental. Les graves problèmes de pollution atmosphérique dont Mexico a souffert à plusieurs reprises ces trois dernières années ont retenu l'attention dans le monde entier, mais la situation demeure précaire dans d'autres domaines également : la décharge de déchets toxiques dans des zones urbaines et industrielles le long de la frontière avec les États-Unis, le rejet d'effluents non traités dans des cours d'eau et des lacs et la pollution des eaux souterraines par l'agriculture, associés à une grave pénurie d'eau, constituent des problèmes dans diverses parties du pays. Des réglementa-

tions ont été mises en place ; pour en assurer l'application les autorités font appel à la décentralisation, débloquent des crédits supplémentaires et développent la formation de personnel de contrôle. Des mesures d'urgence draconiennes ont été prises pour lutter contre la pollution atmosphérique à Mexico dans les situations de crise, mais jusqu'à une date récente, on n'avait pas fait grand-chose pour améliorer la situation de façon permanente. L'industrie et le gouvernement ont récemment signé un pacte antipollution prévoyant une augmentation de la fréquence des inspections et du nombre des inspecteurs, et l'octroi de prêts bonifiés pour l'installation des dispositifs de dépollution nécessaires. Le programme de remplacement accéléré des véhicules vétustes, à Mexico, n'a qu'une échelle limitée, mais les écologistes le considèrent comme une étape importante. Parallèlement aux négociations relatives à l'ALENA, une attention particulière a été portée aux problèmes qui se posent dans la zone frontalière, et un plan de trois ans a été mis sur pied dans le but d'améliorer la surveillance et l'application des règles en vigueur. Étant donné le manque d'expérience du Mexique en ce qui concerne la conception de politiques d'environnement et le peu de ressources dont il dispose pour mettre en œuvre de telles politiques, une coordination plus étroite avec l'Environmental Protection Agency des États-Unis, déjà effective le long de la frontière, et un transfert de compétences à partir d'autres pays de l'OCDE, pourraient accélérer l'application des réglementations et faciliter la formation de personnel mexicain.

Le programme de réforme structurelle est actuellement dominé par l'*Accord de libre-échange nord-américain*. Cet accord est l'occasion de faire progresser la libéralisation des marchés agricoles et des investissements étrangers, en particulier dans le secteur financier. L'accord attire également l'attention sur des aspects très détaillés de la réforme de la réglementation et incite à redoubler d'efforts pour améliorer les politiques d'environnement. Le problème le plus sérieux, pour le Mexique, pourrait être un phénomène éventuel d'exode rural qu'entraînerait la libéralisation du marché céréalier. C'est la raison pour laquelle il serait sans doute souhaitable de mettre en œuvre l'accord de façon très progressive, en évitant toutefois de freiner l'élan de la réforme. Par ailleurs, les négociateurs devront rechercher des solutions ne se traduisant pas par des obstacles commerciaux à l'égard des pays tiers.

Au cours du processus d'ajustement des années 80, les autorités n'ont pas mis l'accent sur la réforme du marché du travail. La flexibilité des salaires réels

pendant cette période, qui a permis d'éviter les importantes pertes de production et d'emplois qui accompagnent souvent les réformes structurelles et la stabilisation macro-économique, laisse penser en effet que l'amélioration du fonctionnement des marchés du travail n'était pas une nécessité urgente. Il faut certes s'attaquer de front au grave problème de la pauvreté, mais la législation du travail, et notamment la fixation d'un salaire minimum, ne permet guère de traiter le problème de la faible productivité qui a pour effet de maintenir les salaires et les revenus à un bas niveau. Certes, il y avait un salaire minimum légal au début du processus de stabilisation, mais il n'a pas servi efficacement de plancher pour le salaire réel du fait de l'expansion de l'emploi dans le secteur informel mais aussi de l'érosion du salaire minimum par l'inflation, si bien qu'il a de moins en moins été appliqué. Le gouvernement ne prévoit pas de mettre en place un système d'assurance-chômage. Cependant, l'épargne salariale accumulée par les caisses de retraite obligatoire par capitalisation, récemment créées, pourra être utilisée sous certaines conditions par les participants durant les périodes de chômage.

La législation du travail ne peut guère contribuer à accroître la productivité et les salaires réels, mais elle joue un rôle important dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Si l'on se fonde sur le nombre de conventions du Bureau international du travail (BIT) ratifiées, dans certains domaines la législation du travail en vigueur au Mexique est plus rigoureuse qu'aux États-Unis et est à bien des égards comparable à celle des pays Membres européens. Tandis que l'application de ces lois dans le secteur formel de l'économie semble satisfaisante, elle est beaucoup plus malaisée dans le secteur informel et en milieu rural, notamment en ce qui concerne le travail des enfants et les normes de sécurité et de santé des travailleurs. Du double point de vue du bien-être général et de la croissance à long terme, l'application d'une législation efficace en matière de sécurité du travail et la prévention du travail des enfants par une scolarisation accrue semblent désirables, et la reprise de la croissance économique devrait permettre au Mexique de réaliser des progrès sensibles dans ces deux domaines.

La pauvreté est un très grave problème qu'il convient de traiter avec des moyens appropriés. Les principales mesures à cet égard sont de deux types : des réformes destinées à accroître la productivité et des aides ciblées en faveur des pauvres. Dans la première catégorie entrent la récente réforme foncière et les autres réformes agricoles ; elles devraient sensiblement contribuer à améliorer la

productivité des travailleurs les plus pauvres, qui vivent pour la plupart dans les zones rurales. La réforme récente du système d'enseignement en est un complément : l'enseignement est le meilleur moyen d'accroître, à terme, la productivité des pauvres et donc leurs revenus. Pour faire face aux problèmes immédiats que pose la pauvreté, le gouvernement a renoncé aux aides générales, qui atteignaient surtout les pauvres (et moins pauvres) des villes, pour s'orienter vers des aides ciblées, même si celles-ci favorisent encore les pauvres des villes par rapport aux pauvres des régions rurales. Toutefois, les aides ciblées sont de mieux en mieux conçues dans le cadre du programme «Solidarité» du gouvernement, qui permet de créer des infrastructures de base dans les régions les plus pauvres du pays. Ce programme se caractérise essentiellement par la participation des bénéficiaires au processus de décision et par le fait que ceux-ci doivent contribuer à la réalisation des projets entrepris, par exemple par leur travail. Cela semble être un moyen d'éviter les erreurs et les abus.

Tout en contribuant à réduire la pauvreté, la réforme de l'enseignement et celle de l'agriculture permettent aussi d'améliorer la productivité potentielle de l'économie. Le gouvernement ne s'est lancé dans la *réforme agricole* que récemment. On ne peut donc pas encore en évaluer les résultats. Cette réforme, et notamment la mise en chantier de projets de travaux publics destinés à améliorer les infrastructures rurales et à atténuer l'exode rural, semble bien conçue et représente une rupture notable par rapport aux principes appliqués jusqu'à présent dans ce domaine très politisé de la politique économique. La *réforme du système éducatif*, récemment annoncée, prolonge la scolarité obligatoire et met l'accent sur l'acquisition de connaissances de base (lecture, écriture, calcul) et sur la décentralisation administrative du système. Précédemment, des mesures avaient été prises pour permettre une plus large participation du secteur privé au financement et au fonctionnement du système éducatif, notamment aux niveaux secondaire et universitaire. Si la réforme permet d'améliorer les résultats scolaires parmi les pauvres des zones rurales (y compris les femmes), elle sera peut-être aussi le meilleur moyen de préserver, voire d'accentuer, le ralentissement de la croissance démographique qui s'est amorcé dans les années 70 et se poursuit encore.

Résumé

Le programme de stabilisation cohérent et déterminé mis en œuvre à la suite de la crise de la dette de 1982 a permis de réduire considérablement les graves déséquilibres macro-économiques qui existaient au départ, mais a aussi entraîné une stagnation de la production pendant la plus grande partie des années 80. Cette stagnation, conjuguée à une croissance démographique encore rapide, même si elle s'est ralentie, et à une détérioration importante des termes de l'échange, a provoqué une diminution du revenu par habitant du Mexique, qui est actuellement du même ordre que celui des pays de l'OCDE à faible revenu. Cependant, grâce à des réformes structurelles bien conçues, globales et cohérentes, mises en œuvre de façon judicieuse parallèlement aux mesures de stabilisation macro-économique, l'économie mexicaine devrait aujourd'hui être en mesure d'entrer dans une longue période d'expansion avec un taux de croissance nettement supérieur à ce qui est prévu dans la plupart des pays de l'OCDE. Une telle période de croissance durable est nécessaire pour créer des emplois, avec une population active qui augmente de plus de 3 pour cent par an, ainsi que pour atténuer la pauvreté, encore très répandue. Une mise en œuvre rapide du programme de réforme de l'enseignement semble essentielle pour assurer non seulement une croissance rapide, mais aussi, grâce à une augmentation permanente de la productivité des travailleurs à faible revenu, une large répartition des fruits de cette croissance.

Les progrès remarquables réalisés par le Mexique dans la formulation et la mise en œuvre de sa politique économique au cours de la dernière décennie ont exigé des changements fondamentaux aussi bien dans les conceptions que dans les comportements dans les services opérationnels de l'administration ainsi que dans le secteur privé. A mesure que ces changements s'opèrent, les effets bénéfiques des douloureuses mesures de stabilisation macro-économique et de bon nombre de réformes structurelles importantes pour la productivité et les possibilités d'emploi et de profit vont probablement se concrétiser à un rythme croissant dans l'avenir. Pour s'assurer que ces possibilités seront pleinement exploitées, il importe que les efforts engagés soient poursuivis, que les mesures de stabilisation macro-économique soient complétées par une réduction de l'inflation au même niveau que dans les principaux partenaires commerciaux et que le programme de réforme structurelle soit mené à bien et pleinement appliqué. L'Accord de libre-

échange nord-américain devrait contribuer à soutenir l'élan de la réforme structurelle, et encore renforcer la confiance du secteur privé, à l'échelon national comme à l'étranger, dans les perspectives de croissance du Mexique et dans l'irréversibilité des changements intervenus au cours de la dernière décennie dans la stratégie de développement du pays.

Notes et références

1. Ce bref historique s'inspire largement des analyses plus détaillées que Gil-Diaz (1984), Riding (1985) et Maddison and Associates (1992) ont consacrées aux événements intervenus au cours de la période examinée ici.
2. Bien que Calles n'ait occupé la présidence que pendant quatre ans, de 1924 à 1928, il a dominé la scène politique, en choisissant lui-même ses successeurs, et en les démettant de leurs fonctions, jusqu'à l'élection en 1934 de Cardenas, qui arrêta Calles et plusieurs co-conspirateurs et les exila en 1936 lorsqu'ils tentèrent de lui faire obstacle.
3. La faction militaire, chargée de maintenir les ambitions politiques des généraux sous le contrôle du Président, a ensuite été supprimée par le successeur de Cardenas (Avila Camacho, Président de 1940 à 1946), ce qui témoigne de la diminution de l'influence militaire sur la politique mexicaine, contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des autres pays d'Amérique latine. Le nouveau nom de «Parti révolutionnaire institutionnel» (PRI) a été adopté en 1946 sous le Président Miguel Aleman.
4. Cardenas fut le premier président d'après la révolution à mettre en œuvre sur une grande échelle les engagements figurant dans la constitution de 1917 à l'égard des paysans sans terres : sous sa présidence, quelque 170 000 ejidos (exploitations collectives dont chaque agriculteur avait l'usufruit pendant toute sa vie) ont été créés, soit environ 18.5 millions d'hectares de terres appartenant à l'État et/ou provenant de l'expropriation de grands propriétaires privés, allouées à près de 800 000 familles de paysans qui, jusqu'alors, n'avaient pas de terres.
5. Outre de nombreux documents officiels, la description des événements et des politiques suivies pendant la période d'ajustement 1982-1990 est largement fondée sur les travaux de Buffie (1990) et de Lustig (1992), qui ont étudié et analysé cette période, ainsi que sur divers documents de travail et publications de la Banque mondiale et du FMI.
6. Cordoba (1991), qui occupait alors un poste élevé dans le gouvernement de la Madrid, souligne l'importance de ce consensus pour une action politique décisive. Selon lui, l'une des principales raisons pour lesquelles le gouvernement López Portillo s'est laissé entraîner dans la crise de la dette en 1982 a été l'incapacité de ses membres à se mettre d'accord sur la façon d'interpréter l'affaiblissement des prix internationaux du pétrole, nettement visible dès 1981 – et sur la façon d'y réagir – et la révision en baisse qui a été opérée en conséquence des prévisions concernant les revenus pétroliers du Mexique.
7. Il s'agit du taux de change «contrôlé» qui s'appliquait à toutes les transactions courantes à l'exception des paiements de facteurs ; le gouvernement de la Madrid a maintenu le système

de double taux de change introduit en 1982. On trouvera une description plus détaillée du fonctionnement de ce système dans la section consacrée à la politique monétaire.

8. Cette mesure a largement contribué à elle seule à la réduction prévue du besoin de financement du secteur public de 8½ pour cent du PIB au cours de la première année d'application du PIRE. Selon les calculs, les moins-values de recettes publiques constatées en 1980 du fait que les prix intérieurs des produits pétroliers n'étaient pas alignés sur les niveaux pratiqués aux États-Unis cependant que les prix des transports ferroviaires et de l'électricité ne reflétaient pas les coûts de production avaient creusé le déficit du secteur public de 8.8 pour cent du PIB (Gil-Díaz, 1984; tableau A.6 de l'annexe).
9. L'inflation réduit la valeur réelle de la dette financière; normalement, les créanciers sont dédommagés de cette perte de leur patrimoine financier réel par une augmentation du taux d'intérêt nominal, équivalant au taux d'inflation. Etant donné que les taux d'intérêt nominaux font partie des dépenses du secteur public, contrairement à la réduction induite par l'inflation de la valeur réelle de la dette, le déficit nominal est supérieur au déficit «réel» en période d'inflation. En 1984, le déficit financier restant de 8.5 pour cent correspondait presque entièrement à la composante inflation des taux d'intérêt nominaux (voir plus loin).
10. Du nom de James Baker, alors Secrétaire au Trésor des États-Unis, et de son «Programme pour une croissance durable», annoncé en septembre 1985.
11. On obtient le solde opérationnel en enlevant la prime due à l'inflation des paiements d'intérêts nominaux inscrits au solde financier; voir note 5.
12. Le remboursement de la dette extérieure du secteur privé (par le biais de l'agence publique FICORCA) a contribué aux sorties de capitaux, les banques étrangères ayant offert à leurs clients privés d'importantes remises en cas de remboursement anticipé de leur dette pour éviter un rééchelonnement à long terme.
13. Les prix et les tarifs publics ont été relevés de telle manière que les recettes supplémentaires représentaient 1.5 pour cent du PIB, le taux de change contrôlé a été déprécié de 22 pour cent pour s'aligner sur le taux du marché libre, et le salaire minimum a été augmenté au total de 42 pour cent entre décembre 1987 et mars 1988.
14. En décembre 1987, les prix de l'énergie, des engrais, des produits sidérurgiques et du sucre ont été relevés d'environ 85, 82, 33 et 81 pour cent respectivement, tandis que les tarifs ferroviaires et téléphoniques augmentaient de 17 et 81 pour cent.
15. Bien que les capitaux fugitifs aient en fait commencé à retourner vers le Mexique dans les derniers mois de 1988, à partir du moment où les anticipations inflationnistes ont commencé à baisser rapidement et du fait du niveau très élevé des taux d'intérêt réels intérieurs, les chiffres globaux pour l'ensemble de l'année font apparaître une sortie nette de 2.5 milliards de dollars.
16. Mesurés par le solde de la balance courante déduction faite des paiements nets d'intérêts.
17. Si le ratio des recettes totales au PIB ne s'est guère modifié, la composition des recettes a sensiblement évolué, la part des recettes pétrolières qui avait culminé à plus de 16 pour cent du PIB en 1993 revenant à moins de 8 pour cent en 1991, tandis que celle des recettes non pétrolières augmentait de 2 points pendant la même période pour s'établir à 19 pour cent.

18. Il faudrait théoriquement accorder le même traitement à d'autres composantes qui échappent au contrôle direct du gouvernement, par exemple les recettes pétrolières.
19. Le type d'actifs affectés par la modification dépend de la façon dont le déficit est financé : un financement monétaire accroît les espèces en circulation ou les réserves des banques commerciales, tandis qu'un financement obligataire augmente la part des titres publics dans les portefeuilles privés. Cela vaut pour le financement interne du déficit ; les choses sont un peu plus compliquées si le déficit est financé par un recours à l'emprunt extérieur.
20. Le solde primaire devrait être théoriquement corrigé des variations conjoncturelles avant d'être utilisé pour mesurer l'effort budgétaire, mais dans la mesure où l'on ne dispose pas de données sur la production potentielle du Mexique, cet ajustement n'a pu être effectué.
21. Le système de double taux de change se traduisait par une taxe pour les exportateurs et par une subvention pour les importateurs et les débiteurs. L'essentiel des exportations étant encore à l'époque constitué par les ventes de pétrole du monopole public PEMEX, le système de double taux de change servait donc – globalement – à atténuer l'impact de l'ajustement pour les entreprises privées.
22. Pour acheter les titres de cautionnement qui s'élevaient à 7.1 milliards de dollars des États-Unis, le gouvernement mexicain a prélevé 1.4 milliard de dollars sur ses ressources propres, le solde étant financé comme suit : 1.7 milliard de dollars par le FMI, 2 milliards de dollars par la Banque mondiale, 2.1 milliards de dollars par l'Eximbank du Japon.
23. Bien que la cote de crédit du Mexique ait été jugée « moyenne » par Moody's Investors Service en novembre 1990, le gouvernement mexicain a émis en avril-mai 1992 des euro-billets de trésorerie dont le taux est supérieur à celui des bons du Trésor d'un pourcentage analogue à celui relevé dans le cas de pays considérés comme « de première catégorie ».
24. Au total, le programme de conversion de la dette et les rachats de titres d'emprunt ont permis l'annulation d'un montant de 7.2 milliards de dollars au 1 juin 1992. De ce fait, et compte tenu du remboursement de 20 milliards de pesos (environ 5.6 milliards de dollars) de dettes intérieures en septembre 1991 grâce au produit de la privatisation des banques et d'autres entreprises publiques, à la mi-1992 la dette publique totale représentait 38 pour cent du PIB.
25. De septembre 1982 à novembre 1991, le peso avait un double taux de change par rapport au dollar : le taux contrôlé par les pouvoirs publics, qui, à partir de janvier 1989, a été ajusté quotidiennement, et un taux libre sur le marché. Le taux contrôlé, systématiquement inférieur au taux central sur le marché libre, s'appliquait à une liste de transactions établie par le Ministère des finances, essentiellement l'ensemble des opérations apparaissant à la balance courante, à l'exception de certains paiements de facteurs. L'écart entre ces deux taux, très important peu après l'introduction du système de double taux et en différentes autres occasions, s'était réduit à moins de 1/2 pour cent à la fin de 1989 (graphique 10, partie B). Il a encore diminué par la suite, et le taux contrôlé a été fusionné avec le taux libre en novembre 1991 avec l'adoption d'un taux unique à ajustement progressif. Les nombreux contrôles de change et la surveillance des deux taux de change qui étaient en vigueur depuis le 1^{er} septembre 1982 ont été abandonnés par la nouvelle administration de la Madrid.
26. Le niveau moyen du taux de change réel en 1982 reflète pour plus de moitié la dévaluation notable qui s'est produite au premier semestre de cette année, et qui a ramené ce taux à un niveau très inférieur au pic atteint en 1981 avant la crise de la dette (graphique 11).

27. On se reportera à l'Annexe sur les statistiques du marché du travail et aux sources qu'elle renferme pour la définition du chômage officiel et sa validité en tant que mesure « exacte » du sous-emploi des ressources sur le marché du travail.
28. Il y a cependant lieu de noter que les salaires réels avaient suivi une tendance décroissante tout au long de la période d'ajustement qui s'était amorcée avec la crise de la dette de 1982, donc bien avant l'introduction de la politique des revenus ; il existe néanmoins une différence significative en ce sens que pendant la période couverte par le PACTO, la baisse des salaires réels a coïncidé avec une rapide désinflation, alors que pendant la majeure partie de la période antérieure, les salaires avaient reculé alors même que l'inflation était forte et s'accélérait.
29. Les investissements des entreprises privatisées, qui étaient précédemment inclus dans le secteur public, sont désormais comptabilisés dans le secteur privé.
30. Le taux d'inflation mensuel, qui était resté aux alentours de 1 pour cent entre avril et septembre 1991, est monté à 2½ pour cent en novembre et décembre, lorsque les tarifs publics ont été réajustés. Il a diminué depuis lors, tombant à 0.9 pour cent en avril dernier.
31. Le taux de chômage est calculé sur la base d'une enquête sur la situation du marché du travail réalisée dans 16 centres urbains. En l'absence d'un système d'assurance-chômage, ce taux représente essentiellement la part de la population active qui peut se permettre de ne pas travailler, ainsi qu'on l'a vu au chapitre II.
32. En 1991, sous l'effet de la récession aux États-Unis, les dépenses des touristes étrangers au Mexique n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions que les années précédentes. Le nombre de touristes (tourisme frontalier exclu) entrant au Mexique est resté constant, marquant une pause dans la progression régulière enregistrée au cours des années précédentes. Les dépenses quotidiennes moyennes, en revanche, ont augmenté (passant de 50 à 57 dollars par personne).
33. Les placements de portefeuille comprennent les placements en American Depository Receipts émis par une vingtaine de sociétés sur le marché des États-Unis (contre six en 1990), ainsi que les capitaux placés par l'intermédiaire de divers fonds de placement mexicains sur les marchés internationaux.
34. La dette publique extérieure, nette des actifs financiers détenus à l'étranger et des dettes rachetées mais non encore annulées, a diminué encore plus vite, tombant de 30 à 24.5 pour cent du PIB entre 1990 et 1991. Si l'on tient compte de la dette de la Banque du Mexique, la dette publique extérieure a représenté 31 pour cent du PIB en 1991, contre 35 pour cent en 1990.
35. Suivant la définition officielle, la dette extérieure totale ne comprend pas les dépôts en devises dans les banques mexicaines ni le passif des succursales de banques mexicaines à l'étranger à l'égard de créanciers privés non bancaires. Si l'on tient compte de ces deux catégories de passifs, on arrive à un total d'environ 114 milliards de dollars.
36. On trouvera dans l'Annexe technique la liste des principaux instruments financiers utilisés au Mexique et leur description.
37. L'augmentation rapide de M1 tient en particulier à la suppression de certaines formules novatrices de comptes-chèques rémunérés (cuenta maestra), qui s'étaient développées lorsque le système financier était réprimé au milieu des années 80, et qui n'étaient pas incluses

- dans M1. Le remplacement de ce type de compte par un nouveau type de compte-chèque rémunéré et inclus dans M1 s'est traduit par une augmentation rapide des dépôts à vue.
38. Pour respecter ce coefficient de liquidité, les banques pouvaient acquérir certains titres publics au lieu d'effectuer des dépôts auprès de la banque centrale.
 39. La croissance de la productivité, dans le secteur des marchandises qui font l'objet d'échanges internationaux, est plus forte au Mexique qu'aux États-Unis, si bien que l'indice des prix à la consommation peut augmenter un peu plus vite au Mexique qu'aux États-Unis sans que cela ait des effets défavorables sur la compétitivité. Les hausses de revenu intervenant dans les secteurs exportateurs entraînent des hausses analogues dans les autres secteurs, où les gains de productivité sont généralement plus faibles. De ce fait, l'indice des prix à la consommation peut s'accroître plus rapidement au Mexique qu'aux États-Unis, les prix des marchandises qui font l'objet d'échanges entre les deux pays permettant de maintenir une relation stable.
 40. Etant donné son importance stratégique et son rôle de symbole historique, la société PEMEX et l'ensemble des activités pétrolières feront l'objet d'une section à part.
 41. La notion de produit «de base» a été dernièrement redéfinie, ce qui limite la portée du monopole garanti de la PEMEX dans l'industrie pétrochimique.
 42. L'enseignement primaire est obligatoire; il se compose de six classes (entre 6 et 14 ans). Il existe un enseignement préscolaire, d'une durée de 1 à 2 ans, destiné aux enfants de 4 et 5 ans. L'enseignement de base est complété par un premier cycle secondaire de trois ans (pour les enfants de 13 à 16 ans).
 43. Le CONAFE (Conseil national pour le développement de l'éducation) a été créé en 1971, puis élargi en 1981, pour gérer des programmes d'enseignement primaire dans les zones rurales n'ayant pas d'école fédérale ou d'école d'Etat. Les cours sont assurés par des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire, qui sont nourris et logés par la communauté rurale, perçoivent une faible rémunération et bénéficient à l'issue de leur période d'enseignement d'une bourse d'études de trois ans dans le supérieur (financée par les autorités fédérales). A mesure qu'il se développe, le système classique d'enseignement vient se substituer progressivement aux écoles créées sous l'égide du CONAFE.
 44. En 1990/91, 15 pour cent des écoles primaires étaient «incomplètes» (elles ne proposaient pas les six classes) et 22 pour cent étaient à classe unique. Mais ces établissements sont plus ou moins nombreux selon la région. Entre 40 et 50 pour cent des écoles primaires étaient 'incomplètes» en zone rurale (unités administratives de moins de 2 500 habitants), contre 10 pour cent ou moins en zone urbaine.
 45. La population couverte par l'Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS) a été élargie pour englober, outre les salariés du secteur privé, ceux du secteur agricole, certains petits agriculteurs et exploitants de terres communales (associés en coopératives ou en caisses de crédit mutuel). L'Instituto de Seguridad Social al Servicio de los Trabajadores del Estado (ISSSTE) couvre les fonctionnaires de l'administration fédérale et du district fédéral, ainsi que ceux des États, les salariés des universités publiques et de nombreux organismes para-étatiques (la couverture a été étendue à ces catégories dans les années 70).

46. Le Sistema Nacional para el Desarrollo Integral de la Familia (DIF), qui s'adresse spécifiquement aux familles pauvres ayant des enfants en bas âge et d'autres personnes à charge, couvrait 1.1 million de familles en 1988.
47. Avec l'extension de la couverture sociale, le nombre de lits et de médecins par assuré a diminué. Par contre, la capacité de soins de santé gratuits par habitant (offerts aux non-assurés) a augmenté parce que la part de la population non assurée – potentiellement couverte par les services de santé fédéraux et des États – s'est réduite. (La population non assurée est calculée par différence, de sorte qu'elle comprend des personnes qui dépendent des services de santé privés et qui ne demandent pas de soins gratuits. Cela introduit un biais – quoique faible – dans les statistiques relatives à la ventilation des ressources et des personnels selon des différents systèmes.)
48. En 1989, il y avait à peu près 9 300 centres de santé et hôpitaux dans le pays, avec 57 500 lits d'hôpitaux publics; le secteur privé offrait environ 20 000 lits, de sorte que la proportion moyenne était d'un lit pour mille personnes, mais pour les pauvres non assurés dans les régions marginales elle n'était que de 0.3 lit pour mille personnes. Les régions marginales sont concentrées dans les États de Chiapas, Guerrero, Hidalgo, Oaxaca et dans les banlieues pauvres de Mexico. Environ un tiers des pauvres non assurés vivent dans ces États, qui ont été sélectionnés pour un projet de développement des soins de santé qui a démarré en 1990 et qui est financé en partie par un prêt de la Banque mondiale.
49. Les soins de santé sont financés essentiellement sur les ressources fédérales. Les services de santé offerts à la population non assurée, fournis par le Ministère de la santé et l'IMSS/Solidaridad dans les États les plus pauvres, étaient financés presque entièrement sur les ressources fédérales. Le Ministère de la santé récupère bien une partie des paiements, mais cela ne représente que 5 pour cent du total des dépenses publiques de santé.
50. Le coefficient de Gini mesure le degré d'inégalité dans la répartition du revenu des personnes physiques. Plus le coefficient est faible, plus la répartition est égale. La moyenne pour les pays de l'OCDE est une moyenne simple, calculée à l'aide de données se rapportant à la fin des années 60 ou au début des années 70 selon le pays; on trouvera de plus amples détails à ce sujet chez Sawyer (1976). Les coefficients de Gini pour le Mexique au cours des années 60 et 70 ont été calculés à partir de différentes enquêtes sur les revenus qui ne sont peut-être pas strictement comparables. Selon les estimations de la Banque mondiale pour la période 1970-85, le coefficient de Gini pour le Mexique est proche de celui de la Turquie (autour de 0.50).
51. Les estimations pour le Mexique ont été établies par Van Ginneken, cité par Maddison et associés (1992). Les estimations pour les pays de l'OCDE sont analysées dans l'ouvrage de Sawyer (1976).
52. Les revenus non salariaux (profits, rentes et intérêts) représentent une grande partie du revenu du décile supérieur des ménages, mais ils sont importants aussi pour les paysans pauvres qui constituent la majorité des plus démunis. Les revenus salariaux sont de plus en plus importants pour les ménages appartenant aux déciles II à IV.

L'évolution des revenus salariaux et non salariaux réels dans le secteur agricole et dans le reste de l'économie a été la suivante :

	Part dans le revenu total	Variation du revenu réel pourcentage		
		Variation cumulée 1983-88	Moyenne 1983-85	Moyenne 1986-89
Agriculture				
revenus salariaux	(20.4)	-30.4	-4.9	-6.9
revenus non salariaux	(79.6)	-7.6	6.8	-4.7
Reste de l'économie				
revenus salariaux	(31.8)	-40.2	-9.5	-4.3
revenus non salariaux	(68.2)	-5.7	-0.1	1.0

Source: INEGI Comptes nationaux déflatés à l'aide de l'IPC.

53. Au troisième trimestre de 1989, le salaire minimum équivalait à dollars par jour, soit 8 300 pesos, la moitié de sa valeur réelle de 1982. Un revenu double de ce salaire servait de critère pour définir l'admissibilité des ménages au bénéfice de rations gratuites de certains produits alimentaires de première nécessité (lait et tortillas) dans les zones urbaines au cours de la période 1988-91. La couverture ciblée pour les pauvres des régions rurales n'est pas fonction du revenu : les magasins de la CONASUPO sont ciblés par lieu d'habitation (voir plus loin); l'accès aux autres programmes est fonction d'« indicateurs socio-économiques ».
54. Les estimations de la part de la population vivant dans des conditions d'« extrême » pauvreté dépendent de la valeur du coût des besoins alimentaires. Une estimation de ce coût a été calculée par la COPLAMAR afin de pouvoir établir des programmes d'action. Cette estimation a été ajustée en baisse par S. Levy afin de tenir compte du coût « minimum véritable » des besoins alimentaires; on trouvera dans l'ouvrage de Levy (1991) des détails sur la méthodologie (notamment les questions d'autoconsommation et des différences de besoins alimentaires) et un examen de différentes tentatives de quantification de la fréquence de la pauvreté.
55. 24 autres millions d'habitants étaient considérés comme « moyennement » pauvres. Les ménages sont considérés comme « extrêmement » pauvres lorsque leur revenu n'est pas suffisant pour acheter plus de 60 pour cent d'un panier de produits de première nécessité, et comme « moyennement » pauvres s'ils peuvent acheter plus de 60 pour cent mais moins de 100 pour cent du panier.
56. L'indice est calculé par la COPLAMAR à partir d'une liste de 19 indicateurs socio-économiques, qui comprend notamment : la part de la population active qui gagne jusqu'à une fois le salaire minimum et la part qui travaille dans le secteur agricole; le degré d'analphabétisme; le nombre de maternités des jeunes femmes; la part de la population qui vit dans des communes à faible densité; le taux de migration nette; la proportion de logements qui ne comprennent qu'une ou deux pièces ou qui n'ont pas l'eau courante, l'électricité et le tout-à-l'égout.
57. Bien que l'enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages ne donne pas d'informations sur les caractéristiques ethniques, des données complémentaires montrent que certains des ménages les plus démunis appartiennent aux communautés autochtones, où les barrières linguistiques peuvent entraver l'accès au marché.

58. La centralisation des recettes est relativement forte au Mexique en comparaison des autres États à structure fédérale. La réforme de 1980, qui visait à harmoniser les systèmes fiscaux des différents États, a renforcé la centralisation. Elle était aussi censée faire en sorte que les États ayant une capacité minimale de rentrées fiscales soient en mesure de fournir un niveau acceptable de services publics de base, mais jusqu'à présent cet objectif n'a pas été atteint.
59. Le déficit de la CONASUPO a varié de 0.2 à 1.4 pour cent du PIB par an au cours de la période 1970-81 (Maddison et associés, 1992). Cinq millions de familles avaient accès aux magasins de la CONASUPO en 1988 (Levy, 1991). Des estimations plus récentes établies par le gouvernement indiquent qu'environ 18 millions de personnes ont accès à 21 000 magasins implantés dans les zones rurales et 9 autres millions ont accès à 5 000 magasins implantés dans les zones urbaines.
60. Cela permet des « fuites », du fait qu'une part des avantages va à certaines catégories à revenu plus élevé, tandis que certains des habitants extrêmement pauvres des régions rurales ne peuvent même pas acheter toute la nourriture dont ils ont besoin.
61. Ces programmes, appelés respectivement « tortibonos » et « liconsa », s'adressaient aux familles gagnant moins de deux fois le salaire minimum. Les prix ont été fixés à 10-20 pour cent des prix du marché. En 1988, le programme tortillas couvrait un peu plus d'un million de familles. Le programme lait couvrait près de deux millions de familles, la quantité de lait qui pouvait être achetée étant proportionnelle au nombre d'enfants dans le ménage. À partir de mars 1991, la vente subventionnée de tortillas a été remplacée par la distribution de rations gratuites.
62. La concentration de l'ozone due à l'effet de la lumière solaire sur les hydrocarbures, le dioxyde d'azote et le monoxyde de carbone s'est accrue au fil des ans, atteignant plus du triple des taux admis comme limites de sécurité par l'OMS au cours des six premiers mois de 1992.
63. On estime que la dernière forêt tropicale restante, dans le Chiapas, a été réduite de près de moitié entre 1970 et la seconde moitié des années 80 (revenant de 12 000 km² à moins de 7 000 km²).
64. Si l'on compte seulement les ressources fédérales, 0.7 pour cent du PIB a été affecté à la protection de l'environnement en 1991, à quoi s'ajoutent les dépenses des industries du secteur public et de divers Ministères. Dans le budget de 1992, les dépenses fédérales sont fixées à quelque 2 milliards de dollars, soit un peu plus de 1 pour cent du PIB.
65. Selon le SEDUE, environ 95 pour cent des industries inspectées ne respectaient pas les réglementations existantes en matière d'environnement, et les investissements industriels nécessaires pour assurer la mise en conformité avec ces réglementations étaient estimés à 7 milliards de dollars.
66. Les précédentes tentatives de majoration des prix de l'essence à Mexico par rapport au reste du pays avaient dû être abandonnées du fait que le secteur privé exploitait les possibilités d'arbitrage qu'offrait l'écart de prix.
67. Le produit de la facturation de l'eau a augmenté notablement en 1989, par suite de l'ajustement des tarifs, de l'amélioration du contrôle de la consommation (cubage) et de la mise en place d'un système plus généralisé de redevances pour les services. La plupart des produits

chimiques agricoles sont maintenant fournis par des entreprises privées, une forte proportion est importée et les prix sont plus élevés que sur les marchés mondiaux.

68. Depuis 1991, toutes les voitures neuves doivent être équipées de pots catalytiques. Le parc automobile existant (3 millions de véhicules) a une moyenne d'âge de 12 ans et son renouvellement prendra du temps. Des taxis «verts» utilisant de l'essence sans plomb circulent dans la région centrale. Un programme de rénovation des 3 500 autobus publics est en cours.
69. Grossman et Krueger (1991) notent que les coûts de réduction de la pollution pour l'industrie manufacturière des États-Unis ne représentent, en moyenne, que 1.4 pour cent de la valeur ajoutée. Même dans les branches d'activité où les coûts sont supérieurs à la moyenne, l'avantage procuré par la translocation des activités en vue de profiter d'une main-d'œuvre meilleur marché est beaucoup plus grand que l'écart de coût dû à la réglementation. Le facteur dominant dans les décisions de translocation est l'intensité de main-d'œuvre de la production.
70. En 1986, des acomptes provisionnels sur l'impôt sur le revenu ont été perçus mensuellement afin de réduire l'incidence de l'inflation sur la valeur des impôts mis en recouvrement.
71. Étant donné que la composante inflation des intérêts nominaux versés est destinée à compenser l'érosion de la valeur réelle de la dette, équivalant en cela à un remboursement anticipé, sa déduction du revenu imposable revient à déduire les paiements de principal de l'impôt.
72. En vertu de cette option, le contribuable peut soit déduire l'amortissement de son revenu imposable en appliquant le barème normal d'amortissement, soit déduire sa valeur actualisée dès la première année. Les entreprises manquant de liquidité et ayant un accès limité au marché des capitaux peuvent ainsi obtenir des autorités fiscales une avance égale à une portion du coût d'un investissement.
73. Un gonflement des exportations de ressources naturelles entraîne une appréciation du taux de change effectif réel, ce qui conduit à un déclin de la production manufacturière intérieure en raison de pertes de compétitivité-prix internationales. Ce phénomène, observé aux Pays-Bas après la découverte et l'exploitation d'importants gisements de gaz naturel, a été appelé le «mal hollandais».
74. Jusqu'à présent, les enquêtes et les mesures anti-dumping touchent moins de 1 pour cent des importations. Le Mexique applique toutefois ces mesures à plus de 3 pour cent des importations en provenance de Hong Kong.
75. Voir Casar Perez *et al.* (1990) et Banque mondiale (1990).
76. Une dernière restriction concerne les comptes en pesos détenus auprès de banques mexicaines par des établissements financiers étrangers. Cette restriction a été introduite avec succès en 1985 pour réduire la spéculation des banques étrangères sur le marché des changes et atténuer ainsi l'instabilité du taux de change.

Bibliographie

- ARRAU, Patricio et Sweder VAN WIJNBERGEN (1991), «Intertemporal Substitution, Risk Aversion, and Private Savings in Mexico», *The World Bank Working Papers*, No. WPS 682, Washington, (mai).
- ARRAU, Patricio et Daniel OKS (1992), «Private Saving in Mexico, 1980-1990», *The World Bank Working Papers*, No. WPS 861, Washington, (février).
- ASPE, Pedro (1992), «Macroeconomic Stabilisation and Structural Change. The Experience of Mexico (1982-1990)», *European Economic Review*, Vol. 36, No. 2/3.
- BACHRACH, C. et L. MIZRAHI (1992), «The Economic Impact of a Free Trade Agreement Between the United States and Mexico», communication au symposium intitulé «Economy-wide Modelling of the Economic Implications of a FTA with Mexico and a NAFTA with Canada and Mexico», Washington, (février).
- BANCO DE MEXICO (1991), «The Mexican Economy in 1991», *Banco de Mexico*, Mexico D.F.
- BANQUE MONDIALE (1986), *Trade Policy Loan*, President's Report No. P-4366-ME, Washington, (juillet).
- BANQUE MONDIALE (1989), *Mexico : Tax Reform for Efficient Growth*, Report No. 8097-ME, Vol. 1 - Main Report, (novembre).
- BANQUE MONDIALE (1990), *Mexico Industrial Policy and Regulation*, Report No. 8165-ME, Washington.
- BANQUE MONDIALE (1991), *Export Sector Loan, President's report*, Report No. P-5427-ME, Washington, (février).
- BANQUE MONDIALE (1991), *Agricultural Sector Adjustment Loan II*, President's Report No. P-5520-ME, Washington, (mai).
- BANQUE MONDIALE (1991), *Mexico in Transition : Towards a New Role for the Public Sector*, Report No. 8770-ME, Washington, (mai).
- BANQUE MONDIALE (1991), *Basic Education in Mexico : Trends, Issues and Policy Recommendations*, Report No. 8930-ME, (juin).
- BLEJER, Mario I. et Alain IZE (1989), «Adjustment Uncertainty, Confidence, and Growth : Latin America After the Debt Crisis», *IMF Working Paper*, No. WP/89/105, Washington, (décembre).
- BROWN, Drusilla *et al.* (1992), «A North American Free Trade Agreement : Analytical Issues and a Computational Assessment», *The World Economy*, Vol. (15)1.

- BRUNO, Michael *et al.* (1988), «Inflation Stabilisation, The Experience of Israel, Argentina, Brazil, Bolivia, and Mexico», *MIT Press*, Cambridge, Mass.
- BRUNO, Michael, Guido DI TELLA, Rüdiger DORNBUSCH, et Stanley FISCHER, (dir. pub.) (1991), «Lessons of Economic Stabilisation and its Aftermath», *MIT Press*, Cambridge, Mass.
- BUFFIE, Edward F. (1990), «Economic Policy and Foreign Debt in Mexico» in *Developing Country Debt and Economic Performance*, Vol. 2, Jeffrey D. Sachs (dir. pub.), University of Chicago Press, Chicago.
- CALVO, Guillermo A. et Carlos A. VÉGH (1991), «Exchange-rate-based Stabilisation Under Imperfect Credibility», *IMF Working paper*, No. WP/91/77, Washington, (août).
- CASAR PEREZ, José I. (1989), *Transformación en el patrón de especialización y comercio exterior del sector manufacturero mexicano, 1978-1987*, Instituto Latinoamericano de estudios transnacionales, Mexico D.F.
- CASAR PEREZ, José I. (1991), «La competitividad de la industria manufacturera mexicana. 1980-1990», *División conjunta CEPAL-ONUDI de industria y tecnología*, Mexico D.F.
- CASAR PEREZ, José I., Carlos MARQUEZ PADILLA, Susana MARVAN, Gonzalo RODRIGUEZ et Jaime ROS (1990), *La organización industrial en México*, Siglo Veintiuno Editores, Mexico D.F.
- CLAESSENS, Stijn et Sweder VAN WIJNBERGEN (1989), «Secondary Market Prices Under Alternative Debt Reduction Strategies : An Option Pricing Approach, With An Application to Mexico», *The World Bank*, Washington, (septembre).
- CLINE, William R. (1991), «Mexico : Economic Reform and Development Strategy», *Eximbank Review*, Institute for International Economics.
- CLINE, William R. et Sidney WEINTRAUB (dir. pub.) (1981), *Economic Stabilization in Developing Countries*, The Brookings Institution, Washington.
- CORDOBA, José (1991), «Diez lecciones de la reforma económica en México», *Nexos*, (février).
- DE LA CALLE, Luis F. (1991), «Diversification of Macroeconomic Risk and International Integration of Capital Markets : The Case of Mexico», *The World Bank Economic Review*, Vol. 5, No. 3, pp. 415-436.
- EL-ERIAN, Mohamed A. (1991), «Mexico's External Debt and the Return to Voluntary Capital Market Financing», *IMF Working Paper*, No. WP/91/83, Washington.
- ERZAN, R. et A. YEATS (1992), «Free Trade Agreements with the United States : What's in it for Latin America?», *The World Bank*, Working Paper No. WPS 827, Washington.
- Euromoney* (1992), «Mexico. No Turning Back», Supplement, (janvier).
- FELIX, David et Juana SANCHEZ (1987), «Capital Flight Aspect of the Latin American Debt Crisis», *Working Paper*, No. 106, Department of Economics, Washington University, St. Louis.
- FMI, *Mexico - Recent economic developments, Annual issues 1980-1991*, Washington.
- GIL-DIAZ, Francisco (1984), «Mexico's Path from Stability to Inflation» in *World Economic Growth, Case Studies of Developed and Developing Nations*, Arnold C. Harberger (dir. pub.), Institute for Contemporary Studies, San Francisco.

- GIL-DIAZ, Francisco et Raul RAMOS (1988), «Lessons from Mexico» in *Lessons of Economic Stabilisation and its Aftermath*, Michael Bruno, et al. (dir. pub.), MIT Press, Cambridge, Mass.
- GOVERNMENT of MEXICO (1991), *The Mexican Trade Policy*, Mexico.
- GREGORY, Peter (1986), *The Myth of Market Failure. Employment and the Labor Market in Mexico*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore.
- GROSSMAN G. et A. KRUEGER (1991), «Environmental Impacts of a North American Free Trade Agreement», *NBER Working Paper* No. 3914.
- GURRIA, José Angel (1992), «Out From the Overhang», *Finance International*, (mars-avril).
- HELKIE, William L. et David H. HOWARD (1991), «External Adjustment in Selected Developing Countries in the 1990s», *Board of Governors of the Federal Reserve System, International Finance Discussion Papers*, No. 417, (novembre).
- HORTON, Susan, Ravi KANBUR et Dipak MAZUMDAR (1991), «Labor Markets in an Era of Adjustment : An Overview», *World Bank*, Washington.
- HUFBAUER, Gary Clyde et Jeffrey J. SCHOTT (1992), «North American Free Trade, Issues and Recommendations», *Institute for International Economics*, Washington D.C.
- HURTADO, Carlos (1991), «The Mexican Economy : Recent Evolution and Present Situation. A Macroeconomic Analysis», *SPP*, Mexico D.F.
- IZE, Alain (1990), «Trade Liberalisation, Stabilisation, and Growth : Some Notes on the Mexican Experience», *IMF Working Paper*, No. WP/90/15, Washington, (mars).
- KAUFMAN, Robert R., Carlos BAZDRESCH et Blanca HEREDIA (1992), «The Politics of the Economic Solidarity Pact in Mexico : December 1987 to December 1988», (à paraître).
- KESSEL, Georgina et Ricardo SAMANIEGO (1992), «Apertura comercial, productividad y desarrollo tecnológico : El caso de México», *Instituto tecnológico autónomo de México*, Mexico D.F.
- KHOR, Hoe E. et Liliana ROJAS-SUAREZ (1991), «Interest Rates in Mexico : The Role of Exchange Rate Expectations and International Creditworthiness», *IMF Working Paper*, No. WP/91/12, Washington, (janvier).
- KIGUEL, Miguel A. et Nissan LIVIATAN (1991), «Lessons From the Heterodox Stabilization Programs», *The World Bank Working Papers*, No. WPS 671, Washington, (mai).
- LEVY, Santiago (1991), «Poverty Alleviation in Mexico», *The World Bank Working Papers*, No. WPS 679, Washington, (mai).
- LEVY, Santiago et Sweder VAN WIJNBERGEN (1992), «Mexican Agriculture in the Free Trade Agreement : Transition Problems in Economic Reform», *Centre de développement de l'OCDE, Technical papers*, No. 63, OCDE/GD(92)77, Paris.
- LEVY, Santiago et Sweder VAN WIJNBERGEN (1992), «Transition Problems in Economic Reform : Agriculture in the Mexico-U.S. Free Trade Agreement», communication au symposium intitulé «Economy-wide Modelling of the Economic Implications of FTA with Mexico and a NAFTA with Canada and Mexico», Washington.
- LUSTIG, Nora (1992), «Mexico : The Remaking of an Economy», *The Brookings Institution*, Washington D.C.

- MADDISON, Angus (1985), «Two Crises : Latin America and Asia 1929-38 and 1973-83», *Centre de développement de l'OCDE, Studies*, Paris.
- MADDISON, Angus and Associates (1992), «The Political Economy of Poverty, Equity and Growth : Brazil and Mexico», *Oxford University Press*, Oxford.
- McCLERY, Robert (1992), «Intertemporal, Linked, Macroeconomic CGE Model of the United States and Mexico Focussing on Demographic Change and Factor Flows», communication au symposium intitulé «Economy-wide Modelling of the Economic Implications of a FTA with Mexico and a NAFTA with Canada and Mexico», Washington, (février).
- OKS, Daniel F. (1992), «Stabilisation and Growth Recovery in Mexico : Lessons and Dilemmas», *World Bank Working Paper*, No. 833, (janvier).
- ORTIZ, Guillermo (1990), «Mexico Beyond the Debt Crises. Towards Sustainable Growth with Price Stability», Conférence sur «Lessons on Economic Stabilisation and its Aftermath», Jérusalem.
- REISEN, Helmut (1988), «Export Orientation, Public Debt and Fiscal Rigidities : The Different Performance in Brazil, Korea and Mexico», *Centre de développement de l'OCDE*, Paris.
- REISEN, Helmut (1991), «The Brady Plan and Adjustment Incentives», *Intereconomics*, Vol. 26, Hamburg, (mars/avril).
- REYES HEROLEZ, Jesús (1990), «Estabilización y crecimiento en México : Gestión de la deuda pública interna», *El trimestre económico*, Mexico, Vol. LVII(2), No. 226 (avril-juin).
- RIDING, Alan (1986) «Distant Neighbors, A Portrait of the Mexicans», Vintage, Random House.
- ROBINSON, Sherman *et al.* (1992), «Agricultural Policies and Migration in the U.S.-Mexico Free Trade Area : A Computable General Equilibrium Analysis», communication au symposium intitulé «Economy-wide Modelling of the Economic Implications of FTA with Mexico and a NAFTA with Canada and Mexico», Washington.
- ROJAS-SUAREZ, Liliana (1992), «From the Debt Crisis Toward Economic Stability : An Analysis of the Consistency of Macroeconomic Policies in Mexico», *IMF Working Paper*, No. WP/92/17, Washington, (mars).
- ROLAND-HOLST, D. *et al.* (1992), «North American Trade Liberalisation and the Role of Non-tariff Barriers», communication au symposium intitulé «Economy-Wide Modelling of the Economic Implications of a FTA with Mexico and a NAFTA with Canada and Mexico», Washington, (février).
- SAWYER, M. (1976), «La répartition des revenus dans les pays de l'OCDE», *Etudes spéciales de l'OCDE*.
- SHAH, Anwar (1988), «Public Infrastructure and Private Sector Profitability and Productivity in Mexico», *The World Bank Working Papers*, No. WPS 100, Washington, (septembre).
- SOBARGO, H. (1992), «A General Equilibrium Analysis of Gains From Trade for the Mexican Economy of a North American Free Trade Agreement», communication au symposium intitulé «Economy-wide Modelling of the Economic Implications of a FTA with Mexico and a NAFTA with Canada and Mexico», Washington, (février).
- SOLIDARIDAD (1992), *La Solidaridad en el Desarrollo Nacional*.
- UNITED NATIONS (1990), *Yearbook of International Trade Statistics*, New York.

- VAN WIJNBERGEN, Sweder (1989), «Growth, External Debt, and the Real Exchange Rate in Mexico», *The World Bank Working Papers*, No. WPS 257, Washington.
- VAN WIJNBERGEN, Sweder (1991), «Debt Relief and Economic Growth in Mexico», *The World Bank Economic Review*, Vol. 5, No. 3, pp. 437-455.
- VILLEGAS H., Eduardo et Rosa Maria ORTEGA O. (1991), *El nuevo sistema financiero mexicano*, Editorial Pac, Mexico D.F.
- WARNER, Andrew M. (1991), «Did the Debt Crisis or the Oil Price Decline Cause Mexico's Investment Collapse?», *Board of Governors of the Federal Reserve System, International Finance Discussion Papers*, No. 416, (novembre).
- WONNACOTT, Ronald (1991), «The Economics of Overlapping Free Trade Areas and the Mexican Challenge», *Canadian-American Committee*, Toronto et Washington.

PAGE BLANCHE

Annexe I

Tableaux et graphiques complémentaires

Tableau A1. Répartition des élèves, par niveau, 1990

Niveau préscolaire	10.9
Niveau primaire	57.4
Niveau secondaire, premier cycle	16.7
Enseignement de base	85.0
Niveau secondaire, second cycle ¹	10.5
Niveau universitaire et supérieur, second cycle	4.5
Enseignement supérieur	15.0
Total	100.0

Notes : Compte tenu de la pyramide des âges d'une population en rapide croissance, il y aura un « biais naturel » en faveur d'une concentration dans les niveaux inférieurs de l'éducation.

1. Elèves des lycées et établissements techniques préparant au baccalauréat et au métier d'enseignant (écoles normales); ce niveau comprend aussi les élèves préparant un certificat technique, qui commencent à travailler avant d'avoir terminé leur scolarité dans le cycle secondaire (Capacitación para trabajo).

Source : Ministère de l'enseignement public, *Prontuario estadístico, cultural y presupuestario*, 1991.

Tableau A2. Enseignement de base : répartition des élèves par autorité

Pourcentage

	1970	1982	1990	Pour mémoire : ratio élèves/enseignants 1990
Niveau préscolaire				
Administration fédérale	62	74	72	26
Etat	30	19	19	30
Secteur privé	7	8	9	23
Niveau primaire				
Administration fédérale ²	66	72	71	30
Etat	27	23	23	32
Secteur privé	8	5	6	33
Niveau secondaire (premier cycle)				
Administration fédérale ²	55	68	69	20
Etat	17	16	22	16
Secteur privé	28	16	8	12

1. Y compris l'enseignement bilingue/biculturel (4 pour cent du total dans l'enseignement primaire) et les écoles des communautés rurales de la CONAFE (0.6 pour cent).

2. Y compris les classes techniques (26 pour cent du total dans le premier cycle du secondaire) et l'enseignement secondaire par correspondance (11 pour cent).

Source : Ministère de l'enseignement public, *Prontuario estadístico, cultural y presupuestario*, 1991 et Tercer Informe del Gobierno, 1991.

Table A3. Enseignement secondaire et supérieur : répartition des étudiants par autorité, 1990

	Milliers d'étudiants		Pourcentage	
A. Enseignement secondaire, second cycle				
Lycées professionnels	379		100	
Administration fédérale			53	
dont :				
CONALEP ¹			37	
Etats et établissements autonomes			16	
Secteur privé			31	
Préparation du baccalauréat	1 721		100	
Administration fédérale			32	
dont :				
Etablissements techniques ²			23	
Etats et établissements autonomes			46	
Secteur privé			23	
Préparation au métier d'enseignant	109		100	
Administration fédérale			28	
Etats et établissements autonomes			43	
Secteur privé			29	
<hr/>				
	Université		Enseignement supérieur, second cycle	
	Milliers d'étudiants	Pourcentage	Milliers d'étudiants	Pourcentage
B. Université et enseignement supérieur du second cycle				
Université et enseignement supérieur du second cycle	1 097	100	46	100
Administration fédérale		16		11
dont :				
IPN ³		5		5
Etats		13		14
Etablissements autonomes		52		55
dont :				
UNAM ⁴		8		22
Secteur privé		18		19

1. Collège national d'enseignement technique professionnel.

2. Une grande majorité des élèves suit des programmes de technologie industrielle. Les autres disciplines sont l'agriculture, la pêche commerciale et la sylviculture.

3. Institut polytechnique national.

4. Université autonome du Mexique.

Source: Ministère de l'enseignement public, *Prontuario estadístico, cultural y presupuestario*, 1991.

Tableau A4. **Disparités régionales dans les indicateurs de l'éducation**

	1980/81	1987/88	1990/91
Nombre moyen d'année de scolarisation de la population âgée de 15 ans et plus			
Moyenne nationale	5.4	6.2	6.4
Etats riches			
District fédéral	7.7	8.5	8.7
Nuevo León	6.9	7.6	7.8
Etats pauvres			
Chiapas	3.2	3.7	3.9
Oaxaca	3.5	4.2	4.5
Taux d'efficience dans l'enseignement primaire⁶			
Moyenne nationale	50	55	56
Etats riches			
District fédéral	69	85	82
Nuevo León	69	72	73
Etats pauvres			
Chiapas	25	28	29
Oaxaca	35	41	42
Pourcentage d'écoles «incomplètes»²			
Moyenne nationale	43	20	15
Etats riches			
District fédéral	6	3	2
Nuevo León	19	13	9
Etats pauvres			
Chiapas	70	43	37
Oaxaca	49	26	18

1. Taux d'efficience : rapport du nombre d'élèves terminant leur scolarité primaire (c'est-à-dire les six classes existantes) au cours d'une année donnée n au nombre d'élèves entrant en classe un au cours de l'année $n-6$.

2. Ecoles qui n'offrent pas les six classes, en pourcentage du nombre total d'écoles.

Source : Ministère de l'enseignement public.

Tableau A5. **Dépense fédérale par élève, 1989**

Moyenne générale = 100

Niveau préscolaire	
Enseignement général	19
Communautés autochtones	8
CONAFE	24
Niveau primaire	
Enseignement général	13
Enseignement bilingue-biculturel	21
CONAFE	30
Niveau secondaire, premier cycle	
Enseignement général	24
Enseignement technique	35
Baccalauréat	
Enseignement général	63
Enseignement technique	100
Préparation au métier d'enseignant (dans le primaire)	215
Université	
Enseignement général	87
Enseignement technique	146
Enseignement supérieur, second cycle	614

Source : Ministère de l'enseignement public, *Prontuario estadístico, cultural y presupuestario, 1991*.

Tableau A6. **Investissement public par habitant selon les Etats⁸**

Moyennes 1985-88, en dollars E.U. de 1988 par habitant

	Les quatre Etats les plus pauvres	Moyenne nationale
Agriculture	6.0	8.9
Pêche	0.2	0.2
Education	4.9	6.0
Santé	3.1	6.3
Infrastructure	15.5	41.6
Routes	7.1	6.8
Approvisionnement en eau	0.9	4.5
Communications	2.7	8.7
Autres	47.6	54.8
Total	77.3	117.7

1. Dépenses régionalisées uniquement : il n'est pas tenu compte des investissements financés par les Etats.

Source : Banque mondiale (1989).

Tableau A7. Programme national de solidarité : PRONASOL 1991

Total en pourcentage du PIB	0.6
Structure des dépenses en pourcentage du total	
Protection sociale	51.9
Amélioration des services de santé et des hôpitaux	3.9
Amélioration des écoles	10.2
Niños en Solidaridad	2.8
Centres sportifs	3.8
Solidarité de voisinage	9.6
Eau potable	7.3
Egouts	3.2
Installation de l'électricité (zones rurales et urbaines)	5.2
Amélioration du logement	2.7
Aide aux services sociaux	2.5
Approvisionnement et distribution de denrées alimentaires	0.7
Projets productifs	18.8
<i>dont :</i>	
Production	11.8
Communautés autochtones	7.0
Développement régional	17.3
<i>dont :</i>	
Routes rurales et principales	14.4
Municipalités	2.9
Autres	12.0
Total	100.0

Source : Solidarité, 1991.

Tableau A8. **Système d'imposition sur le revenu 1992**

Impôt sur le revenu des sociétés	
Taux	35 pour cent
Déduction pour amortissement	Oui
Indexation	Intégrale
Déductibilité des intérêts et des pertes de change	Réelle
Plus-values en capital	Oui
Taux	35 pour cent
Indexation	Oui
Indexation des stocks	Intégrale
Déductibilité des pertes	Oui
Report sur les exercices antérieurs	Non
Report sur les exercices postérieurs	10 ans
Indexation	Oui
Déductibilité des dividendes	Non
Impôt sur le revenu des personnes physiques	
Taux applicable aux gains de dividendes ⁹	0 pour cent
Plus-values en capital	Oui
Autres revenus	35 pour cent
Taxe sur les actifs	2 pour cent

1. Le taux zéro s'applique dans le cas de gains de dividendes après impôt; dans le cas de gains avant impôt, le taux appliqué est le taux uniforme de l'impôt sur les sociétés (35 pour cent).

Source : Ministère des finances.

Tableau A9. **Part des entités du secteur public dans la production**¹⁰

En pourcentage du PIB total

	1980	1985	1990
Ensemble du secteur public	18.5	22.5	22.5
Administrations publiques	7.9	7.0	9.2
<i>dont :</i>			
Administration centrale	5.1	4.4	5.5
Collectivités locales	1.4	1.4	1.8
Sécurité sociale	1.4	1.1	1.9
Entreprises publiques	10.6	15.6	13.3
<i>sous :</i>			
Contrôle direct	8.1	12.3	10.0
Contrôle indirect	2.6	3.3	3.3

1. Dans l'optique des comptes nationaux.

Source : Tercer Informe del Gobierno, 1991.

Tableau A10. **Dépenses de l'administration fédérale**

En pourcentage du PIB

	1982	1991	Dépenses de 1991 en pourcentage des dépenses de 1982
Dépenses totales hors intérêts	18.5	12.3	66
Dépenses courantes hors intérêts	13.6	10.1	74
Salaires	4.1	3.1	76
Biens et services	0.6	0.8	133
Transferts	5.1	2.4	47
Partage des recettes fiscales	2.2	3.1	141
Autres	1.6	0.7	44
Dépenses en capital	4.9	2.2	45
Investissement	1.5	1.0	67
Transferts	2.5	1.1	44
Autres	0.8	0.1	13

Source : Ministère des finances.

Tableau A11. **Recettes fiscales de l'administration fédérale**

En pourcentage du PIB

	1979	1982	1986	1991
Impôt sur le revenu	5.7	4.7	4.2	5.1
Sociétés	(2.6)	(1.7)	(1.7)	n.a.
Personnes physiques	(2.5)	(2.5)	(2.0)	n.a.
Non-résidents	(0.6)	(0.5)	(0.5)	n.a.
TVA	2.4	2.2	3.2	3.9
Accises	1.5	1.8	2.8	1.5
Gaz et charbon	(0.5)	(1.2)	(1.9)	(0.8)
Autres	(1.0)	(0.6)	(0.9)	(0.7)
Taxes sur le commerce	0.9	0.8	0.8	1.1
Autres taxes	0.9	0.3	0.3	0.4
Total (à l'exclusion de l'impôt sur le revenu de la Pemex)	11.4	9.9	11.3	12.0
Pemex (impôt sur le revenu) ¹⁾	1.5	4.7	3.8	3.6
Total des recettes fiscales	12.9	14.6	15.0	15.6
<i>Pour mémoire :</i>				
Impôt sur le revenu de la Pemex plus accise sur l'essence ²⁾	2.0	5.9	5.7	4.4

1. L'impôt sur le revenu dû par la Pemex est négocié sur une base annuelle.

2. Le partage entre l'impôt sur le revenu de la Pemex et les accises sur l'essence était essentiellement arbitraire du fait qu'il n'existait pas de prix à la production clairement définis.

Source : Ministère des finances.

Tableau A12. **Production sectorielle par type de propriété dans le secteur manufacturier**

Pourcentage de la production totale en 1980

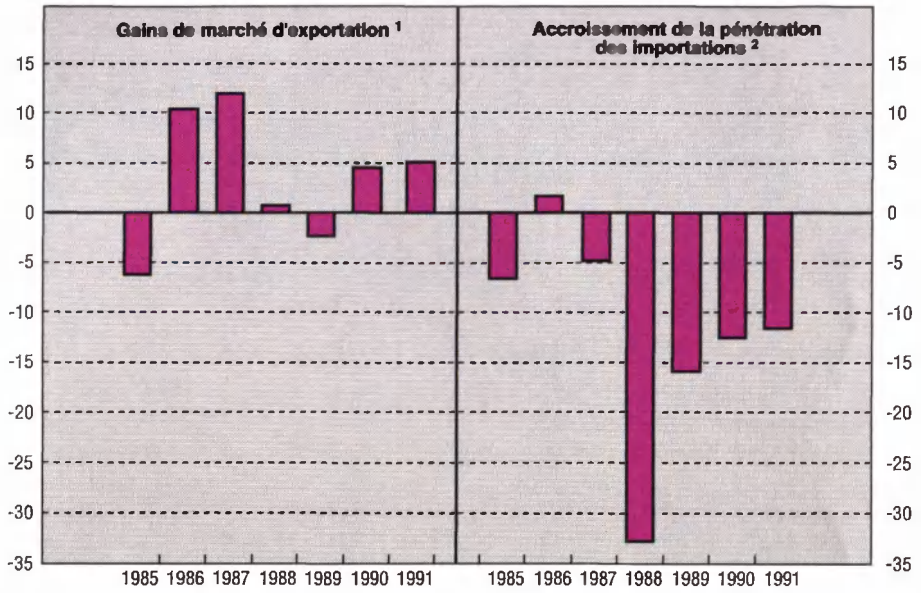
	Sociétés transnationales Participation étrangère :		Entreprises publiques	Entreprises privées		
	>50 pour cent	<50 pour cent		Grandes	Moyennes	Petites
1. Produits alimentaires	10.2	0.8	6.9	11.9	6.7	63.4
2. Boissons	17.9	11.9	0.3	44.4	5.5	20.0
3. Tabac	77.6	0.4	19.4	0.0	0.4	2.2
4. Textiles	5.0	3.8	5.1	31.0	14.2	40.9
5. Vêtements et chaussures	7.3	0.6	0.6	20.7	11.7	59.1
6. Bois et liège	0.5	5.2	1.3	10.1	4.8	78.1
7. Meubles et articles en bois	6.1	5.0	0.0	10.0	24.8	54.0
8. Papier et cellulose	17.4	5.7	8.8	47.0	10.1	11.0
9. Imprimerie et édition	8.0	1.7	1.9	22.2	15.4	50.8
10. Cuir et peaux	4.8	6.9	0.0	8.6	12.3	67.4
11. Produits en caoutchouc	59.7	6.9	0.0	12.6	6.3	14.6
12. Produits chimiques	15.5	19.7	9.1	18.9	13.5	23.3
13. Produits pharmaceutiques et cosmétiques	71.1	1.5	0.0	13.6	5.3	8.5
14. Produits minéraux non métalliques	2.5	9.7	5.3	42.7	4.2	35.6
15. Métaux de base	5.0	9.2	29.5	34.8	4.2	17.4
16. Produits métalliques	11.9	7.7	1.0	35.8	15.2	28.4
17. Machines (non électriques)	23.5	25.1	2.9	17.0	9.2	22.3
18. Machines électriques	48.1	9.7	0.0	22.7	10.3	9.2
19. Matériel de transport	53.3	15.6	11.2	11.2	2.8	5.9
20. Divers ¹³	0.2	39.8	0.0	15.7	9.6	34.7
Total ²	19.6	7.7	7.2	22.1	8.2	35.3

1. Montres, bijoux et articles en matière plastique.

2. A l'exclusion des dérivés du pétrole.

Source : Casar Perez et al. (1990).

Graphique A.1. ACCROISSEMENT DE LA SPÉCIALISATION INTERNATIONALE



1. Différence entre la croissance des exportations mexcaines hors pétrole et la croissance des importations hors pétrole des six principaux partenaires commerciaux du Mexique.
2. Différence entre la croissance de la demande intérieure totale et la croissance des importations mexcaines de biens et de services.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Annexe II

Statistiques du marché du travail mexicain¹

Le taux de chômage officiel

Le taux de chômage officiel (taux de chômage déclaré) est calculé sur la base de l'Enquête nationale sur l'emploi urbain menée dans 12 zones métropolitaines depuis 1983 – auxquelles 4 zones frontalières ont été ajoutées en 1985. En 1992, seize autres villes ont été ajoutées, de sorte que l'enquête couvre maintenant trente-deux zones urbaines, soit environ 75 pour cent de la population urbaine totale. Les chiffres du chômage représentent les personnes âgées de douze ans et plus, qui ne travaillaient pas au cours de la semaine de référence, et qui avaient cherché en vain du travail dans les deux mois précédant l'enquête. Le taux est calculé en proportion de la population active âgée de douze ans et plus (Población Economicamente Activa).

Au cours de la période 1980-1991, le taux de chômage global a oscillé entre 2.7 et 6.1 pour cent. Ce niveau relativement faible s'explique principalement par le fait qu'il n'y a pas d'assurance-chômage. La plupart des personnes doivent trouver une quelconque activité rémunérée lorsqu'elles sont au chômage dans le secteur formel. Par conséquent, les caractéristiques socio-économiques des chômeurs sont très différentes de celles que l'on observe dans de nombreux pays de l'OCDE. C'est dans les couches les plus pauvres de la population, celles qui n'ont guère ou pas d'instruction, que les taux de chômage sont les plus bas : cette catégorie représentait 11 pour cent du chômage total en 1991 ; les personnes ayant un niveau d'instruction secondaire et supérieur représentaient 44 et 30 pour cent du chômage total respectivement. Appartenant aux catégories plus aisées, elles peuvent se permettre d'attendre plus longtemps afin de trouver un emploi satisfaisant. Pour la même raison, c'est dans la tranche d'âge 35-64 ans que le chômage est le plus faible et dans la tranche 15-19 ans qu'il est le plus élevé.

Le taux de chômage visible indique donc essentiellement la proportion de personnes, dans la population active, qui peut se permettre de rester sans revenu pendant qu'elle cherche un emploi qui lui convient. Il n'est, en conséquence, pas très sensible aux cycles économiques.

Le chômage au sens plus large

Dans sa définition plus large, le chômage comprend, outre les chômeurs déclarés, les personnes qui ne font pas partie de la population active, qui ont cessé de rechercher un emploi et qui exercent des activités domestiques ou suivent des études, mais qui sont disponibles pour travailler. Le taux de chômage, selon cette définition élargie, a été d'environ 1½ à 2 points supérieur au taux de chômage officiel tout au long des années 80, mais son évolution fut identique, tombant à 4.1 pour cent à la fin de 1991.

L'emploi informel

Le secteur informel de l'économie mexicaine est constitué de petites activités souvent temporaires, qui sont pour la plupart le fait de travailleurs indépendants, parfois aidés de parents qui ne sont pas rémunérés, et dans certains cas d'un petit nombre de salariés. Ces activités se déroulent au domicile du travailleur, à celui du client ou dans la rue, sans comptabilité et sans aucun lien avec les institutions publiques ou privées. Elles sont concentrées dans des secteurs tels que la restauration, le commerce, les services aux particuliers et, dans une moindre mesure, la construction. Toutefois ce concept ne recouvre pas, les activités illégales, et il ne correspond pas, non plus, à l'économie souterraine.

Selon l'enquête nationale sur l'emploi urbain, le secteur informel représente environ 25 pour cent de l'emploi total, contribuant pour 10 pour cent environ au PIB. Pour les personnes de 45 ans et plus, les activités informelles représentent à peu près la moitié de l'emploi total. La proportion de travailleurs sans instruction ou n'ayant suivi que l'enseignement primaire est plus forte dans l'économie informelle que dans le secteur formel.

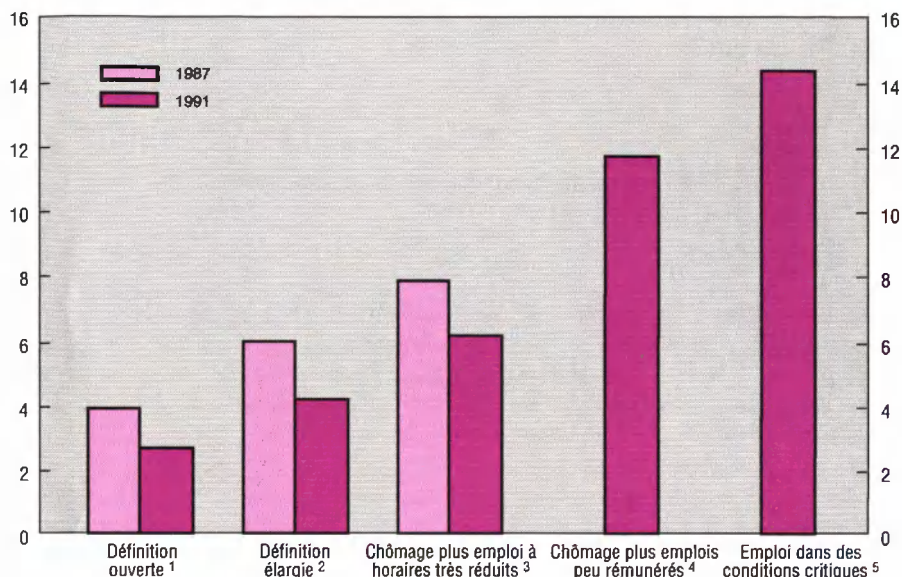
Au fil des ans, le travail informel a suivi une évolution presque opposée à l'évolution conjoncturelle : lorsque l'activité économique s'est contractée dans les années 80 et que les taux d'activité ont augmenté, la part du secteur informel dans l'emploi total s'est accrue. Afin de soutenir le revenu des ménages, certains membres des familles ont dû se lancer dans des activités informelles. Inversement, avec le redressement économique, il y a eu davantage d'emplois créés dans le secteur formel, et la tendance à la hausse de l'emploi informel a été interrompue et en partie inversée. D'une manière plus générale, l'évolution du secteur informel dépend de la capacité de l'économie à créer des emplois mieux rémunérés face à la croissance de l'offre de main-d'œuvre.

Le chômage ajusté

En tenant compte des diverses catégories de sous-emploi, en particulier celui du secteur informel, l'Institut national de statistiques, de géographie et d'informatique (INEGI) calcule des indicateurs supplémentaires du chômage. Certains de ces indicateurs sont comparés dans le graphique A2 :

- un taux de chômage tenant compte de l'emploi à horaire réduit (moins de 15 heures);

Graphique A.2. **INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL**
Taux en pourcentage



1. Taux de chômage officiel.
2. Chômage déclaré *plus* personnes qui ne font pas partie de la population active; qui ont cessé de chercher du travail, mais qui sont disponibles pour un emploi, en pourcentage de la population active.
3. Chômage déclaré *plus* salariés qui travaillent moins de 15 heures dans la semaine de référence, en pourcentage de la population active.
4. Chômage déclaré *plus* travailleurs payés au-dessous du salaire minimum, en pourcentage de la population active.
5. Part (dans l'emploi total) des travailleurs en chômage partiel involontaire (moins de 35 heures de travail par semaine) *plus* travailleurs qui font plus de 35 heures mais qui sont payés au-dessous du salaire minimum, *plus* salariés qui travaillent plus de 48 heures par semaine et dont la rémunération est comprise entre le salaire minimum et le double de celui-ci.

Source : INEGI, Enquête nationale sur l'emploi urbain.

- un taux de chômage tenant compte des titulaires d'un revenu inférieur au salaire minimum;
- un taux d'«emploi dans des conditions critiques» (personnes dans l'obligation d'accepter un travail à horaire réduit et un revenu inférieur au salaire minimum).

Ces indicateurs ont baissé ces dernières années mais ils montrent quand même que le «taux effectif de chômage» est actuellement bien supérieur au «taux de chômage visible» et qu'il dépasse de 10 pour cent.

Annexe III

Accords commerciaux internationaux

Après un effort important de libéralisation commerciale unilatérale, le Mexique s'est fixé pour objectif, en matière de politique commerciale, de renforcer son intégration économique à l'échelon régional – aussi bien au nord qu'au sud. La présente annexe examine les négociations commerciales internationales et les accords dont fait actuellement partie le Mexique. Elle se divise en trois sections :

- le projet d'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)* ;
- les arrangements régionaux en Amérique latine ;
- les accords conclus avec d'autres partenaires commerciaux, et plus particulièrement avec la CEE.

Accord de libre-échange nord-américain

Le Mexique prend une part active à l'instauration du libre-échange en Amérique du nord en s'associant à une série d'initiatives commerciales bilatérales avec les États-Unis et, dans une moindre mesure, avec le Canada (encadré 1). A partir du milieu des années 80, ces initiatives avaient préparé le terrain pour une libéralisation des échanges entre les trois pays. C'est ainsi qu'en 1987, un Accord-cadre bilatéral sur les principes et les procédures, signé avec les États-Unis, a aidé le Mexique à établir un mécanisme de consultations avec son principal partenaire commercial afin de mieux organiser leurs relations commerciales. Ces arrangements ont permis aux deux pays de mieux comprendre leurs intérêts et leurs préoccupations réciproques dans des domaines sensibles tels que les textiles et l'habillement, l'agriculture, l'acier, l'investissement, la propriété intellectuelle et les échanges de services. Qui plus est, les initiatives lancées au cours de cette période ne se sont pas limitées à des consultations. Des accords ont aussi été conclus en vue d'ouvrir davantage le marché des États-Unis aux exportations mexicaines d'acier, de textiles et de boissons alcoolisées.

* Cette annexe a été préparée avant la conclusion des négociations de l'ALENA.

Encadré 1. Chronologie des récentes initiatives commerciales associant le Mexique, le Canada et les États-Unis

Date	Initiative
Juin 1985	Accord bilatéral entre les États-Unis et le Mexique sur les subventions et les droits compensatoires.
Novembre 1987	Accord-cadre entre les États-Unis et le Mexique fixant des principes et des procédures de consultations en matière d'échanges commerciaux et d'investissement.
Décembre 1987	Accords sectoriels entre les États-Unis et le Mexique sur l'acier et les textiles.
Janvier 1989	Accord libre-échange entre les États-Unis et le Canada.
Octobre 1989	Décision des États-Unis et du Mexique d'entreprendre des négociations visant à faciliter le commerce et l'investissement.
Novembre 1989	Accord entre le Canada et le Mexique fixant un cadre de consultations sur le commerce et l'investissement.
Mars 1990	Accord-cadre entre le Canada et le Mexique sur les relations commerciales et économiques bilatérales.
Septembre 1990	Le Président Bush notifie au Congrès l'intention de l'Administration des États-Unis de chercher à conclure un accord de libre-échange avec le Mexique.
Février 1991	Les États-Unis, le Canada et le Mexique proposent officiellement la création d'un Accord nord-américain de libre-échange.
Mai 1991	Le Congrès des États-Unis approuve une extension pour deux ans du pouvoir de négociation rapide de l'Administration, afin de permettre l'ouverture des négociations commerciales nord-américaines.
Juin 1991	Ouverture des négociations sur l'Accord nord-américain de libre-échange.

Cependant, l'objectif le plus ambitieux de la politique commerciale est l'effort que les trois pays déploient actuellement pour créer une zone de libre-échange en Amérique du nord. Au cours de l'été de 1990, le Mexique a lancé l'idée d'un accord de libre-échange États-Unis-Mexique et, en septembre de la même année, le Président Bush a fait part au Congrès de son intention de négocier dans ce sens avec le Mexique. Après quelques débats, le Canada a également répondu favorablement à la proposition mexicaine, et en juin 1991 les trois partenaires ont commencé à négocier un accord qui pourrait aboutir au libre-échange sur l'ensemble du continent nord-américain². Une zone nord-américaine de libre-échange constituerait le plus vaste marché du monde, avec une production brute évaluée à plus de 6 000 milliards de dollars E.U. et une population de 356 millions d'habitants, similaire à la Communauté européenne.

Pourquoi le Mexique veut-il établir une zone de libre-échange en Amérique du nord?

Depuis plusieurs années, et surtout depuis qu'il a entrepris de sérieuses réformes économiques, le Mexique a été contraint, de plus en plus, de renforcer son intégration économique avec ses voisins du nord du continent. Les États-Unis sont le principal

marché du Mexique, absorbant plus des deux tiers de ses exportations. Pour les États-Unis, le Mexique est le troisième partenaire commercial après le Canada et le Japon. Les échanges bilatéraux entre le Canada et le Mexique sont actuellement peu développés ; les statistiques font toutefois apparaître ces flux commerciaux moindres qu'ils ne sont en réalité, compte tenu des échanges qui s'effectuent par l'intermédiaire des États-Unis, qui servent de plaque tournante pour les deux pays. La structure des échanges du Mexique avec le Canada, les États-Unis et le reste du monde apparaît dans le tableau A13. En ce qui concerne l'investissement étranger, les États-Unis sont la source d'environ deux tiers des investissements directs étrangers au Mexique. Du point de vue du marché du travail, les États-Unis et le Mexique tirent parti, depuis de longues années, de migrations temporaires de travailleurs, en particulier dans le secteur agricole. Parmi les facteurs qui ont incité les autorités mexicaines à promouvoir la libéralisation des échanges en Amérique du nord, on citera notamment :

- La prise de conscience, par le Mexique, de la multiplication des initiatives visant à renforcer l'intégration régionale dans le reste du monde, l'exemple le plus net étant l'Accord de libre-échange signé en janvier 1989 par le Canada et les États-Unis, et la crainte de voir ses parts de marché se rétrécir aux États-Unis ;
- Le désir du Mexique de s'assurer un meilleur accès au marché des États-Unis, qui sont son principal partenaire commercial, et de se mettre à l'abri des pressions protectionnistes (effectives ou potentielles) sur ce marché ;
- La difficulté, pour le Mexique, d'attirer les investissements directs étrangers, en provenance de l'Europe et du Japon, investissements dont il a grand besoin ;
- La nécessité de stimuler la croissance économique et l'emploi afin d'améliorer le niveau de vie au Mexique et d'atténuer les pressions favorisant une émigration illégale vers les États-Unis ; et, surtout
- Le désir d'asseoir solidement les réformes commerciales et économiques et de leur conférer un caractère irréversible³.

Avantages, pour le Mexique, d'une libéralisation des échanges en Amérique du nord

De la libéralisation des échanges entre les pays d'Amérique du nord, le Mexique attend des avantages directs et indirects, qui pourraient les uns et les autres stimuler la croissance et la prospérité économiques. Les avantages directs devraient se faire sentir à court terme, par le biais de la réduction (et, espère-t-on, l'élimination) de tous les obstacles tarifaires et non tarifaires qui entravent la liberté des échanges en faussant les prix relatifs. À plus long terme, la productivité mexicaine devrait se trouver rehaussée par les économies d'échelle que le pays réalisera à produire pour un marché beaucoup plus vaste et par la spécialisation que permettra l'exploitation des avantages comparatifs régionaux du fait de la rationalisation de la production. Indirectement, l'institutionnalisation de la libéralisation du commerce en Amérique du nord peut aider à la création d'un climat économique plus stable au Mexique en levant les incertitudes concernant l'accès aux marchés au nord et en encourageant l'investissement direct étranger.

D'après de récentes estimations économétriques des avantages que le Mexique tirerait d'un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les résultats globaux seraient, à peu près, les suivants⁴. (Voir détails dans l'encadré 2) :

Tableau A13. Structure des importations et des exportations du Mexique

Milliers de dollars E.U. et parts en pourcentage

	1970						1990					
	Canada		États-Unis		Reste du Monde		Canada		États-Unis		Reste du Monde	
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part
Importations												
Produits agricoles	9 645	19.5	181 976	11.6	102 294	12.1	11 184	2.6	3 290 092	18.1	2 217 616	23.4
Produits miniers	8 891	18.0	145 250	9.3	26 432	3.1	66 878	15.5	1 562 901	8.6	456 247	4.8
<i>dont :</i>												
Combustibles	14	0.0	62 429	4.0	15 232	1.8	1 211	0.3	907 185	5.0	254 847	2.7
Produits manufacturés	30 899	62.5	1 240 062	79.1	713 585	84.6	253 241	58.6	12 991 782	71.6	6 807 774	71.9
<i>dont :</i>												
Machines/matériel de transport	10 141	20.5	774 786	49.4	450 216	53.4	119 696	27.7	6 671 771	36.7	3 352 555	35.4
Textiles et habillement	209	0.4	31 356	2.0	16 347	1.9	5 392	1.2	492 138	2.7	425 562	4.5
Total	49 437	100.0	1 567 496	100.0	843 794	100.0	432 453	100.0	18 156 643	100.0	9 473 799	100.0
Exportations												
Produits agricoles	3 635	30.2	458 249	54.1	125 818	36.3	13 746	6.1	3 106 356	16.5	420 085	5.5
Produits miniers	4 077	33.9	143 217	16.9	78 290	22.6	49 856	22.2	6 704 074	35.6	4 634 381	60.5
<i>dont :</i>												
Combustibles	381	3.2	37 014	4.4	975	0.3	36 444	16.2	5 685 756	30.2	4 153 536	54.3
Produits manufacturés	4 232	35.2	245 007	28.9	142 103	41.0	160 966	71.7	9 014 615	47.9	2 600 167	34.0
<i>dont :</i>												
Machines/matériel de transport	410	3.4	97 435	11.5	30 254	8.7	11 176	5.0	5 770 128	30.6	868 176	11.3
Textile et habillement	1 826	15.2	30 967	3.7	3 754	1.1	19 909	8.9	253 316	1.3	171 195	2.2
Total	12 026	100.0	846 821	100.0	346 562	100.0	224 618	100.0	18 834 026	100.0	7 655 617	100.0

Source : Base de données UN Comtrade.

Encadré 2. Quelques résultats des modèles d'équilibre général du libre-échange nord-américain pour le Mexique

Avec et sans accroissement de l'investissement direct étranger (IDE) au Mexique

Auteurs ^a	Hypothèses utilisées dans les modèles									
1. Brown <i>et al.</i> (1992)	Différenciation des produits et rendements croissants d'échelle dans la production ; suppression des droits de douane et des obstacles non tarifaires aux échanges ;									
2. Bachrach and Mizrahi (1992)	Différenciation des produits et rendements constants d'échelle dans la production ; suppression des droits de douane et des contingents d'importations ;									
3. McClery (1992)	Différenciation des produits et rendements constants d'échelle dans la production ; suppression des droits de douane ;									
4. Roland-Holst <i>et al.</i> (1992)	Différenciation des produits et rendements croissants d'échelle dans la production ; suppression des droits de douane et harmonisation des prix ; pas d'accroissement de l'investissement direct étranger au Mexique ;									
5. Sobarzo (1992)	Différenciation des produits et rendements croissants d'échelle ; réductions des droits de douane.									

Variable macroéconomique (taux de croissance)	Quelques résultats									
	Modèle									
	1.		2.		3.		4.		5.	
	Sans IDE	Avec IDE	Sans IDE	Avec IDE	Sans IDE	Avec IDE	Sans IDE	Avec IDE	Sans IDE	Avec IDE
Bien-être*	1.6	5.0	2.7	..	2.0	2.4
PIB réel	0.3	4.6	..	6.1	2.1	..	1.7	8.0
Salaire réel	0.7	9.3	5.3	16.2
Rendement réel du capital	0.6	3.3	0.6	12.4	3.5	..	6.2	..
Emploi	0.9	6.6	3.1
Exportations**	4.2	12.9	14.5
Importations**	5.4	5.2	19.7

Notes :

* Le bien-être est mesuré en termes de variation équivalente, définie comme étant la variation du revenu évalué aux prix de la période de référence qui produit la même variation du bien-être que celle qu'entraîne la libéralisation retenue comme hypothèse.

** Sur la base des échanges avec les États-Unis.

Sources :

1. D. Drusilla Brown *et al.* (1992), «A North American Free Trade Agreement: Analytical Issues and a Computational Assessment», *The World Economy*, Vol. (15)1.
2. C. Bachrach and L. Mizrahi (1992), «The Economic Impact of a Free Trade Agreement Between the United States and Mexico», document présenté à un symposium sur la modélisation pour l'ensemble de l'économie des conséquences économiques d'un accord de libre-échange avec le Mexique et d'un accord nord-américain de libre-échange avec le Canada et le Mexique, qui s'est tenu les 24 et 25 février 1992, Washington, DC.
3. Robert McClery, «An Intertemporal, Linked, Macroeconomic CGE Model of the United States and Mexico Focusing on Demographic Change and Factor Flows», document présenté au symposium mentionné au 2) ci-dessus.
4. D. Roland-Holst *et al.* (1992), « North American Trade Liberalisation and the Role of Non-Tariff Barriers », document présenté au symposium mentionné au 2) ci-dessus.
5. H. Sobarzo (1992), «A General Equilibrium Analysis of Gains from Trade for the Mexican Economy of a North American Free Trade Agreement», document présenté au symposium mentionné au 2) ci-dessus.

- Une progression à long terme du PIB réel allant d'une légère hausse (de moins de 0.5 pour cent) à 8 pour cent ;
- Une progression à long terme de l'emploi allant de moins de 1 pour cent à près de 7 pour cent ; et
- Un accroissement du volume des échanges pour tous les secteurs de l'économie, avec une expansion des exportations globales (à destination des États-Unis) allant jusqu'à 15 pour cent.

Les larges fourchettes que donnent les modèles d'équilibre général sont dues aux différences d'hypothèses concernant la nature et la portée de la libéralisation des échanges prévue dans l'ALENA (et au fait que l'on peut supposer que cette libéralisation se limite aux droits de douane ou qu'elle s'étend à la fois aux obstacles tarifaires et non tarifaires du commerce trilatéral), à la nature des rendements d'échelle et à l'importance des entrées de capitaux qu'escompte le Mexique. Ainsi, toutes choses étant égales par ailleurs, c'est une libéralisation complète des échanges, conjuguée à une mobilité des capitaux et à une production caractérisée par d'importants effets d'échelle, qui procurera les plus grands avantages à l'économie mexicaine.

Du point de vue sectoriel, les simulations de libéralisation des échanges nord-américains indiquent que c'est l'ensemble du secteur manufacturier mexicain qui serait le plus avantagé, tandis que les activités primaires, comme les industries minières et l'agriculture, en tireraient un bénéfice moins important. En ce qui concerne l'agriculture, les gains nets dépendent pour beaucoup des hypothèses relatives à la rapidité de la libéralisation des échanges et à la mobilité de la main-d'œuvre mexicaine entre les différents secteurs. Par exemple, plusieurs des modèles révèlent qu'une libéralisation trop rapide des échanges agricoles pourrait provoquer la migration immédiate d'un grand nombre de travailleurs⁵.

Le Mexique et les négociations relatives à l'ALENA

Les négociations trilatérales entre le Canada, les États-Unis et le Mexique concernant un accord de libre-échange nord-américain ont commencé en juin 1991. A ce jour, d'importants progrès ont été réalisés. Les discussions sont toutefois ralenties maintenant par une multitude de facteurs : les élections aux États-Unis, les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent simultanément dans le cadre du GATT et auxquelles les trois partenaires participent, et le fait que les questions les plus difficiles à régler sont réservées pour la fin. Dans ces conditions, les observations qui suivent au sujet de l'ALENA doivent être considérées comme théoriques car il est impossible de dire quel sera le résultat final de ces négociations. Néanmoins, certains aspects des négociations se prêtent à l'analyse, ils sont examinés dans les paragraphes qui suivent.

Lorsqu'il a demandé à ce que soit instauré un régime de libre-échange en Amérique du nord, le Mexique a énoncé un certain nombre de conditions que l'ALENA doit absolument réunir, à savoir⁶ :

- L'accord doit contenir des dispositions prévoyant la libéralisation totale des échanges – obstacles tarifaires et non tarifaires – pour les biens, les services et l'investissement, et respectant les articles correspondants de la Constitution mexicaine ;

- Il doit être compatible avec le GATT et les obligations du Mexique en tant que membre du GATT;
- Il doit prévoir une réduction progressive des obstacles aux échanges de façon à réduire au minimum les coûts de l'ajustement; et
- Il doit contenir des règles efficaces *i)* assurant que le libre-échange profitera aux participants; *ii)* gouvernant l'utilisation des mesures qui faussent les échanges; et *iii)* permettant de régler les différends commerciaux.

Afin de respecter les points énoncés par le Mexique et ceux des deux autres pays participants, les négociations relatives à l'ALENA ont été divisées en six grands domaines : l'accès au marché, les règles commerciales, les services, l'investissement, la propriété intellectuelle et le règlement des différends. Du point de vue du Mexique, les principales questions à résoudre sont l'accès au marché, l'ajustement au libre-échange et certaines questions qui ne seront pas abordées au cours des négociations relatives à l'ALENA mais qui y sont étroitement liées.

Accès au marché : Les droits de douane entre le Canada, les États-Unis et le Mexique sont actuellement peu élevés – les droits NPF s'établissent, en moyenne pondérée, à 8.7, 6.7 et 10.8 pour cent respectivement – et ne constituent donc pas des obstacles importants au commerce trilatéral (encore qu'ils soient élevés pour certains produits). Beaucoup plus importants sont les obstacles non tarifaires dans les secteurs où le Mexique possède un avantage comparatif. Le Canada et les États-Unis maintiennent des obstacles considérables aux échanges de boissons, de textiles et d'articles d'habillement, de cuir, de produits sidérurgiques, de matériel de transport, de produits alimentaires transformés et de produits agricoles. (La nature et le champ d'application des obstacles auxquels se heurtent les exportations mexicaines aux États-Unis et au Canada sont indiqués dans les tableaux A14 et A15.) Ces obstacles faussent les échanges aux dépens du Mexique, et leur élimination devrait permettre une croissance bien plus forte que celle que connaît actuellement l'économie mexicaine. Ainsi, du point de vue du Mexique, les négociations portant sur l'accès au marché doivent aborder une multitude de questions difficiles puisque le recours à des mesures non tarifaires entravant les échanges est maintenant courant dans les trois pays.

Règles commerciales : Jusqu'à présent, les négociations n'ont pas abordé dans sa totalité la question des règles commerciales (législation régissant les échanges). De fait, cette question problématique sera sans doute laissée de côté jusqu'à ce que le gros des autres questions ait été traité. Les discussions dans ce domaine seront centrées sur le recours à des mesures de sauvegarde en cas de préjudice infligé aux producteurs nationaux pendant la phase de transition vers le régime de libre-échange et sur l'application des réglementations concernant les droits compensatoires et les droits anti-dumping. Dans ce dernier cas, on n'attend pas grand-chose du projet initial de traité en ce qui concerne la manière d'empêcher l'utilisation abusive des ces lois comme instruments de protection⁹.

Echanges de services : Les trois partenaires souhaiteraient que l'ALENA couvre une gamme étendue de services commerciaux, notamment ceux qui se rapportent aux services financiers et aux transports. Dans ce dernier cas, si l'on réussissait à inclure les transports dans l'Accord, l'ALENA aurait un champ d'application plus étendu que le FTA entre le

Tableau A14. **Champ d'application des obstacles non tarifaires auxquels se heurtent les exportations mexicaines aux États-Unis**

En pourcentage

Obstacle non tarifaire	Part des exportations totales à destination des États-Unis touchée par des obstacles non tarifaires
Contingents tarifaires	0.0
Droits de douane saisonniers (taux particuliers)	3.0
Droits majorés	0.8
Droits de sauvegarde	0.4
Autres droits majorés	0.2
Accises spécifiques ⁷	21.8
Droits anti-dumping	0.6
Droits compensatoires	2.0
Droits d'importation flexibles ²	0.1
Contingents (non alloués)	0.1
Contingents globaux	0.1
Contingents par pays	0.0
Auto-limitation des exportations	0.9
Restriction au titre de l'Arrangement multi-fibres	2.7
Enquête anti-dumping	0.1
Mesures anti-dumping et compensatoires	0.4
Réglementation en matière de santé et de sécurité	<u>1.7</u>
Ensemble des mesures	34.2

1. Accises applicables à 86 lignes de la TSUS, principalement aux combustibles, au tabac et aux boissons alcoolisées. Les taux de couverture élevés sont imputables principalement aux produits pétroliers.

2. Ces mesures s'appliquent à deux lignes de la TSUS couvrant les importations de sucre. Ces taxes sont identiques aux prélèvements variables à l'importation en vigueur dans la Communauté européenne.

Source : Base de données de la CNUCED sur les mesures de restriction des échanges, citée par R. Erzan et A. Yeats (1992) dans «Free Trade Agreements with the United States : What's In It for Latin America?», Banque mondiale, Document de travail N° WPS 827.

Canada et les États-Unis, qui ne couvre pas ces services. Un point litigieux concernant la nature générale des négociations relatives aux services a surgi au sujet des services qui sont fournis par l'État ou qui lui sont réservés. Le Canada et le Mexique ont en effet exprimé des craintes au sujet de la capacité, dans l'avenir, de fournir des programmes sociaux et des monopoles gérés (ou supervisés) par l'État – tels que les services publics de crèches et d'assurance-auto. Une autre préoccupation a trait à l'admission de fournisseurs étrangers dans des secteurs «sensibles» – tels que l'énergie et les services financiers.

Investissement étranger : Dans le domaine de l'investissement, il faut s'attendre à ce que l'ALENA contienne des dispositions prévoyant le traitement national des capitaux

Tableau A15. **Obstacles non tarifaires entravant les exportations mexicaines au Canada et aux États-Unis**

Pourcentage des exportations couvertes, en valeur

Secteur	Canada				États-Unis			
	Obstacles non tarifaires	Droits antidumping et mesures compensatoires	Restrictions quantitatives	Autolimitation des exportations	Obstacles non tarifaires	Droits antidumping et mesures compensatoires	Restrictions quantitatives	Autolimitation des exportations
Produits agricoles	97	0	0	0	36	0	0	0
Produits miniers	0	0	0	0	36	36	0	0
Pétrole	7	0	0	0	98	0	0	0
Produits alimentaires transformés	73	0	39	0	16	0	4	0
Boissons	0	0	0	0	90	0	0	0
Tabac	0	0	0	0	15	0	0	0
Textiles	91	11	21	0	78	51	57	0
Vêtements	0	0	0	0	0	0	0	0
Cuir	39	0	0	0	0	0	0	0
Papier	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits chimiques	0	0	0	0	7	7	0	0
Caoutchouc	0	0	0	0	1	1	0	0
Produits minéraux non métalliques	3	0	0	0	57	57	0	0
Produits sidérurgiques	90	0	0	0	72	2	72	64
Métaux non ferreux	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits du bois	3	0	0	0	8	5	3	3
Machines non électriques	0	0	0	0	0	0	0	0
Machines électriques	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériel de transport	76	0	0	0	4	0	0	0
Autres produits manufacturés	12	0	4	0	21	1	20	0
Construction	0	0	0	0	0	0	0	0
Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce	0	0	0	0	0	0	0	0
Transports et communications	0	0	0	0	0	0	0	0
Finances, assurances, immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres services	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Roland-Holst D. *et al.* (1992), «North American Trade Liberalisation and the Role of Non-Tariff Barriers», document présenté à un symposium sur la modélisation pour l'ensemble de l'économie des conséquences économiques d'un accord de libre-échange avec le Mexique et d'un accord nord-américain de libre-échange avec le Canada le le Mexique, qui s'est tenu les 24 et 25 février 1992, Washington, DC.

étrangers et des réductions (sinon l'élimination) des normes de contenu local et de résultats liées aux investissements. Le Mexique maintient toujours une série de restrictions à l'investissement étranger. Cependant, du point de vue économique, il est dans son intérêt de libéraliser les règles régissant l'investissement de façon à renforcer les incitations et à attirer les capitaux étrangers dont il a grand besoin.

Propriété intellectuelle : Les questions relatives à la propriété intellectuelle deviennent de plus en plus litigieuses entre pays industrialisés et pays en développement. Dans le cadre des négociations portant sur l'ALENA, les États-Unis exercent une forte pression pour que les droits de reproduction, les brevets, les marques de fabrique et les droits de propriété intellectuelle soient liés aux accords internationaux existants. Au-delà de cet aspect, il n'y a pas grand-chose à attendre du fait que l'importance de la question dépasse largement les frontières des trois partenaires de l'ALENA. Dans ce contexte, l'établissement de nouvelles règles commerciales et le renforcement du soutien aux lois régissant la propriété intellectuelle pourraient dépendre du résultat des négociations qui se déroulent simultanément sur ce sujet dans le cadre de l'Uruguay Round du GATT.

Règlement des différends : Il serait raisonnable de s'attendre à ce que le mécanisme du règlement des différends prévu par l'ALENA ressemble à celui du FTA conclu entre le Canada et les États-Unis, qui comporte deux mécanismes : *i*) l'un qui traite des différends liés à la mise en œuvre et/ou au fonctionnement de l'Accord ; et *ii*) l'autre qui traite des conflits liés à des pratiques commerciales déloyales. Il faudra toutefois apporter quelques précisions à ces dispositions pour tenir compte du caractère trilatéral de l'ALENA. Un problème essentiel sera sans doute la nature et la composition nationale des groupes chargés de régler les différends.

Ajustement : En tant que partenaire de l'ALENA ayant des salaires peu élevé et une productivité plus faible que les deux autres, le Mexique a fait part de ses préoccupations au sujet de la vitesse de l'ajustement au libre-échange. Les Mexicains craignent de voir les produits des États-Unis, qui sont de meilleure qualité et dont le prix est plus compétitif, inonder le marché mexicain et causer de graves perturbations. Des groupes d'intérêts canadiens et américains ont aussi fait part de leurs inquiétudes au sujet de cet aspect des négociations, craignant le déferlement des exportations mexicaines, peu coûteuses. Malgré l'importance de la restructuration industrielle au Mexique – sans elle, les avantages du libre-échange seraient minimes – elle devrait pouvoir s'opérer même dans des secteurs sensibles tels que l'agriculture. Plusieurs éléments donnent à penser qu'il en sera ainsi : *i*) les réformes commerciales et économiques unilatérales entreprises par le Mexique au cours de la décennie passée ont déjà permis de rationaliser notablement l'économie ; *ii*) près des deux tiers des échanges entre le Mexique et le Canada et les États-Unis sont de type intra-industriel (et intra-entreprise), ce qui devrait faciliter l'ajustement ; et *iii*) comme l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, l'ALENA sera probablement mis en œuvre progressivement, sans doute sur une décennie ou plus.

Questions connexes : Pour diverses raisons, l'ALENA est devenu une affaire hautement politisée tant au Canada qu'aux États-Unis. Les problèmes découlent des préoccupations de ces deux pays concernant les lacunes effectives et supposées des normes mexicaines en matière d'environnement et d'emploi. Certains adversaires canadiens et américains de l'ALENA soutiennent que les normes d'emploi relativement basses (et la

faiblesse des salaires) attireront des flux massifs d'investissement direct et que cela, conjugué au niveau peu élevé des normes d'environnement, conduira à une dégradation de l'environnement en Amérique du nord. Ces questions non liées au libre-échange – les normes d'environnement et d'emploi – sont traitées dans le cadre d'une série parallèle de négociations bilatérales entre les États-Unis et le Mexique.

Arrangements commerciaux régionaux au sud

Depuis 1960, le Mexique est membre de l'Association pour l'intégration latino-américaine, arrangement regroupant dix autres pays d'Amérique latine¹⁰. L'Association a pour but de développer les échanges intra-régionaux entre les pays membres par le biais de préférences tarifaires et d'une coopération technique régionale. En tant que membre de l'Association pour l'intégration latino-américaine, le Mexique est donc déjà lié par dix accords commerciaux bilatéraux avec ses partenaires régionaux (un avec chaque membre) et à douze arrangements sectoriels. Ces accords ont un champ d'application limité et ne couvrent que quelques produits¹¹. De fait, l'Association n'est guère efficace du point de vue du renforcement de l'intégration économique en Amérique latine, pour la région en général et pour le Mexique en particulier, et elle a même des effets négatifs dans la mesure où elle contribue davantage à détourner les échanges qu'à les développer¹². En 1960, les échanges entre pays membres de l'Association représentaient 7.7 pour cent des exportations totales des onze pays et en 1989 le chiffre n'était que de 10.8 pour cent¹³. Pour le Mexique, les échanges avec les pays membres de l'Association ne représentaient en 1989 que 3.2 pour cent de ses exportations totales et 3 pour cent de ses importations totales¹⁴.

Face aux médiocres résultats obtenus par l'Association pour l'intégration latino-américaine du point de vue de l'intensification des échanges et des investissements entre les pays membres, le groupe, conduit par le Mexique et le Chili, a mis en œuvre récemment une nouvelle stratégie dans la région. Cette stratégie, basée sur un plus grand engagement politique en faveur des objectifs régionaux, passe par la libéralisation des échanges intra-régionaux, elle-même fondée sur des procédures plus radicales et plus transparentes. Cette nouvelle orientation est symbolisée par l'accord de libre-échange signé entre le Mexique et le Chili à l'automne 1991. Le Mexique cherche maintenant à conclure des accords similaires avec la Colombie, le Vénézuéla, les pays d'Amérique centrale et les pays des Caraïbes et du groupe andin.

L'Accord de coopération économique entre le Mexique et le Chili

En septembre 1991, le Mexique et le Chili ont lancé l'Accord de coopération économique, dont les objectifs sont de développer le commerce bilatéral et de promouvoir l'investissement direct étranger. Ces objectifs doivent être atteints par le biais de la libéralisation des échanges bilatéraux. Les principales dispositions de l'Accord sont les suivantes :

Mesures tarifaires et non tarifaires : suppression de tous les obstacles non tarifaires aux échanges entre les deux pays le 1^{er} janvier 1992, suivant une procédure à deux

vitesse : pour les produits à libéraliser rapidement, les droits de douane seront ramenés à 10 pour cent le 1^{er} janvier 1992 puis réduits de 2.5 points par an jusqu'à ce qu'ils deviennent nuls en 1996. Huit produits feront l'objet d'une libéralisation lente – le bois, la volaille, les œufs, les graisses animales, le pétrole, le verre, les textiles et la céramique. Pour ces produits, les droits prélevés sur les échanges bilatéraux seront réduits sur sept ans. L'Accord prévoit une liste de 105 produits qui échappent à ces dispositions – les principaux étant le sucre, le tabac, les cigarettes et les produits pétroliers.

Traitement national : Le traitement national sera accordé aux produits des pays membres en ce qui concerne les taxes, prélèvements et autres droits prélevés à l'intérieur du pays.

Règles d'origine : Les règles d'origine sont identiques à celles de l'Association pour l'intégration latino-américaine et sont fondées sur le principe de «la production intégrale ou de la transformation matérielle» ou, comme dans le cas des produits montés, il faut 50 pour cent de valeur ajoutée intérieure pour que le produit bénéficie du traitement national.

Automobiles : L'Accord contient un article consacré aux échanges d'automobiles. Cet article autorise le libre-échange après le 1^{er} janvier 1996. Il prévoit aussi une exception aux règles d'origine autorisant une proportion de valeur ajoutée intérieure de 32 pour cent seulement pour que les produits puissent s'échanger librement. Cela s'oppose aux résultats probables des négociations relatives à l'ALENA, durant lesquelles des réglementations du contenu local, beaucoup plus strictes seront vraisemblablement adoptées.

Sauvegardes : L'Accord prévoit le recours à des sauvegardes pour deux raisons précises : 1) afin de protéger la balance des paiements ; et 2) en cas de préjudice pour l'industrie nationale (mais pas dans le cas d'une menace de préjudice).

Investissement : L'article relatif à l'investissement demande simplement à chaque membre d'assurer «le meilleur traitement possible» aux capitaux investis par l'autre partie.

Services : La section de l'Accord relative aux services prévoit la libéralisation des transports maritimes et aériens et la possibilité de libéraliser ultérieurement d'autres secteurs.

Règlement des différends : Il est créé un mécanisme strict de règlement des différends, qui prévoit le règlement obligatoire des conflits dans un délai de 105 jours et ce, sans aucune possibilité d'appel.

Autres dispositions : Cette disposition prévoit essentiellement l'octroi d'une protection appropriée à la propriété intellectuelle et industrielle de chaque partie, dans les limites de leur législation nationale respective.

L'Accord a un champ d'application beaucoup plus large que ceux qui existaient dans le passé en Amérique latine et ce, à plusieurs égards :

- Il fixe un calendrier précis de libéralisation des échanges ;
- Il contient un mécanisme contraignant de règlement des différends ;
- Il supprime les incitations à recourir à des sauvegardes à titre de protection ; et

- Il étend la libéralisation des échanges à de nouveaux domaines tels que l'investissement, les services et la propriété intellectuelle. Cela reflète la volonté des deux pays d'aller au-delà des domaines des relations commerciales que les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round tentent maintenant de régler.

Du point de vue des secteurs couverts et de l'engagement pris par les deux partenaires à libéraliser les échanges bilatéraux, l'Accord paraît important. En 1990, cependant, le Chili ne représentait que 0.4 pour cent des exportations du Mexique et 0.21 pour cent de ses importations¹⁵. Inversement, le Mexique n'absorbait que 0.3 pour cent des exportations du Chili et ne représentait que 1.4 pour cent de ses importations. De plus, les obstacles aux échanges bilatéraux sont peu élevés – les droits de douane des deux pays sont parmi les plus bas de la zone du GATT. De même, les obstacles non tarifaires sont relativement peu importants, et en fait il n'en existe pas au Chili. Par ailleurs, l'Accord contient des dispositions qui exonèrent plusieurs produits importants pour chaque pays, et globalement, il semble que cet Accord n'aura qu'une importance limitée dans la promotion de l'intégration économique et la libéralisation des échanges.

Arrangements commerciaux avec d'autres partenaires

Les relations commerciales du Mexique en dehors du continent américain sont peu développées, surtout avec les pays d'Asie et de la région du Pacifique, qui ne représentent qu'une faible proportion de ses flux d'échanges. En Europe occidentale, les relations commerciales du Mexique se développent mais les flux d'échanges demeurent stables aux alentours de 15 pour cent du total. En 1991, le Mexique a signé un nouvel Accord-cadre avec la Communauté européenne, qui vise à promouvoir la coopération économique et qui prévoit ce qui suit¹⁶ :

- Développer l'échange d'informations commerciales ;
- Faciliter le financement de co-entreprises par le programme «Partenaires de la CEE pour l'investissement international» ;
- Contribuer au développement de plusieurs secteurs de l'économie mexicaine et plus particulièrement la fabrication de meubles, l'agro-industrie et les articles d'habillement ; et
- Fournir une aide par divers moyens tels que le «Conseil mexico-européen des entreprises» et permettre l'établissement d'un centre de distribution des produits mexicains dans les ports européens.

L'aspect le plus important est le mécanisme de consultations informelles créé dans le cadre de l'accord et qui facilite le règlement des différends en cas de mesures anti-dumping. Le Mexique cherche à conclure des accords-cadres du même type avec différents Etats membres de la CEE et avec des pays membres de l'AELE. Ces initiatives sont utiles pour faciliter la coopération entre le Mexique et ses partenaires commerciaux européens, mais du point de vue économique, elles n'ont actuellement qu'une importance marginale.

Annexe IV

Taux d'intérêt et mouvements de capitaux

Les instruments de la dette publique et leurs caractéristiques

Depuis que le gouvernement a commencé de vendre aux enchères des bons du Trésor à la fin des années 70, un important marché des titres publics s'est développé au Mexique. Au cours de la seconde moitié des années 80, lorsque le gouvernement a tenté de financer la majeure partie de son besoin de financement par la vente de titres publics sur l'open market, différents instruments sont apparus sur le marché. Le tableau A16 donne une vue d'ensemble des principaux instruments et de leurs caractéristiques.

Comme certains des instruments de la dette publique sont indexés sur l'inflation et d'autres sur le taux de change, il est possible d'analyser la façon dont le marché perçoit les différents types de risques en comparant les écarts de rendement. On peut en effet calculer le risque géographique (y compris le risque lié à la convertibilité), le risque monétaire monnaie et l'inflation prévue tels qu'ils sont révélés par les écarts de rendement entre les différents instruments de la dette. Les résultats de ces calculs peuvent permettre d'élucider les facteurs qui ont pu attirer des capitaux en 1991 et les anticipations du marché concernant la trajectoire future de l'inflation.

Le tesobono est indexé sur les taux de change du dollar. La différence de rendement entre un tesobono et un bon du Trésor des États-Unis de même échéance reflète essentiel-

Tableau A16. Instruments de la dette publique

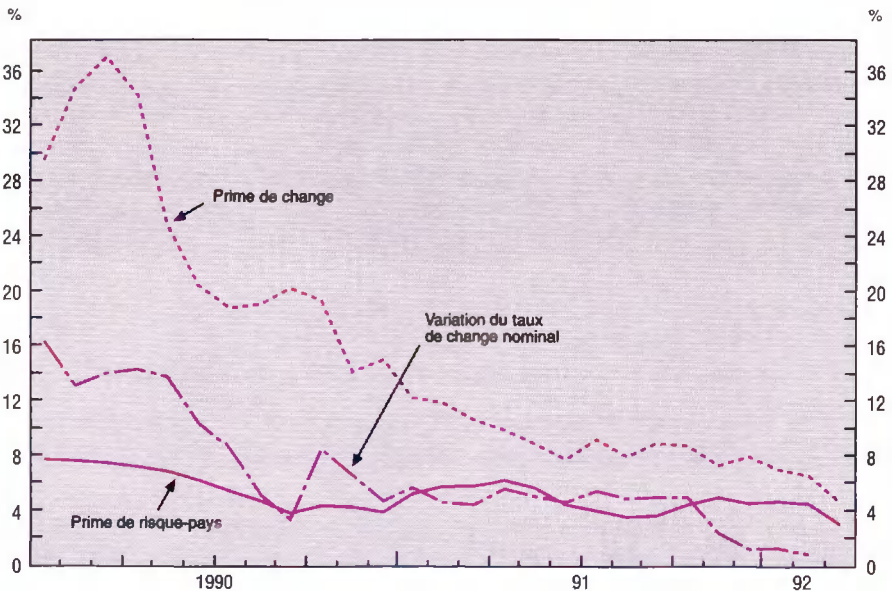
Titre	Intérêt	Echéance	Service
Ajustabonos	Coupons variables Indexés sur l'IPC vendus au-dessous du pair	3 à 5 ans	Trimestriel
Bondes	Vendus au-dessous du pair	1 à 2 ans	Trimestriel
Bons du Trésor (Cetes)	Vendus au-dessous du pair	28, 91, 182, 365 jours	Selon l'échéance
Tesobonos	Taux en dollars, indexé sur le taux libre du dollar	28 à 91 jours	Selon l'échéance

lement les perceptions concernant le risque géographique ainsi que le risque lié à la convertibilité du fait que le tesobono est un instrument libellé en pesos. La différence entre les taux du tesobono et des bons du Trésor (CETES) représente le risque révélé lié à la monnaie ou à la dépréciation. On peut calculer l'inflation attendue en comparant le taux réel payé sur l'ajustabono indexé sur l'inflation au taux nominal des bons du Trésor¹⁵.

Taux d'intérêt, risques et entrées de capitaux étrangers

Le graphique A3 montre que la prime pour le risque géographique (plus le risque lié à la convertibilité) est revenue de 7.5 pour cent au début de 1990 aux environs de 3 pour cent en mars 1992. La prime pour le risque monétaire, qui peut être considérée comme un indicateur de la dépréciation attendue, est revenue de plus de 30 pour cent au début de 1990 à 4.5 pour cent en mars 1992. La dépréciation attendue a été régulièrement supérieure à la dépréciation effective dans le système d'ajustement glissant. Ce résultat

Graphique A.3. **ÉCARTS DE RENDEMENT DUS AU RISQUE DE CHANGE**
Taux annuels, en pourcentage



Source : Banque du Mexique.

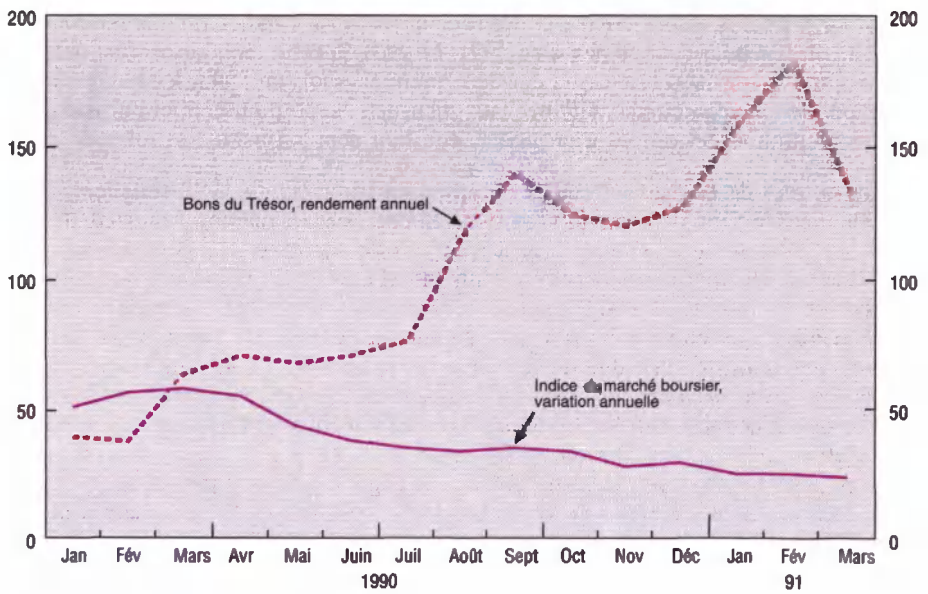
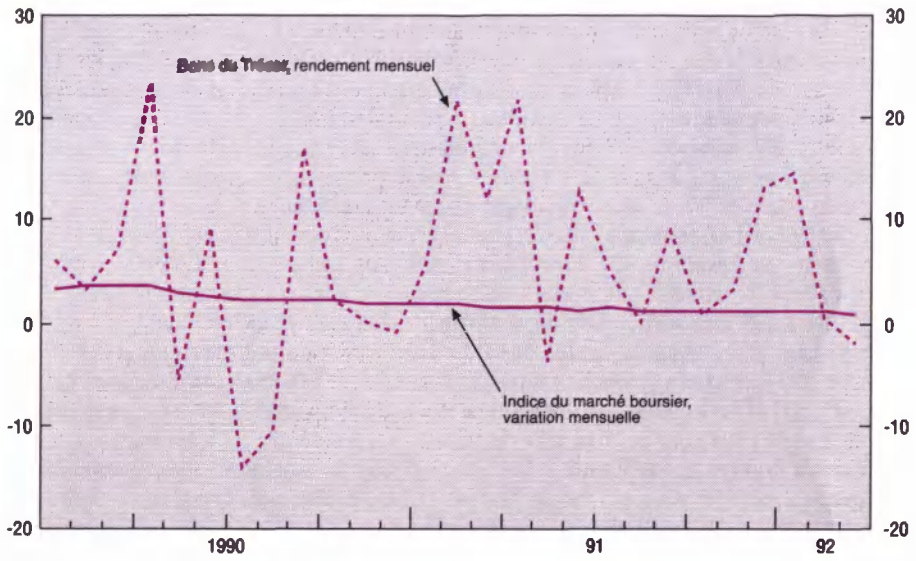
est compatible avec la dépréciation attendue telle qu'elle est révélée dans les enquêtes régulières de conjoncture menée par l'office national de statistiques.

Une analyse des choix de portefeuille semble indiquer que l'attrait des placements en bons du Trésor mexicains par rapport aux placements en dollars des États-Unis a diminué jusqu'à la fin du premier trimestre de 1992. Au début de 1991, les bons du Trésor mexicain (CETES) à échéance d'un mois avaient un rendement annualisé d'environ 26 pour cent, tandis que les instruments des États-Unis à échéance identique rapportaient environ 7 pour cent. Avec la dépréciation de 5 pour cent du taux de change intervenue à l'époque, à laquelle s'est ajoutée une prime de risque géographique révélée (défaut) de 5.5 pour cent, un investisseur qui avait confiance en la politique de taux de change du gouvernement pouvait s'attendre à un rendement supplémentaire d'environ 6 pour cent sur les bons du Trésor mexicain. Au milieu de l'année, le rendement supplémentaire annualisé, en dollars, des bons du Trésor mexicain (calculé comme indiqué plus haut) était tombé à moins de 4 pour cent, et en mars 1992 la prime ajustée au titre du risque géographique sur les bons du Trésor mexicain, en comparaison des bons du Trésor des États-Unis ayant la même échéance, était revenue aux environs de 2 pour cent. A l'époque, cependant, la Banque centrale du Mexique avait créé une marge de fluctuation de 2 pour cent pour le taux de change à crémaillère, à l'intérieur de laquelle le peso pouvait fluctuer entre le taux à l'achat et le taux de l'offre. Cela relèverait la prime de risque monétaire requise même par un investisseur qui croit à la dépréciation annoncée.

En 1991 et au premier trimestre de 1992, les rendements du marché boursier ont dépassé largement ceux des effets publics (graphique A4). L'indice du marché boursier a augmenté de 128 pour cent en pesos en 1991. Le gros de cette croissance s'est produit au premier semestre de 1991. Au cours des deux premiers mois de 1992, les rendements des actions ont de nouveau augmenté à des taux mensuels de 30 pour cent et ont marqué des fluctuations prononcées autour d'un niveau constant depuis (jusqu'à la mi-mai 1992).

Les entrées de devises en 1991 et au premier trimestre de 1992 semblent, de fait, avoir été liées essentiellement aux investissements sur le marché boursier. Jusqu'en septembre 1991, environ 84 pour cent des entrées de capitaux étrangers semblent avoir été destinées à des investissements en valeurs mobilières. Dans la mesure où les investissements sur le marché des valeurs ont consisté à acheter des entreprises publiques privatisées, il y a eu une stérilisation automatique des entrées de capitaux du fait que le gouvernement a utilisé le produit de ses ventes pour amortir sa dette auprès de la Banque centrale. Les investissements en effets publics ne paraissent pas avoir été aussi importants que les achats d'actions en 1991. Lorsque le gouvernement a levé les restrictions à l'achat direct d'effets publics par des étrangers, à la fin de 1990, il y a eu un gonflement initial des titres publics mexicains détenus par des étrangers, leur volume passant d'environ 1.8 milliard de dollars à la fin de décembre 1990 à 5.8 milliards de dollars à la fin de juillet 1991, mais il est retombé à 2.8 milliards de dollars à la fin de janvier 1992. Cette évolution est compatible avec la baisse des rendements supplémentaires des bons du Trésor en 1991. Il semble donc qu'en 1991 l'intérêt des étrangers pour le marché boursier du Mexique ait été le principal facteur à l'origine des entrées de devises.

Graphique A.4. RENDEMENT DES BONS DU TRÉSOR ET DES ACTIONS NATIONALES
En pourcentage

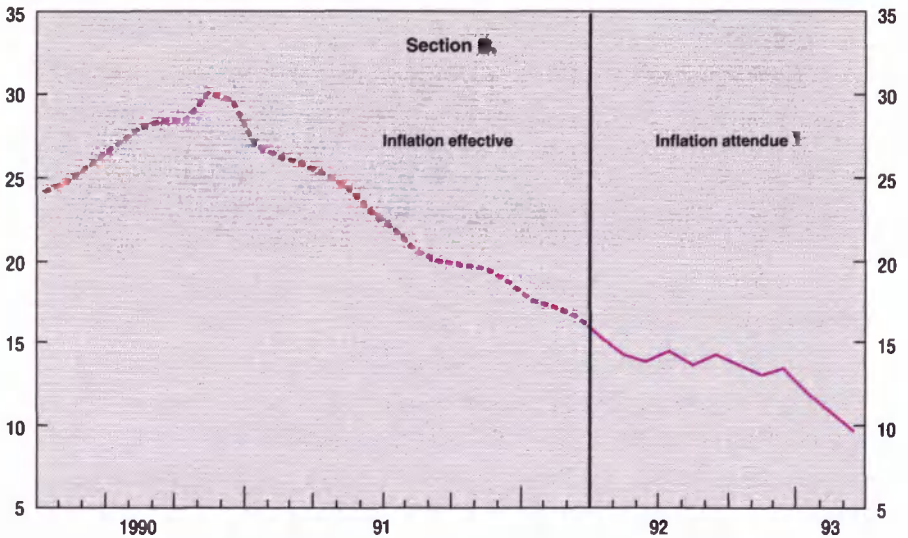
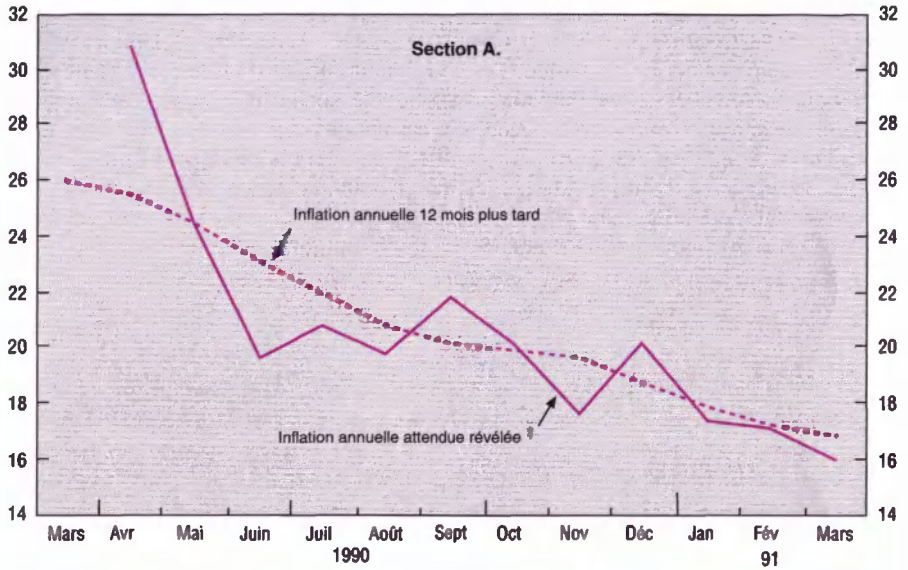


Source : Banque du Mexique.

Taux d'intérêt réels et inflation

Le taux de rendement de l'ajustabono indexé sur l'inflation est le taux d'intérêt réel requis par les participants du marché pour acquérir la quantité offerte d'ajustabonos. En général, les investisseurs cherchent à obtenir le même rendement réel pour les instruments de la même catégorie de risque. Par conséquent, en ajustant le rendement nominal des bons du Trésor du taux de rendement réel révélé sur le marché de l'ajustabono, on obtient une mesure de l'inflation telle qu'elle est anticipée par le marché¹⁶. Les chiffres indiqués sur le graphique A5, partie A, signifient que depuis mai 1990 l'inflation effective a été proche de celle qu'attendaient les marchés financiers. A la fin de mars 1992, le marché semblait s'attendre à une baisse progressive de l'inflation – à 14 pour cent pour la fin de 1992 et à 10 pour cent en mars 1993 (voir graphique A5, partie B).

Graphique A.5. INFLATION EFFECTIVE ET ATTENDUE
En pourcentage



1. Calculée par l'écart entre les taux de rendement des obligations publiques indexées sur l'inflation et les taux des bons du Trésor non indexées.

Source : Banque du Mexique.

Annexe V

Les statistiques économiques au Mexique

Les statistiques officielles du Mexique sont recueillies, traitées et distribuées par l'Institut national de statistiques, de géographie et d'informatique (INEGI), créé en 1983 en remplacement du Bureau général de statistiques du Mexique, qui datait de 1882.

Le *Bureau central de statistiques (CBS)*, l'un des six bureaux principaux de l'INEGI, est chargé de collecter les statistiques officielles¹⁷. Le CBS est subdivisé en six Directions chargées des domaines suivants :

- Recensements nationaux ;
- Statistiques à court terme (enquêtes très fréquentes) ;
- Statistiques démographiques et sociales ;
- Statistiques portant sur les secteurs, les Etats et les régions ;
- Comptabilité nationale et statistiques économiques ;
- Direction technique.

L'une des principales responsabilités de l'INEGI est d'effectuer les recensements nationaux à intervalles réguliers :

<i>Recensement</i>	<i>Fréquence</i>
Recensement général de la population et des logements	Tous les dix ans
Recensement économique (industrie, commerce et services)	Tous les cinq ans
Recensement agricole	Tous les dix ans

Il existe en outre des enquêtes mensuelles, trimestrielles, annuelles et irrégulières auprès des ménages et des entreprises, notamment :

- l'Enquête nationale sur l'emploi urbain¹⁸ ;
- l'Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages (la dernière a été effectuée au troisième trimestre de 1989, et la précédente au troisième trimestre de 1984) ;
- l'Enquête sur l'industrie (mensuelle et annuelle) ;
- l'Enquête sur les anticipations des entreprises (trimestrielle) ;
- l'Enquête nationale sur l'industrie d'exportation des maquiladoras (mensuelle) ;
- l'Enquête nationale sur l'économie informelle.

Cette dernière est une enquête qui porte à la fois sur les ménages et sur les entreprises. L'Enquête nationale sur l'emploi urbain fournit une liste des chefs d'entreprises et des travailleurs indépendants présentant les caractéristiques propres au secteur informel. Ces personnes sont localisées et interrogées sur les caractéristiques et les activités de leur entreprise. L'INEGI produit aussi des statistiques démographiques, les chiffres de la balance commerciale et les indicateurs des activités éducatives et culturelles.

Une autre activité de l'INEGI est la mise au point du Système de comptabilité nationale pour le Mexique. Le Système suit les directives méthodologiques établies par l'Office statistique des Nations Unies. Il est établi des comptes consolidés pour la nation, les comptes de production, les professions et les rémunérations, l'offre et l'utilisation des biens et des services. Des tableaux d'entrée-sortie sont disponibles pour 1970, 1978, 1980 et 1985. L'INEGI calcule aussi le produit intérieur brut trimestriel par secteur et les comptes de production du secteur public, et il établit une ventilation régionale des principales statistiques des comptes nationaux. Jusqu'à présent, toutefois, les statistiques des comptes nationaux ne comportent pas de comptes d'affectation sectoriels.

Actuellement, l'INEGI participe à un projet établi conjointement par la Banque mondiale et l'Office statistique des Nations Unies (UNSO) afin d'estimer un Système de comptes économiques et écologiques pour le Mexique. L'objectif général du Système est de relier l'activité économique à la dégradation de l'environnement et à l'épuisement des ressources naturelles qui en résulte.

L'INEGI est aussi chargé de la coordination d'un Système national d'information. Il réalise des projets communs avec d'autres secteurs et avec les Etats de la fédération, de sorte que chaque entité peut produire des informations selon ses propres besoins, dans un cadre conceptuel uniforme.

Le regroupement de l'Office central de statistiques du Mexique et du Bureau d'études géographiques en une seule institution permet de se référer et d'accéder aux informations socio-économiques dans leur dimension spatiale, par exemple en distribuant des données statistiques accompagnées de la cartographie correspondante. A titre d'exemple, les résultats du Recensement national de la population et des logements ont été présentés au niveau des Etats, des municipalités et des collectivités locales, ainsi qu'à un niveau encore inférieur, « par zone géographique de base » (25 à 50 immeubles des zones urbaines et 10 000 hectares de zones rurales).

L'INEGI comprend aussi le bureau central d'information du gouvernement qui, indépendamment du traitement de l'information, définit la politique de développement des services informatiques du gouvernement fédéral, diffuse l'utilisation d'ordinateurs dans les administrations des Etats et des municipalités, et établit des directives pour les achats de matériel et services informatiques du secteur public.

L'INEGI publie 900 titres réguliers. Néanmoins, les statistiques produites par l'INEGI ne sont qu'une partie des statistiques établies au Mexique. Par exemple, la Banque du Mexique produit, entre autres, des statistiques sur les marchés financiers, les agrégats monétaires et les activités bancaires, la balance des paiements et les indices de prix.

Par ailleurs, les Ministères et certaines entreprises publiques fournissent des informations statistiques concernant leurs domaines d'activité, qui sont établies pour la plupart sur la base des registres administratifs. Ils sont toutefois en train de mettre au point un important processus d'établissement de données, auquel l'INEGI participe de diverses manières. L'INEGI diffuse des données établies par d'autres ministères ou organismes dans des publications annuelles et spécialisées, pour les différents secteurs et Etats.

Annexe VI

Chronologie économique et mesures de réforme structurelle 1982-92

**A. Principaux événements de la période 1982-91
(par domaine d'action gouvernementale)**

Monnaie et finances

- 1982** Nationalisation des banques privées inscrite dans la Constitution.
Libéralisation des ventes par adjudication de certificats du Trésor (Cetes).
- 1983** Par suite de fusions, le nombre de banques passe de 60 à 29.
- 1985** La Loi sur le secteur bancaire remplace temporairement la Loi sur les nationalisations et autorise la vente d'actions des banques commerciales nationalisées au secteur privé, dans la limite de 34 pour cent.
Le nombre de banques est encore réduit, de 29 il passe à 19.
- 1986** Création (en décembre) du Fonds de restructuration bancaire, le Fondo de Apoyo Preventivo a las Instituciones de Banca Multiple (FONAPRE).
Mise sur le marché des Pagaré de la Tesoreria de la Federación (PAGAFES).
- 1987** Crise du marché boursier (octobre).
La réforme fiscale supprime le biais dont souffraient les investissements sous forme de prises de participation.
34 pour cent des actions de 15 banques commerciales nationalisées sont vendues au secteur privé.
Mise sur le marché des obligations fédérales, les Bonos de Desarrollo del Gobierno Federal (BONDES).
- 1988** Début de la libéralisation financière; suppression des contingents de crédit aux secteurs hautement prioritaires et suppression des coefficients de réserves obligatoires.
Suppression de certains contrôles sur les taux d'intérêt (octobre/novembre).

- 1989** Suppression des plafonds de taux d'intérêt (avril).
 Les banques sont autorisées à verser des intérêts sur les comptes de dépôt à vue.
 Assouplissement des restrictions de propriété pour les banques (août).
 La Nacional Financiera Sociedad Anonima (NAFINSA) devient la banque SME.
 Modification de cinq lois financières.
 Mise sur le marché des Bonos Ajustables del Gobierno Federal (Ajustabonos), et des Bonos de la Tesoreria de la Federacion (Tesobonos).
- 1990** Séparation de la Comisión Nacional Bancaria (CNB) et de la Comisión Nacional de Seguros y Finanzas (CNSF) (janvier).
 Fermeture de l'Asegurada Nacional Agropecuaria (ANAGSA) (février); elle est maintenant remplacée par l'Agropecuaria Aseguradora Mexicana (ASMEX).
 Remplacement des coefficients de réserves obligatoires par un coefficient de liquidité de 30 pour cent (avril).
 Loi sur les holdings financiers. Modification de la constitution autorisant la privatisation des banques (juin).
 La Loi sur le secteur bancaire établit un cadre de contrôle comportant de nouvelles normes concernant les niveaux de fonds propres requis (juillet).
 Emission de réglementations pour le marché des valeurs mobilières.
 Début du programme de fusions/fermetures de banques de développement.
 Emissions de directives concernant le démantèlement des banques nationalisées (septembre).
- 1991** Emission de règles prudentielles (classification/provisionnement des prêts) (mars).
 Emission des directives concernant la capitalisation bancaire (mai).
 Suppression du coefficient de liquidité (septembre).
 Vente de neuf banques (de juin à novembre).
 Déréglementation des commissions de courtage (novembre).

Dette extérieure

- 1982** Le Mexique demande un moratoire de 90 jours sur le paiement du principal de sa dette publique extérieure. Début de la renégociation des paiements dus entre août 1982 et décembre 1984 (août).
 Signature du rééchelonnement de 98 pour cent de la dette publique extérieure exigible entre août 1982 et décembre 1984.

- 1986** Accord de principe avec les banques commerciales internationales sur l'étalement des échéances et la réduction du coût de la dette extérieure et l'obtention d'argent frais.
Début des swaps destinés à financer l'investissement étranger (mai).
Rééchelonnement avec le Club de Paris des paiements dus entre septembre 1986 et mai 1988.
- 1987** Signatures des accords conclus en 1986 avec les banques commerciales internationales (mars).
Suspension du programme de swaps (novembre).
- 1988** Ouverture de la renégociation de la dette publique extérieure (décembre).
- 1989** Accord avec le Club de Paris visant à restructurer les paiements d'intérêts et de principal afin de réduire les transferts à l'étranger (mai).
Annonce d'un accord de principe avec les banques commerciales étrangères sur la restructuration de la dette extérieure, accord qui prévoit notamment un programme de swaps et une remise de dette partielle (juillet).
- 1990** Signature de l'accord avec les banques commerciales internationales pour la réduction de la dette publique extérieure (février).

Agriculture

- 1989** Suppression de tous les prix de soutien, sauf pour deux cultures vivrières : le maïs et les haricots.
- 1989-1990** Annonce de la fin de la redistribution des terres.
- 1990** Suppression des contrôles à l'importation et à l'exportation et des contingents nationaux pour le cacao (janvier).
Déréglementation du secteur du maïs, en ce qui concerne les contrôles à l'entrée et les contingents de production (mars).
- 1991** Déréglementation des marchés du cacao et du sucre (libre-échange, suppression du monopole de distribution de l'Etat, vente d'entreprises parapubliques, arrangements plus souples de fixation des prix).
Réforme de la constitution concernant les droits de propriété foncière (novembre).
- 1992** Réforme foncière. Modification de la constitution (février).

Réglementation

- 1989** Déréglementation du camionnage et de divers modes de transport qui sont du ressort de l'administration fédérale (juillet).

Déréglementation des normes de conditionnement et de mise en bouteilles.

1989- Déréglementation des télécommunications (de décembre 1988 à décembre 1990).

1990

1990 Déréglementation de l'aquaculture (janvier).

Déréglementation des transports de voyageurs et de touristes en autocar (mars, juin), déréglementation des transports aériens (juillet), des ports (avril, juillet) et des transports de marchandises sur les routes fédérales.

Politique industrielle

1991 Suppression de la Loi sur les inventions et les marques et de la Loi sur le contrôle et l'enregistrement des transferts de technologie et d'utilisation des brevets et marques (juin).

Adoption de la loi de promotion et de protection de la propriété industrielle (juillet).

Investissement direct étranger¹⁹

1984 Emission de directives libérales interprétant la Loi de 1973 sur l'investissement étranger. La commission nationale sur l'investissement étranger annonce une liste de secteurs où des participations étrangères majoritaires seront autorisées (les participations étrangères étaient limitées à 49 pour cent du capital). Simplification des procédures (février).

1986 Assouplissement des restrictions en matière d'investissement dans le secteur pétrochimique. Introduction du concept de « capital neutre ».

1988 Nouvelle simplification de fond et de procédure concernant l'investissement étranger.

1989 Libéralisation importante de la Loi de 1973 : les activités pétrochimiques, le secteur bancaire, le secteur des assurances sont partiellement ouverts à l'investissement étranger (mai).

Politique commerciale²⁰

1982 Mise en œuvre de contrôles quantitatifs généralisés sur les importations ; la plupart des importations nécessitent l'octroi préalable d'une licence.

1983- Mesures limitées de promotion des exportations.

1984

Réduction du nombre de licences d'importations de biens qui ne sont pas fabriqués au Mexique.

La loi facilite l'établissement de maquiladoras.

- 1985** Mesures de promotion des exportations (admission temporaire; ristourne des droits à l'importation) (avril).
Remplacement des licences d'importation par des droits de douane.
- 1986** Adoption de l'article 131 de la constitution concernant le commerce extérieur (janvier).
Adhésion au GATT (août).
Maintien de la suppression des licences d'importation (octobre).
- 1987** Réduction importante des droits de douane, liée au « Pacto ».
- 1988** Mise en place d'une structure de droits à l'importation basée sur le système harmonisé du GATT (juillet).
Réforme du programme temporaire d'importations visant à produire pour l'exportation (septembre).
Droits de douane préférentiels pour les importations en provenance des pays d'Amérique latine.
Les prix officiels utilisés pour l'évaluation en douane sont supprimés et remplacés par une législation anti-dumping et des droits compensatoires.
- 1989** Réforme douanière. Création de la Commission des droits de douane et des exportations. Programme national de modernisation de l'industrie et du commerce extérieur. (Droit de douane minimum de 10 pour cent applicable à la plupart des produits).
Modification de la réglementation touchant les importations de voitures neuves, qui entrera en vigueur en janvier 1991; les réglementations concernant les camions légers et les poids lourds seront modifiées en 1993 et 1994 respectivement.
Création d'une zone de libre-échange avec le Guatemala (août).
Signature d'un accord facilitant les échanges et l'investissement entre le Mexique et les États-Unis (octobre).
- 1990** Réforme du système des maquiladoras et du programme temporaire d'importations.
Début des négociations relatives au NAFTA.
Suppression des licences d'importation pour 74 produits.
- 1991** Accord de libre-échange avec le Chili.

Mesures touchant le taux de change

- 1982** Retrait de la Banque du Mexique du marché des changes; dépréciation du peso (février).

Dépréciation quotidienne du peso de 4 cents (mars-août); introduction d'un double taux de change et conversion forcée des «Mex-dollars» (août); création par décret de deux marchés des changes (décembre).

Instauration d'un contrôle complet des changes (septembre).

1983 Mise en place par la Banque du Mexique d'un dispositif couvrant le règlement des obligations privées dues à des fournisseurs étrangers. Création d'un fonds fiduciaire pour la couverture du risque de change (FICORCA) qui gèrera ce dispositif (février).

1984 La dépréciation quotidienne du peso est portée à 17 cents (décembre).

1985 La dépréciation quotidienne du peso est portée à 21 cents (mai).

Dévaluation du taux de change contrôlé de 20 pour cent et annonce d'un régime de flottement contrôlé à partir d'août.

1987 Retrait de la Banque du Mexique du marché des changes; le taux de change libre se déprécie de 32.8 pour cent.

Fin de l'intervention de la Banque centrale sur le marché libre (novembre).

Dévaluation du taux contrôlé de 21.8 pour cent (décembre).

1988 Entrée en vigueur d'un taux de change fixe en mars.

1989 Modification des règles concernant le taux de change, prévoyant une dépréciation quotidienne du peso par rapport au dollar des États-Unis d'un montant fixe annoncé à l'avance de 1 peso (janvier).

1990 Le glissement quotidien du taux de change est réduit à 80 cents (mai), puis à 40 cents (novembre).

1991 Le glissement quotidien du taux de change est réduit à 20 cents et les contrôles des changes sont supprimés (novembre).

Politique de l'environnement

1989 Entrée en vigueur des contrôles quantitatifs sur la circulation des véhicules particuliers à Mexico (novembre).

1991 Fermeture d'une raffinerie à Mexico (mars).

Réforme fiscale

1987- Le taux de l'impôt sur les sociétés est ramené à 35 pour cent; le taux d'imposition

1991 maximum pour les particuliers revient à 35 pour cent. Le barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est indexé sur l'IPC; l'assiette de l'impôt sur les sociétés est ajustée intégralement pour tenir compte de l'inflation. Introduction d'un impôt de 2 pour cent sur l'ensemble des actifs des sociétés, déductible de l'impôt sur le revenu des sociétés.

B. Chronologie économique détaillée

1991

Janvier

Réduction de l'impôt sur le revenu pour les titulaires de bas revenus.

Février

Annonce par les présidents du Mexique, des États-Unis et du Canada de la participation du Canada aux négociations relatives à l'Accord de libre-échange.

Dans la limite de 50 000 dollars par semaine et par entreprise, les exportations ne sont pas soumises à la réglementation relative au taux de change contrôlé.

Signature d'un accord de coopération économique entre le Mexique et le Costa Rica.

Mars

Pour la première fois, le Mexique assure son revenu pétrolier de 1991 par l'achat de contrats à terme et d'options.

Annonce par le Président du démantèlement de la raffinerie de pétrole Azcapotzalco (7 pour cent de la capacité de raffinage du pays, 5 429 salariés) afin de réduire la pollution à Mexico.

Avril

Signature d'un accord relatif à la double imposition entre le Mexique et le Canada.

La création de trois groupes financiers dirigés par des maisons de courtage est autorisée en vue de la mise en place du «système bancaire universel».

Signature d'un accord entre le Mexique et la CEE sur des mesures spécifiques visant à développer les flux d'investissement, à intensifier le commerce entre le Mexique et la CEE, à renforcer l'assistance technique à certains secteurs de production et à promouvoir des mécanismes tels que les co-investissements afin de développer l'agriculture mexicaine, ainsi que d'autres types d'aide au secteur public et au secteur privé dans des domaines tels que le transfert de technologie, l'environnement, la santé, les transports et la coopération entre institutions financières.

Mai

Conclusion du processus de privatisation de TELMEX, avec le placement d'actions «L» à la Bourse du Mexique. Le gouvernement mexicain conserve 8.4 pour cent du capital de l'entreprise.

Le salaire professionnel minimum (prestations comprises) pour les enseignants est porté à plus de 900 000 pesos (2.5 fois le salaire minimum) – soit une augmentation de 25 pour cent en moyenne pour plus de 800 000 enseignants.

Admission officielle du Mexique à la Conférence pour la coopération économique dans le Pacifique (bassin pacifique).

Juin

Emission par le Ministère des communications et des transports et le Ministère des finances, par l'intermédiaire de la Nacional Financiera, des premiers « bonos de infraestructura » (ou « emprunt routier »), pour une valeur d'environ 3.2 milliards de dollars E.U., en vue de la construction de 5 000 kilomètres de routes à péage qui seront gérées par le secteur privé.

Juillet

Participation de 32 banques étrangères créditrices à la vente aux enchères de lignes de crédit interbancaire pour les obligations de privatisation; la dette extérieure des banques mexicaines sera ainsi réduite de 31 pour cent. Les obligations de privatisation peuvent servir comme moyen de paiement pour l'acquisition d'une banque mise en vente par le gouvernement.

Août

Renouvellement du Pacto de San José, aux termes duquel le Mexique et le Vénézuéla conviennent de vendre du pétrole à des conditions préférentielles à d'autres pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

Septembre

Approbation par la Commission nationale des valeurs (Comisión Nacional de Valores) de la déréglementation des commissions perçues par les maisons de courtage auprès de leurs clients.

Le gouvernement fédéral annonce qu'il a utilisé 94 pour cent des ressources du fonds d'urgence pour rembourser 20 000 milliards de pesos de la dette intérieure auprès de la Banque du Mexique. Cela représente une réduction de 12 pour cent du solde à rembourser. Le fonds, créé à l'aide du produit de la privatisation de TELMEX et de banques, contenait 3.2 milliards de dollars E.U. et 11.4 milliards de pesos le 27 septembre, date de l'opération.

Suppression par la Banque du Mexique du coefficient de liquidité obligatoire sur l'accroissement des engagements des banques commerciales à compter du 1^{er} septembre; le coefficient de liquidité au titre des engagements contractés jusqu'en août est ramené de 30 pour cent à 25 pour cent. Les instruments publics détenus par les banques pour respecter ce coefficient seront remplacés par des « Bondes » à long terme lorsqu'ils arriveront à échéance. Ces derniers seront eux-mêmes remboursables progressivement et pourront être négociés sur un marché secondaire spécial. A partir de septembre, les réserves du système bancaire seront régulées uniquement par des opérations d'open market.

Signature par le Chili et le Mexique d'un accord de complémentarité économique – le premier accord bilatéral de libre-échange entre pays d'Amérique latine. Les restric-

tions non tarifaires aux importations seront levées en 1992 et les droits de douane à l'importation dans un délai de quatre ans.

Octobre

Le coefficient de liquidité des banques de développement est supprimé au titre d'un dispositif spécial afin de ne pas affecter le marché monétaire. Cette mesure s'applique aux fonds fiduciaires et fonds de promotion.

Novembre

Signature de la sixième phase du Pacte de stabilisation et de croissance économique (PECE), qui couvre la période allant jusqu'au 31 janvier 1993; la dépréciation glissante est ramenée de 40 à 20 cents par jour; fusion du taux de change «du marché» et du taux «contrôlé»; le gouvernement autorise des hausses des prix des carburants de 55 pour cent (carburant au plomb) et de 25 pour cent (carburant sans plomb); les taux plus élevés de taxe sur la valeur ajoutée sont ramenés de 20 et 15 pour cent à un taux uniforme de 10 pour cent.

Relèvement du salaire minimum (de 12 pour cent) annoncé par la Commission nationale des salaires minima.

Le gouvernement fédéral alloue 14 000 milliards de pesos au secteur agricole (dont 9 000 milliards inclus dans le budget de 1992) afin de renforcer l'infrastructure, la technologie, le financement et la commercialisation.

Décembre

Le PRI (Partido Revolucionario Institucional) propose de modifier les articles 3, 5, 24, 27 et 130 de la Constitution, qui concernent les rapports juridiques entre l'Eglise et l'Etat; cette initiative vise à réduire la limitation des activités de l'Eglise, notamment dans le domaine de l'éducation.

1992

Janvier

Les résidents mexicains sont autorisés à rapatrier des capitaux jusqu'en mars 1993 par le biais du programme de timbre fiscal, qui prévoit une amnistie fiscale (paiement d'un impôt sur le revenu de 1 pour cent).

Réduction de l'impôt sur le revenu pour les titulaires de bas revenus.

Les représentants de dix Etats du Mexique (Tamaulipas, Veracruz, Tabasco, Campeche, Yucatan) et des États-Unis (Floride, Alabama, Louisiane, Texas, Mississippi) annoncent la création de l'Association des Etats du Golfe du Mexique, en vue de développer les échanges dans la région.

Février

Signature d'un accord entre le Mexique, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua (Acta de Tuxtla-Gutiérrez) visant à réduire ou supprimer les obstacles tarifaires et non tarifaires entre ces pays et à entamer des négociations dans des domaines tels que les services, la propriété intellectuelle, les transports et la coopération financière.

Le Mexique et la France signent un Accord de coopération en vue de renforcer leurs liens politiques, la coopération économique bilatérale et les échanges de technologie.

Approbation par le Congrès de la nouvelle Loi Infonavit (loi sur les logements des travailleurs), aux termes de laquelle la cotisation patronale (5 pour cent du salaire du travailleur) sera déposée dans un compte bancaire au nom du salarié.

Mars

Le Ministère des finances et du crédit public annonce qu'avec la suppression du taux de change « contrôlé », le 10 novembre 1991, le registre de la dette privée extérieure a été supprimé.

Le niveau de capital requis pour les maisons de change est fixé à 6 milliards de pesos.

Les micro-entreprises et les PME (dont le revenu annuel est inférieur à 2 milliards de pesos) sont autorisées à ne remplir de déclaration d'impôt que cinq fois par an, au lieu de quinze fois normalement. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les personnes ayant travaillé pour un seul employeur au cours de l'année fiscale ne sont pas tenues de déposer une déclaration annuelle d'impôt sur le revenu.

Avril

Le Mexique et le Guatemala signent un Pacte d'aide mutuelle visant à promouvoir les importations et les exportations de produits agricoles et de moyens de production agricoles à l'aide d'un fonds de 30 millions de dollars et à supprimer les obstacles commerciaux.

Le Mexique entreprend de coordonner son système douanier avec ceux des États-Unis et du Canada, en vue de l'Accord de libre-échange avec ces pays.

Mai

Signature d'un accord entre le Ministère de l'éducation et le syndicat des enseignants sur la décentralisation du système éducatif; une partie des dépenses sera transférée aux États et aux autorités municipales.

Emission en France d'obligations de la PEMEX pour une valeur de 500 millions de francs français.

Le Ministère des finances et du crédit public publie les « Droits du contribuable », qui énonce les droits des particuliers en cas de vérification des comptes.

La Chambre des Représentants approuve certaines réformes de la loi sur les établissements de crédit (Ley de Instituciones de Crédito) et de la loi sur les groupes financiers

(Ley que Regula las Agrupaciones Financieras) afin de permettre les prises de participation d'investisseurs étrangers dans des banques commerciales par le biais de l'émission d'actions «L». Par ailleurs, il est créé un cadre constitutionnel pour la globalisation du marché des services financiers.

Signature de l'Accord national de productivité (Acuerdo Nacional de Productividad) entre les responsables syndicaux du Congreso del Trabajo, les responsables des organisations agricoles et les représentants des organisations patronales.

Notes et références

1. D'après INEGI, *Características del Empleo y Desempleo en Mexico, Nuevos Indicadores*.
2. Le contenu du débat qui a eu lieu au Canada au sujet du libre-échange avec le Mexique est exposée dans l'article de Ronald Wonnacott, *The Economics of Overlapping Free Trade Areas and the Mexican Challenge*, Commission canado-américaine, Toronto et Washington, 1991.
3. Ces deux derniers points ont aussi incité les autorités des États-Unis à approuver la proposition de libre-échange faite par le Mexique, car il est dans leur intérêt de promouvoir la croissance et la stabilité économique dans ce pays, pour des raisons économiques et politiques.
4. Les estimations économétriques qui suivent sont fondées sur les résultats de sept modèles économétriques indépendants traitant de la question du libre-échange en Amérique du nord et présentés à un symposium sur la modélisation pour l'ensemble de l'économie des conséquences économiques d'un accord de libre-échange avec le Mexique et d'un accord de libre-échange nord-américain avec le Canada et le Mexique, qui s'est tenu les 24 et 25 février 1992 à Washington, sous les auspices de la Commission du commerce international des États-Unis.
5. Voir en particulier Santiago Levy et Sweder van Wijnbergen, «Transition Problems in Economic Reform : Agriculture in the Mexico-US Free Trade Agreement» et Sherman Robinson et al., «Agricultural Policies and Migration in the US-Mexico Free Trade Area : A Computable General Equilibrium Analysis», deux documents qui ont été présentés au symposium sur la modélisation pour l'ensemble de l'économie des conséquences économiques d'un accord de libre-échange avec le Mexique et d'un accord de libre-échange nord-américain avec le Canada et le Mexique. Levy et Wijnbergen estiment, par exemple, que la migration qu'entraînerait une libéralisation immédiate dans le secteur agricole pourrait être de l'ordre de 700 000 travailleurs.
6. Ces critères sont énoncés dans «The Mexican Trade Policy», document établi en août 1991 par le gouvernement du Mexique et présenté par les autorités mexicaines à l'automne de 1991 au Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement.
7. Les négociations menées auparavant entre le Canada et les États-Unis dans le cadre de leur Accord de libre-échange (ALE) signé en janvier 1988 n'ont pas permis d'avancer beaucoup sur ces questions et ont remis à plus tard l'établissement de règles gouvernant l'utilisation de ces mesures commerciales.
8. L'Association pour l'intégration latino-américaine a été fondée en 1980 (en remplacement de l'Association latino-américaine de libre-échange de 1960); elle compte onze membres : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Mexique, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Vénézuéla.

9. Par exemple, le Mexique a signé un accord commercial avec l'Argentine pour les valves électroniques; un accord avec le Brésil pour les machines de bureau et certains équipements électroniques; un accord avec le Chili pour les teintures et les pigments; et un accord avec le Vénézuéla pour le verre.
10. Le Mexique bénéficie d'une préférence tarifaire régionale (par rapport au régime de la nation la plus favorisée) de 10 pour cent au plus et accorde une préférence tarifaire de 20 pour cent au plus.
11. Nations Unies, *Annuaire des statistiques commerciales internationales*, 1990.
12. *Ibid.*
13. Données fournies par le FMI, Direction des statistiques commerciales, 1991.
14. Voir «The Mexican Trade Policy», *op. cit.*
15. Ce dernier calcul ne donne pas de résultats strictement corrects car l'échéance de l'ajustabono est de trois à cinq ans alors que celle des bons du Trésor va d'un mois à un an. Les calculs présentés supposent implicitement que les taux réels exigés par le marché ne varient pas pour les échéances allant de un an à trois ans.
16. Comme l'ajustabono a une échéance plus longue que les bons du Trésor, les investisseurs pourraient exiger un taux de rendement réel moins élevé pour les bons du Trésor. Cela majore l'inflation attendue pour la porter au-delà du taux obtenu en prenant l'écart entre le taux nominal des bons du Trésor et le taux réel. Toutefois, la hausse qui en résulte pour le taux d'inflation attendu ne dépassera probablement pas 1 point.
17. Indépendamment des bureaux principaux du siège de l'INEGI, situé à Aguascalientes, il y a dix bureaux régionaux.
18. On trouvera des détails dans l'Annexe II, qui traite des statistiques du marché du travail.
19. La loi sur l'investissement étranger date de 1973.
20. Création du système des maquiladoras en 1965. Libéralisation des importations liée au programme du FMI en 1976-77.

ANNEXE STATISTIQUE ET STRUCTURELLE

Tableau A. **Produit intérieur brut et dépenses**

Milliards de pesos, prix courants

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 ¹
Consommation privée	2 908.8	3 944.9	6 036.1	10 881.7	18 589.9	30 574.9	54 208.9	127 248.8	270 907.7	355 035.6	483 232.3
Consommation publique	448.7	660.0	1 025.8	1 573.7	2 721.7	4 374.0	7 208.2	16 490.6	32 613.3	40 937.7	54 150.7
Formation brute de capital fixe	1 106.8	1 616.8	2 248.8	3 137.0	5 287.2	9 048.3	15 414.8	35 666.8	75 199.0	92 153.4	127 917.6
Secteur public	476.4	740.8	996.5	1 175.6	1 946.1	3 146.8	5 175.7	10 070.6	19 717.3	24 474.4	33 536.6
Construction privée	286.4	392.0	602.8	990.0	1 650.9	2 770.8	4 635.0	11 763.7	24 285.0	29 612.1	37 282.6
Machines et outillage	344.0	484.0	649.5	971.4	1 690.2	3 130.7	5 604.1	13 832.5	31 196.7	38 066.8	57 098.4
Variation de stocks	107.2	60.7	-4.4	573.3	565.6	986.5	-734.1	1 580.0	4 526.2	16 437.7	20 093.1
Demande intérieure totale	4 571.5	6 282.4	9 306.3	16 165.7	27 164.4	44 983.7	76 097.8	180 986.2	383 246.2	504 564.4	685 393.7
Exportations de biens et services	478.5	637.7	1 502.1	3 397.4	5 122.4	7 305.3	13 732.4	37 692.4	65 567.6	81 148.1	108 898.0
Importations de biens et services	580.0	792.6	1 010.7	1 684.4	2 815.3	4 897.3	10 638.8	25 876.6	59 555.3	82 044.7	115 368.2
Solde extérieur	-101.5	-154.9	491.4	1 713.0	2 307.1	2 408.0	3 093.6	11 815.8	6 012.3	-896.6	-6 470.2
Produit intérieur brut	4 470.0	6 127.6	9 797.8	17 878.7	29 471.6	47 391.7	79 191.3	192 801.9	389 258.5	503 667.8	678 923.5

1. Chiffres provisoires.

Source : Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática.

Tableau B. Produit intérieur brut et dépenses

Milliards de pesos, prix constants de 1980

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991 ¹
Consommation privée	2 908.8	3 123.2	3 046.0	2 882.8	2 976.6	3 082.6	2 995.3	2 991.6	3 045.8	3 238.5	3 424.6	3 596.7
Consommation publique	448.7	494.8	504.9	518.6	552.8	557.8	566.1	559.2	556.4	554.5	567.2	582.6
Formation brute de capital fixe	1 106.8	1 286.4	1 070.4	767.7	817.0	881.2	777.2	776.2	821.1	873.1	988.6	1 072.5
Secteur public	476.4	583.4	473.5	303.0	315.4	318.2	272.9	239.5	229.3	237.6	268.0	250.0
Construction privée	286.4	305.5	302.6	268.9	283.3	305.3	285.1	311.4	306.6	327.7	333.3	359.7
Machines et outillage	344.0	397.5	294.2	195.8	218.3	257.7	219.2	225.4	285.2	307.9	387.3	462.8
Variation de stocks	107.2	106.6	-15.5	2.3	-0.1	20.3	-51.0	-14.8	28.6	25.6	10.8	-3.6
Demande intérieure totale	4 571.5	5 011.0	4 605.8	4 171.4	4 346.3	4 541.9	4 287.6	4 312.2	4 451.9	4 691.7	4 991.2	5 248.2
Exportations de biens et services	478.5	533.9	650.3	738.5	780.6	745.9	787.7	862.4	912.1	934.7	967.5	1 017.2
Importations de biens et services	580.0	682.7	424.3	280.9	330.9	367.3	339.4	356.9	487.9	591.7	703.0	819.9
Solde extérieur	-101.5	-148.8	226.0	457.6	449.7	378.6	448.3	505.5	424.2	343.0	264.5	197.3
Produit intérieur brut	4 470.0	4 862.2	4 831.8	4 628.9	4 796.1	4 920.4	4 735.7	4 817.7	4 876.0	5 034.7	5 255.8	5 445.5

1. Chiffres provisoires.

Source : Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática.

Tableau C. **Produit intérieur brut par branche d'activité d'origine**

Milliards de pesos, en prix courants

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 ¹
Agriculture, sylviculture et pêche	368	503	720	1 392	2 533	4 307	7 466	16 825	30 691	39 189	54 444
Industries extractives	144	147	302	1 272	1 662	2 218	2 899	9 810	12 753	13 595	17 696
Industries manufacturières	989	1 326	2 033	3 772	6 618	11 069	19 446	49 551	105 403	124 068	156 440
Construction	287	427	635	804	1 298	2 070	3 383	7 887	15 726	19 588	27 124
Electricité, gaz et eau	44	56	88	167	282	449	994	2 090	4 959	6 747	9 383
Commerce de gros et de détail, hôtellerie et restauration	1 250	1 695	2 903	5 073	8 362	13 306	21 185	52 543	106 831	136 470	180 470
Transport, entrepôts et communications	286	395	606	1 172	2 004	3 165	5 708	13 748	29 438	37 562	56 478
Services financiers, assurances et immobilier	384	538	820	1 397	2 234	3 531	6 218	13 658	30 479	50 032	76 123
Services collectifs	767	1 106	1 778	2 975	4 834	7 831	12 918	29 220	58 711	79 423	108 608
Services bancaires imputés	-48	-66	-86	-146	-355	-554	-1 026	-2 529	-5 734	-3 006	-7 843
Produit intérieur brut	4 470	6 128	9 797	17 879	29 472	47 391	79 191	192 802	389 259	503 668	678 923

1. Chiffres provisoires.

Source : Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática.

Tableau D. Composantes coûts du PIB

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
<i>Milliards de pesos</i>											
Rémunération des salariés	1 611	2 295	3 450	5 248	8 445	13 590	22 605	51 362	100 897	128 253	167 424
Excédent brut d'exploitation	2 133	2 847	4 533	9 129	15 293	24 043	39 396	97 445	206 024	274 012	376 112
Consommation de capital fixe	384	527	956	2 176	3 359	5 331	10 871	25 284	46 763	53 657	69 613
Impôts indirects	432	579	1 135	1 924	3 164	5 688	8 541	23 523	42 548	56 245	74 873
Moins subventions	89	122	277	598	789	1 261	2 222	4 813	6 973	8 499	9 099
PIB	4 470	6 128	9 798	17 879	29 472	47 392	79 191	192 802	389 259	503 668	678 924
<i>Pourcentage du PIB</i>											
Rémunération des salariés	36.0	37.5	35.2	29.4	28.7	28.7	28.5	26.6	25.9	25.5	24.7
Excédent brut d'exploitation	47.7	46.5	46.3	51.1	51.9	50.7	49.7	50.5	52.9	54.4	55.4
Consommation de capital fixe	8.6	8.6	9.8	12.2	11.4	11.2	13.7	13.1	12.0	10.7	10.3
Impôts indirects	9.7	9.5	11.6	10.8	10.7	12.0	10.8	12.2	10.9	11.2	11.0
Moins subventions	2.0	2.0	2.8	3.3	2.7	2.7	2.8	2.5	1.8	1.7	1.3

1. Chiffres provisoires.

Source : Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática.

Tableau E. Prix et salaires réels

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Salaires réels ¹ (1980 = 100)											
Ensemble des prix	100	105	99	77	73	73	66	64	58	61	62
Agriculture	100	107	97	81	77	77	77	72	61	58	56
Industries manufacturières	100	103	100	77	72	73	67	66	66	70	73
Construction	100	101	89	72	68	68	60	58	50	49	49
Commerce, hôtellerie et restauration	100	101	91	74	69	68	62	58	52	53	53
Administration fédérale	100	106	101	70	67	66	55	54	48	53	54
Entreprises publiques	100	104	105	80	75	78	71	76	73	76	79
Prix (pourcentages de variation annuelle)											
Indices implicites des prix											
Produit intérieur brut		26	61	90	59	57	74	139	99	25	29
Consommation privée		26	57	90	65	59	82	136	109	23	29
Exportations de biens et services		19	93	99	43	49	79	148	66	21	30
Importations de biens et services		16	105	152	42	57	148	132	59	14	18
Termes de l'échange		3	-6	-21	1	-5	-28	7	4	6	10
Prix à la consommation (fin d'année)											
Contrôlés		28	99	81	59	64	106	159	52	20	30
Non contrôlés		19	126	78	66	62	122	156	40	15	28
Prix de gros (fin d'année)		34	89	82	56	65	97	161	58	22	31
		26	101	74	55	72	79	139	42	33	45

1. Déflatés par l'indice des prix à la consommation.

Source : Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática.

Tableau F. Recettes et dépenses de l'administration fédérale

Milliards de pesos

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Recettes totales	684	935	1 532	3 181	4 975	7 991	12 670	32 974	68 015	90 204	117 710	147 703
Recettes fiscales	649	881	1 425	2 998	4 744	7 578	11 902	30 891	60 757	78 872	105 205	133 045
Impôts directs	410	573	922	1 897	2 921	4 664	6 345	17 818	32 918	43 894	59 070	74 072
PEMEX	164	234	458	1 171	1 708	2 741	2 980	10 163	13 451	17 985	26 098	31 003
Impôt sur le revenu	247	339	465	727	1 213	1 923	3 365	7 655	19 468	25 909	32 972	43 069
Impôts indirects	238	308	503	1 101	1 823	2 914	5 557	13 073	27 839	34 978	46 135	58 973
TVA	120	159	217	543	943	1 478	2 498	6 266	14 024	17 024	26 636	33 473
Accises	48	63	177	428	662	1 023	2 188	4 862	10 888	12 632	11 203	12 410
Essence	17	21	116	277	450	678	1 497	3 277	7 277	7 987	5 163	6 763
Autres	31	42	61	151	212	345	690	1 585	3 611	4 645	6 039	5 647
Droits à l'importation	44	67	83	82	141	302	632	1 472	1 741	3 755	6 237	9 760
Autres taxes	26	20	26	48	78	111	240	474	1 187	1 567	2 060	3 331
Recettes non fiscales	35	54	107	183	231	413	768	2 082	7 258	11 333	12 505	14 658
Dépenses totales	818	1 335	2 703	4 639	7 105	11 572	23 011	60 440	105 857	115 794	137 146	148 404
Dépenses courantes	615	954	2 227	3 959	6 154	9 780	20 514	54 241	98 326	105 864	118 881	129 588
Salaires et traitements	159	225	399	580	999	1 549	2 490	6 310	11 113	15 368	18 608	26 659
Biens et services	15	29	56	79	160	275	634	1 054	2 287	3 108	3 915	6 525
Intérêts	77	174	891	1 595	2 159	4 217	11 168	34 463	60 919	59 752	59 917	43 354
Transferts courants	225	289	504	997	1 319	2 142	3 290	6 370	11 065	12 699	13 649	20 543
Partage des recettes fiscales	102	153	218	499	843	1 275	2 042	5 133	11 132	14 499	20 717	26 741
Autres ¹	37	85	159	208	676	322	890	911	1 809	438	2 075	5 767
Dépenses de capital	202	381	476	681	951	1 792	2 497	6 199	7 532	9 930	18 265	18 816
Investissement	71	93	150	172	263	451	860	1 864	2 228	2 934	5 775	8 360
Transferts de capital	102	241	247	408	540	1 077	1 521	4 201	4 934	6 522	11 395	9 249
Autres ¹	30	47	78	100	148	265	117	134	370	475	1 096	1 207

1. Y compris les autres transferts courants, les paiements différés et l'épargne.

Source : Ministère des Finances

Tableau G. **Entreprises publiques sous contrôle budgétaire¹**

Milliards de pesos

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Recettes budgétaires	562	787	1 509	3 148	5 252	8 162	12 864	28 293	53 947	58 341	80 192	84 749
PEMEX	163	215	510	1 374	2 136	2 723	4 154	8 834	16 491	16 790	25 672	25 588
Entreprises publiques (à l'exclusion de PEMEX)	292	397	677	1 110	2 113	3 673	6 419	15 303	31 452	33 793	45 475	52 143
Transferts	106	175	321	665	1 002	1 766	2 290	4 156	6 004	7 757	9 045	7 319
Dépenses budgétaires	679	1 114	1 717	3 002	5 009	7 944	13 195	28 166	52 082	59 163	77 271	86 334
Dépenses courantes	439	729	1 212	2 362	4 031	6 574	11 008	22 898	42 206	47 908	62 463	67 627
Salaires et traitements	136	196	341	525	815	1 408	2 343	5 260	9 976	11 983	16 072	20 967
Intérêts	68	113	266	630	1 091	1 337	2 221	3 912	6 019	7 358	7 201	4 865
Biens et services	244	403	586	1 175	2 036	3 656	6 096	13 076	25 118	28 297	36 202	37 743
Autres dépenses	-8	17	20	32	89	173	349	649	1 093	270	2 988	4 053
Dépenses de capital	240	385	505	640	979	1 369	2 187	5 268	9 876	11 255	14 808	18 707
Investissement	232	381	499	624	973	1 336	2 074	5 190	9 787	11 221	14 403	18 113
Autres	8	3	6	16	6	33	114	78	90	34	405	594

1. Y compris la sécurité sociale et d'autres programmes.

Tableau H. **Tableau récapitulatif du système financier**

milliards de pesos

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Banque du Mexique											
Réserves internationales nettes	129	-49	545	1 233	1 095	2 676	19 186	4 147	1 953	2 271	35 989
Avoirs intérieurs nets	153	552	133	-114	637	383	-11 868	9 012	16 039	12 332	-3 475
Crédit net au secteur public	828	1991	2 980	3 746	5 735	9 863	9 866	31 465	38 053	40 070	21 413
Crédit net au secteur privé	5	17	29	44	90	239	587	602	722	855	1 060
Autres (net)	-680	-1 456	-2 876	-3 904	-5 188	-9 719	-22 321	-23 055	-22 736	-28 593	-25 948
Émission de billets	282	503	678	1 119	1 732	3 059	7 318	13 159	17 992	24 603	32 514
Système financier											
Avoirs extérieurs nets	212	277	996	1 897	2 927	8 187	36 167	18 934	23 218	30 884	47 118
Crédit intérieur net	2 604	6 267	9 531	14 489	25 270	56 732	122 915	171 558	224 337	277 882	358 690
Crédit net au secteur public	1 504	4 653	6 951	9 424	17 885	43 078	90 899	116 540	135 851	142 427	139 704
Crédit net au secteur privé	1 103	1 502	2 237	4 196	6 670	11 480	29 189	53 395	94 966	149 534	237 084
Autres(net)	-3	112	343	869	715	2 174	2 827	1 623	-6 481	-14 079	-18 099
Obligations extérieures a moyen et long terme	818	3 128	4 930	6 827	13 649	36 034	90 541	90 930	106 853	110 321	124 697
Engagements envers des intermédiaires financiers non bancaires	145	268	579	903	1 832	4 269	10 705	16 562	21 500	26 743	29 030
Engagements envers le secteur privé	1 853	3 148	5 019	8 657	12 716	24 617	57 836	82 999	119 201	171 702	252 080
Agregats monétaires (en pourcentage du PIB)											
M2	31.1	33.3	29.5	30.4	27.7	32.3	31.9	22.5	24.8	26.9	31.5
M4	33.9	37.2	34.1	35.3	33.3	41.2	43.8	34.5	40.2	43.7	45.1
Taux d'intérêt											
Bons du Trésor a 90 jours	33.34	57.86	53.95	49.32	74.8	105.98	131.1	51.47	40.19	25.84	17.33

Source : Banque du Mexique

Tableau I. Balance des paiements, d'après les calculs de l'OCDE

Millions de dollars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Exportations, fab	15 512	20 102	21 230	22 312	24 196	21 664	16 158	20 494	20 546	22 842	26 838	27 120
Importations, fab	19 342	24 955	15 036	9 026	12 167	14 533	12 433	13 305	20 274	25 438	31 272	38 184
Balance commerciale	-3 830	-4 853	6 193	13 286	12 029	7 131	3 725	7 189	272	-2 596	-4 433	-11 064
Services, net	-7 630	-12 494	-13 310	-8 644	-9 114	-8 216	-6 737	-5 116	-4 678	-5 530	-6 145	-4 461
Balance des biens et des services	-11 460	-17 347	-7 117	4 642	2 915	-1 086	-3 012	2 073	-4 406	-8 126	-10 579	-15 525
Balance courante	-10 755	-16 491	-6 228	5 656	4 093	714	-1 644	3 753	-2 521	-6 051	-7 114	-13 283
Capitaux à long terme, net	10 399	18 942	16 639	7 136	3 734	-22	1 146	4 472	-772	3 974	5 315	17 501
Privés	6 502	10 064	1 674	2 290	19	-1 283	-302	606	604	3 282	6 736	17 042
Publics	3 897	8 878	14 966	4 846	3 715	1 261	1 448	3 867	-1 376	692	-1 422	459
Balance de base	-356	2 452	10 411	12 793	7 827	692	-498	8 225	-3 292	-2 077	-1 799	4 218
Capitaux à court terme non monétaires	1 303	3 095	-6 807	-7 974	-3 922	-1 799	617	-4 687	-1 428	-1 113	-882	455
Privés	1 152	-2 082	825	-6 005	-4 220	-1 484	-874	-4 409	-1 230	-265	709	1 199
Publics	151	5 176	-7 632	-1 968	299	-315	1 490	-278	-198	-848	-1 591	-744
Erreurs et omissions	261	-8 592	-6 824	-1 146	-895	-1 327	410	2 924	-2 764	3 409	2 183	1 241
Balance des capitaux non monétaires	1 207	-3 045	-3 221	3 672	3 009	-2 434	529	6 461	-7 485	219	-498	5 915
Capitaux monétaires, net	-259	4 320	-80	-554	344	11	74	-361	752	176	3 731	2 223
Avoirs	-159	-1 009	1 337	-896	144	-37	20	-609	335	180	-220	-811
Engagements	-101	5 328	-1 416	341	200	48	55	248	417	-4	3 950	3 034
Balance des transactions non monétaires et monétaires	948	1 275	-3 300	3 118	3 353	-2 423	603	6 100	-6 733	396	3 233	8 137
Utilisation du crédit	-132	0	1 438	-158	1 229	293	714	428	-94	1 677	-365	-220
Variation des réserves	1 019	1 012	-3 185	3 101	3 201	-2 328	985	6 924	-7 127	272	3 414	7 821
Or	3	8	-8	5	-122	25	214	66	38	-643	-55	-28
Actifs monétaires	945	921	-2 829	2 984	3 437	-2 351	763	6 167	-6 857	921	3 441	7 679
Position des réserves au FMI	127	49	-177	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Droits de tirage spéciaux	-57	34	-171	111	-114	-3	8	691	-308	-6	28	171

Source : Banque du Mexique ; OECD.

Tableau J. Commerce extérieur par groupe de produits

Millions de dollars

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Exportations totales	21 078	22 081	23 130	25 351	22 932	17 326	22 254	22 902	25 849	30 389	31 254
Total des exportations de marchandises	20 102	21 230	22 312	24 196	21 664	16 031	20 656	20 565	22 842	26 838	27 120
Agriculture, sylviculture et pêche	1 482	1 233	1 189	1 461	1 409	2 098	1 543	1 670	1 754	2 162	2 372
Industries minières	686	502	524	539	510	510	576	660	605	617	547
Pétrole	14 573	16 477	16 017	16 601	14 767	6 307	8 630	6 711	7 876	10 104	8 166
Produits manufacturés ¹	3 361	3 018	4 583	5 595	4 978	7 116	9 907	11 524	12 607	13 955	16 035
Produits alimentaires, boissons et tabac	679	707	725	822	751	937	1 313	1 363	1 268	1 095	1 216
Textiles, habillement et cuir	181	150	191	275	195	333	566	619	623	632	764
Produits chimiques	457	442	628	756	674	830	1 093	1 385	1 537	1 679	1 975
Produits manufacturés métalliques et minéraux	930	630	1 091	1 177	954	1 292	1 707	2 087	2 466	2 409	2 382
Automobiles, moteurs et pièces	297	412	892	1 372	1 396	2 043	3 036	3 241	3 375	4 411	5 272
Machines et outillage, électronique	398	321	483	590	506	885	1 159	1 589	1 855	2 276	2 761
Autres	419	356	573	603	502	796	1 033	1 240	1 483	1 453	1 665
Industries des zones franches (Maquiladoras)	976	851	818	1 155	1 268	1 295	1 598	2 337	3 007	3 551	4 134
Total des importations de marchandises	23 948	14 437	8 551	11 254	13 212	11 432	12 223	18 898	25 438	31 272	38 184
Agriculture, sylviculture et pêche	2 422	1 099	1 701	1 880	1 606	938	1 109	1 773	2 003	2 071	2 093
Produits manufacturés	21 037	12 971	6 644	9 122	11 261	10 202	10 771	16 744	22 831	28 523	35 473
Produits alimentaires, boissons et tabac	1 078	691	527	500	508	490	460	1 233	2 014	2 679	2 584
Produits chimiques, dérivés du pétrole	2 719	2 114	1 486	2 121	2 703	2 133	2 392	3 049	3 823	4 159	5 080
Métallurgie, acier et produits minéraux	3 024	1 472	583	1 078	1 222	915	971	1 659	2 004	2 330	3 130
Produits métalliques, machines et outillage	12 473	7 610	3 556	4 702	5 921	5 732	5 789	8 873	12 250	15 963	20 212
Autres produits manufacturés	1 743	1 084	492	721	907	932	1 159	1 930	2 740	3 392	4 467
Autres	489	367	206	252	345	292	344	381	604	678	618

1. Non compris les produits pétrochimiques et les dérivés du pétrole qui sont inclus ici dans les exportations de pétrole.

Source : INEGI.

Tableau K. Commerce extérieur par région
Millions de dollars, compte non tenu des industries des zones franches

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
	Exportations, fab											
Total	15 512	20 102	21 230	22 312	24 196	21 664	16 031	20 656	20 565	22 842	26 838	27 120
Pays de l'OCDE	13 360	16 805	16 926	19 177	20 811	19 319	14 101	18 022	17 777	20 043	24 079	24 191
CEE	2 384	3 915	4 162	4 005	4 498	3 957	2 106	2 888	2 589	2 511	3 508	3 292
États-Unis	10 024	10 705	10 743	12 981	13 704	13 145	10 603	13 326	13 534	15 792	18 418	18 345
Espagne	1 238	2 011	1 687	1 620	1 706	1 706	842	1 232	981	1 134	1 457	1 150
Japon	739	1 387	1 363	1 535	1 905	1 719	1 057	1 348	1 231	1 314	1 506	1 241
Canada	120	623	532	480	550	400	191	316	277	277	456	1 125
France	574	1 056	790	846	938	820	408	581	562	481	552	600
Allemagne	290	253	249	298	290	299	387	324	440	361	465	530
Pays non membres de l'OCDE	2 152	3 297	4 304	3 135	3 385	2 345	1 930	2 634	2 788	2 799	2 759	2 929
Hémisphère occidentale	1 175	1 997	2 080	1 891	1 821	1 358	1 200	1 724	1 704	1 811	1 955	2 142
Brésil	409	825	639	664	589	306	177	164	116	194	169	190
Guatemala	63	129	103	79	114	109	59	117	109	202	121	136
	Importations, fab											
Total	18 897	23 948	14 437	8 551	11 254	13 212	11 432	12 223	18 898	25 438	31 272	38 184
Pays de l'OCDE	17 220	21 809	13 114	7 697	10 000	11 709	10 483	11 292	17 280	21 283	26 268	32 075
CEE	2 847	3 656	2 497	1 355	1 594	1 722	1 757	1 899	2 682	3 263	4 768	5 699
États-Unis	12 562	15 778	8 969	5 520	7 315	8 633	7 392	7 878	12 607	15 827	20 491	25 032
Espagne	353	511	370	170	203	217	182	174	208	329	520	622
Japon	1 018	1 277	855	373	519	735	683	794	1 125	1 081	1 471	1 783
Canada	339	450	319	245	247	238	223	355	338	421	456	670
France	496	616	349	366	290	290	243	344	437	564	712	967
Allemagne	1 007	1 358	914	380	522	560	723	835	1 187	1 368	1 870	2 328
Pays non membres de l'OCDE	1 677	2 139	1 323	854	1 254	1 503	949	931	1 618	4 155	5 004	6 109
Hémisphère occidentale	1 111	1 386	795	369	564	697	433	394	754	989	1 640	1 986
Brésil	441	616	347	139	238	208	145	166	296	361	470	802
Argentine	110	278	134	36	171	269	156	45	135	137	401	382

Source : Banque du Mexique.

Tableau L. Structure de la production et indicateurs de résultats

A. Structure de la production						
	Part en pourcentage du PIB aux prix courants			Part en pourcentage de l'emploi total		
	1980	1985	1989	1980	1985	1989
Agriculture, sylviculture et pêche	8.2	9.1	7.8	28.0	27.8	27.1
Industries minières	3.2	4.7	2.7	1.0	1.2	1.2
Industries manufacturières	22.0	23.3	24.6	12.0	11.2	11.2
Produits alimentaires, boissons et tabac	5.4	6.1	6.2	3.0	3.0	3.0
Textiles, habillement	3.0	2.6	2.5	2.2	1.9	1.8
Bois et produits du bois	0.9	0.9	0.9	0.7	0.6	0.5
Papier et articles en papier	1.2	1.3	1.6	0.6	0.6	0.6
Produits chimiques, caoutchouc et produits en matière plastique	3.3	4.1	4.7	1.4	1.4	1.5
Produits minéraux non métalliques	1.5	1.7	1.7	0.8	0.8	0.8
Métaux de base	1.4	1.3	1.6	0.5	0.5	0.4
Machines et outillage	4.7	4.7	4.8	2.7	2.2	2.2
Autres industries manufacturières	0.6	0.6	0.6	0.2	0.2	0.3
Construction	6.4	4.4	3.9	9.5	8.9	9.5
Électricité, gaz et eau	1.0	0.9	1.3	0.4	0.5	0.5
Commerce, restauration et hôtellerie	28.0	28.1	27.1	14.5	14.3	14.7
Transports et communications	6.4	6.7	7.5	4.5	4.7	4.6
Services financiers, assurances et immobilier	8.6	7.5	9.9	1.7	2.1	2.2
Services collectifs	17.2	16.5	15.8	28.4	29.4	28.9
B. Résultats du secteur manufacturier						
Croissance de la productivité par secteur, PIB réel/emploi (taux annuel)						
	1980/1970		1990/1980			
Produits alimentaires, boissons et tabac	2.4		1.2			
Textiles, habillement	2.8		0.6			
Bois et produits du bois	2.2		1.8			
Papier et articles en papier	3.8		2.5			
Produits chimiques, caoutchouc et produits en matière plastique	5.5		2.0			
Produits minéraux non métalliques	4.3		0.5			
Métaux de base	2.2		4.9			
Machines et outillage	3.6		2.6			

Source : INEGI.

Table M. Indicateurs du marché du travail

	A. Résultats du marché du travail				
	1986	1987	1988	1989	1990
Taux de chômage ¹ :					
Total	4.3	3.9	3.6	3.0	2.8
Hommes	3.7	3.4	3.0	2.6	2.6
Femmes	5.3	4.9	4.7	3.8	3.1
Dispersion des taux de chômage régionaux ²	1.55	1.4	1.11	0.98	0.83
	B. Caractéristiques structurelles ou institutionnelles				
	1960	1970	1980	1988	
Taux d'activité ³ :					
Total	46.5	43.6 ⁴	50.9	53.2	
Hommes	78.7	71.7	75.1	75.3	
Femmes	15.4	16.4	27.8	32.3	
Pyramide des ages (en % de la population active)					
0-14	44.2	46.2	43.0	39.2	
15-24	18.6	18.8	20.7	21.5	
25-34	13.0	12.1	12.9	13.6	
35-44	9.3	9.2	9.2	10.2	
45-64	11.0	9.9	10.1	11.5	
65 ans et plus	3.4	3.7	3.8	4.0	
Emploi:					
part dans le total					
Secteur primaire	50.8	42.2	29.9	24.6	
Secteur secondaire	19.9	25.2	26.6	25.8	
Secteur tertiaire	29.3	32.6	43.5	49.6	
	Pourcentage de variation (Taux annuels moyens)				
	1970/1960	1980/1970	1988/1980		
Population active (12 ans et plus)		2.4	5.5	3.4	
Emploi:					
Total		2.4	5.1	3.4	
Secteur primaire		0.5	1.5	0.9	
Secteur secondaire		4.8	5.7	3.0	
Secteur tertiaire		3.5	8.2	5.1	

1. Chômeurs de 12 et plus dans les zones urbaines. Sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

2. Mesuré par l'écart type pour 16 zones urbaines.

3. Population active en pourcentage de la catégorie de population correspondante âgée de 12 ans et plus. Sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

4. Définition non comparable du fait de la modification de la méthode de recensement.

Source: Institut national de statistiques, de géographie et d'informatique, Mexican Bulletin of Statistical Information, Poder Ejecutivo Federal, Tercer Informe de Gobierno, 1991, FMI: Peter Gregory, The Myth of Market Failure: Employment and the Labour Market in Mexico, publié pour la Banque Mondiale par Johns Hopkins, 1986.

Tableau N. **Secteur public**

A. Indicateurs budgétaires : comptes des administrations publiques						
En pourcentage du PIB						
	1980	1985	1990			
Recettes courantes hors intérêts	26.9	31.2	30.0			
Dépenses hors intérêts ¹	29.7	27.5	23.0			
Solde budgétaire primaire	-2.7	3.7	6.9			
Épargne du secteur public ²	7.8	1.7	4.9			
Besoin de financement du secteur public	7.5	9.6	4.0			
<i>dont</i> : administration fédérale	3.0	7.6	2.9			
autres	4.5	2.0	1.1			
Dette de l'administration publique						
Dette brute						
Extérieure	17.6	68.0	33.7			
Intérieure	16.1	28.8	24.5			
B. Structure des dépenses des administrations publiques et fiscalité						
Pourcentage du PIB						
Dépenses totales	32.5	38.1	31.1			
Consommation courante	14.6	16.5	13.7			
Transferts aux particuliers	0.1	0.1	0.2			
Subventions	2.5	2.3	1.7			
Paievements nets d'intérêts	3.3	12.2	10.2			
Dépenses de capital	12.1	7.0	5.2			
Dépenses totales par fonction	32.5	38.1	31.1			
Développement social	6.6	5.7	5.9			
<i>dont</i> : Education	3.1	2.9	2.7			
Santé ³	3.5	2.8	3.2			
Développement rural	3.1	1.8	0.9			
Services économiques ⁴	12.9	11.9	8.1			
Autres ⁵	9.8	18.7	16.2			
		Mexique		Moyenne de l'OCDE		
	1980	1985	1990	1980	1985	1989
Recettes fiscales totales	10.9	10.2	11.7	34.9	36.9	38.4
Impôt sur le revenu	5.5	4.1	4.9	13.7	14.1	14.6
<i>dont</i> : personnes physiques ⁶	2.8	2.5	..	11.4	11.4	11.4
sociétés	2.7	1.6	..	2.6	2.9	2.9
Sécurité sociale				8.2	8.9	9.0
Impôt sur la consommation	3.8	5.3	5.6	10.6	11.4	11.7
Autres	1.6	0.9	1.2	2.4	2.5	3.1
		1980	1985	1990		

Taux d'imposition (en pourcentage)			
Impôt national sur le revenu des personnes physiques			
Taux minimum/maximum	3.1/55% ⁷	3.1/55%	3/35%
Nombre de tranches	27 ⁷	28	6
Impôt général sur la consommation	10%	15%	15%

1. Y compris les différences comptables dues aux sources de financement.

2. A l'exclusion des organismes qui ne sont pas soumis au contrôle budgétaire.

3. Y compris le secteur du travail.

4. Y compris les transports et les communications, le commerce, le tourisme, l'énergie, les pêcheries et l'industrie.

5. Y compris le partage des recettes fiscales et la dette budgétaire des années précédentes.

6. Y compris autres.

7. Année 1982.

Source : Ministère des finances.

STATISTIQUES DE BASE

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Unités	Période de référence ¹	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie	Mexique	
Population																												
Total	Milliers	1990	17 085	7 718	9 967	26 620	5 141	4 986	56 420	63 232	10 140	255	3 503	57 647	123 540	382	14 951	3 379	4 241	9 859	38 959	8 559	6 796	56 473	57 411	251 523	23 690 (89)	81 249
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1990	2	92	327	3	119	15	103	254	77	2	50	191	327	147	366	13	13	107	77	19	165	72	235	27	93 (89)	41
Accroissement moyen annuel net sur 10ans	%	1990	1.5	0.2	0.1	1	0	0.4	0.5	0.3	0.5	1.1	0.3	0.2	0.6	0.5	0.6	0.7	0.4	0	0.4	0.3	0.6	2.4	0.2	1	0.8 (89)	2.3
Emploi																												
Emploi civil net (ECN) ²	Milliers	1990	7 850	3 412	3 726	12 572	2 638	2 457	21 732	27 946	3 677	126	1 115	21 123	62 500	189	6 268	1 472	1992	4 474	12 578	4 508	3 563	19 209	26 577	117 914	..	23 403
Dont : Agriculture	% de l'ECN		5.6	7.9	2.7	4.2	5.6	8.4	6.1	3.4	24.5	10.3	15	9	7.2	3.2	4.6	10.6	6.5	17.8	11.8	3.3	5.6	47.8	2.1	2.8	..	24.6
Industrie	% de l'ECN		25.4	36.8	28.3	24.6	27.5	31	29.9	39.8	27.4	30.2	32.4	34.1	30.7	26.3	30.7	24.6	24.8	34.8	33.4	29.1	35	19.9	29	26.2	..	25.8
Services	% de l'ECN		69	55.3	69	71.2	66.9	60.6	64	56.8	48.2	59.5	56.4	58.6	58.7	66.1	69.1	64.8	68.8	47.4	54.8	67.5	59.5	68.9	70.9	..	49.6	
Produit intérieur brut (PIB)																												
Aux prix taux de change courants	Milliards de \$ÉU	1990	294.1	157.4	192.4	570.1	129.3	137.3	1 190.8	1 488.2	66	5.9	42.5	1 090.8	2 940.4	8.7	279.1	44	105.7	59.7	491.2	228.1	224.8	108.4	975.1	5 392.2	101.4	237.7
Par habitant	\$ÉU		17 215	20 391	19 303	21 418	25 150	27 527	21 105	23 536	6 505	22 907	12 131	18 921	23 801	22 895	18 676	13 020	24 924	6 085	12 609	26 652	33 085	1 896	16 985	21 449	4 262	2930
Aux prix courants ³	Milliards de \$EU	1990	271.7	127.4	163	510.5	85.2	82.2	980.4	1 151.6	74.3	4.1	37.2	919.7	2 179.9	7.3	234.8	45.8	68	82	457.3	144.6	142.1	189.7	911.8	5 392.2
Par habitant	\$EU		15 900	16 513	16 351	19 179	16 570	16 487	17 376	18 212	7 323	16 158	10 627	15 953	17 645	19 282	15 708	13 564	16 033	8 364	11 738	16 896	20 911	3 318	15 882	21 449
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1990	3.1	3.1	3.2	3	1.5	3.4	2.9	3.1	1.7	2.7	4.4	4.6	4.3	2.7	0.4	1.6	4.6	4.5	2.1	2.8	2.8	5.9	3.2	3	..	0.3
Formation brute de capital fixe (FBCF)																												
Dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1990	22.9	24.3	20.3	21.4	17.7	26.3	21.2	21.2	19.7	19.4	19.1	20.2	32.2	25.3	21.5	19.8	18.8	26.4	24.6	20.7	27.1	22.7	19.2	16.1	14.7	21.8
Construction de logements	% du PIB		9.7	10.1	10.4	7.2	8.1	10	9.7	9.8	8.7	6.2	9.3	10	13.7	11	10.7	9.9	6.8	13.1	8.1	8.9	9.1	11.7 (87)	8.5	7.8 (89)	..	5.1
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1990	4.8	4.6	4.3	6.8	3.7	7.1	5.2	5.6	5	4.4	4.2	5.2	6.1	5	5.1	4.8	2.8	4.5	5	5.5	17.9 ⁹	5.8 (87)	3.4	4.4 (89)	..	9.4
Taux d'épargne brute ⁴	% du PIB	1990	19.7	26	21.8	17.4	18	23.1	21	25.2	13.8	16	23.4	19.3	34.6	60.9	25.4	16.1	24.1	26.6	22.1	17.3	33	22.2	15.6	14.4	..	18.3
Ensemble des administrations publiques																												
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1990	17.3	18	14.3	19.8	25.2	21.1	18	18.4	21.2	18.8	15.7	17.3	9.1	16.3	14.8	16.7	21	15.2	27.1	13.3	19.4	19.9	18.1	17.6	3.3 ¹⁰	
Emplois courants ⁵	% du PIB	1990	34.9	44.9	53.1	44	56.5	37.5	46.2	42.6	50.9	31.5	49.9 (87)	48.1	26.2	45 (86)	51.7	..	51.6	39.3	35.5 (88)	59.1	30.7	38.1	34.6 (89)	..	17.5 ¹⁰	
Ressources courantes	% du PIB	1990	35.1	46.7	49.5	41.6	56.1	41.2	46.5	43.4	34.7	34.9	43.7 (87)	42.1	34.6	52.9 (86)	49.5	..	56.2	37.6	36.3 (88)	63.9	34.2	40	31.8 (89)	..	17.3 ¹⁰	
Apports nets d'aide publique au développement																												
Milliards de \$US		1990	0.34	0.25	0.45	0.44	0.93	0.64	0.79	0.42	0.07	0.03	0.16	0.32	0.31	0.29	0.94	0.22	1.17	0.23	0.16	0.9	0.31	..	0.27	0.21
Indicateurs du niveau de vie																												
Consommation privée par habitant ⁶	\$EU	1990	9 441	9 154	10 119	11 323	8 639	8 602	10 482	9 841	5 298	9 824	5 886	9 866	10 122	11 017	9 241	8 475	8 174	5 278	7 326	8 748	11 933	1992	10 051	14 465	1 638*	..
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1989	570	416	416	613	370	439	494	526	234	488 (85)	278	458	455	546	399	549	459	181	347	462	479	37	449	748	173	102
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1989	550 (85)	540	500 (88)	780 (88)	880 (88)	620 (85)	610 (85)	680 (88)	360 (88)	525 (83)	265 (85)	510 (88)	555 (85)	413 (85)	660 (88)	720 (88)	622 (84)	220 (88)	396 (87)	889 (83)	880 (88)	120 (88)	524 (84)	650 (84)	180 (88)	127
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1988	217	484 (89)	255	586	526	486	399	379	175	306	260	419	589	250	478	296	350	160	380	395	408	172	435	812	179	120
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1990	2.3	2.1	3.4	2.2	2.7 (87)	1.9	2.6 (89)	3 (89)	3.3 (89)	2.8 (89)	1.5 (88)	1.3 (89)	1.6 (88)	1.9 (88)	2.5	1.9 (89)	3.1	2.9	3.7 (89)	3.1 (89)	2.9 (89)	0.9	1.4 (89)	2.3	1.8	1.1 (88)
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1990	8.2	7.8	7.9	7.2 (89)	7.5 (89)	6.1 (89)	7.2	7.5 (89)	9.1 (89)	5.9	7.6 (89)	8.5	4.6 (89)	9.9	6.9	8.3	7.9 (89)	11	7.8 (89)	5.9	7.3	6.5 (89)	7.9	9.2	8.2 (89)	44.8 (87)
Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)																												
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1990	5.6	5	3	4.3	6	8.2	3.7	4.2	16	..	5.6	6.1	3.7	..	1.7	8.1	8.7	8.2	8.2	..	8.5	2.6	295.8	64.3		
Prix à la consommation	%	1989	7.9	2.2	2.1	4.5	3.9	5	3.1	1.4	17.4	20.2	3.3	5.7	1.3	1.7	0.7	9.4	6.2	11.3	6.5	6.2	2.5	53.7	5.9	4	308.2	69.7
Commerce extérieur																												
Exportations de marchandises, fob*	Milliards de \$EU	1989	39 813	40 985	118 291 ⁷	127 334	34 988	26 583	216 157	409 620	8 014	1 589	23 796	170 330	287 358	.. ⁸	131 778	9 533	33 905	16 338	55 289	57 422	63 847	12 836	185 710	393 812	14 302	30 389
En pourcentage du PIB	%		13.5	26	61.5	22.3	27.1	19.4	18.2	27.5	12.2	27.1	56	15.6	9.8	..	47.2	21.7	32.1	27.4	11.3	25.2	28.4	11.8	19	7.3	14.1	12.8
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		11.9	19.1	17.1	7.8	15.6	14.3	16.5	17.6	11.8	14.2	18.1	16.6	10.2	..	14	10.6	11.2	23.5	18	13.7	18.4	9.9	12.9	13.1	6.1	5.8
Importations de marchandises, caf ⁹	Milliards de \$EU	1989	38 907	48 914	120 330 ⁷	116 561	31 647	26 950	225 260	344 454	19 831	1 648	20 687	181 863	235 407	..	126 215	9 458	27 218	24 874	87 373	54 659	69 811	22 224	225 327	494 842	18 865	32 621
En pourcentage du PIB	%		13.2	31.1	62.5	20.4	24.5	19.6	18.9	23.1	30.1	28.1	48.7	16.7	8	..	45.2	21.5	25.7	41.7	17.8	24	31	20.5	23.1	9.2	18.6	13.7
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		11	18.6	16.5	8.8	11.8	15.3	16.8	16.9	14.1	12.7	15.7	14.8	12.6	..	14.1	9.6	11.9	26.5	24	14	17.8	14.2	15.5	7.4	9.2	18.8
Réserves officielles totales⁶																												
En ratio des importations mensuelles de marchandises	ratio	1989	11 432	6 591	8 541 ⁷	12 544	7 445	6 779	25 851	47 729	2 398	307	3 672	44 232	55 179	..	12 289	2 902	10 777	10 182	36 008	12 644	20 541	4 252	25 201	50 791	3 847	7 602
			3.5	1.6	0.9	1.3	2.8	3	1.4	1.7	1.5	2.2	2.1	2.9	2.8	..	1.2	3.7	4.8	4.9	4.9	2.8	3.5	2.3	1.3	1.2	2.4	2.8

* Aux prix et taux de change courants.
 1. Sauf indication contraire.
 2. Suivant définition retenue dans Statistiques de la Population active de l'OCDE.
 3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.
 4. Epargne brute = Revenu national disponible moins Consommation privée et consommation des administrations publiques.
 5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.
 6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.
 7. Y compris le Luxembourg.

8. Inclus dans la Belgique.
 9. Y compris les constructions résidentielles.
 10. Statistiques du gouvernement fédéral.
 Sources : Population et Emploi: Statistiques de la Population active, OCDE.
 PIB, FBCF et Administrations publiques: Comptes nationaux, Vol.1, OCDE, et Perspectives économiques de l'OCDE, Statistiques.
 Indicateurs du niveau de vie: Publications nationales diverses.
 Salaires et Prix: Principaux indicateurs économiques, OCDE.
 Commerce extérieur: Statistiques mensuelles du commerce extérieur, OCDE.
 Réserves officielles totales: Statistiques financières internationales, FMI.

OFFRES D'EMPLOI

Département des Affaires économiques de l'OCDE

Le Département des Affaires économiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité recouvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macro-économiques que micro-économiques. Sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres ;
- publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales ;
- analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non-membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, et la série *Documents de travail* du Département.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses économétriques et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 75 économistes confirmés venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions ; des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

Qualifications recherchées par le Département des Affaires économiques :

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie micro-économique et macro-économique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative ; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.

- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.
- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues peut aussi constituer un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes d'économistes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une expérience professionnelle différente et d'effectuer les travaux dans les délais requis.

Informations générales

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 262 512 ou FF 323 916 pour les administrateurs (économistes), et de FF 375 708 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des Affaires économiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

**Unité administrative
Département des Affaires économiques
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE**

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» au Chef du Personnel à l'adresse ci-dessus.

**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.
Galeria Gimenes, Florida 165, 4° Piso
1333 Buenos Aires Tel. (1) 331.1787 y 331.2391
Telefax: (1) 331.1787

AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.
648 Whitehorse Road, P.O.B 163
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 873.4411
Telefax: (03) 873.5679

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold & Co.
Graben 31
Wien 1 Tel. (0222) 533.50.14

BELGIUM - BELGIQUE

Jean De Lannoy
Avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41
Telefax: (02) 538.08.41

CANADA

Renouf Publishing Company Ltd.
1294 Algoma Road
Ottawa, ON K1B 3W8 Tel. (613) 741.4333
Telefax: (613) 741.5439

Stores:

61 Sparks Street
Ottawa, ON K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985
211 Yonge Street
Toronto, ON M5B 1M4 Tel. (416) 363.3171
Les Éditions La Liberté Inc.
3020 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763
Telefax: (418) 658.3763

Federal Publications

165 University Avenue
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 581.1552
Telefax: (416) 581.1743

CHINA - CHINE

China National Publications Import
Export Corporation (CNPIEC)
P.O. Box 88
Beijing Tel. 403.5533
Telefax: 401.5664

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70
Telefax: (33) 12.93.87

FINLAND - FINLANDE

Akatemien Kirjakauppa
Keukukatu 1, P.O. Box 128
00100 Helsinki Tel. (358 0) 12141
Telefax: (358 0) 121.4441

FRANCE

OECD/OCDE
Mail Orders/Commandes par correspondance:
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16 Tel. (33-1) 45.24.82.00
Telefax: (33-1) 45.24.85.00 or (33-1) 45.24.81.76
Tel. (33-1) 45.24.81.76
Telex: 620 160 OCDE

OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :

33, rue Octave-Feuillet
75016 Paris Tel. (33-1) 45.24.81.67
(33-1) 45.24.81.81

Documentation Française

29, quai Voltaire
75007 Paris Tel. 40.15.70.00
Gibert Jeune (Droit-Économie)
6, place Saint-Michel
75006 Paris Tel. 43.25.91.19

Librairie du Commerce International

10, avenue d'Iéna
75016 Paris Tel. 40.73.34.60

Librairie Dunod

Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75016 Paris Tel. 47.27.18.56

Librairie Lavoisier

11, rue Lavoisier
75008 Paris Tel. 42.65.39.95

Librairie L.G.D.J. - Montchrestien

20, rue Soufflot
75005 Paris Tel. 46.33.89.85

Librairie des Sciences Politiques

30, rue Saint-Guillaume
75007 Paris Tel. 45.48.36.02

P.U.F.

49, boulevard Saint-Michel
75005 Paris Tel. 43.25.83.40

Librairie de l'Université

12a, rue Nazareth
13100 Aix-en-Provence Tel. (16) 42.26.18.08

Documentation Française

165, rue Garibaldi
69003 Lyon Tel. (16) 78.63.32.23

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre
Schedenstrasse 7
D-W 5300 Bonn 1 Tel. (0228) 21.60.45
Telefax: (0228) 26.11.04

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann
Mavrokordatou 9
106 78 Athens Tel. 322.21.60
Telefax: 363.39.67

HONG-KONG

Swindon Book Co. Ltd.
13-15 Lock Road
Kowloon, Hong Kong Tel. 366.80.31
Telefax: 739.49.75

ICELAND - ISLANDE

Mál Móg Menning
Laugavegi 18, Pósthólf 392
121 Reykjavik Tel. 162.35.23

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308
Telefax: (11) 332.5993

17 Park Street
Calcutta 700016 Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE

Pdii-Lipi
P.O. Box 4298
Jakarta 12042 Tel. 583467
Telex: 62 875

IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers
12 North Frederick Street
Dublin 1 Tel. 74.48.35/74.96.77
Telefax: 74.84.16

ISRAEL

Electronic Publications only
Publications électroniques seulement
Sophist Systems Ltd.
71 Allenby Street
Tel-Aviv 65134 Tel. 3-29.00.21
Telefax: 3-29.92.39

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1
50125 Firenze Tel. (055) 64.54.15
Telefax: (055) 64.12.57

Via Bantolini 29

20155 Milano Tel. (02) 36.50.83

Editrice e Libreria Herder

Piazza Montecitorio 120
00186 Roma Tel. 679.46.28
Telefax: 678.47.51

Libreria Hoepli

Via Hoepli 5
20121 Milano Tel. (02) 86.54.46
Telefax: (02) 805.28.86

Libreria Scientifica

Dot. Lucio de Biasio 'Aeou'
Via Coronelli, 6
20146 Milano Tel. (02) 48.95.45.52
Telefax: (02) 48.95.45.48

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre
Landic Akasaka Building
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107 Tel. (81.3) 3586.2016
Telefax: (81.3) 3584.7929

KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon
Seoul Tel. 730.78.91
Telefax: 735.00.30

MALAYSIA - MALAISIE

Co-operative Bookshop Ltd.
University of Malaya
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
59700 Kuala Lumpur
Malaysia Tel. 756.5000/756.5425
Telefax: 755.4424

NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij
Christoffel Plantijnstraat 2
Postbus 20014
2500 EA's-Gravenhage Tel. (070 3) 78.99.11
Tel. (070 3) 78.98.80
Voor bestellingen: Tel. (070 3) 47.63.51
Telefax: (070 3) 47.63.51

**NEW ZEALAND
NOUVELLE-ZÉLANDE**

Legislation Services
P.O. Box 12418
Thorndon, Wellington Tel. (04) 496.5652
Telefax: (04) 496.5698

NORWAY - NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC
Bertrand Narvesens vei 2
P.O. Box 6125 Etterstad
0602 Oslo 6 Tel. (02) 57.33.00
Telefax: (02) 68.19.01

PAKISTAN

Mirza Book Agency
65 Shahrah Quaid-E-Azam
Lahore 3 Tel. 66.839
Telex: 44886 UBL PK. Attn: MIRZA BK

PORTUGAL

Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74
Apart. 2681
1117 Lisboa Codex Tel. (01) 347.49.82/34/5
Telefax: (01) 347.02.64

SINGAPORE - SINGAPOUR

Information Publications Pte
Golden Wheel Bldg.
41, Kallang Pudding, #04-03
Singapore 1334

Tel. 741.5166
Telefax: 742.9356

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001

Tel. (91) 431.33.99
Telefax: (91) 575.39.98

Libreria Internacional AEDOS

Consejo de Ciento 391
08009 - Barcelona

Tel. (93) 488.34.92
Telefax: (93) 487.76.59

Libreria de la Generalitat

Palau Moja
Rambla dels Estudis, 118
08002 - Barcelona

(Subscripcions) Tel. (93) 318.80.12
(Publicacions) Tel. (93) 302.67.23
Telefax: (93) 412.18.54

SRI LANKA

Centre for Policy Research
c/o Colombo Agencies Ltd.
No. 300-304, Galle Road
Colombo 3

Tel. (1) 574240, 573551-2
Telefax: (1) 575394, 510711

SWEDEN - SUÈDE

Fritzes Fackboksforetag
Box 16356
Regeringsgatan 12
103 27 Stockholm

Tel. (08) 23.89.00
Telefax: (08) 20.50.21

Subscription Agency - Agence d'abonnements

Wennergren-Williams AB
Nordenflychtsvågen 74
Box 30004

104 25 Stockholm
Tel. (08) 13.67.00
Telefax: (08) 618.62.32

SWITZERLAND - SUISSE

Maditec S.A. (Books and Periodicals - Livres
et périodiques)

Chemin des Palettes 4
1020 Renens/Lausanne

Tel. (021) 635.08.65
Telefax: (021) 635.07.80

Mail orders only - Commandes

par correspondance seulement
Librairie Payot
C.P. 3212

1002 Lausanne
Telefax: (021) 311.13.92

Librairie Unilivres
6, rue de Candolle
1205 Genève

Tel. (022) 320.26.23
Telefax: (022) 329.73.18

Subscription Agency - Agence d'abonnement

Naville S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge

Tel.: (022) 308.05.56/57
Telefax: (022) 308.05.88

See also - Voir aussi :

OECD Publications and Information Centre
Schedenstrasse 7
D-W 5300 Bonn 1 (Germany)

Tel. (49.228) 21.60.45
Telefax: (49.228) 26.11.04

TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.
9th Floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road

Taipei
Tel. (02) 391.7396/391.7397
Telefax: (02) 394.9176

THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co. Ltd.
113, 115 Puang Nakhon Rd.
Opp. Wat Rajbopith
Bangkok 10200

Tel. (662) 251.1630
Telefax: (662) 236.7783

TURKEY - TURQUIE

Kultur Yayinlari Is-Turk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 13
Kavaklıdere/Ankara
Dolmabahçe Cad. No. 29
Besiktas/Istanbul

Tel. 160.71.88
Telex: 43482B

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI**HMSO**

Gen. enquiries

Tel. (071) 873 0011

Postal orders only:

P.O. Box 276, London SW8 5DT
Personal Callers HMSO Bookshop
49 High Holborn, London WC1V 6HB

Telefax: (071) 873 8200

Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh, Manchester

UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Centre
2001 L Street N.W., Suite 700
Washington, D.C. 20036-4910
Tel. (202) 785.6323
Telefax: (202) 785.0350

VENEZUELA

Libreria del Este
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337
Edificio Galipán

Caracas 106
Tel. 951.1705/951.2307/951.1297
Telegram: Librestre Caracas

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga
Knez Mihajlova 2, P.O. Box 36
Beograd

Tel. (011) 621.992
Telefax: (011) 625.970

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Subscription to OECD periodicals may also be placed through main subscription agencies.

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

IMPRIMÉ EN FRANCE

LES ÉDITIONS DE L'OCDE

2 rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16

n° 46004

(10 92 40 2) ISBN 92-64-23760-7

ISSN 0304-3363

ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

Études récentes :

ALLEMAGNE. *JUILLET 1992*
AUSTRALIE. *AVRIL 1992*
AUTRICHE. *AVRIL 1992*
BELGIQUE-LUXEMBOURG. *JUILLET 1992*
CANADA. *SEPTEMBRE 1992*
DANEMARK. *AOÛT 1991*
ESPAGNE. *MARS 1992*
ÉTATS-UNIS. *NOVEMBRE 1991*
FINLANDE. *AOÛT 1992*
FRANCE. *JUIN 1992*
GRÈCE. *AOÛT 1992*
IRLANDE. *MAI 1991*
ISLANDE. *JUIN 1992*
ITALIE. *SEPTEMBRE 1991*
JAPON. *NOVEMBRE 1991*
NORVÈGE. *MARS 1992*
NOUVELLE-ZÉLANDE. *FÉVRIER 1991*
PAYS-BAS. *DÉCEMBRE 1991*
PORTUGAL. *JANVIER 1992*
ROYAUME-UNI. *AOÛT 1991*
SUÈDE. *JUILLET 1992*
SUISSE. *SEPTEMBRE 1991*
TURQUIE. *JUILLET 1992*
YUGOSLAVIE. *JUIN 1990*

Études des pays "Partenaires pour la transition"

HONGRIE. *JUILLET 1991*
RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE TCHÈQUE ET SLOVAQUE. *DÉCEMBRE 1991*
POLOGNE. *JUILLET 1992*